Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/laresurrectionde0000mmja

194 11 75.

A. O. PRUNEAU, LIBRAIRE.
Ci-devant de la Société Pruneau et Kirouac
60 RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

LA
RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

LES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES

IMPRIMATUR

Lyon, le 26 oct. 1910.

† Pierre, Card. COULLIÉ,
Arch. de Lyon et de Vienne.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 4ª novemb. 1910.

P. FAGES,
v. g.

REV. NOEL F. MOHOLY O.F.M.

LA

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

LES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES

CONFÉRENCES APOLOGÉTIQUES

DONNÉES

AUX FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

PAR

MM. JACQUIER et BOURCHANY

PROFESSEURS DE THÉO

DEUXI

20,538

Property of

Please return to

Graduate Theological

Union Library

233.33

J 21

LIBRAIRIE

J. GABALDA & Cie

RUE BONAPARTE, 90

1911

LES TEXTES

Afin de permettre au lecteur de suivre plus facilement l'exposé des faits et la discussion des textes cités dans les quatre premières conférences, nous reproduisons dans leur ordre, en les disposant, quand il y a lieu, sous la forme synoptique, les divers récits de la mort, de l'ensevelissement, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, tels que les rapportent les quatre évangiles, les Actes des apôtres et la première épître aux Corinthiens.

La mort

Matthieu, XXVII, 50 : Or, Jésus, ayant crié de nouveau d'une voix forte, rendit l'esprit.

Marc, XV, 37 : Or, Jésus, ayant poussé un grand cri, expira.

de Jésus.

Luc, XXIII, 46 : Et Jésus, s'étant écrié d'une voix forte, dit : Père, je remets mon esprit entre tes mains, et disant cela, il expira.

Jean, XIX, 30 : Quand Jésus donc eut pris le vinaigre, il dit : C'est fini, et baissant la tête, il rendit l'esprit. Les Juifs donc, comme c'était (le jour de) la préparation, afin que les corps ne demeurassent pas en croix durant le sabbat, car le jour de ce sabbat était grand, demandèrent à Pilate qu'on leur rompît les jambes et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc et rompirent les jambes au premier et à l'autre, qui avait été crucifié avec lui. Mais, étant venus à Jésus, comme ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes; mais un des soldats lui perça le côté avec une lance et il sortit aussitôt du sang et de l'eau. Et celui qui a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véridique et celui-là sait qu'il dit vrai, afin que vous aussi vous croyiez. Car ces choses sont arrivées, afin que l'Écriture fût accomplie : On ne brisera pas ses os. Et, de nouveau, une autre Écriture dit : Ils regarderont celui qu'ils ont percé.

L'ensevelissement

Matthieu, XXVII, 57-61 : Or, le soir étant venu, arriva un homme riche d'Arimathie, nommé Joseph, qui était, lui aussi, disciple de Jésus.

Celui-ci, s'étant rendu chez Pilate, lui demanda le corps de Jésus.

Alors Pilate ordonna qu'on le lui donnât.

Et Joseph, ayant pris le corps, l'enveloppa dans un linceul pur,

Et le déposa dans son propre sépulcre, qui était neuf et qu'il avait fait tailler dans le roc; et ayant roulé une grande pierre à la porte du sépulcre, il s'en alla.

Marc, XV, 42-47 : Et le soir étant déjà venu, comme c'était (le jour de) la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat, Joseph d'Arimathie, conseiller d'un rang distingué, qui, lui aussi, attendait le royaume de Dieu, vint, et, s'étant enhardi, il entra chez Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Mais Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort et ayant fait appeler le centurion, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort. Et, l'ayant appris du centurion, il fit don du cadavre à Joseph.

Et ayant acheté un linceul et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa dans le linceul,

Et le plaça dans un sépulcre taillé dans le roc et il roula une pierre devant la porte du sépulcre.

de Jésus.

Luc, XXIII, 50-56 : Et voici qu'un homme du nom de Joseph, d'Arimathie, ville des Juifs, membre du conseil et un homme bon et juste, qui n'avait point participé à la décision et aux actes des autres et qui attendait le royaume de Dieu, s'étant rendu chez Pilate, lui demanda le corps de Jésus.

Et l'ayant descendu, il l'enveloppa d'un linceul,

Et le plaça dans un sépulcre, taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.

Or, c'était (le jour de) la préparation et le sabbat commençait à luire. Des femmes,

Jean, XIX, 38-42 : Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais qui s'en cachait par crainte des Juifs, demanda à Pilate d'enlever le corps de Jésus et Pilate permit. Il vint donc et enleva le corps de celui-ci. Nicodème qui, au commencement, était allé de nuit auprès de Jésus, vint aussi apportant un mélange de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de bandelettes avec les aromates, comme il est d'usage chez les Juifs pour l'ensevelissement. Or, il y avait, au lieu où il avait été crucifié, un jardin, et, dans le jardin, un sépulcre neuf, dans lequel personne n'avait encore été mis. Ce fut donc là qu'ils déposèrent Jésus, à cause (du jour) de la préparation des Juifs, parce que le sépulcre était proche.

Or, Marie la Magdaléenne et l'autre Marie étaient assises vis-à-vis du sépulcre.

Or, Marie la Magdaléenne et Marie, mère de Josès, regardaient où on l'avait placé.

La garde mise au tombeau.

Matthieu, XXVII, 62-66 : Mais, le lendemain, qui était le jour après la préparation, les chefs des prêtres et les pharisiens allèrent ensemble vers Pilate et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai. Ordonne donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober le corps et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts. Et la dernière imposture sera pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez une garde; allez, gardez-le comme vous l'entendrez. Eux donc, s'en étant allés, s'assurèrent du sépulcre avec la garde, après avoir scellé la pierre.

La résurrection

Marc, XVI, 1-8 : Et le sabbat étant passé, Marie la Magdaléenne et Marie, mère de Jacques et Salomé, achetèrent des aromates, afin d'aller oindre Jésus.

Matthieu, XXVIII, 1-10 : Tard dans (après) le sabbat, quand le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie la Magdaléenne et l'autre Marie vinrent pour voir le tombeau.

Et, de très grand matin, le premier jour de la semaine, elles viennent au sépulcre, comme le soleil venait de se lever. Et elles se disaient entre elles : Qui nous roulera la pierre de devant la porte du sépulcre?

Et voici, il y eut un grand tremblement de terre; car un

qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi, regardèrent le sépulcre et comment avait été placé son corps; s'en étant retournées, elles achetèrent des aromates et de la myrrhe et, le jour du sabbat, elles se reposèrent selon le commandement.

de Jésus. — Les femmes au tombeau.

Luc, XXIV, 1-12 : Or, le premier jour de la semaine, de grand matin, elles vinrent au sépulcre, apportant les aromates qu'elles avaient préparés.

Jean, XX, 1-18 : Or, le premier jour de la semaine, Marie la Magdaléenne vient, le matin, au sépulcre, tandis qu'il faisait encore obscur;

ange du Seigneur, étant descendu du ciel et s'étant approché, roula la pierre et se tenait assis dessus. Or, son aspect était comme un éclair et son vêtement blanc comme la neige. Et de la frayeur qu'ils eurent de lui les gardes furent tout tremblants et devinrent comme morts.

Mais l'ange, prenant la parole, dit aux femmes : Vous, ne craignez pas; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est pas ici; car il est ressuscité, comme il l'a dit. Venez, voyez la place où il était couché,

Et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts et voici : Il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez. Voici, je vous l'ai dit. Et étant sorties promptement du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, elles coururent l'annoncer à ses disciples.

Et, ayant levé les yeux, elles observent que la pierre a été roulée, car elle était très grande. Et, étant entrées dans le sépulcre.

Elles virent un jeune homme assis à droite, vêtu d'une robe blanche et elles furent épouvantées.

Mais il leur dit : Ne vous épouvantez point. Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici. Voici la place où on l'avait mis.

Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre : Il vous précède en Galilée; là vous le verrez, comme il vous l'a dit. Et étant sorties, elles s'enfuirent du sépulcre; car le tremblement et l'effroi les tenaient. Et elles ne dirent rien à personne, car elles étaient effrayées.

Or, elles trouvèrent la pierre roulée de devant le sépulcre et, étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus. Et il arriva que, comme elles étaient perplexes à ce sujet, voici que deux hommes se présentèrent à elles dans un vêtement resplendissant. Et comme elles étaient saisies de frayeur et baissaient le visage contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est point ici ; mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée, disant qu'il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs et qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Et elles se souvinrent de ses paroles. Et, étant revenues du sépulcre, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres.

Et elle voit que la pierre était ôtée du sépulcre.

Elle court donc et vient à Simon-Pierre et à l'autre disciple, que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur

Or, c'était Marie la Magdaléenne et Jeanne et Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles qui dirent ces choses aux apôtres. Et ces paroles leur parurent du radotage, et ils ne croyaient pas ces femmes.

Mais Pierre, s'étant levé, courut au sépulcre.

Et s'étant baissé, il voit les linges étendus (à terre) seuls;

Et il s'en retourna chez lui, s'étonnant de ce qui était arrivé.

Du sépulcre et nous ne savons où ils l'ont mis.

Pierre et l'autre disciple sortirent donc et ils allèrent au sépulcre. Ils couraient tous les deux ensemble et l'autre disciple courut en avant plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre. Et s'étant baissé, il voit les linges étendus (à terre); cependant il n'entra pas. Simon-Pierre, qui le suivait, vient donc aussi et il entra dans le sépulcre. Et il voit les linges étendus (à terre) et le suaire qui avait été sur sa tête, qui n'était pas étendu avec les linges, mais plié en un lieu à part. Alors donc, l'autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, y entra aussi et il vit et il crut. Car ils n'avaient pas encore compris l'Écriture (où il est dit) qu'il faut qu'il ressuscite d'entre les morts. Les disciples s'en retournèrent donc chez eux.

Apparition de Jésus aux femmes.

Jean, XX, 11-18 : Or, Marie se tenait près du sépulcre, en dehors, pleurant. Comme donc elle pleurait, elle se baissa

(pour regarder) dans le sépulcre et elle voit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête, l'autre aux pieds, à l'endroit où avait été couché le corps de Jésus. Et ceux-ci lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu? Elle leur dit : Parce qu'on a enlevé mon Seigneur et je ne sais pas où on l'a mis. Disant cela, elle se tourna en arrière et vit Jésus se tenant debout, mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu? Celle-ci, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis et je le prendrai. Jésus lui dit : Marie! S'étant retournée, celle-ci lui dit en hébreu : Rabbouni (ce qui veut dire Maître). Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père; mais va vers mes frères et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Marie la Magdaléenne vient annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces choses.

Marc, XVI, 9-11 : Or, étant ressuscité, le matin, le premier jour de la semaine, il apparut premièrement à Marie la Magdaléenne, de laquelle il avait chassé sept démons. Celle-ci, s'en étant allée, l'annonça à ceux qui étaient avec lui, qui s'affligeaient et pleuraient. Et ceux-ci, entendant dire qu'il vivait et qu'il avait été vu par elle, ne crurent point.

Matthieu, XXVIII, 9, 10 : Et voici, Jésus vint au-devant des femmes, disant : Salut! Et s'étant approchées, elles saisirent ses pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point; allez et annoncez à mes frères qu'ils s'en aillent vers la Galilée; c'est là qu'ils me verront.

La tromperie des grands-prêtres.

Matthieu, XXVIII, 11-15 : Or, pendant que les femmes étaient en chemin, voici, quelques-uns de la garde, étant entrés dans la ville, annoncèrent aux chefs des prêtres tout ce qui était arrivé. Et, s'étant assemblés avec les anciens et ayant tenu conseil, ceux-ci donnèrent aux soldats une forte somme d'argent, disant : Dites que ses disciples, étant venus de nuit, l'ont dérobé pendant que nous dormions. Et si cela est entendu par

le gouverneur, nous l'apaiserons et nous vous rendrons sans inquiétude. Eux donc, ayant pris l'argent, firent comme ils avaient été instruits. Et ce bruit a été répandu parmi les Juifs jusqu'aujourd'hui.

Jésus apparaît aux disciples allant à Emmaüs.

Marc, XVI, 12 : Mais après cela, il apparut sous une autre forme à deux d'entre eux qui étaient en chemin, allant aux champs.

Luc, XXIV, 13-35 : Et voici, ce même jour, deux d'entre eux s'en allaient à un bourg, nommé Emmaüs, distant de Jérusalem de soixante stades. Et ils s'entretenaient ensemble de toutes ces choses qui étaient arrivées. Et il arriva pendant qu'ils s'entretenaient et discutaient que Jésus lui-même, s'étant approché, marchait avec eux. Mais leurs yeux étaient retenus, de sorte qu'ils ne le reconnurent pas. Et il leur dit : Quels sont ces discours que vous échangez l'un avec l'autre en marchant? Et vous êtes tristes? L'un d'eux, nommé Cléophas, répondant, lui dit : Es-tu le seul qui séjourne à Jérusalem, et qui ne sache pas ce qui s'y est passé en ces jours? Et il leur dit. Lesquelles? Et ils lui dirent : Celles qui concernent Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et comment les chefs des prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Pour nous, nous espérions qu'il était celui qui doit racheter Israël, mais avec tout cela, voici le troisième jour que ces choses sont arrivées. Mais quelques femmes d'entre nous nous ont fort étonnés. Étant allées de grand matin au sépulcre et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire qu'elles avaient vu une apparition d'anges qui disent qu'il est vivant. Et quelques-uns de ceux qui sont avec nous sont allés au sépulcre et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit, mais lui, ils ne l'ont point vu. Et celui-ci leur dit : O hommes sans intelligence et lents de cœur à croire tout ce que les prophètes ont dit. Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât dans sa gloire? Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Écritures les

choses qui le concernaient. Ils approchèrent du bourg où ils allaient, et celui-ci fit comme s'il allait plus loin. Et ils le retinrent de force, lui disant : Reste avec nous, car le soir approche, et le jour est déjà sur son déclin. Et il entra pour rester avec eux. Et il arriva pendant qu'il était à table avec eux qu'ayant pris le pain, il le bénit et l'ayant rompu, il le leur donna. Et leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent et celui-ci disparut de devant eux. Et ils se dirent l'un à l'autre : Est-ce que notre cœur n'était pas brûlant au dedans de nous lorsqu'il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures? Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, et ils trouvèrent assemblés les onze et ceux qui étaient avec eux, disant : Le Seigneur est réellement ressuscité et il est apparu à Simon. Et eux-mêmes racontaient ce qui leur était arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

Marc, xvi, 13 : Et ceux-ci (les disciples), s'en étant allés, l'annoncèrent aux autres, mais ils ne crurent pas ceux-là non plus.

Apparition de Jésus aux disciples, à Jérusalem.

Luc, xxiv, 36-49 : Or, tandis qu'ils parlaient de la sorte,

Jésus, lui-même, se tint debout au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous! Mais, saisis de frayeur et de crainte, ils pensaient voir un esprit. Et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi des pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds, que je suis moi-même. Touchez-moi et voyez; car un esprit n'a ni

Jean, xx, 19-29 : Le soir donc de ce même jour, le premier de la semaine, les portes du lieu où étaient les disciples étant fermées par crainte des Juifs, Jésus vint et se tint debout au milieu (d'eux) et leur dit : La paix soit avec vous!

chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. Et, disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme, dans leur joie, ils ne croyaient pas encore, et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti. Et, en ayant pris, il mangea devant eux. Puis il leur dit : Ce sont là les paroles que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, et dans les prophètes et dans les psaumes. Alors il leur ouvrit l'esprit pour qu'ils comprissent les Écritures. Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrira et ressuscitera des morts, le troisième jour, et que la repentance pour la rémission des péchés sera prêchée en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Vous êtes témoins de ces choses. Et voici que j'envoie sur vous la promesse de mon Père. Mais vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en-haut.

Et, ayant dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples, voyant le Seigneur, eurent donc une grande joie.

Il leur dit encore : La paix soit avec vous! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. Et disant cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint! A ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront remis; à ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus.

Marc, XVI, 14 : Enfin, il se manifesta aux onze pendant qu'ils étaient à table et leur reprocha la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

Apparition de Jésus à Thomas.

Jean, xx, 24-29 : Or, Thomas, l'un des onze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois en ses mains la marque des clous et si je ne mets mes doigts dans la place des clous et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas. Et, huit jours après, ses disciples étaient de nouveau dans la maison et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et se plaça au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous! Ensuite il dit à Thomas : Mets ton doigt là et vois mes mains; avance aussi ta main et mets-la sur mon côté, et ne sois pas incrédule, mais croyant. Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu! Jésus lui dit : Parce que tu m'as vu, tu as cru. Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru!

Apparition de Jésus aux disciples près de la mer de Tibériade.

Jean, xxi, 1-14 : Après ces choses, Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples, près de la mer de Tibériade; il se manifesta ainsi. Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme et Nathanaël de Cana en Galilée et les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples étaient ensemble. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils sortirent et montèrent dans la barque et, cette nuit-là, ils ne prirent rien. Or, le matin étant déjà venu, Jésus se tenait sur le rivage; cependant, les disciples ne savaient pas que c'était Jésus. Jésus leur dit donc : Enfants, n'avez-vous rien à manger? Ils lui répondirent : Non. Et il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque et vous trouverez. Ils le jetèrent donc et ils ne pouvaient plus le retirer, à cause de la quantité de poissons. Ce disciple que Jésus aimait dit donc à Pierre : C'est le Seigneur. Simon-Pierre, ayant donc entendu que c'était le Seigneur, ceignit son vêtement de dessus, car il était nu, et se jeta à la mer. Mais les autres disciples vinrent avec la barque, tirant le filet rempli de poissons, car ils

n'étaient éloignés de terre que de deux cents coudées environ. Quand donc ils furent descendus à terre, ils voient un brasier qui était là avec un poisson dessus et du pain. Jésus leur dit : Apportez de ces poissons que vous venez de prendre. Simon-Pierre monta dans la barque et il tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois gros poissons. Et, malgré qu'il y en eût tant, le filet ne se rompit pas. Jésus leur dit : Venez et déjeunez. Aucun des disciples n'osait lui demander : Qui es-tu? sachant que c'était le Seigneur. Jésus vient et prend le pain et leur en donne ainsi que du poisson. Ce fut déjà la troisième fois que Jésus, ressuscité des morts, se manifesta à ses disciples.

Jésus apparaît à ses disciples en Galilée.

Matthieu, XXVIII, 16-20 : Or, les onze disciples allèrent en Galilée à la montagne, où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Et, le voyant, ils l'adorèrent; mais quelques-uns doutèrent. Et Jésus s'approcha et leur parla disant : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez donc, faites disciples toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle.

Apparition de Jésus à ses disciples pendant quarante jours et ascension.

Actes, I, 3-9 : Après qu'il eut souffert, Jésus se montra vivant à ses disciples par de nombreuses preuves, leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant de ce qui regarde le royaume de Dieu. Et comme il se trouvait (mangeait) avec eux, il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, laquelle vous avez entendue de moi. Car Jean a été baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés d'Esprit-Saint dans peu de jours. Ceux-ci donc étant réunis l'interrogèrent, disant : Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu rétabliras le royaume d'Israël? Il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père

a fixés de sa propre autorité, mais vous recevrez la puissance du Saint-Esprit qui viendra sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. Et, disant ces choses, il fut enlevé pendant qu'ils le regardaient et une nuée le déroba à leurs yeux.

Marc, XVI, 19 : Et le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel, et s'assit à la droite de Dieu.

Luc, XXIV, 50, 51 : Et il les conduisit jusque vers Béthanie et, ayant levé ses mains, il les bénit. Et il arriva, pendant qu'il les bénissait, qu'il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel.

La mort, l'ensevelissement et la résurrection de Jésus-Christ, d'après saint Paul.

I *Cor.*, XV, 1-8 : Je vous ai fait connaître, frères, l'Évangile que je vous ai prêché et que vous avez reçu... Car je vous ai transmis, avant toutes choses, ce que j'avais aussi reçu : que le Christ est mort pour nos péchés, suivant les Écritures, et qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, suivant les Écritures, et qu'il a été vu de Céphas et ensuite des Douze. Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères, en une seule fois, dont la plupart vivent jusqu'à présent, et dont quelques-uns se sont endormis. Ensuite, il a été vu de Jacques et, ensuite, de tous les apôtres. Et, après tous, il a été vu de moi, comme de l'avorton, car moi, je suis le dernier des apôtres.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

ÉTAT DE LA QUESTION

VALEUR HISTORIQUE DES DOCUMENTS

LA RÉSURRECTION
DE JÉSUS-CHRIST

PREMIÈRE CONFÉRENCE [1]

ÉTAT DE LA QUESTION
VALEUR HISTORIQUE DES DOCUMENTS

I

La résurrection de Jésus-Christ [2], dont nous allons parler, est la question la plus importante que nous puissions étudier, puisqu'elle est, ainsi que l'enseigne

1. Cette conférence apologétique a été donnée aux Facultés catholiques de Lyon, le 19 janvier 1910.

2. Il a été publié en ces dernières années de nombreux ouvrages sur la résurrection de Jésus-Christ. Nous nous bornerons à signaler parmi les plus récents ceux qui nous ont paru les meilleurs à des titres divers. — Travaux catholiques : E. Mangenot, *La résurrection de Jésus*, Paris, 1910. (Cet ouvrage est excellent et présente la question sous tous ses aspects. Toutes les hypothèses historiques et critiques y sont discutées avec impartialité.) — P. Ladeuze, *La résurrection du Christ devant la critique contemporaine*, Bruxelles, 1908. — Travaux non catholiques : A. Meyer, *Die Auferstehung Christi*, Tübingen, 1905 — Kirsopp

saint Paul, la base même de notre foi. « Si le Christ n'est pas ressuscité, écrivait-il aux Corinthiens, notre prédication est vide, vide aussi est votre foi... Si donc le Christ n'est pas ressuscité, ajoute-t-il, un peu plus loin, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés. » L'apôtre saint Pierre, dans ses prédications aux Juifs, prouvait que Jésus était le Messie et Notre-Seigneur par ce fait que, réalisant les anciennes prophéties, il était ressuscité des morts. Les écrivains chrétiens, depuis les origines jusqu'à nos jours, et il serait intéressant de rapporter leurs témoignages, si nous en avions le temps, sont unanimes à affirmer que la résurrection du Christ est la pierre fondamentale du christianisme. Les rationalistes le reconnaissent aussi. « Dans la foi des disciples, dit Baur, le chef de l'école de Tübingen, la résurrection de Jésus-Christ fut regardée comme un fait certain, indiscutable. C'est par ce fait que le christianisme obtint une base solide pour son développement historique. » D'après Strauss, l'auteur d'une célèbre vie de Jésus, le « miracle de la résurrection est capital pour une vue complète du christianisme ». « La résurrection, dit un critique contemporain, Wellhausen, a été la fondation de la foi chrétienne. » « Pour quiconque étudie la merveilleuse histoire de la naissance du christianisme, écrit un autre écrivain contemporain, Percy Gardner, il devient très

LAKE, *The historical evidence for the resurrection of Jesus Christ*, London, 1907 — TH. KORFF, *Die Auferstehung Christi und die radikale Theologie*, Halle, 1908 — J. ORR, *The resurrection of Jesus*, London, 1908. — J. THORBURN, *The resurrection narratives and modern criticism*, London, 1910.

vite clair que cette naissance fut conditionnée, fut peut-être même rendue possible par la conviction que son fondateur n'était pas né, comme les autres hommes, d'un père mortel, et que son corps n'était pas resté dans le tombeau comme celui des autres hommes. »

Les premiers adversaires du christianisme ne se trompèrent pas sur l'importance de cet événement miraculeux et nièrent le fait de la résurrection ou cherchèrent à expliquer le fait lui-même ou la croyance qu'en avaient les premiers fidèles. Déjà l'évangéliste saint Matthieu fait allusion au bruit qui, à l'instigation des grands prêtres, courait de son temps chez les Juifs que les disciples de Jésus avaient enlevé le corps du tombeau. Cette supposition du corps volé par les disciples s'est répandue, car nous la retrouvons dans les évangiles et les Actes apocryphes, dans la bouche du juif Tryphon, qui affirme à Justin que le corps de Jésus de Galilée a été dérobé par ses disciples pendant la nuit, après qu'il eut été descendu de la croix. Ils ont trompé les hommes, affirmait-il, en disant qu'il était ressuscité. La même fable reparaît dans un pamphlet juif du moyen âge, les *Toledoth Jeshu,* qui était une espèce de vie de Jésus.

Un philosophe païen du III^e^ siècle, Celse, attaqua le fait de la résurrection du Christ en y opposant des objections que nous rencontrerons encore chez les rationalistes contemporains. On croirait lire un passage de Strauss, de Renan ou d'autres critiques plus récents. « Déjà, disait-il, on trouvait dans la mythologie grecque

des légendes de héros, morts et revenus sur la terre. Il est impossible qu'un homme sorte du tombeau avec un corps véritable. Les apparitions de Jésus ressuscité sont les produits du rêve, de purs songes d'une femme agitée de transports furieux ou de l'imagination d'autres personnes qui se sont illusionnées elles-mêmes, suivant leurs propres désirs. D'ailleurs, les évangélistes ne s'accordent pas sur les détails de la résurrection. »

Au XVIII^e^ siècle, les rationalistes anglais ont vivement attaqué le fait de la résurrection. Les critiques rationalistes du XIX^e^ siècle, Strauss en particulier, ont essayé d'expliquer la croyance des disciples à la résurrection de leur maître de diverses façons : imposture de la part des apôtres, mort apparente de Jésus par suite de syncope, hallucinations, visions subjectives des prétendus témoins de la résurrection; manifestations spirituelles, objectivo-subjectives, etc. Actuellement, le fait de la résurrection du Christ est attaqué au quadruple point de vue physique, critique et historique, légendaire, psychique. 1° Le retour à la vie d'un corps mort est impossible parce que contraire aux lois de la nature. « La résurrection n'a pas eu lieu, dit M. Loisy, si l'on veut entendre par résurrection cette chose inconcevable, le cadavre d'un mort de deux jours, reprenant une vie qui n'est pas celle des mortels et néanmoins se manifeste sensiblement. » 2° Une étude critique et historique des textes soit des évangiles, soit des épîtres pauliniennes, montre que le fait lui-même n'est pas prouvé historiquement, parce

que les documents sont en désaccord les uns avec les autres; seule, la croyance des disciples à la résurrection est établie, mais cette croyance est le résultat d'apparitions subjectives de Jésus. 3° Les récits de la résurrection sont une adaptation des légendes babyloniennes ou égyptiennes. 4° Les disciples ont vu, d'après les psychistes, le corps astral de Jésus-Christ. Après la mort, disent-ils, la personnalité humaine subsiste et possède le pouvoir de communiquer avec nous.

Nous n'examinerons pas la première position des rationalistes, l'impossibilité de la résurrection de Jésus-Christ, parce que contraire aux lois de la nature. Ces impossibilités, invoquées au nom de la science, ne seraient recevables que si celle-ci avait dit son dernier mot sur la constitution de la matière et sur ses transformations; ce qui n'est pas le cas. Et d'ailleurs, nous ne prétendons pas que la résurrection de Jésus-Christ soit un fait naturel, justiciable des lois ordinaires de la nature, mais bien que c'est un miracle opéré par la toute-puissance de Dieu. Or, un miracle est un fait visible et tangible qui peut être constaté historiquement. La possibilité de la résurrection d'un corps mort qui est niée ressortira donc nécessairement si nous démontrons que la réalité de la résurrection de Jésus-Christ est appuyée par le témoignage de documents dignes de foi. Nous laisserons aussi de côté la troisième position qui ne mérite pas un examen et la quatrième parce qu'elle est basée sur des hypothèses encore en discussion et parce que l'on explique le difficile par le plus difficile, le moins connu par l'inconnu.

Nous examinerons seulement la question de la résurrection au point de vue critique et historique et nous établirons que les documents s'accordent sur le fait principal et ne relatent pas de détails contradictoires, qui s'opposent à l'historicité de ce fait et tendent à le rendre légendaire. Nous déclarerons tout d'abord que nous croyons que Jésus-Christ est vraiment ressuscité des morts, parce que l'Église nous enseigne cette vérité. Mais, comme ce fait de la résurrection est nié au nom de la critique et de l'histoire, nous devons le défendre au nom de ces deux sciences. Cependant, avant d'aborder la discussion de l'hypothèse rationaliste, nous étudierons en premier lieu, les documents qui nous fourniront des arguments pour étayer notre démonstration; en second lieu, nous prouverons que ces documents établissent historiquement le fait de la résurrection du Christ et ne sont pas en contradiction les uns avec les autres. Nous nous attacherons d'ailleurs plus soigneusement à l'examen des points les plus attaqués et par là nous répondrons d'avance aux objections. Enfin, en dernier lieu, nous discuterons les systèmes rationalistes qui nient la réalité de la résurrection de Jésus-Christ.

II

Les documents qui nous fournissent nos arguments, sont les quatre évangiles, les Actes des apôtres et les épîtres pauliniennes. Il faut étudier tout d'abord l'origine de ces écrits, ensuite en faire ressortir la valeur historique et enfin dégager les principes d'exé-

gèse qui nous permettront de résoudre les objections.

Les évangiles sont au nombre de quatre : l'évangile selon saint Matthieu, l'évangile selon saint Marc, l'évangile selon saint Luc et l'évangile selon saint Jean. Les trois premiers ont été appelés synoptiques, parce que, leurs récits ayant de nombreuses ressemblances de faits et d'expressions, on peut les disposer en un tableau, appelé synopse du mot grec σύνοψις, qui les présente d'une seule vue et permet de les contempler d'un seul coup d'œil. Ils offrent cependant de nombreuses divergences soit pour les récits, soit pour les discours du Seigneur, ce qui nous oblige à conclure qu'ils dépendent de sources différentes. On s'accorde à croire qu'ils reproduisent la première prédication apostolique. De nombreuses hypothèses ont été mises en avant pour expliquer la façon dont les évangélistes l'ont reproduite. L'ont-ils utilisée lorsqu'elle était encore à l'état oral, ou lorsque déjà elle avait été écrite? Nous n'avons pas à étudier en détail cette question; il suffira de dire ce qui paraît se dégager de ces diverses hypothèses.

A l'origine, il y eut une catéchèse orale en araméen, la langue parlée à cette époque, en Palestine. Cette catéchèse a été traduite de bonne heure en grec et par plusieurs. Les évangélistes se sont servis de documents écrits qui reproduisaient plus ou moins la même catéchèse orale, ou des souvenirs détachés de la prédication apostolique. Ces documents différaient, tant au point de vue de la langue qu'à celui des faits et de l'ordre des faits; ceux-ci n'étaient pas agglo-

mérés pour former un évangile complet; les péricopes étaient plutôt réunies en paquets. Les discours ou les sentences du Seigneur devaient être dans le même état de dispersion et, de plus, le texte en variait surtout par le fait des traducteurs multiples. Il est impossible de préciser le nombre ou le caractère de ces documents. Les évangélistes ont choisi leurs matériaux et les ont retravaillés suivant leur mentalité particulière et leurs habitudes littéraires, mais surtout pour les adapter à leur but; ils en ont corrigé la langue et la tenue littéraire générale. Il est probable qu'ils ont utilisé aussi des récits ou des détails encore à l'état oral. En résumé, il semble plus probable que, pour l'ensemble de leur œuvre, les évangélistes se sont servis de documents écrits.

Quels sont ces documents? Ils paraissent se réduire à deux principaux et à quelques autres moins importants. En effet, nous constatons tout d'abord que l'évangile de saint Marc, lequel serait un écrit original, se retrouve presque tout entier dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, à peu près dans le même ordre et avec les mêmes expressions. Saint Matthieu et saint Luc avaient dans cet évangile de saint Marc un premier document qui reproduisait, d'après l'opinion presque unanime des critiques, la catéchèse de saint Pierre. En comparant ensuite ces deux évangiles, de saint Matthieu et de saint Luc, nous remarquons qu'ils ont d'autres sections communes, inconnues en partie à saint Marc. Ils ont donc utilisé un second document qui contenait surtout des

discours. Tous les deux ont ensuite des parties spéciales qu'ils ont empruntées à des documents que nous ne connaissons pas et peut-être à la tradition orale.

Ces constatations de l'origine de nos évangiles établissent déjà la valeur historique de ces écrits. De l'aveu de tous les critiques, ils reproduisent des documents primitifs authentiques. Mais on reproche aux évangélistes d'avoir retravaillé leurs documents pour les adapter à la foi régnante dans les communautés chrétiennes au moment où ils écrivaient leurs évangiles. On prétend aussi que, même antérieurement aux évangiles, la foi chrétienne avait altéré les premiers souvenirs apostoliques. Nous soutenons que ces changements, qu'ils soient attribués aux évangélistes ou à leurs sources, c'est-à-dire à la foi des premiers chrétiens, n'ont pu se produire. Examinons la question à ce double point de vue.

Les changements qui auraient été, suppose-t-on, introduits dans les doctrines enseignées par Notre-Seigneur ou dans les récits évangéliques, — car, dans l'hypothèse proposée, il y aurait eu changement et non pas simplement évolution ou développement, — ces changements peuvent-ils d'abord être le fait des évangélistes eux-mêmes? Nous savons que ceux-ci ont choisi leurs matériaux, qu'ils les ont disposés, chacun à leur manière, pour atteindre un but spécial, mais ces matériaux, les mêmes pour tous les trois, au moins pour l'ensemble du contenu des péricopes, ils les ont reçus d'ailleurs, et déjà assez fixés pour

qu'il ne fût pas possible d'y introduire des idées nouvelles, des faits inconnus. Or, premièrement, toutes les doctrines que l'on prétend étrangères à l'enseignement de Jésus se retrouvent dans les trois synoptiques, et elles y sont tellement incorporées à la trame même de chaque évangile, qu'on ne pourrait les en détacher sans rompre l'ordonnance de l'écrit. Dans ces conditions, pour qu'il y ait eu changement substantiel dans les doctrines mises dans la bouche du Seigneur, il faudrait supposer une entente préalable entre les trois évangélistes, ce qui nous paraît impossible, car ils semblent bien avoir travaillé, au moins deux d'entre eux, indépendamment les uns des autres. On peut faire le même raisonnement pour les faits de la vie de Jésus.

Ces doctrines, qui étaient déjà dans les sources utilisées par les trois synoptiques, peuvent-elles, en second lieu, provenir de la réflexion des premiers chrétiens qui les auraient introduites dans les sources évangéliques? Et d'abord, y a-t-il eu entre la mort de Notre-Seigneur et les premières rédactions de la catéchèse orale un espace de temps suffisant pour qu'aient pu naître et s'imposer à la conscience chrétienne des idées diamétralement opposées à celles que l'on dit avoir été exclusivement enseignées par Jésus-Christ? Nous prenons pour exemple les doctrines que l'on prétend avoir été altérées par la foi des premiers chrétiens, à savoir l'appel de toutes les nations au salut par Jésus-Christ. Le Seigneur avait restreint, dit-on, sa mission à Israël et tous les textes où il

enseigne que l'Évangile doit être prêché dans le monde entier proviennent des premiers chrétiens et en particulier de saint Paul. Voyons donc si ces doctrines universalistes ont pu naître dans le milieu apostolique. Qu'étaient les apôtres et les premiers chrétiens? Des Juifs d'intelligence peu développée et d'une mentalité très exclusive, imbus, d'ailleurs, d'idées particularistes. On voit très clairement par les évangiles et les Actes que les idées universalistes, non seulement leur étaient étrangères, mais qu'elles ont dû leur être imposées et qu'ils ont été très lents à les accepter. Comment, en outre, cette première génération chrétienne qui, nous dit-on, croyait à la parousie prochaine du Seigneur aurait-elle pu inventer ces sentences, proclamant qu'avant cet événement, l'Évangile devait être prêché à toutes les nations?

Ces doctrines viendraient-elles de saint Paul et de ses adhérents? C'est impossible, puisque, bien avant que saint Paul ait pu exercer une influence quelconque sur la conscience chrétienne, les sources évangéliques, qui les contenaient, étaient déjà rédigées. L'Apôtre des nations a été d'ailleurs le propagateur spécial de ces doctrines, mais il n'en a pas été le créateur. Par une illumination de l'Esprit divin, il avait compris que Jésus avait réalisé dans sa personne les anciennes prophéties, que les doctrines qu'il avait enseignées étaient identiques à celles que lui révélaient les Écritures. Paul ne se serait pas converti si les enseignements du Seigneur avaient été opposés à ceux qu'il lisait, en particulier, dans les prophètes.

D'autre part, observons que, si les doctrines prêchées par l'apôtre n'avaient pas été déjà enseignées par Notre-Seigneur, jamais la première génération chrétienne ne les aurait acceptées du pharisien Paul. Nous connaissons les discussions qui s'élevèrent à Antioche et à Jérusalem sur l'interprétation des doctrines universalistes, et sur la façon dont elles devaient être appliquées.

Remarquons enfin que si nos évangélistes avaient subi l'influence des idées pauliniennes, on retrouverait celles-ci clairement énoncées dans leurs écrits. Or, elles y sont si discrètement insinuées, que l'on doit croire que nous les avons ici dans leur teneur primitive, telles que Jésus les avait prêchées, tandis que dans les épîtres pauliniennes, elles sont déjà développées dans leurs conséquences.

En résumé, si nous considérons dans leur ensemble les idées qui sont à la base des premiers écrits chrétiens, nous constatons qu'enseignées par les prophètes, précisées par la vie et les paroles du Seigneur, ces doctrines forment la trame des évangiles et le fond de la prédication paulinienne. C'est un faisceau qu'il est impossible de délier, et dans lequel on ne pourrait introduire une idée étrangère sans en rompre la force et l'unité. Tout se tient étroitement agencé dans la littérature prophétique, les évangiles, les épîtres pauliniennes et les premiers écrits chrétiens; c'est Jésus-Christ qui est le centre et le lien commun. Ce que les uns ont dit de lui, les autres le redisent et jamais nous n'entendons une voix isolée ou discordante. Si Jésus

a enseigné des doctrines contraires ou étrangères à celles que les évangélistes ont placées dans sa bouche, il devient un phénomène inexplicable, parce qu'au point de vue des idées, il est en dehors de son milieu et rejeté dans les couches les moins intelligentes du peuple juif.

Constatons que nous pourrions répéter pour les faits évangéliques ce que nous venons de dire pour les doctrines et le raisonnement serait aussi concluant. Mais remarquons, en outre, que les critiques s'accordent à déclarer historiques dans leur ensemble les faits de la vie de Jésus racontés par les évangiles synoptiques. Pour nous, ces faits sont historiques, même dans le détail, car notre critérium de vérité est le même pour l'ensemble et pour le détail. On reconnaît, en effet, une haute valeur historique à l'évangile selon saint Marc, parce qu'il reproduit exactement la prédication de l'apôtre Pierre. Or, pour la presque totalité des faits évangéliques, les données de saint Marc se retrouvent, avons-nous dit, dans les deux autres synoptiques. Pour les faits qui sont particuliers à ceux-ci, ils sont de même nature que les faits relatés par saint Marc et leur ressemblent tellement qu'on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas historiques eux aussi. Remarquons de plus, que jamais les récits évangéliques ne sont en opposition avec les événements que nous connaissons par les documents profanes et qu'ils rapportent très exactement les idées morales et religieuses, les mœurs et les coutumes du peuple juif de cette époque. Enfin, toutes les objections que l'on a pu sou-

lever contre leur véracité se résolvent, comme nous allons le voir en étudiant les récits de la résurrection de Jésus, si l'on tient compte du but que chaque évangéliste s'est proposé et du choix des événements et des paroles de Jésus qu'il a fait pour atteindre son but.

Il résulte de ces observations générales que les évangiles synoptiques rapportent fidèlement les faits de la vie de Jésus ainsi que ses enseignements.

Le IV^e^ évangile marche à part des évangiles synoptiques, non pas qu'il soit en contradiction avec eux, mais parce qu'il n'est pas basé comme eux sur une même catéchèse. Saint Jean n'a pas eu à reproduire la catéchèse traditionnelle ; il est à lui-même sa propre tradition. Nous n'entreprendrons pas de démontrer aujourd'hui la valeur historique du IV^e^ évangile puisque nous avons déjà fait ce travail dans le détail [1] ; constatons seulement que cette valeur est attestée, d'abord et surtout par le fait que saint Jean est l'auteur de cet écrit et ensuite par l'accord de celui-ci avec les évangiles synoptiques, soit pour les récits, soit aussi pour les discours du Seigneur. En effet, il y a d'abord de nombreuses paroles de Jésus qui sont identiques pour le sens et quelquefois pour l'expression, dans saint Jean et dans les synoptiques, et les sentences que saint Jean reproduit seul ont la même forme aphoristique, si caractéristique des paroles du Seigneur dans les synoptiques. Nous verrons plus tard que, dans

1. *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, t. IV, p. 201-261, Paris, 1908.

les récits de la résurrection de Jésus, le IV^e^ évangile est en accord avec les synoptiques.

Nous sommes en droit de conclure que nos quatre évangiles canoniques sont des documents de premier ordre au point de vue historique. Nous pouvons donc nous en servir pour établir que Jésus-Christ est réellement ressuscité.

Comme second document historique, nous possédons les Actes des apôtres, où nous trouvons relatés les témoignages de saint Pierre et de saint Paul, qui attestent la foi des apôtres et des premiers chrétiens. Nous n'avons pas à prouver dans le détail que les Actes ont rapporté en substance les paroles des apôtres; cette étude a été déjà faite[1]. Rappelons seulement que, si l'on compare des discours de saint Pierre et de saint Paul avec les écrits qu'ils nous ont laissés, on relève entre eux des ressemblances étroites de pensées et d'expressions. Les discours de saint Pierre aux Juifs, le jour de la Pentecôte ou devant le Sanhédrin, et au centurion Corneille, sont bien tels qu'ils ont dû être prononcés, car ils reproduisent exactement la manière de parler du temps, les doctrines régnantes chez les Juifs à cette époque et l'idée que les apôtres avaient de leur Maître. Ils ont une touche archaïque et présentent une simplicité de doctrine qui en démontrent l'authenticité. La christologie de ces discours est apparentée de près à celle de l'évangile selon saint Marc, qui dépend, croit-on, de la prédication de saint Pierre.

1. *Ibid.*, t. III, p. 92-178, Paris, 1908.

Les discours de saint Paul, au nombre de sept, présentent, au point de vue de la langue, des caractères spéciaux qu'il est facile d'expliquer; mais s'ils ne reproduisent pas textuellement les paroles de l'apôtre, le fond du discours lui appartient. On y retrouve d'ailleurs ses expressions familières, même des termes que seul il a employés, ainsi que ses doctrines spéciales dans une assez large mesure pour qu'on puisse raisonnablement déclarer que ces doctrines sont en substance authentiquement pauliniennes. Qu'on étudie seulement le premier discours que saint Paul adressa aux Juifs d'Antioche de Pisidie, espèce de discours programme qu'il a dû répéter bien des fois aux Juifs, et l'on y trouvera esquissée à grands traits la théologie que l'apôtre des Gentils a développée dans ses épîtres : la rémission des péchés par Jésus-Christ, la justification par la foi en Jésus et l'impuissance de la loi mosaïque à procurer à l'homme la justice, l'harmonie de l'Ancien Testament et du Nouveau, dont le second est la continuation et la réalisation du premier, la mort de Jésus qui vérifie les prophéties.

On retrouverait également dans les autres discours de saint Paul, et surtout dans celui aux presbytres de Milet, ces mêmes ressemblances avec ses épîtres.

Les épîtres pauliniennes sont le troisième document que nous aurons à consulter sur la résurrection de Jésus-Christ et elles sont, dans l'espèce, très importantes pour notre démonstration, parce qu'elles sont le document le plus ancien que nous possédions sur le sujet. Nous n'avons pas à prouver leur authen-

ticité, puisqu'elle est actuellement admise par tous les critiques de sens rassis. Quant à leur valeur historique, elle est de premier ordre, étant donnés le caractère du témoin et l'usage qu'il fait des événements. Pour lui, en effet, les faits qu'il cite sont la base de ses raisonnements. Ainsi, par exemple, s'il parle aux Corinthiens de la résurrection du Christ, c'est pour établir notre propre résurrection sur celle-ci. Quelle valeur aurait eue son raisonnement si le fait eût été faux?

III

Nous avons donc pour établir la réalité de la résurrection de Jésus-Christ trois séries de documents d'une valeur historique incontestable. Mais alors, dira-t-on, il n'y a qu'à citer leurs témoignages et la résurrection du Christ sera prouvée d'une façon si péremptoire qu'il ne pourra y avoir doute et par conséquent discussion. En réalité, nous ne pouvons agir de cette façon, parce que les témoignages, tout en s'accordant sur le fond, divergent dans les détails, et ces divergences sont assez nombreuses et assez profondes pour que les critiques rationalistes en concluent à la non-réalité de la résurrection. C'est à les expliquer que va être consacrée la première partie de notre travail. Toutefois, avant de procéder à cet examen, nous devons présenter quelques observations générales qui nous serviront à expliquer les divergences que l'on relève entre les récits de la résurrection.

Remarquons tout d'abord que chacun des évangélistes a eu un but particulier en écrivant, et que pour atteindre ce but ils ont choisi dans la catéchèse apostolique les faits de la vie de Jésus et les doctrines du Seigneur qui établissaient leur dessein. Cette façon de procéder est la cause principale des différences qui existent entre les évangiles. Saint Augustin dans son traité intitulé : « De l'accord des évangélistes », avait déjà eu recours à ce principe de solution. Parlant de la façon dont saint Luc a composé son évangile et les Actes, il constate que « il a rédigé son écrit en choisissant parmi toutes les choses dont il pouvait le composer, celles qu'il jugea aptes et propres à remplir son dessein ». A diverses reprises, saint Augustin émet la même idée : « De tous les faits évangéliques chacun a rappelé ce qu'il a pu ou ce qu'il a voulu. » Car, comme il l'avait dit auparavant : « Il est évident que chacun a développé son récit dans la mesure où il se souvenait des faits et où il désirait le faire et a exprimé les sentences plus brièvement ou plus longuement. »

Ainsi donc, l'évangéliste a raconté seulement les faits qui lui convenaient et n'a rapporté que les paroles du Seigneur qui s'adaptaient à son point de vue. Quelquefois même, sans rien inventer, ni rien changer au sens, il leur a donné une forme plus en harmonie avec sa démonstration. Pour se convaincre de la justesse de cette observation il suffit de comparer entre elles certaines paroles, que chacun des évangélistes a rapportées à sa manière. Rappelons, par

exemple, les paroles des anges aux saintes femmes dont il sera question plus tard.

Nous devons ensuite reconnaître que les évangélistes, reproduisant la catéchèse apostolique, étaient des apologistes de la foi au Messie rédempteur, et non des historiens proprement dits. Ils suivaient en cela l'exemple que leur avait donné saint Pierre dans ses discours aux Juifs de Jérusalem et au centurion Corneille. Il ressort, en effet, de ces discours, rapportés par les Actes, que la catéchèse primitive était une apologie et que même cette apologie était adaptée aux auditeurs. Parlant aux Juifs, saint Pierre démontre la résurrection de Jésus par les Écritures; s'adressant au centurion Corneille, il ne se sert pas de cette preuve qui l'aurait laissé indifférent, mais il appuie son affirmation sur ce que Jésus ressuscité s'est manifesté à lui et à ses compagnons, et qu'il a mangé et bu avec eux.

Faisons au sujet de cette manière de présenter les événements une observation importante. Il est possible aussi que l'apologie de chaque évangéliste ait été complétée par certains détails pour répondre aux objections de l'époque et du cercle de lecteurs que visait l'auteur. Il n'était pas nécessaire, par exemple, de démontrer aux Juifs la possibilité dela résurrection des morts, puisqu'ils y croyaient, tandis qu'il fallait prouver celle-ci par des faits tangibles aux Grecs et aux Latins qui n'en avaient aucune idée.

Observons que cette façon de raconter les faits et de rapporter les paroles n'est en aucune manière in-

compatible avec la véracité historique des évangiles, puisque ni les faits, ni les paroles n'ont été inventés par l'écrivain. Tout au plus pourrait-on prétendre que ce procédé les place sous un faux jour par le fait du choix de certains faits et de l'omission des autres. Mais ce défaut n'existe pas, parce que, d'abord, les évangélistes s'accordent pour le fond et qu'ils sont contrôlés les uns par les autres, et parce que, en outre, comme nous connaissons le but que chacun d'eux veut atteindre, nous ne pouvons être induits en erreur.

Cette constatation des procédés de composition des évangélistes nous a permis, à l'imitation de saint Augustin, d'expliquer les divergences qui se rencontrent dans toutes les parties des évangiles canoniques, mais elle nous rendra encore de plus multiples services pour la solution des différences qui existent entre les divers récits de la résurrection du Seigneur. Examinons donc les points de vue où se sont placés les évangélistes et ce qu'ils ont voulu démontrer.

Saint Matthieu écrivait pour les chrétiens issus du judaïsme et aussi pour les Juifs ses frères. C'est à eux surtout qu'il a voulu prouver la résurrection du Christ. Or, au temps où il écrivit son évangile et même auparavant, le bruit courait parmi les Juifs que le corps de Jésus avait été enlevé du tombeau par ses disciples; c'est pour répondre à cette calomnie que saint Matthieu rapporte le fait de la garde mise au tombeau, d'où découlent la teneur générale de son récit et sa façon de présenter les faits, ainsi que nous le verrons plus tard. Saint Matthieu voulait aussi

expliquer à ses lecteurs pourquoi le salut qui avait été promis aux Juifs leur était maintenant refusé pour être désormais accordé aux disciples de Jésus-Christ. Par la conduite des grands prêtres et des pharisiens, les chefs du peuple, qui, à différentes reprises, avaient refusé de reconnaître Jésus pour le Messie et qui lors de la résurrection avaient fermé les yeux à l'évidence et essayé même de tromper le peuple, les Juifs, comme nation, avaient été rejetés par Dieu.

Si saint Matthieu ne veut raconter que les apparitions de Jésus en Galilée, c'est parce que là le Seigneur avait promulgué la loi du royaume des cieux et que là il devait donner aux apôtres l'ordre de le prêcher à toutes les nations. En racontant cette apparition de Jésus à ses disciples, l'évangéliste a pour dessein principal de mettre le sceau à son écrit dont le but était de démontrer que par Jésus Messie le royaume de Dieu était arrivé et devait maintenant être annoncé à toutes les nations. Si saint Matthieu a rapporté une apparition de Jésus aux femmes, le matin de la résurrection, c'est uniquement pour répéter l'ordre à transmettre aux disciples d'aller en Galilée.

Saint Marc, écrivant surtout pour les Romains, a voulu leur démontrer par les faits que Jésus était le Fils de Dieu. La résurrection en était la preuve la plus évidente, mais il fallait l'établir par des faits tangibles. Il relatera donc que le tombeau était vide et rapportera l'affirmation du jeune homme vêtu de blanc que Jésus est ressuscité et l'ordre qui doit être transmis aux disciples et à Pierre d'aller en Galilée, où

Jésus les a précédés et où ils le verront. Si, seul des évangélistes, saint Marc rapporte que Pilate a fait une enquête auprès du centurion pour savoir si Jésus était réellement mort, c'est parce que ses lecteurs latins devaient être particulièrement impressionnés par la réponse affirmative d'un officier romain.

Saint Luc écrivait pour des lecteurs grecs qui ne croyaient pas à la résurrection des morts. Il a donc insisté sur les apparitions de Jésus, qui pouvaient être l'objet de discussions parmi les chrétiens grecs. Il en mentionne quatre différentes : une à deux disciples d'abord, une à Pierre et ensuite deux autres à de nombreux témoins. Pas plus que son maître Paul, il ne rapporte d'apparitions aux femmes, le témoignage de celles-ci étant de peu de valeur au jugement d'un Grec, et même n'étant pas recevable en justice. Il ajoute encore que Jésus prouva sa résurrection à ses disciples en leur apparaissant pendant quarante jours. Il répond à ceux qui prétendaient que ces apparitions étaient celles d'un fantôme ou d'une âme dépouillée de son corps. Dans son récit, Jésus affirme qu'il n'est pas un esprit sans corps, il veut qu'on le touche et il demande à ses disciples s'ils ont quelque chose à manger. Nous expliquerons plus tard, en détail, pourquoi saint Luc, se conformant au plan général de son évangile, n'a pas mentionné d'une façon directe des apparitions de Jésus en Galilée et s'en est tenu aux apparitions à Jérusalem.

Saint Jean, écrivant le dernier et s'adressant lui aussi à des Grecs, a voulu présenter le récit de la ré-

surrection de Jésus dans tout son développement; il en donne donc toutes les preuves. Déjà, au commencement de son évangile, II, 19, il y fait allusion. Il rappelle ensuite qu'il a constaté lui-même que le tombeau était vide; il entre après cela dans les détails les plus probants de la résurrection et s'applique à démontrer de diverses façons que le corps de Jésus ressuscité était identique au corps de Jésus supplicié et mort sur la croix. Il est possible que, de son temps, on ait prétendu que les disciples n'avaient vu qu'un fantôme. Il a fait constater, lui aussi, la réalité de la mort du Seigneur en racontant que les soldats, le voyant déjà mort, se contentèrent de lui percer le flanc d'un coup de lance. Aux Juifs, qui peut-être soutenaient que la foi des disciples à la résurrection de leur maître avait pour origine les prophéties de l'Ancien Testament, saint Jean répond, XX, 9, que les disciples, au moment où ils constatèrent la résurrection de Jésus par le tombeau vide, ne savaient pas que, d'après les Écritures, le Messie devait ressusciter des morts.

Nous verrons plus tard que la façon dont saint Paul parle de la résurrection du Christ est commandée par le but qu'il s'est proposé, à savoir de démontrer la résurrection des morts en général par celle de Jésus-Christ et que, s'il a omis diverses circonstances, c'est qu'elles étaient inutiles à sa démonstration.

Concluons donc d'abord que, si les récits évangéliques ne présentent pas tous les mêmes faits, racontés de façon identique, cela s'explique par le but

que chaque évangéliste s'est proposé dans sa démonstration. Cela provient aussi de ce qu'ils ont puisé à des sources différentes. Si l'on examine les récits de la résurrection l'on constate qu'ils ne dérivent pas d'une source unique. Saint Marc reproduit la catéchèse de saint Pierre. Saint Matthieu aussi, mais il y introduit des éléments nouveaux qu'il a appris par ailleurs, la garde mise au tombeau, le tremblement de terre, la descente de l'ange qui détourne la pierre, la frayeur des gardes, l'ordre des grands prêtres aux soldats de dire que le corps de Jésus avait été enlevé par ses disciples, tous détails qui s'enchaînent et sont empruntés à une même source, d'où viendrait aussi probablement l'apparition de Jésus aux femmes revenant du tombeau, qu'elles ont trouvé vide. Et même dans les parties où nos deux évangélistes s'accordent ils ont entre eux des différences littéraires telles qu'il est à croire qu'ils ont utilisé deux formes différentes de la catéchèse primitive.

Saint Luc, comme dans les récits de la passion, reproduit une tradition d'origine hiérosolymitaine, apparentée sur quelques points au IV^e^ évangile. Saint Jean puisant dans ses propres souvenirs a pu ajouter quelques détails que les autres n'avaient pas connus.

On comprend qu'un fait, accompagné de circonstances nombreuses, raconté par divers témoins indépendants les uns des autres, soit relaté avec des détails divergents, tout en étant le même dans le fond. Si tous les détails étaient identiques, on devrait en conclure que les récits dépendent les uns des autres

ou plutôt d'une source unique et l'on n'aurait pas plusieurs témoignages, mais un seul.

Il est donc très heureux pour établir plus fermement notre conviction que les divers récits de la résurrection de Jésus-Christ ne rapportent pas tous les mêmes détails et que même ils diffèrent dans la présentation de ceux qu'ils relatent, tout en s'accordant sur le fait principal. à savoir la résurrection de Jésus et la foi des disciples en cette résurrection. C'est l'accord sur ces deux points, ainsi que la non-contradiction dans les détails divergents que nous espérons vous démontrer dans les prochaines conférences.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LA MORT

ET L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS

SA RÉSURRECTION

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LA MORT
ET L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS
SA RÉSURRECTION

Cette étude sur la résurrection de Jésus sera divisée en trois parties : I. Étude historique et critique des récits évangéliques sur la résurrection ; II. Étude de la foi des apôtres à la résurrection du Seigneur ; III. Exposé et discussion des systèmes rationalistes sur la résurrection du Christ.

I

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE DES RÉCITS ÉVANGÉLIQUES SUR LA RÉSURRECTION.

Examinons d'abord les récits évangéliques sur la résurrection. Ces récits peuvent être groupés sous trois chefs : 1° la mort et l'ensevelissement de Jésus ;

1. Cette conférence a été donnée, le 26 janvier, aux Facultés catholiques de Lyon.

2° sa résurrection ; 3° ses apparitions à ses disciples. Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous insisterons sur les points où la critique rationaliste a surtout porté ses attaques.

I. — LA MORT ET L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS.

Le Christ, écrit l'apôtre Paul aux Corinthiens, est mort et il a été enseveli. D'après les quatre évangélistes, Jésus étant mort, Joseph d'Arimathie demanda le corps de Jésus à Pilate et l'ayant descendu de la croix, le déposa dans un sépulcre, sur lequel les évangélistes nous donnent des détails divergents, mais non contradictoires. Il était neuf (Mt, Lc, Jn), creusé dans le roc (Mt, Mc, Lc), il lui appartenait (Mt) et était près du lieu du crucifiement (Jn). Joseph roula une grande pierre à la porte du tombeau (Mt, Mc). Saint Luc et saint Jean font allusion plus tard à cette pierre. Saint Jean nous apprend que Nicodème, celui qui avait eu de nuit un entretien avec Jésus, avait apporté des aromates et pris part à l'ensevelissement. Saint Matthieu seul raconte que, sur la demande des princes des prêtres et des pharisiens à Pilate, le tombeau fut scellé et gardé par des soldats, de peur que le corps de Jésus ne fût enlevé par ses disciples.

Jésus était donc véritablement mort et n'était pas seulement en syncope ou en léthargie. Tous les témoins l'affirment. De plus, d'après saint Jean, les soldats constatèrent la mort de Jésus, et même lui

percèrent le flanc d'un coup de lance ; d'après saint Marc, le centurion, interrogé par Pilate, affirma que Jésus était mort. Et d'ailleurs l'hypothèse d'une mort apparente offre de telles difficultés matérielles et morales qu'elle est inadmissible. Jésus, détaché de la croix, fut couvert de myrrhe et d'aloès — il y en avait environ cent livres — il fut enveloppé d'un linceul de corps et d'un suaire de tête et serré par des bandelettes. Il fut fermé dans un tombeau et privé d'air et de lumière. Comment, déjà affaibli par les tortures de sa passion, Jésus aurait-il pu survivre à un pareil traitement? Et surtout, comment expliquer l'attitude des apôtres qui proclament que leur Maître est ressuscité, eux qui l'auraient vu à demi mort après sa sortie du sépulcre? Et d'ailleurs que serait-il devenu ensuite? Cette hypothèse encore soutenue au commencement du XIX^e^ siècle est aujourd'hui presque totalement abandonnée.

L'ensevelissement du corps de Jésus dans un sépulcre spécial n'est pas moins bien prouvé que sa mort. Les quatre évangiles affirment le fait. Qu'on ne vienne pas nous dire que, d'après la coutume juive, le corps des suppliciés était jeté dans un lieu infâme, car cette coutume est attestée seulement par un document du II^e^ siècle après J.-C., la Mishnâ, et rien ne prouve que tel ait été l'usage au temps de Notre-Seigneur. L'ensevelissement du corps de saint Étienne, le premier martyr, que nous racontent les Actes, n'auraient pu avoir lieu si telle avait été la loi. D'après l'écrivain juif Philon, on remettait quel-

quefois le corps des suppliciés à leurs parents, surtout lors des fêtes religieuses. Le Deutéronome règle seulement que le corps du pendu ne passera pas la nuit sur le bois, mais devra être enterré le jour même. Mais peu importe la coutume juive, puisque Jésus a subi la loi romaine. Or, celle-ci permettait de livrer le corps d'un supplicié à ses parents, ou même à quiconque le réclamait pour la sépulture. Cette faveur était, d'ordinaire, accordée contre argent. Saint Marc, toujours très précis dans sa narration, nous dit que Pilate fit présent du corps à Joseph d'Arimathie.

Les quatre évangélistes ne sont pas seuls à nous affirmer que Jésus a été enseveli honorablement et déposé dans un tombeau. L'apôtre Paul affirme aux Corinthiens que Jésus a été enseveli et le terme grec qu'il emploie, ἐτάφη, signifie d'abord : rendre les honneurs funèbres à quelqu'un, puis, par extension, l'ensevelir ou le brûler. Dans le Nouveau Testament, il est toujours employé dans le sens d'ensevelir quelqu'un. Dans son discours aux Juifs d'Antioche de Pisidie, saint Paul est encore plus précis : Après avoir accompli tout ce qui avait été écrit sur lui, l'ayant descendu de la croix, les Juifs le placèrent dans un sépulcre.

Le fait de l'ensevelissement du corps de Jésus étant bien constaté, il importe peu que les évangélistes ne relatent pas tous les mêmes détails, ou même paraissent en désaccord. Pour les uns, Joseph d'Arimathie était un disciple de Jésus, secret d'après saint Jean; pour les autres, c'était un conseiller, donc un membre

du Sanhédrin. Mais Joseph a pu être tout à la fois sanhédrite et disciple de Jésus, surtout s'il a été un disciple caché. D'après les synoptiques, le tombeau, où fut déposé le corps de Jésus, avait été taillé dans le roc; d'après saint Jean, le mausolée était dans un jardin et il semble qu'il était en terre puisque la pierre qui le fermait ne fut pas roulée, comme disent les synoptiques, mais enlevée du tombeau et les disciples Pierre et Jean, ainsi que Marie-Madeleine, se baissèrent pour regarder dans le tombeau. Ces menues divergences prouvent seulement que les évangélistes ne se sont pas copiés.

Reste la question très discutée de la garde mise au tombeau, que relate seul saint Matthieu. En soi, le fait paraît tout au moins vraisemblable. Les princes des prêtres et les pharisiens pouvaient savoir que Jésus avait prédit qu'il ressusciterait après trois jours, puisqu'il l'avait annoncé plusieurs fois à ses disciples, et que Judas, au moins, a pu le leur répéter. On comprend qu'ils aient craint que les disciples de Jésus n'enlevassent le corps pour proclamer que leur Maître était ressuscité, et leur crainte s'explique d'autant mieux que le corps avait été réclamé et placé dans un tombeau particulier. En définitive, ces mesures de précaution, la garde mise au tombeau, le sceau apposé sur la pierre étaient commandés par les événements.

Il n'en reste pas moins que cette garde mise au tombeau soulève de graves difficultés. Il est d'abord étonnant que saint Matthieu seul ait connu et relaté ce fait, si important pour la démonstration de la résur-

rection. Les autres témoins, les évangélistes, saint Pierre, saint Paul n'en parlent pas et même les autres récits évangéliques rapportent des faits qui s'expliquent difficilement si le tombeau est scellé et gardé. En effet, d'après saint Marc et saint Luc, les femmes galiléennes avaient acheté des aromates et de l'huile parfumée pour embaumer et oindre le corps de Jésus, ce qu'elles n'auraient pu faire si le tombeau était scellé et d'après saint Marc, elles se préoccupaient seulement de savoir qui leur roulerait la pierre qui fermait le sépulcre, ce qui suppose que, dans leur pensée, le tombeau n'était pas gardé. Aussi, pour saint Matthieu, qui a dit que le tombeau était scellé et gardé, les femmes vinrent seulement pour voir le tombeau.

De plus, l'intervention des princes des prêtres eut lieu le lendemain de l'ensevelissement, ce qui était bien tardif; le jour du sabbat, ce qui n'était pas conforme à la loi; en outre, les princes des prêtres apposèrent le sceau sur le tombeau, ce qui eût été certainement défendu. Enfin, comment auraient-ils pu savoir que Jésus ressusciterait, puisque les apôtres eux-mêmes l'ignoraient, témoin leur frayeur et leur incrédulité quand la résurrection leur fut annoncée? Si Jésus leur a prédit sa résurrection, ce que nient certains critiques, tout au moins ils ne l'ont pas compris, ainsi que le constatent saint Marc, IX, 32, et saint Luc, IX, 45. Ils n'ont donc pu, par conséquent, l'annoncer à d'autres. Saint Jean, XX, 9, d'ailleurs, affirme que, le matin même de la résurrection, les disciples ne savaient pas encore que, d'après l'Écriture, le Messie devait

ressusciter des morts. De tout cela, on a conclu que ce récit de la garde au tombeau était le résumé d'une polémique entre Juifs et chrétiens au sujet de la résurrection de Jésus-Christ.

Observons d'abord que cette conclusion est toute gratuite et d'ailleurs n'entacherait en rien l'historicité du récit. puisque le fait incriminé est attesté par un témoin de haute valeur; mais examinons les faits objectés.

Le silence des autres évangélistes sur la garde mise au tombeau n'est pas un argument contre sa réalité parce que les évangélistes n'ont jamais eu l'intention de tout relater; il prouve seulement que ce fait n'était pas dans la catéchèse primitive et que saint Matthieu seul l'a connu, ou voulu le rapporter dans un but particulier. La conduite des femmes de Galilée qui achetèrent et préparèrent des aromates et de l'huile parfumée pour embaumer et oindre le corps de Jésus est très explicable, puisqu'elles préparèrent ces aromates, d'après saint Luc, la veille du sabbat, par conséquent avant le jour où la garde fut mise au tombeau.

Si, d'après saint Marc, elles les achetèrent après le jour du sabbat, c'est qu'étant restées chez elles, d'après les prescriptions de la loi, elles ignoraient que le tombeau avait été scellé. Le reste de leur conduite s'explique de la même façon.

Que le sabbat ait été violé par l'apposition du sceau sur la pierre du tombeau, c'est possible, mais les pharisiens étaient de trop habiles casuistes pour n'avoir pas trouvé d'excellentes raisons qui leur permissent

de violer la loi dans ce cas qui, pour eux, était de nécessité.

Les disciples, dit-on, n'ont pu instruire les grands prêtres et les pharisiens de la future résurrection de leur Maître, puisque eux-mêmes l'ignoraient. Remarquons d'abord que la réflexion du IV^e^ évangile porte seulement sur un point particulier, à savoir que les disciples ignoraient que les Écritures avaient prédit la résurrection du Christ. Cette observation a pour but d'expliquer pourquoi le disciple que Jésus aimait eut besoin de constater que le tombeau était vide pour croire à la résurrection de Jésus. S'il eût connu les Écritures, il ne lui eût pas été nécessaire de voir que le tombeau était vide pour croire. Telle est la raison d'être de cette réflexion de l'évangéliste.

Nous reconnaissons pourtant que toute la conduite des disciples montrerait qu'ils ne s'attendaient pas à la résurrection de leur Maître, et que, par conséquent, ils n'ont pas pu l'annoncer à d'autres. Elle leur avait été cependant clairement annoncée. Après que l'apôtre Pierre eut, sur le chemin de Césarée de Philippe, proclamé qu'il croyait que Jésus était le Christ, celui-ci commença à enseigner à ses disciples qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup et qu'il fût rejeté par les anciens et par les grands prêtres et par les scribes, et qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât trois jours après. Les trois évangiles synoptiques rapportent à peu près identiquement ces paroles. Plus tard, au moment où Jésus et ses disciples montaient à Jérusalem pour la dernière fois, le Seigneur instruisit de

nouveau les douze sur ce qui devait arriver : Voici que nous montons à Jérusalem et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes sur le Fils de l'homme seront accomplies; car il sera livré aux païens; et on se moquera de lui et on l'outragera et on crachera sur lui et, après l'avoir flagellé, ils le feront mourir et le troisième jour, il ressuscitera. L'évangéliste remarque qu'ils n'entendirent rien à ces paroles. Mais ils ont pu les répéter et les pharisiens les ont très bien comprises, eux qui connaissaient les Écritures. Ils avaient d'ailleurs été mis en éveil par la réponse que Jésus leur avait faite quand ils demandaient un signe : Une génération méchante et adultère recherche un signe et il ne lui sera point donné de signe si ce n'est le signe de Jonas le prophète. Car, de même que Jonas fut dans le ventre du poisson, trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. D'où les pharisiens et les scribes ont pu conclure que comme Jonas était sorti du ventre du poisson, de même Jésus sortirait du tombeau après trois jours. Qu'ils aient cru à la possibilité de la résurrection de Jésus, cela n'aurait rien d'extraordinaire puisqu'ils enseignaient la résurrection des morts. C'était d'ailleurs une croyance de l'époque; saint Marc nous apprend qu'Hérode Antipas avait déclaré que Jésus était Jean ressuscité. Malgré le silence des autres évangélistes, il est donc établi que le fait d'une garde au tombeau ne se heurte à aucune impossibilité et puisqu'il est rapporté par un témoin digne de foi, il n'y a aucune raison de croire qu'il n'est pas historique.

II. — LA RÉSURRECTION DE JÉSUS.

Suivons maintenant les femmes galiléennes au tombeau de Jésus. D'après les quatre évangélistes, Marie-Madeleine alla, le matin qui suivit le sabbat, visiter le tombeau; saint Matthieu lui adjoint l'autre Marie; saint Marc, Marie mère de Jacques et Salomé; saint Luc parle des femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, Marie-Madeleine, Jeanne et Marie mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles.

D'après saint Marc, le sabbat étant passé, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates et, le premier jour de la semaine, de grand matin, le soleil étant levé, elles allèrent au tombeau. C'est donc dans la nuit du samedi au jour suivant qu'elles ont acheté des aromates, puisque le jour, chez les Juifs, commençait au coucher du soleil. D'après saint Matthieu, qui paraît s'exprimer à la mode romaine, les femmes vinrent au tombeau, tard dans le sabbat ou après le sabbat, quand le jour commençait à luire. Saint Luc dit seulement que les femmes vinrent le premier jour de la semaine de grand matin, mais saint Jean ajoute qu'il faisait encore obscur.

Les évangélistes s'accordent donc sur le jour de la visite des femmes au tombeau, c'était le premier jour de la semaine; mais il y a divergence apparente à propos de l'heure de la visite. Saint Matthieu emploie des expressions qui peuvent être interprétées de différentes façons; mais saint Jean affirme qu'il y avait encore

des ténèbres, tandis que saint Marc dit que le soleil était levé. Saint Augustin s'est déjà préoccupé de résoudre cette difficulté. Et d'ailleurs, bien que saint Marc dise que le soleil était levé ou se levait, d'après une leçon de quelques manuscrits, il ne devait pas l'être depuis longtemps, puisque l'évangéliste ajoute qu'il était de grand matin. Or, comme en Judée entre la nuit et le lever du soleil, il n'y a pas d'intervalle, la différence de temps entre les données des évangélistes est si petite qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Nous n'en aurions pas parlé, si certains exégètes n'avaient pas vu là une contradiction.

Pour saint Matthieu, les femmes vinrent pour voir le tombeau; c'est tout ce qu'elles pouvaient désirer, puisque, d'après cet évangéliste, le tombeau était scellé et gardé. D'après saint Luc, elles vinrent au tombeau, apportant les aromates qu'elles avaient préparés; d'après saint Marc, elles avaient acheté des aromates pour oindre le corps de Jésus. Elles se préoccupaient seulement de savoir qui leur roulera la pierre qui fermait le sépulcre. Il faut donc supposer que les femmes ignoraient que le tombeau était gardé, ce qui est très possible, avons-nous déjà dit, puisque la garde avait été placée au tombeau le jour du sabbat, et qu'à ce moment elles étaient restées chez elles. Mais les femmes galiléennes pouvaient-elles avoir l'intention d'embaumer et d'oindre le corps, étant donnée la défense légale, dont nous parlerons plus tard, à savoir de toucher un cadavre? Mais il y avait peut-être une exception dans le cas d'impossibilité de rendre au

mort, en temps légal, les soins habituels, ce qui avait été le cas pour le corps de Jésus. Il faut supposer aussi que les femmes ont ignoré que Joseph d'Arimathie et Nicodème avaient enveloppé le corps de bandelettes et l'avaient couvert d'aromates. Ceci est impossible, dit-on, car, d'après saint Luc, les femmes de Galilée avaient regardé comment le corps de Jésus avait été déposé dans le sépulcre. Aussi, observons que, d'après saint Marc, elles avaient seulement l'intention d'oindre le corps d'huile parfumée, ce qui n'avait pas encore été fait. On ne peut donc soutenir qu'il y a contradiction entre saint Marc et saint Luc, qui nous apprennent quelle était l'intention des femmes en venant au tombeau, et saint Matthieu qui nous dit qu'elles vinrent voir le tombeau. Les premiers mentionnent l'intention et le second, le fait. Saint Jean accorde les trois évangélistes en disant simplement que Marie-Madeleine vint au tombeau.

L'évangile de Pierre, un apocryphe de la première moitié du IIe siècle, semble avoir combiné les récits de saint Matthieu d'un côté, et de saint Marc et saint Luc de l'autre. Il raconte d'abord que les anciens et les scribes, avec l'aide du centurion Petronius et des soldats, placèrent une grande pierre sur la porte du tombeau et y apposèrent sept sceaux. Puis ils montèrent la garde.

« A l'aube du dimanche, poursuit cet apocryphe, Marie-Madeleine, disciple du Seigneur, effrayée par les Juifs, car ils étaient enflammés de colère, n'avait pas fait sur le tombeau du Seigneur ce que les femmes

ont coutume de faire pour les morts et pour ceux qu'elles aiment. Ayant pris avec elle des amies, elle vint au tombeau où Jésus avait été déposé. Et elles craignaient que les Juifs ne les vissent, et disaient : Puisque dans le jour où il a été crucifié nous n'avons pas pu, dit-elle, pleurer et nous lamenter, maintenant du moins nous le ferons sur son tombeau. Mais qui nous roulera la pierre placée sur la porte du tombeau, afin qu'étant entrées, nous nous asseyions auprès de lui et que nous fassions ce qui est dû? Car la pierre était grande, et nous craignons que quelqu'un nous voie : et, si nous ne pouvons pas, nous jetterons du moins à la porte ce que nous apportons en mémoire de lui, nous pleurerons et nous nous lamenterons jusqu'à ce que nous soyons revenues dans notre maison ». Voilà comment au IIe siècle, on présentait, en l'agrémentant de détails, ce que venaient faire les femmes au tombeau de Jésus. C'est évidemment un développement légendaire des récits de saint Marc et de saint Luc qui nous permet de saisir sur le fait les procédés de l'imagination populaire. Autant le récit canonique est simple et précis, autant le récit apocryphe est amplifié, confus et prolixe. Nous en donnerons un autre exemple en relatant plus tard le récit de la résurrection d'après le même évangile de Pierre.

Voyons maintenant ce qui se passa au tombeau de Jésus.

D'après saint Marc, les femmes, en allant au tombeau, se demandaient : Qui nous roulera la pierre de devant la porte du sépulcre? Et ayant levé les yeux,

elles virent que la pierre avait été roulée, car elle était fort grande. Saint Luc fait la même constatation, ainsi que saint Jean; Marie-Madeleine voit que la pierre était ôtée de l'entrée du tombeau. Saint Matthieu expose la suite des événements. Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le tombeau. Et voici qu'il y eut un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur étant descendu du ciel et s'étant approché, roula la pierre et il s'assit dessus. Son aspect était comme un éclair et son vêtement blanc comme la neige. Les gardes tremblèrent de peur à sa vue et furent comme morts. Ainsi, la pierre du tombeau fut déplacée avant l'arrivée des femmes, comme le disent les autres évangélistes; car, d'après saint Matthieu, l'ange dit aux femmes : Jésus est ressuscité, il n'est plus ici. Le déplacement de la pierre et la résurrection de Jésus avaient donc eu lieu avant leur arrivée, à moins de supposer que Jésus était sorti du tombeau sans que celui-ci fût ouvert. Il n'y a donc pas contradiction entre saint Matthieu qui raconte comment la pierre a été enlevée de devant le tombeau et les autres évangélistes qui constatent seulement le fait. Il est probable que saint Matthieu rapporte ici une tradition que saint Marc, saint Luc et saint Jean n'ont pas connue ou qu'ils ont jugé inutile de raconter, parce qu'elle n'était pas nécessaire à leur dessein.

Saint Matthieu, au contraire, qui voulait répondre aux accusations des Juifs sur l'enlèvement du corps de Jésus par ses disciples, est entré dans les détails, qui expliquaient comment les faits se sont passés. Tout

se tient bien dans son récit et réfute les calomnies juives. Les disciples n'ont pu enlever le corps de Jésus puisque le tombeau était scellé et gardé. Aussi, les femmes ne sont-elles pas venues pour embaumer le corps et ne se sont-elles pas préoccupées de savoir qui enlèverait la pierre de devant le sépulcre, mais elles sont venues seulement pour voir celui-ci. Il y eut un tremblement de terre et un ange déplaça la pierre. Les gardes terrifiés devinrent comme morts. Ils ne dormaient donc pas, comme le leur ont fait dire les grands prêtres. Cette réplique aux calomnies juives devait s'appuyer sur des faits historiques et connus, sans quoi elle n'aurait eu aucune portée et aurait été facilement rétorquée.

Arrivées au tombeau, les femmes le trouvèrent vide. C'est là un fait important sur lequel nous devons insister, car il est une des deux preuves décisives de la résurrection de Jésus ; la seconde preuve, c'est les apparitions du Seigneur. Nous verrons plus tard que les rationalistes ont attaqué surtout ces deux preuves et en ont nié la réalité historique. Examinons les récits des évangélistes.

D'après saint Marc, les femmes, étant entrées dans le tombeau, virent un jeune homme, assis à droite, vêtu d'une robe blanche et elles furent effrayées. Suivant saint Luc, les femmes étant entrées dans le tombeau ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Pendant qu'elles étaient perplexes à ce sujet, deux hommes se présentèrent devant elles avec des vêtements resplendissants. D'après saint Matthieu, un ange

était assis sur la pierre, donc en dehors du tombeau. Suivant saint Jean, Marie-Madeleine, venue au tombeau, vit que la pierre était ôtée, et courut avertir Pierre et un autre disciple que le Seigneur avait été enlevé du sépulcre. Ceux-ci étant venus constatèrent que les bandelettes et le suaire étaient seuls dans le tombeau. Marie qui se tenait en dehors du monument se pencha et regardant à l'intérieur y vit deux anges, l'un à la tête, et l'autre aux pieds, où avait été couché le corps de Jésus.

En résumé, il y a accord entre les évangélistes sur le fait principal, à savoir que le tombeau était vide. Les détails sont divergents, comme c'est l'habitude quand un fait est raconté par plusieurs témoins, mais ils ne sont pas contradictoires.

En effet, saint Jean dit que Marie-Madeleine n'est pas entrée dans le tombeau; d'après saint Matthieu, les femmes, restées d'abord en dehors, entrèrent dans le tombeau sur l'invitation de l'ange; saint Marc et saint Luc affirment qu'elles entrèrent dans le tombeau. Ces divergences, insignifiantes d'ailleurs, peuvent être expliquées. Plusieurs hypothèses sont possibles. Marie-Madeleine vint seule la première et, voyant le tombeau vide, elle alla avertir les apôtres avant l'arrivée des autres femmes. Nous pouvons croire qu'il y eut plusieurs groupes de femmes se rendant séparément au tombeau. Cependant, Marie-Madeleine a pu arriver au tombeau en même temps que les autres femmes, et les quitter, avant même d'avoir vu les anges, pour aller avertir les apôtres dès qu'elle eut vu que le tom-

beau était vide. D'après saint Jean lui-même, qui ne nomme qu'elle, elle n'était pas seule au tombeau puisqu'elle dit aux disciples : Ils ont enlevé du sépulcre le Seigneur et nous ne savons où ils l'ont mis. Si cet évangéliste n'a parlé que de Marie-Madeleine, c'est qu'elle était le personnage principal, puisqu'elle est toujours nommée la première.

Il reste néanmoins constant que, d'après les synoptiques, le ou les anges parlèrent aux femmes sans que l'absence de Marie-Madeleine fût constatée, tandis que, d'après saint Jean, ils parlèrent à elle seule. En fait, les synoptiques font un bloc de tous les détails, tandis que saint Jean les présente séparément, ce qui produit de légères divergences. Nous n'avons pas à nous arrêter sur les autres différences. D'après saint Marc, les femmes virent un jeune homme; suivant saint Matthieu, un ange du Seigneur; d'après saint Luc, deux hommes; suivant saint Jean, deux anges. Remarquons que le jeune homme de saint Marc et les deux hommes de saint Luc sont vêtus l'un, d'une robe blanche, et les deux autres, de vêtements resplendissants, comme les anges dont parlent saint Matthieu et saint Jean, ce qui nous indique qu'ils ne sont pas des hommes ordinaires, mais des êtres surnaturels. Qu'il y ait eu un ou plusieurs anges, cela importe peu.

Malgré ces légères divergences, il reste établi par les récits évangéliques que le tombeau a été trouvé vide par ceux qui le visitèrent. Cet état du tombeau ressort aussi du témoignage de saint Paul sur la résurrection du Seigneur que nous relaterons plus loin.

Bien qu'il n'en parle pas, ses paroles le supposent. Il affirme aux Corinthiens que le Christ a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour et qu'il est apparu à Céphas. La résurrection et les apparitions postulent la vacuité du tombeau. De plus, saint Pierre, parlant aux Juifs, le jour de la Pentecôte, par conséquent cinquante-deux jours après l'ensevelissement, affirme que, suivant la prophétie de David, le corps de Jésus n'avait pas vu la corruption, *Act.* II, 27-33. Il eût été facile de lui donner un démenti, si le corps était encore dans le tombeau. Son affirmation suppose donc que tous savaient que le tombeau était vide, et cela d'autant mieux que le tombeau a dû rester ouvert. Pour nier avec vraisemblance la résurrection de Jésus, il fallait donc expliquer ce fait autrement que par la résurrection d'un corps mort.

On a fait courir le bruit, chez les Juifs, que le corps avait été enlevé par les disciples de Jésus. Cette rumeur est une preuve que l'on savait que le tombeau était vide, mais elle tendrait à établir qu'il n'y a pas eu résurrection de Jésus. En fait, il est impossible que le corps ait été enlevé par les disciples. Rappelons ce que nous avons déjà dit, à savoir que le tombeau était scellé et gardé. De plus, une loi défendait sévèrement de toucher un cadavre et surtout de porter en un autre lieu un cadavre déjà enseveli; c'était une profanation et un cas d'impureté légale. Aucun Juif n'aurait commis cette action, les disciples, moins que d'autres, eux qui respectaient le corps de leur maître. Comment d'ailleurs, si les disciples ont dérobé le corps et s'ils

savent pertinemment que Jésus est toujours à l'état de cadavre, puisqu'ils ont celui-ci en leur possession, comment expliquerait-on leur croyance bien attestée et générale à la résurrection de Jésus, et leur affirmation de ce fait, malgré les persécutions du sanhédrin et les emprisonnements répétés? On ne souffre pas, et surtout on ne meurt pas pour une imposture qu'on connaît pertinemment.

« Il est impossible, dit le P. Rose, que les apôtres aient été coupables d'une supercherie. Un fait décisif, d'une évidence indiscutable a produit chez eux la conviction que leur Maître était ressuscité. Tous les récits évangéliques nous les décrivent comme des incrédules; ils doutent quand les femmes reviennent du tombeau; ils doutent encore et ils sont anxieux quand ils s'y rendent; ils doutent même quand Jésus leur apparaît. Leur vie a été transformée par cette certitude qui leur impose de graves devoirs. La foi en Jésus ressuscité fut le réactif tout-puissant qui les créa apôtres et prédicateurs du royaume de Dieu dans l'univers entier. Pouvons-nous lui donner comme base et comme élément générateur l'imposture? Pouvons-nous leur refuser la sincérité? »

On reconnaît maintenant que les disciples n'ont pas dérobé le corps de leur Maître, mais on n'est pas à court pour expliquer la vacuité du tombeau. Le corps a été enlevé, a-t-on dit, par Marie-Madeleine, par le jardinier, par Joseph d'Arimathie qui ne voulait pas garder dans son tombeau de famille le corps d'un supplicié, ou bien qui voulait mettre en sûreté le corps

de Jésus, et qui le transporta probablement à Arimathie, son lieu d'origine. Ces hypothèses se heurtent toujours à la foi des disciples à la résurrection de Jésus. Si Joseph d'Arimathie a enlevé le corps, qu'il ait été disciple du Christ ou hostile au christianisme, il aurait protesté contre cette croyance.

Reste la supposition, déjà ancienne et renouvelée de nos jours, que le corps de Jésus a été enlevé du tombeau par les Juifs eux-mêmes. *Is fecit cui prodest.* Les sanhédrites pouvaient craindre que le tombeau de Jésus ne devînt un lieu de réunion ou de pèlerinage pour les adhérents du prophète galiléen. Pour parer à ce danger, ils ont fait disparaître le corps, peut-être avec la connivence de Pilate et l'aide de soldats romains. Ce sont donc les chefs du sanhédrin qui ont imaginé cet enlèvement, dont ils étaient loin de prévoir les conséquences, mais qui, pour le moment, avait pour eux le caractère d'une mesure de prudence. On ne sut jamais cet acte du sanhédrin, car ils se gardèrent bien de s'en vanter.

Si cette hypothèse est vraie, comment expliquer la suite des événements? Les apôtres annoncent aux Juifs la résurrection de Jésus. Traduits devant le sanhédrin, Pierre et Jean, par deux fois, proclament que Jésus de Nazareth, que les princes des prêtres et les pharisiens ont crucifié, a été ressuscité par Dieu.

« Conçoit-on, dit encore le P. Rose, qu'en face de cette prédication solennelle de la résurrection de l'homme qu'ils ont voulu détruire en le crucifiant, ces autorités haineuses et sarcastiques, si elles ont con-

tribué à l'enlèvement du cadavre, soient restées silencieuses et inactives? La pièce à conviction était entre leurs mains; ils pouvaient ébranler d'un seul geste, d'une parole la foi nouvelle dont les progrès rapides les inquiétaient et, après avoir tué le prophète, ruiner son œuvre pour toujours. Si les sanhédrites se sont tus, s'ils n'ont pas opposé ce démenti éclatant, c'est parce qu'ils n'étaient pas en état de le fournir. A leur insu et sans eux la tombe avait été ouverte; à leur insu et sans eux, le sépulcre avait été dépouillé de son cadavre. D'autre part, il ressort du texte de saint Matthieu que les Juifs se sont préoccupés du tombeau. Ils n'avaient pas conscience d'avoir contribué au rapt, et ils reprochaient aux disciples du Nazaréen de l'avoir commis... Les amis du Sauveur sont absous de l'enlèvement du cadavre; ses ennemis ne se souviennent pas de l'avoir dérobé. Qu'est-il donc devenu s'il n'a pas été repris par la vie, s'il n'est pas ressuscité? »

Étudions maintenant les paroles des anges aux femmes galiléennes. Le ou les anges qui étaient dans le tombeau donnèrent aux femmes un message qu'elles devaient transmettre aux apôtres. D'après saint Marc, l'ange leur dit : « Ne vous effrayez pas; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Il est ressuscité; il n'est pas ici. Voici la place où ils l'avaient déposé. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre : Il vous précède en Galilée; là vous le verrez, comme il vous l'a dit. » L'ange fait allusion à une promesse que Jésus avait faite à ses apôtres, la veille de sa mort, sur le

chemin de la montagne des Oliviers : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée ».

Dans saint Matthieu, l'ange dit à peu près les mêmes paroles, sauf qu'il omet de mentionner Pierre. De plus, il invite les femmes à venir voir la place où Jésus avait été placé, ce qui était nécessaire, puisque, d'après cet évangéliste, elles étaient en dehors du sépulcre.

Dans saint Luc, sauf les mots : « Il n'est pas ici, il est ressuscité », toutes les paroles des deux hommes qui se présentèrent aux femmes sont différentes de celles que nous venons de rapporter. Saint Luc suit ici une tradition inconnue aux deux autres synoptiques et que l'on croit hiérosolymitaine. « Comme les femmes étaient effrayées et baissaient le visage vers la terre, les deux hommes leur dirent : Pourquoi cherchez-vous celui qui est vivant parmi les morts. Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous comment il vous a parlé quand il était encore en Galilée, disant que le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes pécheurs, être crucifié et ressusciter le troisième jour. Et elles se souvinrent des paroles de Jésus ».

Les hommes, d'après saint Luc, n'enjoignent pas aux femmes d'aller dire aux disciples que Jésus les précède en Galilée, comme l'a fait l'ange dans saint Matthieu et saint Marc. Les évangélistes ont choisi dans les paroles des messagers célestes ce qui convenait au plan de leur écrit. Saint Marc et saint Matthieu qui raconteront des apparitions en Galilée rap-

portent les paroles qui concernent les apparitions dans cette région, tandis que saint Luc, qui veut restreindre son récit aux apparitions à Jérusalem, ne rappelle pas la promesse de Jésus à ses disciples de les précéder en Galilée. Il n'a pas d'ailleurs mentionné cette promesse dans son récit de la dernière cène.

En résumé, les trois évangélistes rapportent la parole importante de l'ange et dans les mêmes termes : Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. Que les femmes soient près ou dans le tombeau, qu'elles voient un ou deux anges, que les anges disent des paroles différentes, ce sont là des divergences inhérentes à tout récit rapporté par divers narrateurs.

Et maintenant, quelle fut ensuite la conduite des femmes? D'après saint Marc, les femmes étant sorties, s'enfuirent du tombeau; car le tremblement et l'effroi les avaient saisies, et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur.

Dans saint Matthieu, au contraire, les femmes sortirent promptement du tombeau, avec crainte et une grande joie, et elles coururent annoncer cela aux disciples. D'après saint Luc aussi, les femmes, étant revenues du sépulcre, annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres. C'était Marie-Madeleine et Jeanne et Marie, mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles, qui disaient ces choses aux apôtres. Et tout cela parut aux apôtres du radotage, car ils ne croyaient pas ces femmes. Suivant saint Jean, Marie-Madeleine seule vient prévenir seulement Pierre et l'autre disciple, que Jésus aimait, que le tombeau est

vide. Tous deux vont s'assurer du fait. Pierre entra dans le sépulcre et il vit les bandelettes à terre et le suaire de tête, placé à part. L'autre disciple y entra aussi, il vit et il crut. Les disciples s'en retournèrent chacun chez soi. Mais, d'après saint Luc, Pierre seul s'étant levé, courut au sépulcre et s'étant baissé, il vit les linges à terre seuls et il s'en retourna chez lui s'étonnant de ce qui était arrivé.

Ces détails divers, donnés par les évangélistes, s'accordent pour parfaire le récit. Les femmes effrayées, mais joyeuses aussi, viennent annoncer la résurrection de Jésus aux disciples. Ceux-ci n'ajoutent pas foi aux paroles des femmes. Mais Pierre et Jean vont au sépulcre et constatent eux aussi que le tombeau était vide. Les femmes ne dirent rien tout d'abord, car elles avaient peur, nous dit saint Marc, mais cela ne prouve pas qu'elles n'ont pas parlé ensuite, ainsi que le rapportent les autres évangélistes, car nous n'avons pas ce qui suivait cette phrase de saint Marc. Les versets 9-20, qui dans le texte actuel viennent après, sont un appendice, qui a dû être ajouté par l'auteur lui-même, mais n'est pas la suite naturelle de ce qui précède.

Le récit de saint Luc s'accorde bien avec celui de saint Jean, sauf en ce que ce dernier a fait accompagner Pierre par le disciple que Jésus aimait dans sa visite au tombeau. Jean, qui avait été témoin oculaire, donne un récit plus circonstancié, mais qui dans les lignes principales est le même que celui de saint Luc, lequel n'ignore pas que saint Pierre n'est pas allé seul au tombeau, car, un peu plus loin, les disciples se ren-

dant à Emmaüs, disent à Jésus que plusieurs d'entre eux étaient allés au tombeau. Toutes les autres divergences s'expliquent par le procédé de saint Luc qui a l'habitude de réunir dans un même récit des circonstances qui ont pu, en fait, être séparées dans la suite des événements. Nous aurons à revenir sur ce point pour expliquer pourquoi il a parlé seulement des apparitions de Jésus à Jérusalem.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LES
APPARITIONS DE JÉSUS RESSUSCITÉ
ET
LA FOI DES APOTRES A LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

TROISIÈME CONFÉRENCE[1]

LES
APPARITIONS DE JÉSUS RESSUSCITÉ
ET
LA FOI DES APOTRES A LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

Nous avons établi dans la précédente conférence que Jésus était mort, qu'il avait été enseveli avec honneur, qu'au témoignage des anges il était ressuscité et que les femmes galiléennes et les apôtres Pierre et Jean avaient constaté que le tombeau était vide. Ces faits constituent une première preuve de la résurrection de Jésus ; ses apparitions aux femmes galiléennes et à ses apôtres sont la seconde, et même la plus importante. Elle est corroborée par le fait de la foi des apôtres à la résurrection. Nous devons donc les étudier dans le détail.

I

LES APPARITIONS DE JÉSUS RESSUSCITÉ.

Dans son épître aux Corinthiens saint Paul relate en premier lieu une apparition de Jésus à Pierre, puis aux

1. Cette conférence a été donnée, le 2 février, aux Facultés catholiques.

Douze; il ne parle pas d'apparitions à Marie-Madeleine et aux femmes de Galilée. Il en omet d'autres encore, ce qui prouve qu'il n'a pas voulu faire un dénombrement de toutes les apparitions de Jésus. Nous verrons plus tard que saint Luc parle aussi d'une apparition à Pierre, mais il ne nous dit pas à quel moment de la journée de la résurrection elle eut lieu; il semble cependant que ce fut après le retour des femmes auprès des disciples, tout au moins de celles qui avaient annoncé que le tombeau était vide, mais cependant dans la journée, avant le retour des disciples d'Emmaüs.

De l'ensemble des textes, il paraît ressortir que Jésus apparut tout d'abord à Marie-Madeleine. En effet, celle-ci étant revenue au tombeau, y vit deux anges qui lui demandèrent pourquoi elle pleurait : C'est, répondit-elle, parce qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a mis. A ce moment, elle se retourna et vit Jésus, se tenant debout, mais elle ne le reconnut pas tout d'abord. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu? Croyant que c'était le jardinier, Marie-Madeleine lui répondit : Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as placé et je le prendrai. Jésus lui dit : Marie! Celle-ci s'étant retournée, lui dit en hébreu : Rabbouni, ce qui veut dire Maître. Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais va vers mes frères et dis-leur que je monte vers mon Père et leur Père, vers mon Dieu et leur Dieu. Marie-Madeleine alla annoncer aux disciples

qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces choses.

De son côté, saint Matthieu raconte qu'au moment où les femmes allaient annoncer aux disciples ce qu'elles avaient vu et entendu, Jésus vint à leur rencontre et leur dit : Réjouissez-vous! Et celles-ci s'approchant lui saisirent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point : Allez, annoncez à mes frères qu'ils s'en aillent en Galilée; là, ils me verront. C'est le même message que celui de l'ange, mais il n'y a pas double emploi, car il est répété par Jésus tout différemment.

Ces deux apparitions de Jésus à Marie-Madeleine et aux femmes galiléennes peuvent être distinctes ou identiques. Jésus apparut tout d'abord à Marie-Madeleine, puis il apparut aux femmes galiléennes, auxquelles s'était jointe Marie-Madeleine. Ou bien il apparut en une seule fois à Marie-Madeleine et aux autres femmes. Pendant que Marie était allée avertir les disciples, les femmes étaient entrées dans le tombeau et avaient appris que Jésus était ressuscité. Marie revint et répondit aux anges qu'elle ne savait où on avait placé le corps de Jésus. C'est alors qu'elle vit Jésus, sans le reconnaître. A l'appel de son nom elle se précipita à ses pieds, ainsi que ses compagnes; et, toutes ensemble, elles saisirent les pieds de Jésus, lequel aurait dit, s'adressant à Madeleine : Ne me touche pas, et, par ses paroles, aurait rassuré les femmes effrayées, qui ne voulaient rien dire, et leur aurait ordonné de porter aux disciples le message de l'ange. Tout s'accorde bien

dans cette hypothèse; les divergences ne sont que de présentation. Saint Jean aurait relaté une partie de la scène et saint Matthieu une autre.

Saint Matthieu raconte ensuite qu'après cette apparition de Jésus, les femmes étant en route, quelques-uns des gardes du tombeau vinrent à la ville et rapportèrent aux grands prêtres tout ce qui était arrivé. Ceux-ci tinrent conseil avec les anciens et donnèrent beaucoup d'argent aux soldats en leur recommandant de dire que les disciples étaient venus de nuit et qu'ils avaient dérobé le corps pendant qu'ils dormaient. Et ils leur promirent d'apaiser le gouverneur, s'il apprenait cela. Les soldats prirent l'argent et répétèrent ce qu'on leur avait ordonné de dire. Et ce bruit, conclut l'évangéliste, a été répandu parmi les Juifs jusqu'aujourd'hui.

La conduite des chefs du peuple juif ne peut s'expliquer que par un orgueil poussé jusqu'à la démence. Ils ne veulent pas reconnaître s'être trompés et refusent de regarder Jésus comme le Messie, malgré la preuve évidente qu'ils ont de sa résurrection. Dans leur affolement ils ordonnent aux soldats de déclarer qu'ils ont violé toute discipline militaire et de proférer un mensonge qui ne tient pas debout : Puisqu'ils dormaient, comment savent-ils que les disciples ont dérobé le corps? C'est bien le cas de répéter que la haine est aveugle.

Jésus apparut ensuite à deux disciples. C'est à saint Luc seul que nous en devons le récit. Le même jour, celui, par conséquent, de la résurrection de Jésus,

deux disciples allaient à un bourg nommé Emmaüs. En route, ils s'entretenaient de ce qui était arrivé et discutaient. Jésus se joignit à eux, mais ils ne le reconnurent pas. Il leur demanda de quoi ils parlaient et pourquoi ils étaient tristes. Un d'eux, Cléophas, s'étonna qu'il ne sût pas ce qui s'était passé à Jérusalem. Jésus de Nazareth, lui dit-il, prophète puissant en œuvres et en paroles, a été livré par les grands prêtres et nos chefs pour être condamné à mort et ils l'ont crucifié. Nous espérions qu'il était celui qui doit racheter Israël, mais voilà trois jours que ces choses sont arrivées. Cependant, quelques femmes d'entre nous nous ont fort étonnés. Elles sont allées de grand matin au tombeau et n'ont pas trouvé le corps de Jésus; elles sont revenues disant qu'elles ont vu une apparition d'anges, qui affirment qu'il est vivant. Quelques-uns d'entre nous sont allés au sépulcre et ils ont constaté que tout était bien comme les femmes l'avaient rapporté, mais ils ne l'ont point vu. Jésus alors leur reprocha de n'avoir pas cru les Écritures, et leur expliqua les prophéties qui annonçaient que le Christ devait souffrir et entrer dans sa gloire. Arrivés à Emmaüs, les disciples retinrent de force Jésus à souper. Étant à table avec eux, il prit du pain, le bénit et l'ayant rompu, il le leur donna. A ce geste, les disciples reconnurent Jésus. Et celui-ci leur devint invisible. Ils retournèrent de suite à Jérusalem, où ils trouvèrent assemblés les onze et ceux qui étaient de leur compagnie, qui disaient : Le Seigneur est réellement ressuscité et il est apparu à Simon. Et eux-mêmes racontaient ce qui leur était

arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

Ce récit de saint Luc confirme ceux des autres évangélistes, mais il prouve en même temps qu'il ne dépend pas de la tradition que ceux-ci reproduisent. D'après lui, les disciples d'Emmaüs ne savent pas que les femmes ont vu Jésus et qu'il leur a parlé, ainsi que le racontent saint Matthieu et saint Jean. On peut supposer, il est vrai, que les femmes revinrent du tombeau par groupes séparés et que l'un de ces groupes arriva le premier annonçant seulement que le tombeau était vide. Saint Jean témoigne de cela. Mais un autre groupe de femmes arriva, après le départ des disciples, racontant qu'elles avaient vu Jésus. On remarquera cependant qu'au retour des disciples d'Emmaüs à Jérusalem il ne leur est pas parlé d'apparitions aux femmes, mais à Pierre. Est-ce que saint Luc, écrivant pour des Grecs et disciple de saint Paul, s'abstient de relater les apparitions à des femmes, parce qu'il tient ces apparitions pour non avenues? C'est possible, car, à Athènes, les hommes libres et majeurs pouvaient seuls témoigner en justice. Cependant, les juges pouvaient appeler des femmes à témoigner. Et maintenant, venons-en à l'apparition de Jésus à ses disciples assemblés.

Cette apparition nous est racontée par saint Luc et par saint Jean. Saint Luc nous rapporte tous les détails, qui établissent que Jésus est ressuscité, et insiste sur ceux qui prouvent que le corps était bien réel et n'était pas un fantôme.

Pendant que les disciples d'Emmaüs racontaient ce qui leur était arrivé, Jésus se présenta au milieu des apôtres assemblés et leur dit : La paix soit avec vous. Saisis d'épouvante et de crainte, les apôtres pensaient voir un esprit. Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi des pensées contradictoires s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds, car c'est moi-même. Touchez-moi et regardez-moi, car un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'en ai. Et en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme dans leur joie ils ne croyaient point encore et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti. L'ayant pris, il en mangea en leur présence.

Saint Jean nous raconte la même apparition du Seigneur, en ajoutant quelques détails et en en supprimant d'autres qui trouveront leur place dans une apparition subséquente. Le soir de ce même jour, le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées par crainte des Juifs, Jésus vint et, se tenant au milieu, il leur dit : La paix soit avec vous! Et quand il eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc à la vue du Seigneur.

Les deux évangélistes rapportent des paroles que Jésus adressa à ses apôtres. D'après saint Luc, il leur expliqua que tout ce qu'avaient écrit les prophètes sur lui devait être accompli; et il leur ouvrit l'entendement pour qu'ils comprissent les Écritures.

L'évangéliste ajoute ici des paroles du Seigneur qui ont été prononcées plus tard ainsi que nous le verrons : Le Christ devait souffrir et ressusciter des morts le troisième jour. La repentance et la rémission des péchés devaient être prêchés en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Or, leur dit-il, vous êtes témoins de ces choses et moi, j'envoie sur vous la promesse du Père; et vous, demeurez dans cette ville, jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la puissance d'en haut.

Suivant saint Jean, Jésus dit à ses apôtres : La paix soit avec vous! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. Et quand il leur eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.

On remarquera que saint Luc et saint Jean expriment en termes différents des pensées identiques du Seigneur, que chacun d'eux en rapporte qui leur sont particulières, sans qu'elles soient en opposition les unes avec les autres, et qu'enfin, répétons-le, saint Luc place ici une parole de Jésus ordonnant à ses apôtres de demeurer à Jérusalem, ordre qui n'a pas été donné à ce moment-là.

Saint Jean nous raconte une autre apparition de Jésus, que lui seul a connue. A l'entrevue que nous venons de rapporter, Thomas n'était pas présent, et il ne voulut pas croire à la résurrection de son Maître sur la seule affirmation de ses compagnons. Huit jours après, les disciples étaient de nouveau dans la maison

et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux. Il leur dit : La paix soit avec vous, puis il dit à Thomas : Mets ici ton doigt et regarde mes mains ; avance ta main et place-la sur mon côté et ne sois plus incrédule, mais croyant. Thomas répondit : Mon Seigneur et mon Dieu. Parce que tu m'as vu, dit Jésus, tu as cru ; heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.

Ces apparitions de Jésus, invitant ses disciples à le regarder, leur parlant, se faisant toucher, mangeant, étaient autant de preuves péremptoires, parce que concrètes, de la résurrection du Seigneur, preuves qui devaient convaincre des Grecs, gens pratiques, habitués à n'en croire qu'à leur expérience personnelle.

Mais ces apparitions soulèvent plusieurs questions importantes et assez difficiles à résoudre. Et d'abord, Jésus ordonne à ses apôtres de le toucher ; il veut même que Thomas mette le doigt et la main sur ses plaies. Or, peu auparavant, il avait défendu à Marie-Madeleine de le toucher, car il n'était pas encore monté vers son Père. Remarquons tout d'abord qu'en supposant que nous ne puissions pas donner une raison plausible de ces ordres différents, il y en avait une, cependant, et évidente, puisque ces ordres qui nous paraissent opposés sont rapportés par le même évangéliste. On ne peut pas supposer qu'il se soit contredit à quelques lignes de distance.

En définitive, ce qui doit être expliqué, c'est la parole de Jésus à Marie-Madeleine : Ne me touche pas ; l'ordre de le toucher, donné plus tard, ressort de la

situation même; il était destiné à démontrer qu'il était ressuscité avec le même corps qui avait subi le supplice de la passion et en portait encore les marques. A Madeleine, au contraire, Jésus lui ordonne de ne pas le toucher pour établir, dit-on, leur position respective. C'est comme s'il avait voulu dire : Ne t'attache pas à moi, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, ou ne m'adore pas, ce que supposait le geste de Madeleine, se jetant à ses genoux. D'après quelques exégètes, Jésus fait entendre à Marie-Madeleine qu'il n'est pas ressuscité pour se rendre présent aux siens dans les conditions antérieures; d'après d'autres : Tu n'as pas besoin de me toucher pour t'assurer que je suis un être corporel, je suis toujours le même, n'étant pas encore retourné à mon Père; ou bien : Ne perds pas ton temps à embrasser mes genoux, tu en auras l'occasion, car je ne suis pas encore remonté à mon Père; va promptement annoncer la nouvelle à mes frères. Ou bien encore : Laisse-moi, l'heure n'est pas venue de me retenir parmi vous, je ne suis pas encore monté vers mon Père. La diversité de ces explications prouve qu'on ne sait pas encore à quoi s'en tenir sur la signification exacte de cette parole énigmatique.

Mais passons à une autre question plus importante que posent ces apparitions de Jésus à ses disciples. Qu'était, dans la pensée des évangélistes, le corps du Seigneur ressuscité? Jésus se tenait au milieu de ses disciples, il se faisait toucher, il mangeait; son corps était donc bien réel, ce n'était pas un fantôme. C'était le corps dont les pieds et les mains avaient été percés,

le flanc blessé, le même corps que celui de Jésus supplicié. Il y avait cependant en lui quelque chose de changé, puisque Marie-Madeleine, les disciples d'Emmaüs, dont, il est vrai, l'évangéliste dit que leurs yeux étaient tenus, l'apôtre Pierre au lac de Tibériade ne le reconnaissent pas immédiatement, puisque même les apôtres le prennent pour un esprit.

De plus, Jésus se présente subitement devant ses disciples, les portes du lieu où ils se trouvaient ayant été fermées par crainte des Juifs ; il disparaît de même. Remarquons cependant que certains exégètes, s'appuyant, disent-ils, sur un texte de saint Jérôme, ont supposé qu'il n'y avait rien eu de miraculeux dans l'entrée de Jésus dans la salle où se trouvaient ses disciples. Les portes avaient été fermées par crainte des Juifs, mais on peut les avoir ouvertes pour laisser passer le Seigneur. Ce n'est pas impossible, mais l'évangéliste en répétant encore, lors de l'apparition suivante, que les portes étaient fermées a voulu affirmer que cette entrée de Jésus n'était pas naturelle. Il l'insinue d'ailleurs par la forme verbale qu'il emploie ; le participe parfait indique que les portes étaient fermées et qu'elles l'étaient encore, quand Jésus est entré.

Il n'en reste pas moins que le corps de Jésus, tout en ayant conservé les fonctions d'un corps humain, avait cependant été transformé, glorifié. Saint Paul l'enseigne clairement. Pour lui, la résurrection du Christ est le modèle de notre résurrection future. Or, nos corps ressusciteront à l'état pneumatique, c'est-à-

dire spirituel. Le corps ressuscité de Jésus était donc un corps glorifié. C'est d'ailleurs l'enseignement de tous les théologiens. Nous aurons à expliquer plus tard, en quelques mots, ce que l'apôtre entendait par un corps glorieux et nous verrons que, pour lui, le corps du Christ était un corps réel et non une vision de l'esprit; en d'autres termes, qu'il était un corps existant en dehors de l'esprit de celui qui le percevait.

Abordons maintenant les apparitions de Jésus en Galilée. Toutes les apparitions dont nous venons de parler ont eu lieu à Jérusalem ou dans les environs; les suivantes se passèrent en Galilée.

Les apôtres étaient restés à Jérusalem, tant qu'avaient duré les fêtes de la Pâque, et ils virent Jésus dans cette ville encore huit jours après la résurrection. Ils retournèrent ensuite en Galilée, où Jésus leur apparut de nouveau. Une de ces apparitions nous est racontée par saint Matthieu, l'autre par saint Jean. Quelques-unes des apparitions rapportées par saint Paul ont dû avoir lieu en Galilée, ainsi que celles dont parle saint Luc dans les Actes, quand il dit que Jésus donna à ses apôtres plusieurs preuves de sa résurrection, leur apparaissant pendant quarante jours et les entretenant des choses qui regardent le royaume de Dieu.

C'est un de ces entretiens que nous raconte saint Matthieu. Les onze disciples, écrit-il, s'en allèrent en Galilée à la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller, et le voyant ils l'adorèrent, mais quelques-uns doutèrent. Remarquons le soin qu'a eu l'évangéliste

de signaler les doutes des assistants, afin de bien marquer qu'il n'y avait eu de leur part ni illusion, ni hallucination et, surtout, qu'ils n'avaient pas été aveuglés par leur désir de voir leur Maître ressusciter. Jésus s'étant approché de ses disciples leur ordonna d'aller instruire toutes les nations et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. On est étonné d'apprendre que, malgré les précédentes apparitions de Jésus à ses disciples, il y en eût encore qui doutèrent qu'il fût vraiment ressuscité. Mais, bien que saint Matthieu ne parle que de onze disciples, il est très probable qu'ils n'étaient pas seuls. S'il est question d'eux seulement, c'est que saint Matthieu avait ici en vue principalement de rapporter l'ordre de Jésus à ses disciples, qui était la terminaison naturelle de sa carrière terrestre et l'inauguration de la prédication apostolique du royaume de Dieu à travers le monde.

Quant à cette montagne où Jésus avait ordonné à ses disciples d'aller, on ne sait quelle elle est, ni à quel moment Jésus avait donné cet ordre. Quelques-uns y ont vu la colline située près de Jérusalem, qui, depuis le IVe siècle, est appelée Viri Galilaei, Hommes de Galilée, et actuellement encore par les Arabes : Galilée, mais il est impossible d'accepter cette identification parce qu'elle est contraire à la façon de parler habituelle des évangiles.

Le IVe évangile nous raconte aussi une apparition de Jésus en Galilée. Simon Pierre et six de ses compagnons étaient allés pêcher à la mer de Tibériade. Le matin, Jésus se tenait sur le rivage, mais les dis-

ciples ne le reconnurent pas. Ce fut le disciple que Jésus aimait qui dit à Pierre : C'est le Seigneur. Jésus donna à manger à ses disciples, puis il eut un long entretien avec Pierre et lui ordonna de faire paître ses agneaux et ses brebis, en d'autres termes, il l'institua le chef de son Église. L'évangile ajoute que ce fut là pour la troisième fois que Jésus, ressuscité des morts, se manifesta à ses disciples. Il ne tient pas compte, par conséquent, de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, qu'il a lui-même racontée, ni des autres apparitions, dont il n'a pas parlé. Il veut dire probablement que c'est la troisième manifestation de Jésus à ses disciples, que lui-même raconte.

Avec saint Luc, dans les Actes des apôtres, nous retrouvons plus tard les apôtres à Jérusalem. Un jour que Jésus était avec eux, car, pendant quarante jours, il leur apparaissait souvent et leur parlait des choses du royaume de Dieu, il leur ordonna de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, le Saint-Esprit qui viendra sur eux; ils seront ses témoins à Jérusalem, dans la Judée, la Samarie et jusqu'à l'extrémité de la terre. Pendant qu'il parlait il fut enlevé au ciel, à la vue de ses disciples, et une nuée le déroba à leurs yeux.

Saint Paul relatera quelques autres apparitions de Jésus; nous en parlerons tout à l'heure quand nous étudierons son témoignage.

Rapportons enfin les témoignages des évangiles apocryphes sur la résurrection de Jésus-Christ.

Les évangiles apocryphes ne sont pas des témoins

de premier ordre en ce qui concerne la vie de Notre-Seigneur. Quelques-uns d'entre eux, cependant, les plus anciens, tels que l'évangile de Pierre, l'évangile des Hébreux, peuvent contribuer d'une certaine façon à nous faire connaître les événements. Ils montrent ce qu'était devenue la tradition primitive, altérée par l'imagination populaire ou subissant l'influence de doctrines particulières. Il sera bon de les consulter pour faire ressortir la différence qui existe entre un récit authentique tel que celui des évangiles canoniques et le même récit, mais amplifié et déformé dans un évangile comme celui de Pierre. On constatera ainsi ce que devient un fait, quand il tombe dans le domaine populaire.

Nous avons rapporté dans la précédente conférence ce que raconte l'évangile de Pierre sur le tremblement de terre qui suivit la mort de Jésus, sur l'ensevelissement du corps par Joseph d'Arimathie, sur la garde mise au tombeau scellé de sept sceaux, sur la résurrection de Jésus, sur la visite de Marie-Madeleine et des femmes au tombeau, qu'elles trouvent vide, nous ne répéterons pas ces récits, rappelons seulement son récit de la résurrection de Jésus.

« Pendant cette nuit par laquelle commençait le dimanche, tandis que les soldats montaient la garde deux à deux, une grande voix se fit entendre dans le ciel. Et ils virent les cieux ouverts et deux hommes qui en descendaient tout resplendissants de lumière et qui s'approchaient du tombeau. Et cette pierre qui avait été placée sur la porte, ayant roulé d'elle-même,

se détourna de côté et le tombeau s'ouvrit et les deux jeunes gens y entrèrent. Ayant donc vu cela, ces soldats éveillèrent le centurion et les anciens, car ceux-ci étaient là aussi, montant la garde. Et comme ils racontent ce qu'ils ont vu, ils voient de nouveau sortir du tombeau trois hommes et les deux soutenir l'un et une croix les suivre... Et la tête des deux atteignait le ciel et celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. Et ils entendirent une voix, disant du haut des cieux : As-tu prêché à ceux qui se sont endormis (qui sont morts)? Et de la croix, on entendit répondre : Oui. Les gardiens se consultaient les uns les autres pour savoir s'il fallait avertir Pilate de tout cela. Et tandis qu'ils délibéraient encore, les cieux paraissent de nouveau ouverts, et un homme en descend et entre dans le tombeau. »

Vient ensuite la visite de Marie-Madeleine et de ses amies au tombeau, que nous avons déjà rapportée, la constatation du tombeau vide, les paroles de l'ange qui annonce que Jésus est ressuscité et le retour des disciples dans leur pays, le dernier jour des azymes. Le fragment que nous avons de cet évangile s'arrête là. Il est probable que dans ce qui suivait il racontait l'apparition de Jésus à Pierre et à ses compagnons près du lac de Tibériade.

Remarquons qu'il y aurait lieu de faire une étude attentive de ce long fragment de l'évangile de Pierre. On pourrait en dégager diverses observations, qui confirmeraient les récits évangéliques sur des points mis en doute ou niés par les rationalistes. Ainsi, nous

verrions qu'Hérode dit à Pilate qu'il aurait enseveli le corps de Jésus, quand même personne ne l'aurait demandé, car la loi l'y obligeait. La coutume juive n'était donc pas, comme on l'a dit, de jeter les corps des suppliciés dans un charnier. Le même évangile affirme aussi très nettement que les apôtres, l'âme blessée, pleurant et s'affligeant, se cachèrent à Jérusalem jusqu'à la fin des fêtes de la Pâque et retournèrent chez eux seulement quand elles furent terminées. Ils ne se sont donc pas enfuis en Galilée avant la mort de leur maître, comme on l'a prétendu.

Enfin, s'il est certainement des détails dans ce fragment évangélique, que nous ne pouvons accepter, il en est quelques-uns, qui paraissent historiques et qui proviennent probablement d'une tradition que les évangélistes n'ont pas connue ou qu'ils n'ont pas voulu utiliser. Ils ne sont pas d'ailleurs en désaccord avec nos récits canoniques; ils les compléteraient plutôt. Citons-en deux seulement : Après que Jésus eut été descendu de la croix, les Juifs et les anciens et les prêtres, ayant compris tout le mal qu'ils s'étaient fait à eux-mêmes, commencèrent à se lamenter et à dire : Malheur sur nos péchés. Le jugement est proche et la fin de Jérusalem. Saint Luc nous avait appris que la foule, qui avait assisté au supplice de Jésus, s'en retournait en se frappant la poitrine, mais il ne nous avait pas parlé du repentir des anciens et des prêtres. Le même évangile atteste que Joseph avant d'ensevelir le corps de Jésus, le lava, détail inconnu, et le transporta dans son propre tombeau appelé le jardin

de Joseph, ce que nous savions déjà par saint Matthieu et saint Jean.

De l'évangile des Hébreux, écrit probablement vers l'an 110-130 après Jésus-Christ, il ne nous reste que de minimes fragments. Dans l'un d'eux, il est raconté que Jésus apparut à Jacques et l'invita à manger, puisque le Fils de l'Homme est ressuscité des morts, car Jacques avait fait le serment de ne pas manger de pain jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité. Un autre fragment rapporte que Jésus apparut à Pierre et aux apôtres et leur dit : Touchez-moi et voyez que je ne suis pas un esprit sans corps. Et ceux-ci le touchèrent et ils crurent qu'il possédait de la chair et du sang.

Nous pourrions citer encore d'autres écrits apocryphes, le fragment copte d'Akhmîm, l'Ascension d'Isaïe, la Didascalie Syrienne, dans lesquels il est parlé de la résurrection du Seigneur, mais ils ne sont, eux aussi, que des développements légendaires des récits canoniques.

II

LA FOI DES APÔTRES A LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR.

Tous ces témoignages vont être corroborés par celui que les apôtres rendent unanimement de la résurrection de leur Maître. Il est nécessaire d'exposer ce témoignage en détail, car c'est contre lui que portent actuellement tous leurs efforts les critiques ra-

tionalistes. Ils ne le nient pas, mais ils le défigurent au point de lui enlever toute valeur probante.

Jésus-Christ est ressuscité; les évangiles canoniques sont les témoins authentiques de ce fait; leurs récits présentent tous les caractères de documents historiques; ils s'accordent entre eux dans l'ensemble d'abord et, dans une très large mesure, dans les détails. On peut ajouter que s'ils n'ont pas rapporté toutes les circonstances du fait principal, leur narration les suppose ainsi que nous le verrons plus tard. Ils se confirment ainsi les uns les autres. Tels sont les points que nous avons démontrés. Il s'ensuit que déjà les évangiles sont les témoins autorisés de la foi des premiers chrétiens à la résurrection du Seigneur, mais nous avons encore d'autres écrits, les Actes et les épîtres pauliniennes, qui nous ont transmis les témoignages très nets de la foi des apôtres. Le fait bien attesté de cette croyance des apôtres à la résurrection de leur Maître, croyance pour laquelle ils sont morts, est le solide fondement historique de cette résurrection.

I° Témoignage des Actes des apôtres.

Constatons d'abord avec l'auteur des Actes, IV, 33, que le témoignage des apôtres portait principalement sur la résurrection du Seigneur Jésus. Quel est ce témoignage?

Dès le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire cinquante jours après la résurrection de Jésus, l'apôtre Pierre,

prenant la parole au nom de ses compagnons, affirme aux Juifs de Jérusalem et à ceux qui étaient venus de toutes les parties du monde connu, que Jésus est ressuscité. Nous n'avons pas à démontrer l'authenticité de son discours, rapporté par le livre des Actes : le caractère archaïque de son contenu en est une preuve indiscutable. Voici les passages importants.

Hommes israélites, Jésus de Nazareth que vous avez crucifié, Dieu l'a ressuscité, ayant délié les liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. David avait prévu cette résurrection du Christ; il avait annoncé qu'il ne serait pas abandonné dans le séjour des morts et que sa chair ne verrait pas la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité; nous en sommes tous témoins. S'adressant à des Juifs, Pierre démontre que Jésus est ressuscité, parce que les Écritures l'avaient annoncé, ce qui était pour eux la preuve décisive et même, dans l'espèce, la seule valable, mais il ajoute que lui et ses compagnons sont les témoins de cette résurrection, *Act.* II, 32.

Pierre répète cette affirmation aux Juifs assemblés dans le Portique de Salomon, lequel s'étendait le long du mur oriental du temple : Hommes israélites, vous avez fait mourir le Prince de la vie, que Dieu a ressuscité des morts, ce dont nous sommes témoins, III, 15.

Traduit devant le Sanhédrin, le tribunal de la nation, Pierre affirme qu'il a guéri le boiteux dont il a été parlé précédemment dans le livre des Actes, par le nom de Jésus-Christ qu'eux, les grands prêtres, les anciens et les scribes, ont crucifié et que Dieu a res-

suscité des mort, IV, 10. Et il proclame que Jésus est le salut du monde. Il répète son affirmation peu de temps après, devant le Sanhédrin, qui avait défendu aux apôtres de prêcher le nom de Jésus-Christ : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez tué, en le pendant au bois. Celui-là, Dieu l'a élevé à sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Et nous sommes témoins de ces choses, de même que l'Esprit-Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent, V, 29-32.

S'adressant au centurion Corneille et à sa famille, que, par ordre de Dieu, il vient évangéliser, Pierre parle plus en détail de la résurrection de Jésus : Et nous sommes témoins de toutes les choses que Jésus de Nazareth a faites, lui que les Juifs ont fait mourir. Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a permis qu'il apparût, non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il a été ressuscité des morts, X, 39-41.

A Antioche de Pisidie, l'apôtre Paul, parlant dans la synagogue juive, répète le message apostolique. Après que les Juifs, dit-il, eurent mis Jésus au tombeau, Dieu a ressuscité celui-ci d'entre les morts et il a apparu pendant plusieurs jours à ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, lesquels sont maintenant des témoins devant le peuple, XIII, 29, 31. Ensuite, parlant surtout à des Juifs, Paul leur prouve par les Écritures que Jésus devait ressusciter, *ib.*, 34,

37. Il redit cette démonstration aux Juifs de Thessalonique, XVII, 3, aux Athéniens, XVII, 31, au roi Agrippa, XXVI, 23. Son discours paraît être une espèce de discours programme que l'apôtre répétait dans toutes les synagogues où il prêchait la messianité de Jésus.

Dans leurs épîtres, les apôtres ont enseigné encore la résurrection de Jésus-Christ.

Saint Pierre, dans sa 1re épître, en fait la base de notre foi, de notre espérance et de notre salut : Dieu, écrit-il aux chrétiens d'Asie Mineure, nous a régénérés pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, I, 3. Par Jésus-Christ, vous croyez en Dieu qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, I, 21. L'eau du baptême vous sauve maintenant par la résurrection de Jésus-Christ, III, 21.

IIe Témoignage de saint Paul sur la Résurrection.

Le témoignage de saint Paul sur la résurrection du Christ est de la plus haute importance, puisqu'il a été, de tous ceux qui nous ont été rapportés, le premier qui ait été écrit. Toutes les épîtres de l'apôtre s'échelonnent entre les années 50 à 64, et en particulier, la Ire épître aux Corinthiens, qui nous fournira le témoignage décisif sur la résurrection, est peut-être de l'an 52-53, d'après Harnack, ou de l'an 57 au plus tard. De plus, le témoignage de saint Paul doit même être reporté à trois ans plus tôt, puisque l'apôtre dit aux Corinthiens qu'il leur a déjà enseigné ce qu'il leur ré-

pète maintenant. Or, l'évangile de saint Marc, probablement le plus ancien des évangiles, a été écrit, croit-on, vers l'an 62-67, ou un peu plus tôt, si l'évangile de saint Luc a été écrit, comme l'insinue Harnack, vers l'an 60. Quelle que soit la date adoptée, il n'en restera pas moins que la Ire épître aux Corinthiens est le plus ancien document qui parle en détail de la résurrection de Jésus-Christ. D'ailleurs, celle-ci était déjà enseignée dans la Ire épître aux Thessaloniciens, écrite quatre ans plus tôt.

Dans la Ire épître aux Corinthiens saint Paul veut prouver aux fidèles de Corinthe la réalité de la résurrection des morts, qui était mise en doute par quelques-uns d'entre eux, imbus des idées philosophiques grecques. Et remarquons qu'on ne mettait pas en doute la survivance des âmes après la mort, ni même l'apparition d'esprits puisque ces idées étaient admises par les Grecs, mais bien la reviviscence de l'être tout entier, corps et âme.

Voici donc le raisonnement de l'apôtre : Nous prêchons que Jésus-Christ est ressuscité; comment quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts le Christ aussi n'est pas ressuscité. Si le Christ n'est pas ressuscité notre prédication est donc vide (sans fondement), vide aussi est votre foi. Et même, nous nous trouvons être de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité. Si donc le Christ n'est pas ressus-

cité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés. I *Cor.* xv, 12-17.

Dans ses autres épîtres, saint Paul affirme à diverses reprises que Jésus-Christ est ressuscité : Nous croyons, dit-il aux Romains, en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus Notre-Seigneur, lequel a été livré à cause de nos offenses et qui est ressuscité à cause de notre justification, iv. 23, 24. Nous aussi nous croyons, dit-il dans sa IIe épître aux Corinthiens, car nous savons que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus, iv, 14.

Nous pourrions citer encore d'autres passages des épîtres, car la mort et la résurrection de Jésus-Christ sont à la base même de la théologie de saint Paul. Il suffira pour prouver cela de citer le texte suivant : Ne savez-vous pas, dit-il aux Romains, que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi, nous marchions dans une foi nouvelle, vi, 3, 4.

Il est donc certain que saint Paul croyait que Jésus-Christ était ressuscité. Sur quoi appuyait-il sa croyance? Sur la tradition qui lui avait été communiquée de cette résurrection et sur sa propre expérience. En effet, il introduit son témoignage par ces paroles : « Je vous ai transmis avant toutes choses ce que j'avais aussi reçu. » Et il n'a pas reçu cet enseignement du Seigneur lui-même, car il l'aurait dit, comme il l'a fait

ailleurs. C'est donc qu'il l'a reçu de tradition humaine et la forme même de son témoignage prouve qu'il reproduit un texte déjà fixé, dans la forme parallélique usuelle chez les Hébreux. « Je vous fais connaître, frères, l'Évangile, que je vous ai prêché, et que vous avez reçu... Car je vous ai transmis, avant toutes choses, ce que j'avais aussi reçu :

Que le Christ est mort pour nos péchés, suivant les Écritures.

Et qu'il a été enseveli,

Et qu'il est ressuscité le troisième jour suivant les Écritures,

Et qu'il a été vu de Céphas et ensuite des Douze.

Puis saint Paul abandonnant cette tournure incidente de la phrase qui indiquait une citation, passe à la forme directe :

Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères en une seule fois; ensuite, il a été vu de Jacques et ensuite de tous les apôtres. Et après tous, il a été vu de moi, comme de l'avorton, car moi je suis le dernier des apôtres. I *Cor.* xv, 1-8.

Cette divergence de forme s'explique par ce fait que saint Paul reproduit dans les quatre premières formules un symbole en usage chez les premiers chrétiens et que, dans les suivantes, il rapporte ce qu'il savait par ailleurs. La preuve qu'il cite une formule déjà fixée est encore établie par cette constatation que l'apôtre emploie dans les quatre premières propositions des expressions qui lui sont étrangères. L'expression : κατὰ τὰς γραφάς, suivant les Écritures,

ne reparaît dans aucune de ses épîtres; il exprime la même pensée en d'autres termes : l'Écriture dit; il a été annoncé dans les saintes Écritures. On retrouve cette expression seulement dans l'épître de saint Jacques, II, 8, κατὰ τὴν γραφήν, ce qui en indiquerait l'origine hiérosolymitaine. Rappelons que saint Pierre avait prouvé que Jésus devait ressusciter d'après les Écritures. En outre, il est dit, dans la quatrième proposition, que le Christ a été vu des Douze. Jamais saint Paul n'a employé cette expression, les Douze. Quand il parle des apôtres, il dit toujours οἱ ἀπόστολοι, les apôtres. Cette expression est exclusivement évangélique, ce qui nous reporte encore à la tradition de Jérusalem. Nous avons donc dans ces paroles de saint Paul la reproduction du symbole apostolique sur la résurrection de Jésus-Christ, symbole qui enseignait la mort de Jésus-Christ pour nos péchés, son ensevelissement, sa résurrection le troisième jour, son apparition à Pierre et aux Douze.

Plusieurs questions se posent à propos du témoignage de saint Paul sur la résurrection du Christ. La première, et la plus importante de toutes, est celle de savoir quel sens l'apôtre donne au terme ὤφθη, il a été vu, et par conséquent, quelle a été la nature de l'objet des apparitions qu'il relate. Désigne-t-il par ce mot une apparition d'un personnage réel ou une vision d'un personnage non réel? En d'autres termes, veut-il dire que les témoins ont vu réellement Jésus-Christ ressuscité ou qu'ils ont eu une vision subjective de Jésus, quelle qu'en soit la cause? En effet, pour saint Paul,

les apparitions à Pierre et aux autres disciples ont été de la même nature que celle qui lui a été accordée, puisqu'il se sert pour lui du même terme que pour les autres. Il faut donc déterminer si saint Paul a cru avoir la perception d'un objet réel.

Le verbe grec qu'il emploie, ὤφθη, signifie voir, et la nature de l'objet vu dépend du complément ajouté au verbe et de l'usage qu'en fait ordinairement l'écrivain. Dans le Nouveau Testament ce terme ὁράω est employé pour indiquer que l'objet qui a été vu est réel, tout au moins dans la pensée de l'écrivain. Quand celui-ci l'emploie pour désigner une vision non objective, il en précise le sens. Ainsi, il est dit au livre des Actes : Une vision a été vue par Paul pendant la nuit.

Nous pourrions déjà conclure que l'apôtre a employé ce terme dans son acception ordinaire. Mais nous devons préciser le sens qu'il lui a donné en déterminant l'idée qu'il a eue de l'apparition du Christ, dont il a été favorisé sur le chemin de Damas, car c'est de celle-là qu'il parle. Or, il a toujours cru et affirmé qu'il avait vu réellement le Christ. Voulant établir qu'il était apôtre au même titre que les autres apôtres, qui avaient vécu avec Jésus, il dit encore aux Corinthiens, IX, 1, en se servant du même verbe : Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus, Notre-Seigneur? Son raisonnement n'aurait eu aucune valeur probante, s'il n'avait pas vu réellement le Christ et cela sur le chemin de Damas, puisque pour lui, c'était la seule vue du Christ qui comptait. Il est très probable d'ail-

leurs qu'il n'avait pas vu Jésus antérieurement, pendant sa vie terrestre. L'eût-il vu d'ailleurs avant sa mort, il ne pouvait appeler cette connaissance de Jésus en témoignage, puisque à cette époque il était son ennemi acharné.

Saint Paul a eu, il est vrai, des visions, mais il n'affirme pas aux Corinthiens, à qui il en parle, que leur objet a été réel, car il n'en sait rien, II *Cor.* XII, 1-7. Loin de s'en prévaloir pour établir l'authenticité de son apostolat, il aime mieux les passer sous silence ou plutôt ne pas y insister. Il n'en est pas de même de sa vision du Seigneur sur le chemin de Damas; elle est pour lui la preuve qu'il est véritablement apôtre.

Il est vrai que dans son discours au roi Agrippa, que rapportent les Actes, XXVI, 19, saint Paul, parlant de l'apparition qu'il a eue de Jésus sur le chemin de Damas, dit qu'il a eu une vision céleste. Mais le terme employé ici, ὀπτασία, sert toujours dans saint Luc quand l'objet de la vision est réel; si, au contraire, il est irréel, il emploie un autre terme, ὅραμα. Paul a voulu seulement dire que l'objet de la vision, Jésus, était dans le ciel, dans l'atmosphère, comme nous dirions maintenant, et non sur la terre. Il vient en effet de raconter au roi qu'en plein midi une lumière, venant des cieux, l'enveloppa lui et ses compagnons et qu'il entendit une voix lui parler.

De plus, l'ensemble du passage où saint Paul parle des apparitions de Jésus indique bien qu'il s'agit ici du corps réel du Christ : Le Christ, dit-il, est mort pour nos péchés; il a été enseveli, il est ressuscité, il

a été vu de Céphas, il a été vu de moi après eux tous. Dans toute la suite de sa phrase c'est du même Christ dont parle l'Apôtre. Or, le Christ qui lui a apparu, c'est celui qui est mort et a été enseveli, donc le Christ réel.

Enfin, saint Paul appuie, avons-nous dit, sa démonstration de la résurrection future des corps sur la résurrection du Christ qu'il a vu. Or, s'il n'a eu qu'une vision d'un objet irréel, cette apparition spirituelle ne peut prouver la résurrection de corps réels. Son argument ne prouverait rien. Nous devons donc conclure que saint Paul a voulu affirmer qu'il avait vu Jésus-Christ ressuscité corporellement.

Une seconde question se pose à propos du témoignage que nous rapporte saint Paul sur la résurrection du Christ. Il y est dit que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité selon les Écritures. On en a conclu que la croyance de saint Paul sur la résurrection de Jésus-Christ a été provoquée par les Écritures. Nous aurons à revenir sur cette observation. Mais si l'on admet, ce qui paraît très probable, que l'apôtre cite ici un symbole de foi, c'est à la croyance des premiers fidèles qu'il faut rapporter cette affirmation; nous sommes donc conduits à chercher le sens qu'elle a eu chez les chrétiens de Jérusalem. Or, nous avons vu que saint Pierre, ayant à convaincre des Juifs, avait démontré que la résurrection du Christ était conforme aux Écritures. Cet appel aux Écritures est un procédé d'argumentation. C'est donc en sou-

venir de cette démonstration, que le premier symbole de foi a affirmé que le Christ était ressuscité selon les Écritures.

Enfin, nous devons nous demander avec lesquelles des apparitions de Jésus, racontées par les évangiles, peuvent être identifiées celles que relate saint Paul. Les deux premières apparitions, l'une à Pierre et l'autre aux Douze, les seules qui soient mentionnées dans le formulaire de foi, parce que Pierre et les Douze sont les témoins de la foi désignés par Jésus-Christ lui-même, sont évidemment : la première, celle dont parle saint Luc, XXII, 54, et la seconde celle qui est racontée dans saint Luc, XXII, 36, dans saint Jean, XX, 19-25 et dans saint Marc, XVI, 14.

Saint Paul rapporte ensuite un second groupe d'apparitions, qui ont dû avoir lieu quelque temps après celles dont il vient de parler, comme l'indique l'adverbe employé.

Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères en une fois, et, pour attester la valeur de ce témoignage, l'apôtre ajoute que plusieurs d'entre eux sont encore vivants. Cette apparition eut lieu certainement en Galilée, car il n'y avait pas, quelques jours après la résurrection, cinq cents disciples du Christ à Jérusalem. Faut-il identifier cette apparition avec celle que relate saint Matthieu, XXVIII, 16-20? C'est possible, bien que l'évangéliste ne mentionne comme présents que les apôtres. Nous avons déjà dit qu'il devait y avoir d'autres témoins de cette apparition.

L'apparition à saint Jacques est rapportée par saint

Paul seul et par l'Évangile selon les Hébreux. Le témoignage de cet écrit apocryphe est l'écho d'une tradition ancienne, mais a peu de valeur historique pour les détails qu'il contient.

Ensuite, Jésus a été vu, dit saint Paul, de tous les apôtres. Qu'étaient les apôtres dont il parle ici? Était-ce les Douze, ou bien tous ceux que le Nouveau Testament range sous le titre général d'apôtres, tels que Barnabé, Andronicus. Junias et d'autres encore? C'est probable, car l'apôtre avait dit précédemment que Jésus avait apparu aux Onze, à plus de cinq cents frères, puis à Jacques, enfin à tous les apôtres. Il fait donc une distinction entre les Onze, qui sont les apôtres par excellence, et tous les apôtres qui sont les prédicateurs de l'Évangile, dont il parle dans ses épîtres. Cette apparition peut être celle qui a eu lieu sur la montagne des Oliviers, lors de l'Ascension du Seigneur, et que rapportent les Actes des Apôtres, I, 9.

Concluons : De l'ensemble des textes, que nous venons de citer, il résulte que les apôtres et les premiers chrétiens ont cru que Jésus-Christ était réellement ressuscité des morts. Cette croyance ne peut s'expliquer que de trois manières : Ou bien les apôtres sont des imposteurs qui ont menti en affirmant qu'ils avaient vu Jésus ressuscité, ou bien, ils ont été tous en bloc, victimes d'une illusion, ou bien ils ont vu réellement le Seigneur ressuscité.

Personne ne soutiendra la première explication, car on ne meurt pas, comme l'ont fait les apôtres, pour

attester un fait que l'on sait pertinemment être faux. Les rationalistes soutiennent la deuxième explication, mais j'espère vous prouver, dans la prochaine conférence, que leur système ne repose sur aucun fondement historique. Pour nous, éclairés par les documents et nous appuyant sur l'enseignement de l'Église, nous adoptons la troisième explication : Jésus-Christ est réellement ressuscité des morts.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

EXPOSÉ ET DISCUSSION
DES SYSTÈMES RATIONALISTES
SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

QUATRIÈME CONFÉRENCE

EXPOSÉ ET DISCUSSION

DES SYSTÈMES RATIONALISTES

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Nous avons démontré dans la précédente conférence que les récits évangéliques des apparitions de Jésus ressuscité s'accordent entre eux, et, par conséquent, qu'ils établissent victorieusement la réalité de la résurrection de Jésus-Christ. Nous avons constaté que les apôtres et les premiers fidèles ont cru à la résurrection de leur Maître et qu'ils ont affirmé hautement leur croyance, même au péril de leur vie. Nos adversaires reconnaissent que les apôtres ont cru voir Jésus ressuscité, mais ils soutiennent que tous, Pierre et les apôtres, aussi bien que Paul, ont été victimes d'une illusion et que les récits évangéliques sont le développement légendaire de cette illusion. Nous avons à

1. Cette conférence a été donnée, le 9 février, aux Facultés catholiques.

examiner aujourd'hui la valeur scientifique de cette explication de la foi des apôtres à la résurrection de leur Maître.

Nous jugeons inutile de rappeler certaines hypothèses, mises en avant autrefois et actuellement abandonnées, telles que celle d'une supercherie des apôtres qui auraient enlevé le corps ou celle d'une mort apparente de Jésus; ce que nous en avons dit précédemment suffit à établir le mal fondé de ces suppositions. Tenons-nous-en aux deux hypothèses qui ont encore aujourd'hui des défenseurs. De la seconde d'ailleurs nous dirons quelques mots seulement.

*
* *

La première, celle des apparitions subjectives, remonte à Celse, philosophe païen du IIIe siècle, mais elle a été reprise par Strauss, en 1835, puis développée et perfectionnée de nos jours. Dans les années que Jésus avait vécu avec ses disciples, dit Strauss, il avait fait sur eux l'impression qu'il était le Messie. Sa mort détruisit cette impression. Bientôt cependant, leur conviction antérieure se réveillant, ils cherchèrent et trouvèrent dans les Écritures des passages, qui leur apprirent que le Messie devait souffrir, mourir et ressusciter. Ils se persuadèrent que Jésus Messie avait accompli toutes les prophéties et qu'il était ressuscité. Ces sentiments s'exaltèrent jusqu'à une vision, purement intérieure et subjective, de Jésus que l'on déclara ressuscité. Cette théorie a été vigoureusement combattue par Beyschlag, puis reprise et développée par Holsten, qui s'est attaché surtout à démontrer

que la vision de Paul sur le chemin de Damas, avait été purement subjective et que pareillement les apparitions de Jésus à Pierre et aux premiers témoins de la résurrection s'expliquent par une illusion psychologique.

Voici, en résumé, comment cette hypothèse a été complétée de nos jours et présentée dans un ensemble plus ou moins cohérent[1].

On ne sait s'il resta un seul apôtre à Jérusalem, le soir de la Passion. L'arrestation, puis la mort de Jésus avaient dispersé les disciples et aucun d'entre eux n'avait assisté à l'ensevelissement du corps, jeté probablement au lieu réservé aux cadavres des suppliciés. Cependant, l'action exercée par le Christ sur ses disciples avait été trop profonde pour qu'elle pût s'effacer immédiatement et l'espérance qu'ils avaient conçue de l'avènement du royaume de Dieu avait été trop ancrée dans leurs âmes par les enseignements de leur Maître pour que, après un temps de dépression, les apôtres ne se fussent pas ressaisis et n'eussent pas trouvé dans leur foi un nouveau motif d'espérer. Jésus était mort, ils le savaient, mais qui sait si Dieu n'avait pas secouru après sa mort celui qui devait être le roi du royaume. Les apôtres, comme leurs compatriotes, croyaient à la résurrection des morts. Les Ecritures leur apprenaient que le Messie devait souffrir, mourir et ressusciter. Jésus, en leur parlant de sa mort, avait annoncé sa résurrection pour le grand avènement.

1. Cet exposé est un mélange des hypothèses de Meyer, Holtzmann, K. Lake, Loisy.

« Des preuves extraordinaires, dit M. Loisy, des constatations rigoureuses n'étaient donc pas indispensables pour persuader les apôtres. Le travail intérieur de leur âme enthousiaste pouvait leur suggérer la vision de ce qu'ils souhaitaient, des incidents fortuits, interprétés et transfigurés selon les préoccupations du moment, pouvaient avoir la même portée que des visions avec un caractère objectif, qui les rendait moins discutables, si l'on avait songé à discuter ». Pierre, le premier, vit un jour son Maître, à l'aube, en pêchant sur le lac de Tibériade. Pierre, qui était un visionnaire, eut peut-être des visions répétées de Jésus et il fit partager sa croyance aux onze. L'impulsion étant donnée, cette foi grandit par le besoin même qu'elle avait de se fortifier. Les onze, suggestionnés par Pierre, crurent aussi voir Jésus. Ils revinrent à Jérusalem pour annoncer la résurrection de leur Maître et prêcher que le royaume était toujours proche et que le Christ ressuscité allait venir pour l'inaugurer.

Tel fut le premier stade de la tradition sur la résurrection de Jésus. Elle ne contenait encore que l'affirmation des apôtres sur la résurrection; c'est celle que saint Paul a connue. Bientôt, sous l'influence de la polémique avec les Juifs et aussi de l'imagination populaire, elle se développa. On raconta que Jésus était sorti vivant du tombeau, ce qui donna naissance aux récits sur l'ensevelissement dans un sépulcre particulier; on ajouta que des femmes galiléennes, venues au tombeau, le matin du troisième jour, l'avaient

trouvé vide. Un ange ou des anges leur avaient enjoint de dire aux apôtres d'aller en Galilée où ils verraient Jésus, tandis que, d'après une autre tradition, les disciples ne devaient pas quitter Jérusalem. Mais tous les auditeurs n'étaient pas persuadés; pour répondre à leurs doutes sur la réalité du corps ressuscité, on raconta que les apôtres avaient douté, eux aussi, tout d'abord, et que Jésus les avait convaincus en leur montrant ses mains et ses pieds, en faisant toucher ses mains et son côté par Thomas, qui ne voulait pas croire sans avoir vu, et enfin en mangeant avec eux. Aux Juifs, qui accusaient les disciples d'avoir dérobé le corps, on répondit qu'une garde avait été mise au tombeau, et que celui-ci avait été scellé. Tous ces récits, nés à diverses époques et en des lieux différents, fourmillent de contradictions qui indiquent clairement qu'ils n'ont aucune réalité historique et sont ou légendaires ou inventés pour démontrer la résurrection de Jésus. Saint Paul, en effet, n'a rien su de toute cette efflorescence plus ou moins tardive de la légende; il n'a connu ni les apparitions aux femmes, ni le tombeau vide, ni la garde mise au tombeau, ni les repas pris avec Jésus, ni les invitations à regarder ses mains et ses pieds, à les toucher. Il parle seulement des apparitions à Pierre et à quelques autres et ces apparitions du Christ ressuscité sont de même nature que celle qu'il avait eue lui-même sur le chemin de Damas. Or, il avait vu le Christ à l'état glorieux, dont le corps spirituel était la transformation du corps matériel, qui avait été déposé au tombeau.

Cette apparition de Jésus à Paul sur le chemin de Damas fut analogue à ces nombreuses visions qu'a eues, dans le cours de sa vie, l'apôtre dont l'état mental, par suite de ses attaques d'épilepsie, était assez déséquilibré.

L'objet de toutes ces apparitions à Pierre, aux femmes galiléennes, aux disciples, à Paul n'a pas été plus réel que celui des apparitions ou des visions dont ont été favorisés divers personnages dans le cours de l'histoire : les prophètes d'Israël, le voyant de l'Apocalypse, le martyr Étienne, les montanistes, saint François d'Assise, sainte Thérèse, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Catherine Emmerich et d'autres encore. Toutes sont ou des visions subjectives ou des hallucinations et s'expliquent par l'état pathologique du sujet.

Tel est, en résumé, le système qui est présenté pour rendre compte de ce fait qu'on ne peut nier, à savoir que les apôtres ont cru d'une foi ferme et agissante à la résurrection de leur Maître.

Avant de procéder à l'examen de cette hypothèse, présentons une observation qui vient, de prime abord, à l'esprit de quiconque est sans parti pris. Nos adversaires posent un principe : La résurrection d'un corps mort est impossible; donc Jésus-Christ n'est pas réellement ressuscité. Mais, leur disons-nous, les apôtres ont cru fermement à la résurrection de Jésus, cette croyance a dû être causée par un fait déterminant. Ils répondent que cette croyance a été produite par des visions subjectives, qu'ont eues les

apôtres en Galilée à une époque indéterminée et que tous les récits évangéliques subséquents sont nés de diverses causes : nécessité de la polémique, matérialisation de la croyance à la résurrection. Ces déductions toutes gratuites et ne s'appuyant sur aucun document sont nécessitées par la première affirmation : Jésus n'est pas réellement ressuscité. Nous pourrions donc dire, nous aussi, qu'elles sont les produits de l'imagination, et leur opposer de suite une fin de non-recevoir. Pour ne pas paraître nous dérober à un débat contradictoire, voyons si, au contraire, les faits n'opposent pas un démenti formel à ces diverses suppositions.

Nous ne pouvons examiner séparément tous les détails de ce système, dont plusieurs ont déjà été étudiés; la garde mise au tombeau, le tombeau vide, la nature de l'apparition à Paul; il suffira de grouper notre réponse sous trois chefs : 1° Les visions subjectives, telles qu'on les présente, sont-elles possibles, étant donnés les faits connus? 2° Sont-elles établies par le témoignage et l'exemple de saint Paul? 3° Les récits évangéliques sur la résurrection de Jésus sont-ils le produit de l'imagination populaire, sous prétexte que, provenant de traditions différentes, ils sont en contradiction les uns avec les autres.

I

Et d'abord, ces visions subjectives de Jésus, c'est-à-dire des visions se passant exclusivement dans le

cerveau de Pierre et de ses compagnons, sans qu'elles aient été causées par Jésus, leur étant extérieurement présent, ces visions ont-elles pu se produire étant données les dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvaient les apôtres après la mort de leur Maître?

Pendant sa vie publique, Jésus les avait, il est vrai, instruits progressivement de la nature spirituelle du royaume de Dieu et leur avait révélé qu'il était le Messie, chef de ce royaume. Pierre avait bien affirmé que Jésus était le Messie, mais, imbus de leurs idées nationales, les apôtres continuaient à croire que le Messie devait rétablir le royaume d'Israël. Nous en avons la preuve dans la demande qu'ils adressent à Jésus quelques instants avant que celui-ci remonte au ciel : « Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétablis le royaume pour Israël », et dans la parole des disciples allant à Emmaüs : « Nous espérions que Jésus était celui qui doit délivrer Israël ». Les apôtres croyaient donc que le Messie devait être glorieux et triomphant, le restaurateur du royaume de David. Jésus leur avait enseigné, il est vrai, que le Fils de l'Homme devait être livré, souffrir, mourir et ressusciter le troisième jour, mais, dit l'évangéliste, les apôtres n'avaient pas compris. Leurs espérances, et même leur croyance en la messianité de leur Maître, furent anéanties par l'arrestation de Jésus, son crucifiement et sa mort. Ils ne pouvaient plus croire que Jésus, crucifié comme un esclave et mort, fût le Messie, qui, dans leur pensée, devait être le roi d'Israël. Le Seigneur avait prévu cet état

d'esprit de ses disciples lorsqu'il leur avait prédit que tous seraient scandalisés en lui. Cela nous explique leur abattement et leur désespoir. A Gethsémani, après l'arrestation de Jésus, ils se sont enfuis, et aucun d'eux, sauf Jean, n'est présent au crucifiement de Jésus. Les apôtres, affirme saint Marc, s'affligeaient et pleuraient. Les disciples, allant à Emmaüs, étaient tout tristes. Marie-Madeleine, le troisième jour, pleurait désespérément à la porte du tombeau. Enfin, l'Évangile de Pierre nous apprend qu'après la mort de Jésus, les apôtres se cachèrent et restèrent assis dans le deuil, jeûnant et pleurant nuit et jour, jusqu'au sabbat. Est-ce là vraiment l'attitude de disciples qui croient que leur Maître est le Messie, le roi du royaume et qu'il va ressusciter? Comment admettre que des hommes ainsi déprimés, terrifiés par la mort de leur Maître, ont pu, quelques jours après, renaître à l'espérance, le tenir de nouveau pour le Messie, croire qu'ils le voient ressuscité? Ils attendaient si peu cette résurrection de Jésus que lorsqu'elle leur fut annoncée par les femmes galiléennes, ils traitèrent ce témoignage de radotage de femmes, et quand Jésus lui-même leur apparut, ils crurent voir un esprit.

Quelle a donc pu être la cause de ce brusque changement? Pour l'expliquer en dehors d'une résurrection réelle de Jésus, on fait intervenir la réflexion.

Pierre, puisque c'est lui qui le premier vit Jésus, se souvint, dit-on, que les Écritures avaient annoncé que le Saint de Dieu ne verrait pas la corruption,

qu'après avoir offert le sacrifice expiatoire il verrait de longs jours, et il crut qu'il était parlé du Messie dans ces passages; de là, à conclure à un Messie souffrant, mourant et ressuscitant, il n'y avait qu'un pas. Si le Messie doit mourir et ressusciter, Jésus, qui est le Messie, est ressuscité. Tel aurait été le fruit des réflexions de Pierre, lequel, d'ailleurs, n'aurait pu tirer cette conclusion que s'il avait continué à croire en la messianité de son Maître.

Et l'on transforme ainsi un pauvre pêcheur de Galilée en un subtil exégète qui a su découvrir dans quelques passages obscurs des Écritures ce que tous les rabbins juifs, si experts dans l'interprétation de leurs Livres saints qu'ils avaient scrutés à fond, n'y avaient pas trouvé, à savoir que le Messie devait souffrir, mourir et ressusciter, le troisième jour. N'oublions pas que, quoi qu'on en ait dit, un Messie souffrant et mourant n'était pas la croyance régnant à cette époque chez les Juifs.

Nous ne devons pas cependant nous faire illusion sur l'intelligence des apôtres : éclairés par l'Esprit de Dieu, ils ont compris et su expliquer les Écritures; mais avant la Pentecôte, ils étaient d'esprit borné et peu ouvert aux idées transcendantes. De nombreux passages des évangiles nous renseignent sur leur peu d'aptitude à se dégager du terre à terre de leur vie.

Ce nouvel état d'esprit que l'on suppose gratuitement, ne répond donc en aucune façon à la mentalité de Pierre et de ses compagnons. Il ne suffit pas, en

effet, que Pierre ait eu une vision de Jésus, il faut encore qu'elle ait été partagée par ses compagnons, car les apôtres ont vu et entendu Jésus. Pierre a bien pu leur dire que Jésus était ressuscité, mais cette affirmation a-t-elle suffi pour persuader les apôtres et les amener à croire qu'eux aussi ils voyaient Jésus? C'est difficile à admettre.

La difficulté augmente et devient insurmontable quand on essaye d'expliquer les autres apparitions de Jésus. Saint Paul affirme que le Christ a été vu de cinq cents personnes et il a soin d'ajouter que ce fut en une seule fois. On n'explique pas ces visions multiples en rappelant que l'histoire rapporte des faits semblables. L'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, assassiné par ordre de Henri II, roi d'Angleterre, apparut à ses disciples et leur montra ses blessures. Les apparitions durèrent pendant un mois et ne prirent fin que lorsque les meurtriers eurent fait pénitence de leur crime. Le dominicain Savonarole, brûlé par les Florentins, et dont les cendres avaient été jetées dans l'Arno, apparut pendant plusieurs mois à ses amis. Des religieuses du couvent de Sainte-Lucie, à Florence, l'auraient vu et entendu ; elles en auraient même reçu la communion.

Nous ne discuterons pas la réalité historique de ces faits, nous observerons seulement qu'il y a disparité fondamentale entre eux et les visions qu'ont eues les apôtres de Jésus ressuscité. D'un côté, nous avons l'apparition d'êtres morts qui restent morts, et de l'autre, la résurrection d'un être mort, puis vivant, par-

lant, mangeant avec ses disciples. De plus, ces personnages, que l'on a vus, avaient conservé après leur mort tout leur prestige pour leurs partisans. Il n'en était pas de même pour Jésus, dont la mort avait déçu les espérances de ses disciples.

Passons à un autre ordre de considérations. Comment Pierre et les apôtres ont-ils pu croire qu'ils ont vu réellement Jésus, si le corps de celui-ci était encore dans le tombeau? L'irréalité de l'objet de ces visions aurait été démontrée immédiatement. On a donc supposé d'abord que le tombeau était vide, parce que le corps en avait été enlevé. Puis, on a reconnu la fragilité de cette hypothèse. Ni les Juifs, ni les disciples, ni qui que ce soit d'autres n'ont pu dérober le corps de Jésus. Actuellement donc, on prétend qu'il n'y a pas eu d'ensevelissement du corps de Jésus dans un tombeau; le cadavre aurait été jeté dans le lieu réservé aux suppliciés. Aurait-on voulu plus tard retrouver ce corps qu'on ne l'aurait pas pu; il était tombé en décomposition et était confondu avec les autres cadavres de ce charnier. Hypothèse absolument gratuite et qui n'est appuyée d'aucune preuve. Elle est, au contraire, en opposition avec tous les documents. Les récits évangéliques, les Actes des apôtres, les épîtres de saint Paul affirment unanimement que Jésus a été enseveli avec honneur. Nous l'avons démontré précédemment. Mais de plus, les quatre évangiles racontent que, le troisième jour après l'ensevelissement, le tombeau a été trouvé vide. Les rationalistes essaient d'expliquer l'unanimité de ce témoignage. Après que les apôtres

eurent été persuadés qu'ils avaient vu Jésus ressuscité, on s'est souvenu, disent-ils, que les femmes galiléennes avaient assisté au crucifiement de Jésus. On raconta alors que le matin du troisième jour, elles étaient allées au tombeau et qu'elles l'avaient trouvé vide. Saint Marc constate simplement le fait; saint Matthieu l'amplifie et saint Luc en change les détails. Le caractère légendaire, ou tout au moins secondaire de ces récits, ressort de leurs contradictions.

Nous n'avons plus à établir que les récits évangéliques sur le tombeau vide s'accordent entre eux, nous l'avons déjà fait, nous demanderons seulement comment ces légendes ont pu naître si aucun fait ne se trouve à leur base. De plus, si cette hypothèse est vraie, comment la légende a-t-elle pu se former assez rapidement pour que Paul converti, peut-être l'année même de la mort de Jésus, ou tout au moins deux ou trois ans après, ait pu l'accepter et l'attester quand il nous dit formellement que Jésus a été enseveli et qu'il est ressuscité; donc que le tombeau était vide.

On a fait alors remarquer que saint Paul avait connu la tradition à son premier stade et qu'il n'a rien su de la visite des femmes au tombeau, des apparitions des anges, de leurs paroles aux femmes, du tombeau vide, des apparitions à Marie-Madeleine, aux femmes revenant de Jérusalem, aux disciples d'Emmaüs. Saint Pierre lui-même, parlant aux Juifs de Jérusalem, n'appuie pas son affirmation de la résurrection de Jésus sur le fait du tombeau vide. Cette dernière observation n'est pas exacte. Saint Pierre prouve la résurrection

de son Maître par le témoignage du psalmiste. Celui-ci attestait, dit l'apôtre, que Dieu ne permettrait pas à son Saint de voir la corruption. Or, il ne parlait pas de lui-même, car nous savons tous que David est mort et a été enseveli, et son tombeau existe encore chez nous. Saint Pierre aurait-il pu faire ce raisonnement si le tombeau du Christ possédait encore son corps comme il en était de celui de David?

Quant à saint Paul, de ce qu'il ne nous a rien dit de tout ce qu'on a relevé, peut-on en conclure qu'il ignorait tous ces faits? C'est bien invraisemblable, si l'on songe que son compagnon de route, saint Luc, en rapporte plusieurs. On oublie toujours que l'apôtre n'est pas un historien; il écrivait pour prouver une doctrine, et la résurrection du Christ étant un de ses arguments, il en réduisait l'exposé à ce qui convenait à sa démonstration. Or, dans le cas présent, ce qui était nécessaire et ce qui suffisait, c'était d'établir par des preuves solides, la résurrection du Christ, modèle et preuve de notre future résurrection, et il l'établissait par le fait de la mort, de l'ensevelissement, de la résurrection et des apparitions de Jésus. Le reste eût été superfétation et n'aurait apporté aucune force nouvelle à sa démonstration. Nous avons déjà montré, d'ailleurs, que s'il ne dit pas en termes exprès que le tombeau était vide, point si discuté, il l'insinue clairement, en affirmant que Jésus a été enseveli et qu'il est ressuscité.

Mais revenons à l'examen des apparitions subjectives qu'ont eues les apôtres, visions à la suite desquel-

les non seulement ils ont perçu, mais encore ils ont entendu leur Maître. Et ils n'ont pas entendu quelques mots, mais de véritables discours. Jésus leur a donné des ordres ; il les a envoyés prêcher l'Évangile à toutes les nations ; il leur a imposé ainsi l'abandon du métier qui les faisait vivre, de leur famille, de tout ce qu'ils avaient été antérieurement. On ne peut supposer que ces ordres n'ont pas été donnés et qu'ils sont l'expression d'une légende puisque, en fait, ils ont produit un résultat, l'évangélisation du monde. Mais admettons qu'ils sont une invention de la tradition, il restera néanmoins qu'il y a eu quelque chose qui a produit sur l'esprit des apôtres l'effet prodigieux que nous allons signaler.

Ces hommes qui, après tout, étaient des pêcheurs illettrés, ignorants, peu intelligents, de tempérament timide, qui étaient, disons le mot, lâches devant le danger, ainsi qu'en témoignent les évangiles, sont devenus, par le fait de visions subjectives, des hommes courageux, qui ne reculent pas devant la mort menaçante, des hommes connaissant à fond les Écritures et capables d'en expliquer les passages les plus obscurs à un public nombreux. Ils ont l'audace même de se poser en docteurs en face du tribunal de leur nation, composé des hommes les plus experts dans l'étude des Saintes Écritures. En réalité, si l'on compare les apôtres tels qu'ils étaient du vivant de leur Maître à ce qu'ils furent après sa mort, on doit reconnaître que dans l'intervalle il s'est passé un fait inouï, miraculeux, qui les a totalement transformés. Une vision

subjective ne peut rendre compte de ce changement ni le justifier.

Ces visions auraient été d'ailleurs d'une espèce bien singulière. La vision d'un halluciné ne comporte pas de doute; il voit et il ne raisonne pas sa vision. Or, les récits évangéliques rapportent, à différentes reprises, que les apôtres ont douté de la réalité du corps de Jésus leur apparaissant, et même qu'ils l'ont pris pour un fantôme. Encore sur ce point les rationalistes font appel aux nécessités de la polémique.

Les premiers chrétiens auraient inventé ces doutes pour répondre à ceux qui les accusaient de crédulité. Avouons que la réplique eût été mal choisie, car on leur aurait répondu que, si les apôtres n'avaient pas reconnu leur Maître et l'avaient pris pour un fantôme, c'est qu'il en était un en réalité. La tradition chrétienne n'aurait pas imaginé une légende qui affaiblissait la croyance à la réalité de la résurrection de Jésus. Et même, comment supposer que les premiers fidèles qui vénéraient dans les apôtres les envoyés de Dieu, des hommes remplis de l'Esprit-Saint, ont pu imaginer qu'à un moment donné ces hommes ont pris Jésus pour un fantôme? Cette supposition méconnaît l'état d'esprit de la première génération chrétienne.

Nous pourrions présenter encore d'autres observations au sujet de ces prétendues visions subjectives de Jésus, mais celles-ci suffisent pour établir que cette théorie d'apparitions subjectives aux apôtres, aux saintes femmes, à cinq cents frères, à Paul, ne supporte pas le contrôle des faits.

Comprenant la faiblesse de cette hypothèse, quelques critiques recourent à une autre qui la transforme sans la rendre plus acceptable ; ils supposent que les apparitions de Jésus ont été pneumatiques et objectives. Les apôtres et saint Paul ont vu réellement Jésus ; cependant, ils n'ont pas vu Jésus ressuscité, mais Jésus spiritualisé. Le corps du Seigneur restait dans son tombeau, et Jésus a été manifesté objectivement, visiblement aux apôtres et à Paul par Dieu, qui voulait produire dans leur esprit la croyance à Jésus ressuscité. Les apparitions n'étaient pas produites par la foi ou les sentiments des disciples ; elles l'étaient par l'action d'un être spirituel, qui avait une existence indépendante de celle des apôtres.

En d'autres termes, Dieu aurait trompé les apôtres et la magnifique efflorescence du christianisme serait le produit d'un mensonge. Ces apparitions objectives de Jésus spiritualisé n'expliquent pas d'ailleurs les faits, en particulier, le tombeau vide, Jésus touché par ses disciples, leur parlant, mangeant avec eux. Enfin, il est aussi difficile de comprendre l'existence d'un être spirituel, agissant sur les sens des disciples que celle d'un être réellement ressuscité. Des deux côtés, il y a un miracle, ce que ne veulent pas admettre les rationalistes. Leur hypothèse ne devrait donc pas les satisfaire.

II

Après avoir essayé d'expliquer la croyance des apôtres à Jésus ressuscité par des visions subjectives, ré-

sultat de l'état d'esprit dans lequel devaient se trouver ceux-ci après la mort de leur Maître, on examine le témoignage de saint Paul, et on en dégage, avons-nous dit, les conclusions suivantes : Paul n'a eu que des visions subjectives de Jésus et cependant il affirme qu'il a eu de Jésus les mêmes apparitions que les autres apôtres; ceux-ci n'ont donc eu, eux aussi, que des visions subjectives de Jésus; en d'autres termes, le Christ qu'ils ont vu n'était pas un personnage réel. D'ailleurs, Paul affirme que ni la chair ni le sang n'entreront dans le royaume des cieux; c'est donc bien un être spirituel, qui, comme il l'a dit, a été révélé en lui; un être glorifié qui n'avait plus rien de matériel. Nous n'avons pas à nous arrêter longtemps sur ces arguments, car ils ont été déjà réfutés en partie par l'explication que nous avons donnée du témoignage de saint Paul. Présentons seulement quelques explications.

Et d'abord, examinons si le Juif persécuteur, qu'a été Paul, était avant sa conversion, dans un état d'esprit où pouvait se produire en lui une vision subjective de Jésus ressuscité. Y avait-il dans son esprit quoi que ce fût qui pût lui suggérer que Jésus était ressuscité? L'apôtre lui-même nous apprend dans quelles dispositions il était avant d'avoir vu Jésus sur le chemin de Damas. Vous avez ouï dire, écrit-il aux Galates, quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme; que je persécutais à outrance l'Église de Dieu, et que je la ravageais, que j'étais avancé dans le judaïsme, étant le plus ardent zélateur des traditions de mes pères. J'étais un blasphémateur et un persécuteur,

dit-il à son disciple Timothée. Il raconte au roi Agrippa quelle fut la cruauté de sa conduite envers les fidèles, car il croyait qu'il devait s'opposer énergiquement à Jésus de Nazareth. Et voilà l'homme qui, tout d'un coup, sans aucune préparation, aurait vu et entendu Jésus-Christ dans une vision qui se serait passée tout entière dans son esprit. Comment aurait pu naître en lui la persuasion que ce Jésus qu'il avait en horreur, était le Messie prédit par les prophètes et qu'après la mort infamante qu'il avait subie à Jérusalem il était ressuscité? Tout en lui s'opposait à cette croyance et rien d'antérieur n'avait pu l'y amener. Lui-même, d'ailleurs, a caractérisé d'un mot sa conversion : J'ai été saisi tout à coup par le Christ Jésus, *Phil.*, III, 12.

Qu'on ne vienne pas nous parler d'un travail subconscient qui s'était fait dans la pensée de l'apôtre; c'est là une hypothèse gratuite et qui ne répond pas à la réalité, car ce travail subconscient aurait dû, étant données la mentalité et l'expérience antérieure du Juif, ennemi acharné de Jésus, produire exactement l'effet contraire à celui qui s'est produit.

On a déjà essayé bien des fois d'expliquer d'une façon naturelle la conversion du pharisien Paul; aucune explication n'a paru suffisante à personne, sauf à celui qui l'avait inventée. La parole de Baur, le rationaliste bien connu, reste toujours vraie : Il y a deux faits qu'on n'explique pas, la résurrection de Jésus-Christ et la conversion de Paul.

Si, maintenant, nous examinons l'idée que saint

Paul se faisait des apparitions à Pierre et aux disciples, nous reconnaissons qu'elles étaient pour lui de même nature que celle qu'il avait eue lui-même; elles étaient réelles. Jésus avait apparu dans un corps glorifié, dans son corps de gloire, écrit-il aux Philippiens, II, 21, mais ce corps n'était pas un fantôme, car pour saint Paul, le corps glorifié était bien, après la résurrection, le même corps, qui était mort et avait été enseveli; il le dit nettement, ainsi que nous l'avons constaté. Ce corps, il est vrai, avait été transformé puisqu'il était devenu un corps de gloire; il ne s'ensuivait pas que, pour saint Paul, il était immatériel. Pour expliquer la pensée de l'apôtre à ce sujet, il faudrait exposer tout son système anthropologique et sa psychologie religieuse, et ce serait une tâche longue et difficile; contentons-nous de dire brièvement en quoi consistait pour lui cette transformation du corps humain par la résurrection. D'après saint Paul, notre corps est, pendant cette vie, animé par un principe naturel, qu'il appelle la ψυχή; il est donc psychique. Après la mort, ce principe disparaît et le corps du juste est désormais animé par l'esprit de Dieu, par le πνεῦμα, qui vivifie le corps ; il est devenu pneumatique. Le corps est donc transformé en ce sens que son principe d'action est différent, mais le corps reste identique à lui-même. Il nous importe peu d'ailleurs, pour le moment, de comprendre ce qu'est un corps de gloire, il nous suffit de savoir que, pour saint Paul, c'est un corps réel et non une illusion. S'il appelle le corps ressuscité corps pneumatique ou spirituel, cela ne

veut pas dire corps aérien ou éthéré, mais corps animé par l'esprit. Pour saint Puul, le corps glorifié du Christ était donc bien un corps réel.

Poursuivons l'examen des arguments des rationalistes. Peut-on soutenir que l'apôtre a eu sur le chemin de Damas une vision semblable à celles qu'il a eues à diverses reprises pendant sa vie? Paul l'épileptique était, a-t-on dit, un visionnaire. Mais d'abord, il n'est pas prouvé du tout que Paul ait été épileptique. Il était atteint, il est vrai, d'une infirmité qui, à son dire, était pénible et humiliante, c'était une épine en sa chair. Quelle était cette maladie? Nous l'ignorons, mais ce n'était pas l'épilepsie. Comment, s'il en avait été atteint, aurait-il pu supporter les fatigues de son apostolat, qui dura au moins vingt ans? Paul était en réalité d'une constitution vigoureuse : ses nombreux voyages, le plus souvent à pied, dans les pires conditions, son travail incessant, de jour pour gagner sa vie, la nuit pour prêcher l'Évangile, ses angoisses multipliées, les épreuves qu'il eut à subir, naufrages, attaques des voleurs, les souffrances qu'il supporta, flagellation, lapidation, en sont un témoignage, II *Cor.*, XI, 23-26. « Fatigues, peine, veilles fréquentes, faim et soif, jeûnes répétés, froid et dénûment, j'ai tout enduré, dit-il, sans parler du fardeau que m'impose chaque jour le souci de toutes les églises ». *Ib.*, 27, 28. Un épileptique n'aurait pas résisté à un surmenage pareil.

Et maintenant, que saint Paul ait eu des visions, nous le reconnaissons; mais, ainsi que nous l'avons

établi, il a toujours eu soin de les distinguer de l'apparition qu'il a eue de Jésus sur le chemin de Damas. Pour lui, le Christ lui a apparu réellement et il a pu affirmer qu'il était apôtre au même titre que les autres apôtres, puisqu'il avait vu le Christ.

Et maintenant, quelques mots seulement sur les autres objections des rationalistes. Paul enseigne que ni la chair, ni le sang n'entreront dans le royaume des cieux. Donc, dit-on, le corps glorifié, tel qu'a été celui du Christ, était un corps immatériel. Dans ce passage, l'apôtre parle de la chair et du sang, non comme constitutifs du corps humain, mais en tant que producteur et organe du péché. Or, le corps ressuscité n'est plus le corps, dominé par les instincts naturels, c'est-à-dire par la chair. Celle-ci n'existe plus en tant qu'organe du péché ; elle n'entrera donc pas comme telle dans le royaume des cieux. Il n'est pas question ici de la matérialité ou de l'immatérialité du corps glorifié. Enfin, si l'apôtre écrit aux Galates que le Fils de Dieu a été révélé en lui, il veut dire qu'à l'apparition extérieure de Jésus a correspondu en lui une révélation intérieure, qui lui a appris ce qu'il devait enseigner. Il constate cet effet intérieur parce qu'il voulait démontrer aux Galates que l'Évangile, qu'il leur avait prêché, lui avait été révélé par Jésus-Christ.

Il reste donc prouvé que le corps de Jésus, ressuscité et glorieux, était, pour saint Paul, un corps réel et non un esprit. Il a donc cru à la réalité extérieure du Christ lui apparaissant, et puisque l'apparition qu'il a eue est de même nature que celle qu'ont eue Pierre

et les apôtres, il s'ensuit qu'à son témoignage, ceux-ci ont vu le corps réel du Christ.

III

Il nous reste à dire quelques mots sur la prétendue formation légendaire des récits évangéliques sur la résurrection, construction qui ne repose sur aucun fait positif. On l'a déduite surtout de ce qu'il y avait, dit-on, des contradictions entre eux. Nous avons déjà montré qu'il n'en était rien et que, si nous tenons compte de la façon de procéder des évangélistes, ces récits s'accordent suffisamment les uns avec les autres, autant du moins que peuvent s'accorder des récits qui sont extraits de sources différentes. Il nous faut maintenant expliquer la contradiction fondamentale qu'on a prétendu relever entre les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, d'un côté, et ceux de saint Luc et de saint Jean de l'autre. Les premiers représenteraient la tradition galiléenne, les seconds la tradition hiérosolymitaine. Les uns n'auraient parlé que des apparitions de Jésus en Galilée; les autres que des apparitions à Jérusalem. Quelques critiques en ont conclu que les deux traditions étaient totalement différentes et étrangères l'une à l'autre; d'autres ont soutenu que la tradition galiléenne était seule historique et que la tradition hiérosolymitaine en était un développement légendaire; d'autres enfin reconnaissent la valeur historique de la tradition hiérosolymitaine. Touscependant supposent que les apparitions ont été subjectives.

Précisons les faits. Nous reconnaissons qu'il y a eu deux traditions : l'une racontant les apparitions de Jésus en Galilée et l'autre les apparitions à Jérusalem. Mais elles ne s'excluent pas et rapportent toutes les deux des faits historiques. Il est probable que les quatre évangélistes et saint Paul ont connu les deux traditions, et on peut expliquer l'usage plus ou moins exclusif qu'ils en ont fait. Et d'abord, si les évangélistes saint Matthieu et saint Marc ont voulu raconter surtout les apparitions galiléennes, on est obligé de reconnaître qu'ils savaient que Jésus avait apparu d'abord à Jérusalem. Saint Matthieu raconte une apparition de Jésus aux femmes galiléennes, revenant du tombeau. En outre, il fait une allusion significative à une apparition de Jésus qui aurait précédé celle qui, d'après lui, eut lieu en Galilée. Les onze disciples, dit-il s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Or, en aucun passage de son évangile, il n'est parlé ni de cette montagne, ni de cet ordre, pas même lorsque Jésus, le soir de la Cène, annonce à ses disciples qu'après sa résurrection il les précédera en Galilée. Cet ordre a donc été donné par Jésus à ses disciples, lors d'une de ses apparitions à Jérusalem, que saint Matthieu a connue. Quant à saint Marc, probablement natif de Jérusalem et compagnon de saint Paul, il ne pouvait ignorer les apparitions dans cette ville, que l'apôtre a rapportées. Nous n'appelons pas en témoignage les derniers versets de son évangile, puisque ces critiques nient leur authenticité. Observons seulement qu'ils ne savent pas si l'évangé-

liste saint Marc a raconté ou non des apparitions à Jérusalem, puisque, d'après eux, nous n'avons pas la finale de son évangile. Il ne peut donc être tenu pour un représentant de la seule tradition galiléenne.

Saint Luc ne raconte que des apparitions à Jérusalem, mais nous dirons pourquoi, et nous montrerons qu'il a dû connaître aussi les apparitions galiléennes. Quant à saint Jean, s'il insiste sur les apparitions à Jérusalem, il raconte aussi une apparition en Galilée. On a bien soutenu que ce récit n'était pas de l'apôtre, mais en supposant qu'il soit une addition à l'évangile, cette addition est de saint Jean, ainsi que nous l'avons démontré dans l'*Histoire des Livres du Nouveau Testament,* IV, p. 280.

Bien qu'on l'ait nié, saint Paul a certainement connu des apparitions de Jésus à Jérusalem. Nous avons déjà dit que les apparitions à Pierre et aux douze qu'il mentionne doivent être identifiées avec celles dont parle saint Luc et qui eurent lieu à Jérusalem; l'apparition aux cinq cents frères n'a pu se passer qu'en Galilée. Nous avons déjà fait remarquer que la forme même du témoignage de l'apôtre indique deux séries différentes d'apparitions. Saint Paul est donc le représentant des deux traditions, lesquelles peuvent être différentes, mais ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Pour établir cette exclusivité, il faudrait soutenir que les évangélistes ont rapporté tous les faits dans l'ordre où ils se sont passés, et les paroles dans leur teneur rigoureuse, et n'ont pas adapté les uns et les

autres à leur plan. Puisque nous n'acceptons pas cette manière de voir, nous avons à expliquer les faits et les paroles qui indiqueraient, dit-on, que les apparitions de Jésus ont eu lieu, seulement en Galilée ou seulement à Jérusalem.

Étudions le premier cas. Dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, l'ange dit aux femmes galiléennes : Voici que Jésus vous précède en Galilée; là vous le verrez, et, d'après saint Marc, il ajoute : Comme il vous l'a dit, tandis que, d'après saint Matthieu, il dit : Voici, je vous l'ai dit. Est-ce que par ces paroles les deux évangélistes ont voulu exclure toute apparition de Jésus autre que celle qui eut lieu en Galilée? Il semble plus simple de croire qu'ils ont rapporté cette partie du discours de l'ange, parce qu'ils voulaient s'en tenir dans leur récit aux apparitions galiléennes. Quant aux paroles de l'ange, c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit, ou je vous le dis, c'est probablement une conclusion des précédentes paroles, qu'elle soit de l'ange ou de l'évangéliste. Et maintenant, pourquoi saint Matthieu a-t-il voulu s'en tenir exclusivement à l'apparition de Jésus en Galilée? Cela peut s'expliquer par ce fait que cette apparition n'est pas rapportée pour elle-même, mais à cause de l'ordre que donna Jésus, à cette occasion, à ses apôtres d'aller enseigner toutes les nations. Cela est si vrai que l'évangéliste la place dans un lieu indéterminé, sur une montagne inconnue par ailleurs. Jésus qui avait promulgué le royaume de Dieu sur une montagne de Galilée, suivant le récit

de saint Matthieu, devait en ordonner dans le même lieu la prédication dans le monde entier. On peut donc croire que la parole de Jésus, rappelant un ordre de celui-ci, voulait simplement dire : Allez en Galilée, c'est là que je vous donnerai mes dernières instructions; ce qui eut lieu, en effet.

Nous ne pouvons exposer aux rationalistes le but de saint Marc, puisque, d'après eux, nous n'avons pas la finale authentique de son évangile. Il a dû être probablement le même que celui de saint Matthieu.

Étudions maintenant l'évangile de saint Luc, dont la teneur générale paraît plus difficile à expliquer. Il n'y est raconté aucune apparition de Jésus en Galilée; même la parole de l'ange, rappelant l'ordre de Jésus aux disciples d'aller en Galilée, est passée sous silence; enfin et surtout, on y trouve un ordre de Jésus aux apôtres de ne pas quitter Jérusalem avant d'avoir été revêtus de la puissance d'en haut. Et cet ordre paraît avoir été donné le jour même de la résurrection, ce qui exclurait toute apparition de Jésus en Galilée.

Observons tout d'abord que si saint Luc n'a pas rapporté la parole de l'ange aux femmes, c'est qu'il n'avait pas l'intention de raconter des apparitions de Jésus en Galilée et cette intention s'explique si nous tenons compte du plan général et du procédé de rédaction des dernières lignes de son évangile. Son but est de raconter en deux livres l'activité du Sauveur en Galilée, puis à Jérusalem; ensuite, son activité par ses apôtres dans le monde entier jusqu'à Rome. Saint Luc connaissait les apparitions en Galilée, puis-

qu'il avait reproduit dans le reste de son évangile la catéchèse apostolique, laquelle contenait les apparitions galiléennes, ainsi qu'il appert de l'évangile de saint Matthieu. De plus, il était disciple de saint Paul qui rapportait des apparitions en Galilée. Mais, ayant conduit dans son récit Jésus à Jérusalem, il ne voulait pas le ramener en Galilée; il a donc terminé son premier livre par une conclusion, réunissant des faits qui se passaient en réalité en des temps différents et des paroles qui n'avaient pas été prononcées au même moment, se réservant de les rapporter en détail dans un second livre.

En effet, si nous examinons la dernière page de son évangile, nous remarquons qu'à deux reprises les paroles de Jésus y sont citées avec une nouvelle formule d'introduction, ce qui indique bien qu'elles n'ont pas été prononcées dans la même séance. Or, une de ces paroles est justement celle où Jésus ordonne à ses disciples de ne pas quitter Jérusalem. Enfin, l'évangéliste termine par une sorte de récit de l'Ascension de Jésus. Si tout s'est passé le même jour, il faudrait supposer que l'auteur s'est contredit lui-même puisque, dans son second livre, les Actes des apôtres, il raconte que l'Ascension eut lieu non pas le soir même de la Résurrection, mais quarante jours après. Il est donc certain que nous avons, dans cette dernière page du III^{e} évangile, un résumé, où il n'est pas tenu compte du moment où les paroles ont été dites et où les faits se sont passés.

Dans le second livre, saint Luc replace le tout dans

son cadre historique. Il raconte que Jésus apparut à ses disciples pendant quarante jours, et l'on doit croire que plusieurs de ces apparitions eurent lieu en Galilée, puisque les apôtres n'étaient pas restés à Jérusalem. Ils y revinrent probablement à l'occasion de la fête de Pentecôte, qui était proche, et c'est dix jours avant que, d'après les récits de saint Luc dans les Actes, Jésus monta au ciel en leur présence. Avant de les quitter il leur donna l'ordre de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre l'accomplissement de la promesse du Père. C'est exactement le même ordre, et dans des termes à peu près identiques, que l'ordre rapporté à la fin de l'évangile. Il est donc démontré que cet ordre de Jésus n'a pas été donné le soir de la résurrection et, par conséquent, que saint Luc n'a pas cru que toutes les apparitions de Jésus avaient eu lieu à Jérusalem et a exclu par cette parole les apparitions en Galilée. La contradiction fondamentale qui, prétendait-on, existait entre les récits évangéliques, disparaît donc si l'on tient compte des points de vue différents où se sont placés les évangélistes; les divergences de détail qu'on a relevées ont été expliquées.

Il nous reste à montrer que les divers récits, tout en étant indépendants les uns des autres, se supposent mutuellement, ce qui serait anormal si nous avions affaire à des légendes populaires, dont le caractère ordinaire est de ne tenir aucun compte les unes des autres et de se développer plutôt d'une façon autonome.

Ainsi, en saint Jean, Marie-Madeleine dit à Pierre

et à l'autre disciple : On a enlevé le Seigneur du tombeau et nous ne savons où on l'a mis. C'est par les autres évangiles que nous apprenons qu'elle n'était pas venue seule au tombeau. Dans saint Luc, les disciples allant à Emmaüs racontent au voyageur qu'ils ont rencontré, ce qui s'était passé à Jérusalem : Jésus a été crucifié, lui qu'ils croyaient être le libérateur d'Israël, et ils ajoutent : Et voici le troisième jour depuis que ces choses sont arrivées. Ces dernières paroles sont expliquées par saint Matthieu qui rapporte que Jésus avait prédit qu'il ressusciterait le troisième jour. Lorsque Jésus, d'après saint Luc, apparut à ses disciples, ils furent saisis d'épouvante et de crainte et crurent voir un esprit. Saint Jean nous explique cette frayeur des apôtres quand il nous apprend que Jésus se trouva au milieu d'eux, les portes étant fermées. Et si, dans le IV^e^ évangile, Jésus leur montre ses mains et son côté, c'est que les apôtres le prenaient pour un esprit, ce que saint Jean cependant ne dit pas, mais que saint Luc a rapporté. Le même évangéliste raconte qu'on présenta à Jésus du poisson rôti, et saint Marc nous apprend qu'à ce moment les disciples étaient à table. Lorsque Pierre dit à Corneille que Jésus a mangé et bu avec ses disciples, il fait allusion à des faits que saint Luc et saint Jean rapportent. Il ressort de ces constatations que ces récits évangéliques, se supposant les uns les autres, ne peuvent être le produit de l'imagination populaire, s'exerçant sur le fait principal d'une façon désordonnée.

*
* *

Arrêtons cette discussion. Aussi bien, Messieurs, devrais-je plutôt m'excuser de l'avoir prolongée, et d'avoir soumis à une si dure épreuve votre si méritoire attention. Permettez-moi seulement, avant de conclure, de résumer toute la suite de ces conférences et de vous en présenter, en quelques mots, l'économie. Les documents qui nous rapportent la résurrection de Jésus sont les quatre évangiles, les Actes des apôtres, et les épîtres de saint Paul. La première question qui se posait est celle de la valeur historique de ces écrits. Nous avons établi dans une première conférence, que cette valeur est de premier ordre, et donc que l'on ne saurait *à priori* récuser leur témoignage, sans aller contre toutes les lois de l'honnêteté et du bon sens.

Mais on insiste. Même en reconnaissant cette valeur historique pour l'ensemble des récits et des discours rapportés, on remarque que, dans les récits de la résurrection en particulier, apparaissent des divergences, des contradictions, prétend-on, qui ne permettent pas d'accepter ces récits, comme purement et simplement historiques, comme l'expression pure et simple de la vérité. L'invention, l'imagination, la fantaisie, y ont eu leur part : la résurrection du Seigneur n'est pas établie.

Nous avons d'abord exposé nos principes d'exégèse ; ensuite, patiemment, en suivant nos adversaires dans tous les dédales de leurs critiques et dans tous les

méandres de leur argumentation, nous avons dû, — et ç'a été la partie la plus ardue de notre tâche, — parcourir tous les détails fournis par nos sources; nous avons dû montrer comment ces détails s'accordent ou, du moins, ne se repoussent pas entre eux; comment la diversité n'est pas opposition, les divergences ne sont pas contradictions; comment, en un mot, chacun de nos auteurs, en traitant librement, et avec les particularités que comportait son point de vue propre, une matière commune, en a respecté la vérité objective et l'intégrité, et a apporté, grâce à l'indépendance de son témoignage, une confirmation de plus au fait fondamental de la résurrection du Sauveur.

C'était là, si vous le voulez, la partie défensive de ce travail. La conclusion en était que la foi chrétienne n'a rien à craindre des attaques dont elle est l'objet. Mais il restait une chose à faire : attaquer à notre tour et demander à nos adversaires s'ils pouvaient nous expliquer, dans l'hypothèse de la non-résurrection du Christ, s'ils pouvaient, dis-je, nous expliquer comment les apôtres ont pu croire si fermement à cette résurrection, au point d'en être transformés en d'autres hommes; comment, en particulier, le persécuteur Paul a pu croire avoir vu le Christ glorieux; comment, enfin, a pu se former la légende, si légende il y eut. C'est l'objet de cette dernière conférence. Et, au lieu de réponses nettes, de preuves documentées, qu'avons-nous constaté qu'on nous donnait? Des hypothèses de visions subjectives ou objectives, d'hallucinations, des systèmes contraires à tout ce que comporte la teneur de nos documents,

des suppositions qui se heurtent à la plus élémentaire psychologie. Vraiment, pour ébranler une foi séculaire, pour ébranler notre foi à notre Dieu ressuscité, il faudrait autre chose.

Nous continuerons donc à garder cette foi, et puisque, d'après saint Paul, le Christ ressuscité ne meurt plus, nous ne permettrons pas, par notre courage et notre constance, que ce Christ toujours vivant en lui-même, meure parmi nous et dans notre nation. Nous lui garderons, dans notre société, la place qui convient au vainqueur de la mort et à la source de l'éternelle vie.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

RÉALITÉ HISTORIQUE
DES FAITS MIRACULEUX RAPPORTÉS
PAR LES ÉVANGILES

CINQUIÈME CONFÉRENCE[1]

LES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES

RÉALITÉ HISTORIQUE

DES FAITS MIRACULEUX RAPPORTÉS

PAR LES ÉVANGILES

Parmi toutes les preuves revendiquées par les apologistes du christianisme, il n'en est aucune qui ait excité davantage les colères du rationalisme, depuis ses origines, que les miracles physiques dont le récit remplit nos évangiles ; il n'en est aucune non plus dont ce rationalisme, armé de la critique et, quand cette arme ne lui suffisait pas, se réclamant de la science, n'ait poursuivi avec plus d'acharnement, ni plus bruyamment proclamé la ruine définitive. Il semble que, s'il réussissait à bannir le miracle de la vie de Jésus, il ait cru par là même l'extirper de l'histoire, démolir le christianisme tout entier, et, pour jamais, le rabattre

1. Conférence donnée aux Facultés catholiques de Lyon, le 16 février 1910.

sur le plan des autres religions. Il y a là une illusion que l'on a le droit de qualifier de puérile. Pour la faire tomber, il suffit de marquer avec quelque précision la place que les prodiges physiques opérés par le Sauveur tiennent dans l'apologétique chrétienne. Bien loin de constituer sa partie la plus importante, ils font l'objet d'un chapitre qui, sans doute, n'est pas accessoire, mais sur lequel on pourrait assez rapidement passer, que l'on pourrait même omettre, sans que la démonstration devînt impossible. Si nous y avons recours, ce n'est pas indigence, c'est convenance et respect. Certes, Jésus n'a pu être ce qu'il est pour la foi sans opérer des miracles; mais supposez que les miracles physiques rapportés par nos évangiles ne puissent pas être établis selon toute la rigueur de la critique historique, ou n'excluent pas absolument toute explication naturelle, ne nous restera-t-il pas, pour la personne même du Sauveur, outre le miracle de sa résurrection, qu'il faut mettre à part, outre l'accomplissement humainement inexplicable, par sa vie, par sa mort, par sa mission, des prophéties messianiques de l'Ancien Testament, le miracle moral que fut cette même vie, par le caractère tout à fait surhumain de sa sainteté? Ne nous restera-t-il pas tout ce qui appartient à l'enseignement et à l'œuvre du Maître, mais n'en rejaillit pas moins sur sa personne et ne lui rend pas moins témoignage : cette originalité de la doctrine prêchée en substance par lui, un galiléen sans culture, créateur de la religion en esprit et en vérité; — cette harmonie d'une doctrine aussi simple, aussi

populaire, née en dehors de toute influence de haute philosophie, avec les exigences légitimes de la raison et les meilleures, les plus invincibles aspirations de notre cœur; — cette transcendance, même, par laquelle elle se révèle d'un autre ordre et réclame d'autres causes que toutes les autres doctrines religieuses de l'humanité? Et toute l'histoire de cette œuvre du Christ; le triomphe si rapide, sans ressources ni moyens humains et en dépit de l'opposition la plus formidable, du christianisme sur le paganisme gréco-romain; la multitude innombrable et l'héroïsme de ses martyrs; sa merveilleuse conservation à travers les siècles, malgré toutes les causes intérieures et extérieures de ruine; l'indéfectible héritage, en son sein, de la sainteté héroïque accompagnée du miracle, du miracle sans cesse renouvelé et sous toutes ses formes! Et enfin, les effets moraux et généraux de la profession chrétienne sur l'individu, la famille et la société; effets qui se renouvellent partout, toujours, et auxquels il est impossible d'assigner une cause naturelle qui les explique, les pratiques extérieures de la foi n'ayant, par le dehors, aucune proportion avec eux! — C'est tout cela qu'il faudrait bannir de l'histoire pour en bannir le miraculeux chrétien et pour rendre impossible la tâche de l'apologiste. On est si loin d'en être venu à bout que l'on n'a pas même réussi à bannir de l'histoire les seuls miracles physiques racontés par nos évangiles. Mon savant collègue vous l'a démontré pour le principal de ces miracles, la Résurrection de Jésus-Christ; le but de la présente conférence et des deux

suivantes est de l'établir pour l'ensemble des autres. Pour y parvenir, j'aurai d'abord, et c'est tout l'objet de notre entretien de ce soir, à revendiquer la réalité historique des faits miraculeux rapportés par nos évangélistes. Je devrai ensuite démontrer le caractère surnaturel de ces faits, en réfutant les explications naturelles qu'on en a proposées. Il me restera enfin à exposer comment ces miracles constituent une preuve valable, en faveur de la double affirmation par laquelle leur auteur s'est déclaré le Messie et le Fils de Dieu.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je remplisse ce trop vaste programme avec tous les développements et toutes les précisions qu'il comporterait. Je ne pourrai toucher qu'aux points essentiels, en m'appliquant à mettre en lumière ceux qui ont été le plus vivement contestés dans les controverses récentes.

Il y a trois preuves principales de la réalité historique des faits rapportés par les récits miraculeux des évangiles :

1° La valeur du témoignage évangélique qui les atteste ;

2° Les caractères de ces récits eux-mêmes ;

3° L'impossibilité où l'on est d'expliquer le fait chrétien primitif sans des miracles semblables à ceux de nos évangiles et réellement opérés par Jésus.

I

Je n'ai rien à ajouter au résumé si plein et si concis que M. le chanoine Jacquier a présenté, dans sa

première conférence, des raisons qui démontrent la valeur historique de nos évangiles. Mais un fait sur lequel je dois insister, parce qu'il tient à mon sujet, me semble confirmer de la manière la plus efficace les arguments plus directs qui tiennent en cette démonstration la place première et principale. Ce fait est celui de l'usage que nos adversaires, rationalistes et libéraux protestants, font de nos évangiles, comme d'une source de renseignements dignes de confiance sur la vie et la prédication de Jésus. Car enfin, même les rationalistes et les libéraux dont je parle prétendent connaître, dans une assez large mesure, les actes et les enseignements authentiques du Sauveur. Ils sont bien rares ceux qui, comme le Strauss de la première *Vie de Jésus,* déclarent que l'on ne peut rien savoir du Christ, en dehors du fait qu'il a existé, qu'il a vécu en Palestine et qu'il y est mort. Lisez les innombrables ouvrages publiés sur les origines chrétiennes, par les critiques les plus avancés, et par exemple, la *Vie de Jésus* de Renan, le *Jésus de Nazareth* de M. Albert Réville, tous deux, je pense, non suspects d'esprit conservateur et de préjugés traditionnels. Vous constaterez sans peine que c'est sur les évangiles que ces ouvrages se fondent à peu près exclusivement. Il ne saurait en être autrement, d'ailleurs, puisque, en dehors de leur témoignage, nous n'avons sur Jésus que quelques lignes de Tacite, quelques allusions de Suétone et de Josèphe. Cependant, les auteurs dont je parle ont bien prétendu faire de l'histoire. Et si c'est avec les évangiles qu'ils la

font, c'est donc qu'il y a de l'histoire dans les évangiles.

Sans doute, Messieurs, ces critiques et tant d'autres sont loin de tout accepter de nos Livres saints. Leurs écrits sont même une démolition, bien plus qu'une construction d'histoire positive. Cependant, à y regarder de près, la démolition ne porte guère que sur les points spéciaux dont j'indiquerai bientôt le caractère et la portée. On enregistre comme dignes de foi un très grand nombre de renseignements que les récits évangéliques sont seuls à fournir. Non seulement le cadre de la vie et du ministère de Jésus est le même en ces œuvres d'apparence si négative et en nos évangiles; non seulement les principaux événements sont identiques et se suivent d'une manière analogue; mais encore une foule de faits secondaires, de traits de détail, soit biographiques, soit géographiques, soit psychologiques et moraux, passent, sans difficulté, de ceux-ci chez celles-là. Il serait curieux de faire le total de ces renseignements et de ces traits; on verrait qu'il est considérable. Des chapitres entiers de la narration évangélique sont admis sans réclamations, moyennant quelques suppressions ou quelques retouches assez accidentelles; par exemple, les récits de la Passion; la série des courses apostoliques du ministère en Galilée et des faits qui s'y produisirent, à l'exception, bien entendu, des miracles.

Chose encore plus étonnante, ce ne sont pas seulement les événements extérieurs de la vie de Jésus, avec beaucoup de leurs précisions et circonstances, qui

sont ainsi tenus pour historiques par nos rationalistes, alors que les évangiles où ils les trouvent sont déclarés par eux sans valeur, ce sont ses enseignements, ses discours. Notons que, ici, la difficulté d'un rapport exact était plus grande, les enseignements dont il s'agit dépassant souvent la portée des auditeurs et notamment des apôtres. Cependant, ici encore, on serait surpris du total des passages reconnus authentiques. Presque toutes les maximes des trois premiers évangiles, presque toute la partie morale des discours, ne sont pas discutés. Ainsi des chapitres entiers d'instructions, tout comme des chapitres de biographie sont empruntés, presque tels quels, à nos récits sacrés; par exemple : le discours sur la montagne, et les instructions données aux apôtres, en saint Matthieu; — pour les critiques de l'école eschatologique, le discours sur la ruine de Jérusalem et la fin des temps; pour les critiques de l'école libérale classique, les paraboles du Royaume de Dieu. Il importe peu que, aux yeux des critiques, les instructions dont il s'agit soient ou ne soient pas à leur place chronologique, qu'elles aient été, ou non, données dans l'ordre et la suite que les évangélistes leur assignent; ce qui suffit, c'est qu'on les attribue au Christ lui-même; et on les lui attribue.

N'y a-t-il pas dans cet usage fait de nos évangiles par la critique la plus incrédule un hommage involontaire, et qu'il importait de relever, rendu à leur valeur historique?

Mais, je ne crains pas de le dire, ce qui est encore

bien plus significatif que ces emprunts si nombreux, si considérables, faits par des historiens à des livres qui ne seraient pas de l'histoire, ce sont les exclusions qu'ils y pratiquent, et le caractère très spécial des passages à l'égard desquels ces exclusions sont prononcées. Que l'on étudie les cas particuliers : presque toujours, s'il s'agit d'un fait, le fait est miraculeux; s'il s'agit d'un enseignement, il formule d'une manière plus ou moins explicite l'un de ces dogmes qui sont entrés dans la doctrine de foi de l'Église, et dont les diverses écoles rationalistes prétendent aujourd'hui expliquer l'origine par une évolution transformatrice; le point de départ de cette évolution étant la prédication purement morale, ou purement eschatologique, de Jésus. Ainsi, c'est toujours le surnaturel que l'on bannit de l'Évangile historique; surnaturel d'action ou surnaturel d'enseignement. En dehors de là, presque tout passe sans difficulté; si certains faits naturels sont rejetés, c'est parce qu'il faudrait y voir, comme les évangélistes eux-mêmes, l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament relatives au Messie, c'est-à-dire, encore du miraculeux. Nous ne sommes plus en critique, nous sommes en métaphysique; ce n'est plus le témoignage qui est la loi de la vérité historique, c'est un axiome de philosophie : le surnaturel est impossible.

Je sais, Messieurs, avec quel soin on dissimule cet *à priori* et ce parti pris sous des raisons d'ordre critique. Raisons connues, toujours les mêmes. Le passage récusé ne se trouve que dans un seul de nos

évangiles; s'il se trouve en deux, ou en tous, il présente des différences dans les diverses rédactions; on le trouve plus accentué dans le sens du miracle, ou dans le sens du dogme, en l'une qu'en l'autre; quand il s'agit d'un enseignement, on allègue que le texte, malgré son importance, n'a pas été cité dans la littérature ecclésiastique la plus ancienne etc., etc. Mais des raisons tout à fait analogues pourraient souvent être invoquées contre des faits ou des enseignements non contestés ou peu contestés. Pourquoi en faire tant d'état dans un cas et si peu dans l'autre? Bien des traits du ministère public sont tenus pour historiques qu'un seul de nos évangiles nous a transmis; bien des maximes, sentences, paraboles passent pour authentiques dans les mêmes conditions de témoignage. De même, les différences de rédaction ne sont pas regardées comme de si grande conséquence quand les faits sur lesquels elles portent n'ont rien de miraculeux, quand les enseignements qu'elles affectent ne sont pas dogmatiques, mais moraux. — Enfin, quelle conclusion légitime peut-on tirer contre la valeur d'un texte du fait qu'il n'est pas cité dans les documents si peu nombreux, si courts, qui nous restent de l'ancienne littérature chrétienne et qui sont presque tous des écrits d'occasion : lettres, exhortations, réflexions sur des incidents spéciaux? D'ailleurs, si l'on trouve des traces explicites d'un passage doctrinal important, ou dans l'usage de l'église, ou dans les écrits primitifs, il n'est pas rare que l'on conclue tout simplement à l'introduction tendancieuse dans les évangiles d'un

point déjà admis dans la pratique courante ou dans la doctrine de foi : c'est ce que font plusieurs critiques pour la parole du Christ qui termine l'évangile de saint Matthieu et exprime la formule trinitaire du baptême. C'est ce que font les mêmes critiques, et d'autres avec eux, pour les textes relatifs à l'établissement par le Christ de l'Église et de l'autorité, soit doctrinale, soit disciplinaire, dans l'Église. De la sorte, l'usage ancien d'un texte devient une arme à deux tranchants : quand il n'y en a pas de trace, le texte n'est pas authentique, puisqu'on ne s'en est pas servi; quand les traces en sont apparentes, il n'est pas authentique comme parole du Christ; c'est l'usage, c'est la pratique établie qui l'ont fait passer dans l'Évangile.

On traite donc bien les textes évangéliques de manières très différentes, et non pas pour les raisons d'ordre critique que l'on met en avant, mais pour leur contenu même. On a deux poids et deux mesures, suivant que ce contenu est surnaturel ou qu'il ne l'est pas.

Je sais que, cette différence même de traitement, nos adversaires tentent de la justifier. Les évangiles, nous disent-ils, sont pour nous, et pour tout critique indépendant, des écrits qui n'ont pas valeur d'histoire, pour ce motif qu'ils sont surtout des expressions de la foi chrétienne à l'époque où ils furent rédigés. Nous ne pouvons donc accepter leur témoignage que sur les faits et les enseignements qui ne mettent pas en cause la croyance, par ailleurs connue, de cette époque. Nous n'avons aucun motif de ne pas considérer ces faits et ces enseignements comme

historiques, car, du moment que la foi n'y était pas intéressée, pourquoi les aurait-on créés de toutes pièces? Il en est tout autrement de ceux que vous nous reprochez d'exclure. Ceux-là touchent à la croyance dogmatique déjà formée, ou comme formules de cette croyance, ou comme sa justification par le miracle. Dès lors, la défiance est plus que légitime, elle est nécessaire, et le parti pris que vous prétendez constater n'est que l'exercice du devoir de la critique à l'égard de textes, dont nous savons qu'ils furent influencés dans une large mesure par la foi des écrivains et celle des églises.

Justification spécieuse, Messieurs, mais qui cache un sophisme, parce qu'elle suppose établi précisément ce qui est à démontrer, à savoir que nos évangiles, parce qu'ils sont l'expression de la foi, et dans la mesure où ils sont l'expression de la foi, ne nous présentent pas un témoignage historique valable. Or, ce principe de critique, qui n'est pas évident par lui-même, puisque la foi peut se fonder sur des enseignements authentiques et sur des faits réels, on ne le démontre pas. On se contente d'assurer que la foi implique dans les croyants, surtout dans les premiers croyants, une exaltation du sentiment religieux, un enthousiasme qui transforment les faits et créent les doctrines. On n'a aucune peine à découvrir, dans les documents qui retracent les origines chrétiennes, les indices d'une ferveur admirable, d'une générosité héroïque, d'une admiration et d'un amour pour Jésus auxquels rien n'est comparable dans l'histoire des

religions ; et l'on a l'air de croire, on affirme très haut que la cause est entendue ; que, dans un milieu aussi échauffé, d'un mysticisme si ardent, ce qui se racontait ne pouvait pas être de l'histoire, ce qui se prêchait n'était pas un tableau exact de la vie et des enseignements du Maître, mais une doctrine dogmatique en formation, et en fonction de laquelle l'histoire était interprétée, sublimée, transformée.

Je résume en ces quelques mots, Messieurs, des pages et des pages de critique soi-disant scientifique. L'appel à la foi, à l'enthousiasme des apôtres et des premiers fidèles est l'argument qui répond à tout, le *Deus ex machina* de toutes les écoles rationalistes. Or, ce n'est pas même là un argument, et pour lui attribuer valeur quelconque de preuve, il faut méconnaître toutes les lois de la psychologie religieuse ; il faut oublier toutes les conditions réelles dans lesquelles le christianisme naquit.

Il faut méconnaître les lois de la psychologie religieuse, parce qu'il faut supposer que cette foi, cet enthousiasme, que l'on constate, se sont créés d'eux-mêmes, sont des effets sans cause ; ce qui est d'autant plus impossible qu'on suppose, pour les besoins de la thèse, la foi plus profonde, l'enthousiasme plus vif. Plus un effet est puissant, moins on a le droit de le faire sortir de rien. Les grands effets demandent des causes proportionnées. Or, on peut mettre tous les critiques au défi d'assigner une cause qui ait la moindre proportion avec l'esprit de foi et le souffle d'héroïsme qui animèrent les apôtres et la première

génération chrétienne, si l'on supprime de l'Évangile authentique de Jésus, objet de cette croyance et de ce dévouement, les enseignements, les déclarations personnelles auxquelles cette croyance répond, les actes miraculeux qui leur servirent de preuve et de garantie. Et c'est ce qu'il me sera facile d'établir, en ce qui concerne les miracles, dans la troisième partie de cette discussion.

Mais il faut encore, pour attribuer à la foi le rôle de déformation qu'on lui attribue, oublier les conditions et les circonstances qui marquèrent l'établissement du christianisme. Ces conditions et ces circonstances nous sont bien connues; et elles s'opposent à cette altération de l'histoire que l'on prête à la prédication évangélique, organe de la foi. C'est à Jérusalem, dans un milieu en grande majorité hostile, que cette prédication commence; or, dans ce milieu, où on était assez bien informé des faits véritables, on n'aurait pas accepté qu'ils fussent publiquement altérés en faveur de Jésus. Elle commence cinquante-deux jours après les scènes du Prétoire et du Calvaire, par conséquent trop près des faits pour que le souvenir en fût même obscurci. Elle commence sous la surveillance persécutrice des autorités religieuses qui avaient fait condamner le Sauveur, et qui, depuis longtemps, l'avaient fait épier par des émissaires dont les rapports les informaient de ses enseignements et de ses actes. Dans cette ville, où les ennemis du Christ étaient les maîtres et où beaucoup d'entre eux étaient au courant de ce qu'il avait fait et dit, comment aurait donc pu

se produire cette déformation de l'histoire, dont on veut qu'elle ait eu pour effet essentiel de lui attribuer des miracles qu'il n'avait pas opérés, des déclarations personnelles de Messianité et de Filiation divine qu'il n'avait pas faites? Cela paraîtra d'autant plus impossible que les débuts de la prédication apostolique, bien loin de se produire à huis clos, dans le secret favorable à l'élaboration des légendes, ne furent pas seulement publics, mais retentissants; qu'ils causèrent une grande émotion et déterminèrent les conversions par milliers. Les Sanhédrites s'en alarmèrent et firent comparaître devant eux les prédicateurs. Mais, au lieu de leur reprocher, comme il eût été naturel et comme ils n'eussent pas manqué de le faire si leur parole avait prêté le moins du monde à cette accusation, de fausser les faits, d'attribuer à leur Maître des actes, un enseignement qui n'avaient pas été les siens, ils se contentent de leur interdire brutalement de prêcher au nom de Jésus et de les emprisonner. Pour toute défense, les Apôtres allèguent qu' « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » et qu'ils « ne peuvent pas ne pas dire ce qu'ils ont vu et entendu »[1]. C'était en appeler ouvertement à la vérité historique, incontestable, des faits sur lesquels se fondait leur prédication. Or, ces faits n'étaient autres que ceux du ministère public du Sauveur, notamment ses miracles. Dès le jour de la Pentecôte, saint Pierre dit à la foule, en la prenant elle-même à témoin : « Jésus de Nazareth, homme autorisé de Dieu par des miracles

1. *Act.*, v, 29; iv, 20.

des prodiges et des signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous-mêmes le savez, cet homme... vous l'avez pris et fait mourir, l'ayant crucifié par la main des impies. Dieu l'a ressuscité... nous en sommes les témoins »[1]. Le collège apostolique se préoccupe tellement de garantir les faits par la qualité du témoignage que, avant la Pentecôte, ayant à pourvoir au remplacement du traître Judas, il exige que son successeur soit pris « parmi ceux qui nous ont accompagnés tout le temps que Jésus a vécu avec nous, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous »[2]. Eux-mêmes se réclament sans cesse de cette qualité de témoins oculaires, non seulement en ce qui concerne la Résurrection, mais le reste du ministère public : « Et nous, dit encore saint Pierre devant Corneille, nous sommes témoins de tout ce que (Jésus de Nazareth) a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem »[3].

Si l'on veut bien réfléchir que les Apôtres demeurèrent à Jérusalem, ou en Palestine, pendant un assez grand nombre d'années; que saint Paul y vint « voir Pierre » trois ans après sa conversion, c'est-à-dire, d'après la chronologie commune, sept ans après la mort du Sauveur; que, quatorze ans après sa conversion, il y retrouve encore « les grands apôtres », notamment saint Jacques, saint Pierre et saint Jean[4]; que les apôtres sont une dernière fois mentionnés

1. *Act.*, II, 22-24; 32.
2. *Act.*, I, 21-22.
3. *Act.*, X, 39.
4. *Galat.*, I et II.

comme présents dans la ville lors de la conférence relative aux observances légales[1], à peu près vingt ans après le début de l'évangélisation; — on se convaincra que les conditions de cette évangélisation demeurèrent longtemps les mêmes, que Jérusalem en resta le centre, au moins jusqu'à ce que fût fixée, non seulement dans son ensemble, mais dans ses précisions et ses détails de quelque importance, cette catéchèse apostolique orale qui est la source commune de nos Évangiles, et qui était un résumé du ministère de Jésus, de ses enseignements, de ses miracles. Ce qui le confirme, c'est que, d'après la tradition la plus ancienne, particulièrement d'après le rapport du presbytre de Papias, les Λογία Ἰησοῦ de saint Matthieu, c'est-à-dire l'Évangile de cet apôtre ou, à tout le moins, sa source écrite et celle aussi de saint Luc, pour les discours, furent publiés en araméen, dans la langue parlée à Jérusalem et dans la Palestine, donc, pour l'usage des Juifs convertis.

Or, aucun critique ne peut refuser de voir une très forte garantie de l'historicité des faits et des enseignements qui ont passé de la catéchèse orale primitive dans nos Évangiles, en ce fait que cette catéchèse fut arrêtée et couramment employée, d'abord, dans le milieu hiérosolymitain et palestinien où vivaient ceux qui avaient vu et entendu Jésus, à une époque assez rapprochée des événements pour que la mémoire en demeurât ferme et pour qu'il fût moralement impos-

1. *Act.*, xv.

sible de les altérer, en présence de ces témoins, les uns hostiles, d'autres convertis, mais gardant des tendances judaïques assez prononcées. Et ce n'était pas sur les traits et circonstances sans portée de la vie et de l'enseignement du Christ que s'exerçait, de lui-même, ce contrôle des témoins, c'était naturellement sur ce qui les avait frappés le plus, à savoir : sur les enseignements qui attribuaient au Maître une grandeur surhumaine, des pouvoirs divins, la Filiation divine par la participation à la divinité; et, plus encore, peut-être, sur les miracles, faits sensibles, étonnants, qui commandent l'attention et se fixent plus profondément dans le souvenir. Au lieu donc de considérer ces points comme suspects, le critique loyal a le devoir de les regarder comme plus dignes de confiance que les autres puisqu'ils sont ceux qui auraient pu le plus difficilement être inventés de toutes pièces ou altérés, dans le milieu où se forma la catéchèse apostolique.

Ce n'est donc point parce que nos évangiles, relevant de cette prédication des témoins du Christ, sont une expression de leur foi, que l'on est autorisé à nier la valeur historique des faits et des enseignements qui touchent de plus près à cette foi elle-même et l'intéressent le plus. En les excluant de l'histoire, alors qu'elle emprunte aux évangiles tant d'autres renseignements moins contrôlés que ceux-là, la critique fait preuve de préventions injustifiées; elle obéit à un préjugé; elle manifeste un véritable parti pris. — J'avais, par conséquent, raison de soutenir que l'usage fait

des évangiles par nos adversaires, aussi bien que les exclusions prononcées par eux, confirment la valeur historique de ces documents.

II

Si les récits miraculeux ont une première et sûre garantie d'historicité dans la valeur du témoignage qui les atteste, ils en ont une seconde, et très forte aussi, dans les caractères qu'ils présentent.

D'abord, les miracles qu'ils rapportent sont d'une réserve remarquable, et en eux-mêmes, et dans leurs circonstances. Aucun ne consiste en une ostentation faite par Jésus de son pouvoir, aucun n'a pour but sa glorification personnelle devant les foules. Cependant, on réclame de lui, à plusieurs reprises, « un signe dans le ciel », c'est-à-dire un prodige d'apparat, opéré sur commande, comme un tour de prestidigitation. Il s'y refuse toujours[1]. Il en fait autant devant Hérode, qui, au rapport de saint Luc[2], désirait voir un miracle, et auquel il ne répond rien. S'il est l'objet des manifestations célestes du Baptême et de la Transfiguration, il ne les provoque pas, il les accepte dans l'attitude la plus humble, et elles n'ont lieu que devant quelques témoins. Il en est de même de la marche sur les eaux du lac, de la tempête apaisée, des pêches miraculeuses, que virent seuls les apôtres, c'est-à-dire ceux qu'il fallait bien convaincre par des prodiges

1. *Matth.*, XII, 38 sqq. et parall.
2. *Luc*, XXII, 8 sqq.

plus frappants, à raison du témoignage héroïque qu'ils devaient rendre. D'ailleurs, rien de puéril, ni d'affecté, même dans les moindres détails et circonstances. Les miracles opérés sur la nature, quand ils ne sont pas des actes de bonté, comme le changement de l'eau en vin à Cana, la tempête apaisée, les multiplications des pains, ont tous une raison d'être, un motif qui les commande, dans la situation où ils se produisent : ainsi des pêches miraculeuses, du statère trouvé dans la bouche du poisson, des gardes renversés au Jardin des Olives. Seul, l'épisode du figuier desséché, que je discuterai plus bas, semble faire exception. Quant aux guérisons, délivrances de possédés, résurrections, elles manifestent autant de miséricorde et de charité que de puissance.

Si les miracles racontés sont discrets, au point que Jésus recommande souvent le silence aux témoins, les récits qui les rapportent sont très simples. On n'y remarque rien qui accuse le désir de surprendre et d'étonner, l'intention de grandir le surnaturel des faits. Très souvent des prodiges nombreux ne sont mentionnés qu'en passant et d'un mot : Jésus traverse une région, entre dans une ville; on amène sur son passage toutes sortes de malades et d'infirmes; or, dans ces circonstances, les évangélistes se contentent de dire qu'il guérit ceux qu'on lui présentait. Aucune insistance; pas un commentaire qui relève l'extraordinaire pouvoir du thaumaturge. A peine, de temps en temps, fait-on remarquer l'admiration de la foule; mais c'est Dieu, plutôt que le thaumaturge, qu'elle bénit.

Quand les prodiges sont racontés séparément et plus en détail, même absence de recherche. Alors, le fait est relaté, le plus souvent en quelques phrases, avec une grande précision de traits, mais également sans réflexions laudatives. Presque toujours, le lieu où il se produit est indiqué; assez souvent, on note les circonstances de temps, de témoins, les discussions qui ont eu lieu. Le récit, serait-il très court, ne demeure pas vague et sans couleur; régulièrement, quelque chose de vivant, de pris sur le fait, une parole du malade, l'attitude des assistants, un mot du Sauveur, une remarque des apôtres ou de la foule, une particularité bien nette, lui donnent la saveur de la réalité. Il est difficile, sans des citations qui m'entraîneraient trop loin, de donner une idée juste de ce naturel et de ce mouvement qui produisent un effet toujours nouveau. Mais une observation suffira pour en signaler au moins la parfaite vérité. Les récits miraculeux sont nombreux dans nos évangiles, puisqu'on a calculé qu'ils rapportent à peu près quarante prodiges particuliers, sans compter les mentions de guérisons générales dont j'ai parlé. Or, ils sont tous très différents; ils ne laissent pas l'impression d'une fatigante monotonie, pas plus que celle d'une variété étudiée et factice. La variété sort ici de la notation sincère et vive des choses; chaque narration est comme la photographie instantanée d'une scène où rien n'est préparé en vue de l'effet, où les gestes et les poses des acteurs n'ont rien de convenu. Quantité de traits manifestent la vision directe d'un témoin oculaire, devant lequel le fait revit

dans son cadre, avec les menus détails et les circonstances insignifiantes en elles-mêmes qui l'ont individualisé dans la mémoire; mais ces détails, ces circonstances ne sont pas appuyés, comme ils le seraient s'ils résultaient d'une invention réfléchie; ils ne sont qu'indiqués comme un rappel du souvenir. Tout ce qui se rapporte à la géographie de la contrée, au climat, à la manière de vivre, aux mœurs, aux habitudes, aux idées populaires, aux préjugés, est marqué brièvement, mais avec une exactitude qui ne permet pas de supposer que ces récits se soient formés en dehors de la Palestine, et n'aient pas eu pour auteurs ou narrateurs des Juifs contemporains de Jésus. En certains cas, le réalisme des tableaux est extrême, spécialement en saint Marc, par exemple, dans le passage relatif au possédé de Gergésa[1], et dans celui sur l'enfant également possédé, amené par son père aux disciples, pendant que, sur la montagne, Jésus est transfiguré[2]. Parfois, les faits sont si peu arrangés en vue de faire ressortir la puissance du Maître, qu'on relève quelques résistances opposées à ses ordres par le démon[3]; ou des circonstances qui excitèrent contre lui le mécontentement, comme celle de l'invasion, par les démons chassés du même possédé de Gergésa, d'un troupeau de porcs qui va se jeter dans le lac; ou même certaines indécisions, certains retards dans les guérisons, comme il arrive pour l'aveugle de Beth-

1. *Marc*, v, 1 sqq.
2. *Marc*, ix, 15 sqq.
3. *Marc*, v, 1 sqq.

saïde qui commence par voir « les hommes comme des arbres qui marchent »[1] ; ou enfin jusqu'à des échecs au moins partiels et apparents, par exemple, ce que saint Marc semble appeler l'impuissance de Jésus à Nazareth, à cause de l'incrédulité de ses compatriotes[2]. De même, dans l'analyse des sentiments de la foule, à la vue des miracles opérés, au lieu des transports de l'enthousiasme, ce qu'on signale en certains cas, c'est une sorte de crainte et de terreur.

Quand les narrations sont assez étendues, ce qui se rencontre surtout dans le IV^e^ évangile, les développements ne semblent pas viser à rehausser l'éclat du miracle. Malgré les différences que présentent assez naturellement, en ce cas, les divers textes des évangélistes, c'est à peine si les rationalistes peuvent signaler deux exemples, qu'ils estiment démonstratifs, en faveur d'une exagération intentionnelle du prodige opéré, dans l'une des versions, regardée par eux comme postérieure : celui du récit de la résurrection de la fille de Jaïre, et celui de la marche sur les eaux ; il me sera aisé de prouver que les divergences s'expliquent tout autrement. Partout ailleurs, les exposés plus détaillés ne portent pas sur ce qui constitue le miracle, mais sur les circonstances qui sont mieux indiquées, sur les incidents qui ont précédé ou suivi le fait, sur les observations que les témoins ont échangées, soit entre eux, soit avec le Sauveur. Même dans les plus longues narrations de saint Jean, ce qu'il y a de pro-

1. *Marc*, VIII, 22 sqq.
2. *Marc*, VI, 1 sqq.

prement miraculeux dans l'événement est relaté en quelques mots, comme dans les récits plus courts. Le fait de la résurrection du fils de la veuve de Naïm ressort tout aussi bien du récit de saint Luc, qui tient en quelques versets, que celui de la résurrection de Lazare ressort du récit johannique, qui occupe un chapitre entier. Si l'auteur du IV^e^ évangile, en insistant sur certaines circonstances des miracles qu'il raconte, notamment de la guérison de l'aveugle-né et de la résurrection de Lazare, semble avoir pour but d'établir que les faits sont hors de doute, ont eu une grande publicité, ont produit une impression considérable et inquiété les autorités juives impuissantes à les mettre en contestation ; — il s'agit de savoir si cette intention apologétique avait besoin, pour atteindre ce résultat, de créer des précisions artificielles et tendancieuses, ou si la démonstration ne ressortait pas du simple exposé des circonstances et des incidents réels, très particuliers, très frappants, très faciles à retenir, des deux prodiges. Tout prouve que la dernière hypothèse est seule vraie. Il n'y a pas dans tous nos évangiles de scènes plus naturelles, qui donnent plus invinciblement la sensation du réel et du vécu que celles des deux miracles qui viennent d'être rappelés. Non seulement les faits sont localisés de la manière la plus nette, mais les acteurs en sont individualisés et se meuvent sans le moindre artifice ; les dialogues sont tout à fait ce qu'ils pouvaient être dans les circonstances et le milieu donnés ; certains traits sont d'un relief intense, d'un caractère de vérité qui ne s'invente pas. Dans le récit de la résur-

rection de Lazare, en particulier, la situation spéciale du Sauveur est très délicate; elle est de celles qu'on ne crée pas; humaine et très humaine, par le sentiment d'affection qui le lie à une famille dévouée et lui fait prendre à sa douleur une part sincère; tout à fait surhumaine et même divine, par le pouvoir qu'il exerce et les déclarations qu'il fait. Or, rien en ses actes, ni en ses paroles, ne contredit à cette humanité très réelle pas plus qu'à cette grandeur transcendante; tout s'harmonise en une attitude d'une simplicité et d'une dignité admirables, qui est la plus haute garantie de l'historicité de la narration.

Les autres récits miraculeux assez détaillés, soit de saint Jean, soit des Synoptiques, ne laissent pas même saisir, dans les développements, cette intention de démontrer la réalité du fait, en appuyant sur ses circonstances. La longueur relative de l'exposé s'explique par d'autres raisons assez apparentes : ou par l'importance exceptionnelle du miracle, — cas de la multiplication des pains; — ou par l'étonnement produit sur les témoins, — cas de la marche sur les eaux et des deux possédés de saint Marc; — ou par les réflexions échangées entre Jésus et les personnages présents, ainsi que par le caractère plus frappant des déclarations du Maître, — cas de la guérison du paralytique; — ou par l'enchevêtrement des allées et venues et la complexité des incidents, — cas de la résurrection de la fille de Jaïre. Si donc, en ces différents cas, la plus grande abondance des traits relevés augmente l'impression de réalité du tableau, c'est que ces traits

n'ont rien de factice, rien de cherché en vue de l'effet à produire, mais qu'ils portent tous la marque de cette spontanéité qui est le caractère de la vie elle-même. Or, on sait combien il est difficile dans un récit imaginé, dans un roman ou une légende, de produire pareille impression. C'est le comble de l'art du conteur de faire croire que ses personnages sont de chair et d'os, que ses scènes sont, comme on dit aujourd'hui, des tranches de réel; et malgré l'habileté des plus grands, des plus illustres écrivains en ce genre, il est très rare que, à l'examen, rien ne révèle l'artifice, aucun trait ne se signale comme une création réfléchie, comme une sorte d'intrusion de l'artiste dans son œuvre. Plus le récit est long, plus ce danger de laisser percer la fiction est grand. Par conséquent, c'est une preuve considérable de vérité historique, pour les récits évangéliques un peu circonstanciés, que cette sensation de vécu qu'ils donnent, et que cet accord de tous les détails à accentuer cette sensation. D'autant que nos évangélistes ne sont, à aucun degré, des littérateurs; leurs écrits n'ont, à aucun degré, le caractère d'un art quelconque; leurs procédés d'arrangement sont tout à fait primitifs, leur langue est dépourvue de toute élégance, leur composition de toute habileté. S'ils avaient inventé, l'invention se trahirait chez eux naïvement, maladroitement, comme il arrive dans toutes les légendes populaires, et dans tous les récits fictifs d'auteurs sans culture.

Le dernier et le plus important à noter des caractères que présentent les récits miraculeux de l'Évangile, c'est qu'ils se rattachent par le lien le plus in-

time aux événements de la vie publique et aux enseignements du Sauveur. Nous l'avons vu, beaucoup de ces événements sont tenus, par la plupart des rationalistes, pour réels, et beaucoup de ces enseignements pour authentiques. Or, les miracles ne constituent point, par rapport à cette part historique, un domaine réservé et distinct; il n'y sont pas facticement mêlés, en sorte que leur suppression ne nuirait pas à la suite et à la marche des faits, qui continueraient de s'expliquer tout aussi bien. C'est le contraire qui est vrai. Ces miracles sont, dans la vie du Maître, le facteur le plus important des événements; ce sont eux surtout qui les déterminent et les produisent. Ne parlons pas de ce qui concerne les apôtres et les disciples, nous en traiterons dans une dernière partie. Mais tout le reste : le concours et l'enthousiasme des foules pendant le ministère en Galilée et même à Jérusalem; les épisodes touchants qui marquent chaque voyage; la popularité subite de ce charpentier, hier inconnu, dont la venue dans une ville, sur les bords du lac de Tibériade, sur un point quelconque de la contrée, pique la curiosité générale; le respect avec lequel il est écouté; la sympathie du peuple à son égard; tout cela suppose qu'il s'est fait une renommée par ses prodiges. Sans doute, son éloquence, sa manière simple et familière de dire les choses les plus profondes sont pour une part dans son succès. Mais cela n'aurait pas suffi pour attirer autour de lui les foules, dans un pays de cultivateurs, de pêcheurs et de marchands. La parole retenait; elle achevait l'œuvre; le miracle seul pou-

vait exercer cet attrait qui arrachait des simples, et même des hommes peu religieux à leur métier, à leurs affaires, pour les jeter sur les pas d'un prédicateur dont la morale était exigeante et l'autorité impérieuse.

Ce que je dis de l'attitude du peuple à l'égard de Jésus, il faut le dire de celle de ses ennemis et des autorités juives. Ce sont ses miracles, plus que son enseignement, qui les émeuvent et, de bonne heure, le désignent à leur haine. Toute leur conduite, cauteleuse, hypocrite, suppose qu'il y a, en cet homme, un pouvoir surnaturel, dont il a donné maintes preuves et qui le rend dangereux à attaquer. Ils le surveillent, épient ses actes, ses discours; ils ne l'abordent pas de front. Dans leurs discussions avec lui, ils procèdent par de petites habiletés, ils cherchent à l'embarrasser, à le surprendre; ils ne l'accusent pas en termes précis et formels. Et quand ils se résolvent à l'accuser, à l'occasion de déclarations tout à fait inouïes, au lieu de le pousser à fond, ils ne tardent pas à battre en retraite. Ils craignent, je le veux bien, ses répliques habiles, pénétrantes, ironiques souvent, qui les confondent devant la foule; mais que de fois ce n'est pas la vraie raison de leur faiblesse en face d'un adversaire devant lequel ils se dérobent, alors même qu'il leur donne le plus évidemment barre contre lui! Cette raison, c'est le miracle dont ils sont témoins ou qu'ils redoutent. Cela seulement permet de comprendre ces hésitations, ce silence, ces reculs en face d'un prédicateur qui se mettait en opposition avec des points de doctrine tranchés par l'autorité des rabbins ou même de la loi

mosaïque, et dont tout l'enseignement était inspiré par un esprit nouveau, hostile au méticuleux formalisme des Scribes. S'il n'y avait eu en cet homme qu'un docteur, même éloquent, ils ne l'auraient pas ménagé et auraient bien su prendre les moyens de lui imposer silence. C'est le thaumaturge qui les embarrassait.

Ainsi, Messieurs, le miracle seul rend compte de ce ministère du Sauveur qui put se prolonger, selon le sentiment de beaucoup de critiques même rationalistes, pendant trois ans, et des incidents caractéristiques qui le marquèrent. Mais, seul aussi, il rend compte de la manière dont il finit. Car il fallait, à tout prix, qu'il finît, et surtout à cause des miracles dont la renommée, en s'étendant chaque jour davantage, rendait chaque jour plus inévitable un dénouement sanglant. Sous ce rapport, les miracles opérés à Jérusalem et que saint Jean raconte seul, sont dans la vraisemblance la plus rigoureuse. Ils achevaient d'irriter les princes des prêtres et leur imposaient d'agir. Et la manière dont ils agissent achève de prouver que le personnage auquel ils s'en prenaient leur inspirait des craintes que tout autre, dépourvu de pouvoir miraculeux, ne leur aurait pas inspirées. On dira que la sympathie populaire dont il jouissait exigeait des précautions. Mais, outre que ses prodiges étaient, de cette sympathie, la principale cause, les précautions sont telles qu'on les devine imposées par d'autres motifs. La façon dont s'engage le drame de la Passion, la trahison soudoyée de Judas, l'arrestation pendant la nuit, hors de la ville, en un lieu que l'on sait solitaire, la

rapidité et les illégalités du procès, sont, à cet égard, des indices assez sûrs. Et ces indices sont confirmés par la hardiesse et l'orgueilleux triomphe qui s'étalent, devant le peuple lui-même, dès qu'on put reconnaître, à l'attitude de la victime, qu'elle ne se défendrait pas à coup de prodiges.

Le miracle a donc sa part, une part nécessaire, dans les événements de la vie publique de Jésus; il a marqué sa courte et tragique carrière d'un caractère spécial. Sans le miracle, elle n'aurait pas été ce qu'elle fut; elle n'aurait pas eu la grandeur qui la distingue; elle n'aurait pas laissé le souvenir qu'elle a laissé même parmi les ennemis les plus irréconciliables; elle n'aurait pas connu les péripéties qu'elle connut en effet. Sans doute, le Sauveur n'est pas mort victime, à proprement parler, de ses miracles; il est mort victime de son affirmation de Messianité et de Filiation divine; mais je vais dire comment, dans sa vie, cette affirmation elle-même est liée à ses miracles, au point que, sans eux, elle ne se comprendrait pas.

C'est ici que nous voyons à quel point les enseignements évangéliques eux-mêmes se rattachent aux récits miraculeux et les supposent vraiment historiques. Un homme aussi obscur que Jésus, aussi totalement dépourvu de tout ce qui peut fonder des prétentions à jouer un rôle, à réclamer des titres surnaturels, ne parle pas de lui-même comme il a parlé de sa propre personne, ne prend pas dans son enseignement l'attitude d'autorité suprême qu'il prit et garda toujours, ne formule pas les exigences inouïes et de tout ordre

qu'il a formulées, si rien de sa part ne justifie, au moins apparemment, sa conduite et ses dires. S'il osait le faire, il n'obtiendrait qu'un résultat, qui serait de succomber sous le ridicule et sous les moqueries de tous. Voit-on un petit villageois de Nazareth, qui n'est ni plus instruit, ni plus connu que le moindre de ses compatriotes, se donner pour le Messie, et non pour un Messie national et temporel, mais pour l'envoyé suprême de Dieu, aussi élevé au-dessus des prophètes que le fils de famille l'est au-dessus des serviteurs; — pour quelqu'un qui a le droit de remettre les péchés, de disposer en maître du sabbat; prendre sur lui de motifier la loi de Moïse, une loi divine; se déclarer supérieur à tous les personnages de l'Ancien Testament, à tout l'ordre religieux d'Israël; se représenter descendant sur les nuées du ciel et venant prononcer en son nom le jugement qui décidera du sort éternel de tous les hommes; en parlant de Dieu, l'appeler son Père, à un titre tout autre que ses disciples, affirmer qu'il le connaît seul comme Père et n'est connu comme Fils que par lui; enfin réclamer pour lui-même tous les sacrifices que Dieu seul, principe du devoir, peut réclamer, sacrifice des affections, sacrifice des biens terrestres, sacrifice de la volonté, sacrifice de la vie; je ne prends ces traits que dans les trois premiers évangiles et je ne les prends pas tous; le quatrième évangile m'en fournirait de plus forts encore; — voit-on le villageois dont je parle jetant devant des auditoires qui savent son origine et son passé d'ouvrier de pareilles affirmations,

jouant le rôle qu'elles exigent et le soutenant; et cela sans opérer aucune œuvre qui appuyât d'aussi exorbitantes prétentions, c'est-à-dire sans faire de miracles! Car, ce rôle invraisemblable, Jésus l'a soutenu pendant plusieurs années et devant tous les Juifs de son milieu. C'est en le soutenant que, au lieu de se couvrir de confusion et d'attirer sur lui les railleries, il a excité l'admiration, s'est fait suivre et acclamer des foules. Il a porté ses revendications étranges jusqu'en pleine ville de Jérusalem; il a discuté à leur sujet avec des prêtres, des Scribes, des Docteurs qui ne l'ont pas plus accueilli par des risées que le peuple, qui ont trouvé en lui un adversaire avec lequel il a fallu compter, qui l'ont traité comme quelqu'un que l'on craint, non comme quelqu'un qu'on méprise. Dès lors, ne faut-il pas, de nécessité, que derrière ces déclarations si énormes, si disproportionnées avec tout ce qu'était, du point de vue naturel et humain, le prophète de Nazareth, il y ait eu, pour les expliquer, pour les justifier, des prodiges opérés par lui, des prodiges nombreux, éclatants, publics, incontestables? Cela seulement permet de comprendre que le Sauveur ait pu émettre des affirmations que personne n'avait émises avant lui, dans cette nation juive qui avait de Dieu et des choses divines une si haute idée et qui séparait Dieu de l'homme par un aussi infranchissable abîme; qu'il ait pu les soutenir sans provoquer une vengeance immédiate, et même avec un succès que sa mort parut seule capable d'arrêter, mais qu'elle n'arrêta que pour quelques jours.

Et c'est bien ce que nos évangiles affirment et exposent. Dans leurs récits, le miracle précède ou accompagne constamment les enseignements et revendications personnelles du Maître. A la question posée par les envoyés de Jean-Baptiste : « Es-tu celui qui doit venir? » c'est-à-dire le Messie, il répond en énumérant les œuvres miraculeuses qu'il a opérées, qu'il continue d'opérer sous leurs yeux[1]. Il réclame le pouvoir de remettre les péchés, mais il en donne pour preuve la guérison subite du paralytique[2]. Il se dit le maître du sabbat[3], mais il se plaît à guérir ce jour-là, pour établir son droit, plusieurs malades, l'homme à la main desséchée, une femme infirme, l'aveugle-né. Il se déclare plus grand que Salomon, que Jonas[4], il proclame ses disciples bienheureux parce qu'ils voient et entendent ce que beaucoup de rois et de prophètes ont en vain désiré voir et entendre; mais c'est après avoir rappelé les miracles opérés par lui dans les villes des bords du lac, et assuré qu'ils auraient été capables de convertir Sidon, et Tyr, et Gomorrhe. Dans le IVe évangile, il se dit le pain descendu du ciel, mais c'est après avoir nourri cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons. Même quand les affirmations du Christ par rapport à lui-même ne se rattachent pas aussi directement à des miracles qui les appuient, on se rend bien compte qu'elles supposent, dans sa

1. *Luc*, VI, 20-22; cf. *Matth.*, X, 3-5.
2. *Matth.*, IX, 1-8 et parall.
3. *Matth.*, XII, 8 et parall.
4. *Matth.*, XII, 41-42; *Luc*, XI, 31-32.

pensée, qu'elles se relient, dans la pensée de ses auditeurs, à la longue série de faits prodigieux racontés par les évangiles, non seulement comme à leur garantie, mais comme aux seuls faits qui les rendent possibles, dans les conditions où elles se produisent.

Les miracles ne sont donc pas, dans nos Livres saints, quelque chose de séparable des événements et des enseignements, quelque chose que l'on puisse exclure, comme dépourvu de réalité historique, en continuant de considérer comme suffisamment attesté tout le reste, ou une grande partie du reste. Ces miracles font partie de la trame des faits et supportent les doctrines.

C'est par tous ces caractères que les récits miraculeux de nos évangiles diffèrent des récits légendaires, symboliques ou mythiques de miracles, au rang desquels on prétend les mettre, et qu'ils en diffèrent jusqu'à l'opposition. Que l'on prenne, par exemple, les évangiles apocryphes, ceux surtout où le merveilleux foisonne et qui sont relatifs à la vie cachée de Jésus, de Marie, de Joseph, ou à la Passion du Sauveur, à son existence de ressuscité, à la fin de la carrière mortelle de sa sainte Mère. Ces pièces, rejetées par l'Église, donnent très bien l'idée des légendes qui se sont greffées sur l'histoire évangélique, pour contenter la curiosité et la piété populaires, sur des points au sujet desquels cette histoire se taisait, ou paraissait trop pauvre, trop simple. — Que l'on prenne le fameux roman d'Apollonius de Tyane composé par Philostrate sur l'ordre de Julia Domna, femme de l'empereur Sé-

vère, dans le dessein d'opposer à Jésus un rival, et sur le terrain du miracle plus encore que sur celui de l'idéal moral et de la doctrine. — Que l'on prenne enfin la légende du Bouddha, qui contient un grand nombre de prodiges, et dont les grandes lignes, dont un certain nombre de traits particuliers présentent avec la vie du Sauveur des analogies assez curieuses, si curieuses, au jugement de quelques critiques trop pressés, qu'ils ont prétendu y voir une des sources de nos évangiles. — Voilà, incontestablement, et pour tous les critiques sans exception, ou de pures fictions légendaires, ou des légendes plus ou moins mêlées à des mythes. D'autre part, voilà ce que l'on a pu découvrir, à travers toute l'histoire des religions, de plus ressemblant aux miracles évangéliques. Or, la comparaison la plus superficielle manifeste avec évidence qu'aucun des caractères que je viens de signaler dans nos récits miraculeux ne se trouve en ces fictions, que les caractères les plus opposés s'y accusent de la manière la plus éclatante et souvent la plus outrée. Nos adversaires sont forcés de l'avouer; mais la conclusion qu'ils en tirent, ou qu'ils insinuent, c'est que les récits évangéliques sont des légendes mieux venues, des mythes plus heureux, des symboles moins heurtés. On nous parle de la dextérité, de la puissance de création qui se révèlent en eux; de la maladresse, du défaut de souffle, du défaut de mesure de leurs pastiches ou des productions similaires. Cette conclusion est tendancieuse et fausse. La différence qui sépare le merveilleux de nos évangiles de celui des écrits qu'on

en rapproche, est telle, si absolue, qu'on ne peut pas y voir une simple différence de degré entre des œuvres d'imagination également dépourvues de valeur historique; c'est une différence de nature, celle qu'un examen loyal révèle entre la fiction et la réalité, entre le roman et l'histoire. Je regrette que les limites d'une conférence ne me permettent pas de vous convaincre par quelques rapprochements et quelques exemples décisifs; je n'aurais que l'embarras du choix.

Contre l'argument qui vient d'être exposé, les critiques rationalistes présentent deux objections qu'il faut brièvement discuter.

Ils affirment d'abord que les récits miraculeux du IV^e^ évangile, et même quelques récits des Synoptiques, ont un caractère symbolique et allégorique très marqué et qui ne permet pas de les considérer comme des rapports de faits historiques. M. Loisy ayant adopté sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les vues des libéraux protestants les plus avancés, notamment de M. H.-J. Holtzmann et de M. J. Réville, les critiques catholiques ont été amenés à les discuter de plus près. M. Lepin vient de consacrer à cette discussion, aussi consciencieuse que bien informée, un volume où il suit pas à pas les allégations des adversaires, et ne laisse sans réponse aucune des raisons qu'ils font valoir[1]. Je ne puis que faire sur ce point quelques remarques générales, en renvoyant à cet excellent ouvrage pour les précisions et les développements.

1. *La valeur historique du IV^e^ Evangile*, t. I. *Les récits et les faits*, Paris, 1910.

D'abord, le IV^e évangile contient deux récits de miracles — sur sept — qui lui sont communs avec les synoptiques : celui de la multiplication des pains, et celui de la marche sur les eaux. Or, il ne paraît pas que, dans les Synoptiques, ces deux prodiges accusent, plus que les autres, le caractère d'une allégorie ou d'un symbole; nous verrons même que les critiques rationalistes prétendent expliquer le second par une hallucination collective des apôtres, produite par la peur et par un demi-sommeil. Quant à la narration de saint Jean, M. Lepin établit très bien que, si elle présente, pour ces deux faits, des différences accidentelles par rapport à celles de ses devanciers, ces différences, qui prouvent son indépendance à leur égard, ne proviennent pas d'une intention allégorique, sa version étant tout à fait équivalente, sinon inférieure à la leur, au point de vue du symbolisme qu'on lui attribue.

Un autre miracle, absent des relations synoptiques, la guérison du fils de l'officier royal[1], offre avec la guérison du fils du Centurion de saint Matthieu et de saint Luc[2] de telles analogies, qu'on a voulu en conclure à un emprunt, sans preuves suffisantes d'ailleurs. Il se rencontre même que le miracle des Synoptiques serait beaucoup plus apte que celui de saint Jean à figurer l'idée dont ce dernier serait la traduction allégorique, à savoir l'idée du Christ, principe de vie surnaturelle pour le monde païen.

En second lieu, et j'en ai fait l'observation, de tous

1. *Jean*, IV, 46-54.
2. *Matth.*, VIII, 5-13; *Luc*, VII, 1-10.

les récits évangéliques, ceux du IV^e^ évangile sont les plus circonstanciés, ceux qui font le mieux revivre sous les yeux du lecteur la scène entière, évoquée avec ses précisions et ses détails. C'est le cas surtout des trois récits de la guérison du paralytique de Béthesda, de celle de l'aveugle-né et de la résurrection de Lazare. Or, ces détails n'ont rien de convenu, ni d'artificiel; ils donnent l'impression de la réalité. De plus et c'est ce que M. Lepin démontre jusqu'à l'évidence, nombre d'entre eux n'entrent pas dans le symbolisme qui aurait inspiré l'auteur; ils sont indifférents à ce symbolisme; quelques-uns d'entre eux lui font même difficulté et lui seraient contraires. Il en est tout à fait de même du changement de l'eau en vin aux noces de Cana, avec cette circonstance toute en notre faveur, que le caractère de parfait naturel du tableau est relevé par des traits exceptionnellement concrets, pris dans le vif d'une situation de famille qui ne s'invente pas pour les besoins d'une allégorie.

Le récit des Synoptiques que l'on met le plus souvent en avant comme exemple caractéristique d'allégorie ou de symbole est celui du figuier desséché [1]. Les raisons qu'on en fournit sont au nombre de deux principales : la malédiction de l'arbre stérile ne s'expliquerait pas, puisqu'on n'était pas à la saison des figues; — il y a, en saint Luc, une parabole du figuier stérile [2], et l'on suppose cette parabole matérialisée

1. *Matth.*, XXI, 18-19; *Marc*, XI, 12-14.
2. XIII, 6-9.

en saint Marc et en saint Matthieu, en vertu d'un procédé que l'on déclare familier aux évangélistes ou à la tradition recueillie par eux. La première raison n'est nullement décisive, comme le montre le P. Rose [1], soit parce que les fruits du figuier apparaissant à l'état ligneux avant les feuilles et les fleurs, on pouvait juger déjà que l'arbre était stérile ; — soit parce que la figue de printemps, qui ailleurs ne se mange qu'en juin, aurait pu être déjà comestible à Bethphagé, dont l'exposition est exceptionnellement favorable ; — soit enfin parce que, certaines figues n'étant point à même à la saison ordinaire, on les laisse sur l'arbre pendant l'hiver et, à la première poussée de sève, elles deviennent savoureuses ; on peut donc dire que, en tout temps, sur le figuier comme sur l'oranger, on trouve, à divers degrés de maturité, de quoi calmer sa faim. — Quant à la seconde raison, en quoi la parabole exclurait-elle le miracle, dont on reconnaîtra d'ailleurs qu'il est l'un des moindres de l'Évangile ? Le fait est bien localisé ; saint Marc en note minutieusement les circonstances ; il rapporte l'enseignement que le Sauveur en a tiré, et c'est une leçon de confiance dans la prière, bien différente de celle qui ressort de la parabole de saint Luc. La matérialisation dont on nous parle est donc loin d'être prouvée.

L'autre objection qu'on nous oppose est tirée de la divergence des différents récits du même miracle, divergence qui permettrait de saisir sur le fait la for-

1. Ev. selon saint Marc. *Traduct.* et *Comment.*, in h. l.

mation légendaire du prodige, ou du moins la tendance à en augmenter le merveilleux. Les deux récits le plus souvent allégués en exemple sont celui de la marche de Jésus sur les eaux du lac et celui de la résurrection de la fille de Jaïre. Dans les deux cas, on oppose saint Marc, plus primitif, dit-on, à saint Matthieu, que l'on accuse d'adjonctions ou de modifications intentionnelles.

Mais, en ce qui concerne la marche sur les eaux, le fait est incontestablement présenté comme réel par les deux évangélistes. De plus, saint Matthieu dit, comme saint Marc, que les apôtres crurent d'abord voir un fantôme, eurent peur et crièrent; or, dans l'hypothèse où le premier auteur aurait arrangé sa narration, en vue de souligner la matérialité du fait, il eût omis ces mentions apparemment favorables à une explication contraire à celle qu'il voulait faire prévaloir. Il ne reste donc, en son texte, pour révéler l'intention à lui prêtée, que l'incident, omis par saint Marc, de la descente de Pierre sur les eaux. Et, sans doute, le trait est démonstratif; mais il ne l'est pas beaucoup plus que celui de l'entrée du Christ seul dans la barque. Pourquoi donc aurait-il été inventé? Saint Matthieu se serait-il aperçu que la narration primitive n'excluait pas assez l'explication naturelle par une vision fantomatique ou une hallucination collective des apôtres? De pareilles hypothèses étaient bien éloignées des préoccupations de l'exégèse d'autrefois, les esprits n'éprouvant en aucune façon la répugnance à l'égard du surnaturel qui inspire les

exigences et les subtilités de l'exégèse d'aujourd'hui. D'ailleurs, l'hypothèse dont il s'agit, est en contradiction formelle avec le récit du second évangile. Sans doute, saint Marc insiste davantage sur la stupéfaction des apôtres, et il termine son récit par cette remarque : « Quand ils furent sortis de la barque, ils reconnurent (Jésus) » ; ce qui donne à penser que jusqu'alors il leur était resté quelque doute sur la réalité matérielle du corps du Maître, ou que, plongés dans un sentiment très vif de crainte et d'étonnement, ils n'avaient pas examiné de près si le corps entré dans la barque était celui du Sauveur, tel qu'il était dans sa vie ordinaire, tel qu'ils l'avaient toujours vu. Mais cette remarque un peu dure et dépourvue de nuances de l'évangéliste, — ce qui est dans sa manière et ce dont on retrouve sous sa plume d'autres exemples, — ne saurait être interprétée comme suggérant l'idée d'une pure vision d'imagination. C'est, en effet, le même corps humain que, d'après le récit, les disciples voient marcher sur les eaux, entrer dans la barque, et reconnaissent, après le débarquement, pour le vrai corps de Jésus. Il n'y a pas eu substitution du corps matériel demeuré sur le rivage au corps fantomatique apparu sur le lac ; le corps ainsi apparu, monté auprès d'eux, ne les a pas quittés, ne s'est pas évanoui au moment de la descente sur le rivage ; à ce moment, les témoins du prodige n'ont fait que constater, d'une manière plus complète et en pleine possession d'eux-mêmes, quel était ce corps, à savoir celui de leur Maître. Saint Matthieu n'avait donc nul besoin,

pour accentuer la réalité matérielle des faits, de créer l'incident de saint Pierre, tel qu'il le raconte. S'il l'a ajouté au récit de saint Marc, rien n'autorise à croire qu'il ne le tenait pas d'une source digne de foi [1].

Quant aux récits de la résurrection de la fille de Jaïre, la principale différence entre eux est l'omission faite par saint Matthieu du détail précis que le père de l'enfant, quand il aborde Jésus, ne sait pas sa fille morte, mais seulement à toute extrémité. Il ne parle pas non plus de l'ordre de donner à manger à la jeune fille ressuscitée, ordre que l'on interprète comme favorable à l'hypothèse d'une syncope ou d'un sommeil léthargique. Enfin, il passe la parole adressée à la morte : « *Talitha cumi :* jeune fille, lève-toi » [2].

Ces diverses prétéritions, la première surtout, pourraient être présentées avec quelque vraisemblance comme tendancieuses, si le premier évangile ne rapportait pas, comme les deux autres, la remarque de Jésus auprès du lit de l'enfant : « Cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort ». C'est, en effet, le trait le plus significatif en faveur d'un sommeil quelconque. Il le rapporte; comment l'eût-il fait, si son dessein eût été d'éliminer de la narration tout ce qui fermait la porte à toute autre hypothèse qu'une résurrection?

De plus, dans la pensée des trois évangélistes, telle qu'elle est exprimée en leur texte, l'enfant était bien morte, et c'est bien d'une résurrection qu'il s'agit. Le

1. *Matth.*, XIV, 22-23; *Marc*, V, 45-52; *Jean*, VI, 14-21.
2. *Matth.*, IX, 18-26; *Marc*, VI, 21-43; *Luc*, VIII, 40-56.

premier n'a donc nullement faussé la substance du fait relaté par les autres. — En quoi, d'ailleurs, la mort apparaît-elle plus certaine, du fait que le père l'a constatée avant de venir implorer le Maître, que du fait qu'elle a été constatée par les assistants, après son départ? On ne le voit absolument pas. Elle n'en est pas non plus présentée comme sensiblement antérieure, puisque le va-et-vient supposé par le récit de saint Marc n'a pris que peu de temps.

Enfin, la narration de saint Matthieu n'est visiblement qu'un résumé; elle est beaucoup plus courte que les autres et surtout que celle de saint Marc. Or, un résumé comporte l'omission de tout ce qui ne paraît pas essentiel, et les détails passés ici sous silence n'affectent pas l'essence même du fait. Il peut se faire que l'abrégé du premier évangile accuse un peu plus le surnaturel de l'événement, mais n'est-ce pas le caractère de tout résumé qui laisse tomber les traits secondaires et par là donne à la présentation des faits quelque chose de plus rectiligne, de plus absolu et de plus dur?

Il est vrai que, si le récit de saint Marc est sa source, le traitement que lui fait subir saint Matthieu atteste une assez grande liberté. Néanmoins, cette liberté ne va qu'à une certaine simplification, elle ne dépasse pas ce qu'autorise un abrégé, elle respecte la substance des choses. Est-on sûr, d'ailleurs, que ces narrations traditionnelles, si souvent répétées, n'aient pas été rédigées sous plusieurs formes, et que tout passage de saint Matthieu ou de saint Luc, dont le parallèle se trouve

en saint Marc, ait ce dernier pour source exclusive?

Il y a peu à dire des autres divergences qu'offrent les récits miraculeux dans les synoptiques. Saint Matthieu donne pour aveugle et muet le possédé muet de saint Marc et de saint Luc [1]; il parle de deux aveugles de Jéricho là où saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul [2]. S'il plaît à des critiques de voir là une multiplication intentionnelle des miracles du Christ, il sera évidemment difficile de leur prouver que leur explication est impossible et fausse; mais il sera tout aussi difficile à ces critiques de prouver qu'elle est la seule admissible; qu'il n'y a pas précision plus grande en un des documents; que ce document ne s'est pas appuyé sur d'autres sources. Au reste, du point de vue apologétique, ces querelles de détail n'ont aucune importance: un miracle de moins ou un miracle de plus ne changent rien à la démonstration. Si ces discussions établissaient avec certitude le fait de remaniements tendancieux dans les récits, l'autorité de ces récits, pris en particulier, en souffrirait. Mais les différences alléguées sont inévitables entre des documents qui ont pour source première une tradition orale et qui, même étant rédigés d'après une source écrite principale, ont pu prendre ailleurs des détails et des précisions que cette source n'avait pas.

L'argument tiré des caractères de nos récits miraculeux en faveur de la réalité des faits qu'ils rapportent garde donc toute sa valeur.

1. *Matth.*, XII, 22; *Marc*, IX, 32; *Luc*, XI, 14.
2. *Matth.*, XX, 29-34; *Marc*, X, 46-52; *Luc*, XVIII, 36-43.

III

Les deux preuves exposées jusqu'à présent établissent que les récits miraculeux de nos évangiles, même à les prendre chacun à part, sont des récits dignes de foi. Pour aucun d'eux, on ne parvient à prouver, non seulement qu'il est le résultat d'une création légendaire, mais même qu'il a été l'objet de remaniements dont le but aurait été d'en renforcer le caractère surnaturel, ou de le présenter sous un autre jour que celui de la réalité. Mais il faut bien remarquer que l'apologiste n'a pas besoin, pour sa démonstration, que chacun des miracles évangéliques présente les conditions d'une attestation historique absolument exclusive de tout doute ou de toute difficulté, et devant laquelle la critique la plus sévère serait obligée de rendre les armes. Il lui suffit que, chacun d'eux étant l'objet d'un témoignage légitime, contre lequel on n'a à alléguer aucune présomption sérieuse, leur série liée s'offre au critique dans les conditions d'une certitude moralement incontestable. Cette position n'est pas une position de faveur : l'histoire serait impossible si l'on s'avisait d'exiger, pour tous les faits particuliers, une certitude d'attestation égale à celle qui nous répond de la vérité des événements d'ensemble dans lesquels ces faits entrent comme éléments et auxquels ils se relient d'une manière plus ou moins étroite. Aussi bien, la critique est-elle très éloignée de cette rigueur.

Elle admet couramment dans la grande histoire nombre d'informations spéciales, sur le rapport d'un ou de quelques témoins, souvent médiats, pourvu qu'ils ne soient pas suspects. Elle y fait entrer, surtout, sans hésitation, des séries liées de faits, quand ces faits sont postulés par le développement historique, comme la cause est postulée par ses effets. Or, tel est précisément le cas de la série liée ou de l'ensemble des miracles évangéliques; non seulement ils expliquent seuls la vie et la carrière du Sauveur, mais ils sont vraiment et rigoureusement postulés par le fait chrétien comme une de ses causes principales.

Prenons ce fait chrétien en ce qu'il présente de plus essentiel et de plus primitif, d'une part; de plus certainement historique, d'autre part. Nous pouvons le réduire aux grandes lignes suivantes.

Au cours de son ministère, Jésus s'était attaché des disciples et, parmi eux, il avait choisi douze apôtres qui, de bonne heure, avaient tout quitté pour le suivre. Non seulement ces apôtres avaient cru qu'il était un envoyé de Dieu, mais, de son vivant, ils l'avaient salué, par la bouche de Pierre, comme le Messie et le Fils de Dieu. Il les avait chargés de la mission de lui rendre témoignage et de prêcher sa doctrine. C'est ce qu'ils firent après sa mort. Ces ignorants et ces simples, pour la plupart pêcheurs du lac de Tibériade, déployèrent, dans l'accomplissement de cette mission, un courage héroïque qui ne se démentit jamais. Leur parole porta des fruits admirables, à Jérusalem d'abord, où se forma, en dépit des persécutions du Sanhédrin,

la première communauté de croyants, puis en Palestine, en Syrie et dans tout le monde gréco-romain, à travers lequel les prédicateurs du Christ se dispersèrent, quand ils eurent acquis la douloureuse certitude de la résistance à leur message de la grande masse d'Israël. Rien ne lassa leur patience, rien ne désarma leur énergie; ni les emprisonnements, ni les supplices, ni les menaces de mort, ni l'indifférence des cités païennes et l'effroyable corruption des mœurs. Quand les derniers de ces témoins de Jésus disparurent, le christianisme était fondé, et un mouvement religieux inauguré qui marquait une véritable régénération morale de l'homme.

Évidemment, cette merveille est l'effet de la foi. Aussi bien, c'est par la foi que tous l'expliquent, incrédules et fidèles. Quelle dut être la sincérité, la grandeur et la générosité de cette foi, inspiratrice d'un pareil dévouement et de telles vertus, c'est également ce que personne n'ose mettre en doute.

Mais c'est ici que le rationalisme opère ce singulier mouvement tournant que j'ai déjà indiqué et qu'il faut bien mettre en lumière, pour en découvrir le vice et l'illogisme. Constatant cette foi admirable des apôtres et de la génération qu'ils formèrent, il se fait fort de tout expliquer par elle. C'est par elle surtout qu'il explique les récits miraculeux de l'Évangile; ces récits seraient des créations de la foi et de l'enthousiasme qu'elle inspirait pour le Sauveur. Pour le grandir au delà de toute mesure, elle lui attribua des actes de puissance surhumaine, comme elle lui attribuait par

ailleurs des affirmations surnaturelles et transcendantes.

Or, cette explication n'est que le plus flagrant des cercles vicieux. C'est par la foi qu'elle rend compte de l'origine et de la formation des récits miraculeux, mais, sans miracles, cette foi elle-même est tout ce qu'il y a de plus inexplicable.

Qu'on ne vienne pas nous dire ici que les apparitions du Christ ressuscité suffirent à exciter l'enthousiasme des apôtres et à décider de leur foi. D'abord, il aurait fallu pour cela que ces apparitions fussent objectives et corporelles; or, on les tient pour des visions subjectives, pour des hallucinations dont on vous a montré qu'elles sont impossibles et inconcevables, dans l'état d'esprit des apôtres et des disciples après la mort de leur maître. Ce recours à des visions n'est que l'une des formes du cercle vicieux que je dénonce; puisque, pour créer l'exaltation collective qui les explique, il faudrait des manifestations réelles, sensibles, miraculeuses, capables de mettre hors d'eux-mêmes des hommes désemparés par l'insuccès et le supplice de celui auquel ils s'étaient attachés, rendus défiants par cet insuccès même et ébranlés dans leur foi.

Mais, admettrait-on la réalité objective des apparitions ou même de la résurrection de Jésus, que l'on n'expliquerait point par là cette foi des apôtres, assez puissante pour créer tout le mouvement chrétien, toute la doctrine chrétienne, tous les miracles de l'Évangile.

Premièrement, elle était antérieure à la résurrec-

tion. Et, je le veux bien, elle n'avait pas la perfection qu'elle acquit plus tard, mais ne fallait-il pas qu'elle fût sincère et déjà généreuse, puisqu'elle avait inspiré des sacrifices; et n'était-elle pas déjà ferme et précise, puisqu'elle avait fait reconnaître en un homme pauvre et obscur le Messie, un Messie spirituel, bien différent de celui qui était l'objet de l'attente populaire, et dont la grandeur était d'ordre divin? Donc, avant la résurrection, cette foi s'était appuyée sur des motifs certains de créance, sur des actes décisifs, sur des signes péremptoires, et ces signes, je vais le montrer, n'ont pu être que des miracles.

En second lieu, la foi des apôtres et des disciples, avec les caractères exceptionnels et même uniques qu'elle présente, ne saurait s'être formée en un jour, ni s'être fondée sur un seul fait, pour extraordinaire qu'il fût. La Résurrection n'aurait pas été capable, à elle seule, de déterminer l'assentiment si profond qui a transformé ces hommes en des hommes nouveaux, qui est devenu l'âme de leur âme et la vie de leur vie. Il faut que cet assentiment soit insensiblement né en eux, qu'il y ait grandi peu à peu, qu'il ait pris racine par un lent travail en ces cœurs simples et droits, mais faibles et indécis, intéressés et lâches en face du danger. Ce n'est que par degrés que la foi a pu faire la conquête totale qui l'a rendue maîtresse souveraine de leurs sentiments et de leurs actes. Or cette lente et progressive formation, cette éducation difficile n'a pu se faire que par les miracles dont ils ont été les témoins. Seuls, ces miracles renouvelés ont pu triompher de

tant d'obstacles qu'opposaient à leur conviction l'humilité extérieure de leur Maître, l'idée si différente qu'ils se faisaient du Messie, les outrages et la mort cruelle du Calvaire, la perspective des sacrifices sans fin de leur apostolat. La Résurrection acheva l'œuvre commencée, elle releva leur courage; elle eût été impuissante à tout créer, à décider de tout, si le spectacle des prodiges du Christ n'avait pas, en l'expliquant elle-même, préparé cette définitive victoire.

On nous dit que les miracles ne furent pas nécessaires pour cette œuvre de foi; que les apôtres reconnurent en Jésus le Messie au charme exquis de sa personne, à son éloquence, à la beauté de sa doctrine, à l'élévation de ses préceptes, à la bonté de son cœur, à son incomparable vertu. Mais en quel milieu, à quelle époque, les hommes ont-ils discerné à de pareilles marques un envoyé de Dieu, un personnage surnaturel associé aux droits et aux pouvoirs divins? Que l'on cite, dans toute l'histoire des religions, un seul exemple de ce genre! En tout cas, les disciples du Sauveur étaient plus incapables que tous autres de tirer de pareilles marques une semblable conclusion, étant ce qu'ils étaient et appartenant au milieu auquel ils appartenaient. C'étaient des gens du commun, des ignorants; ils ne pouvaient juger, ni de la grandeur des enseignements de leur maître, ni de l'élévation de sa morale, ni même, à proprement parler, de son éloquence, sinon en tant qu'elle revêtait la forme la plus simple et la plus populaire. S'ils étaient accessibles aux qualités de son cœur, au charme de ses manières;

s'ils pouvaient être frappés à la longue de la parfaite sainteté de sa vie, cela expliquerait de leur part un attachement sincère, de l'admiration, mais nullement la foi, la conviction qu'il était le Messie, le Fils de Dieu. Encore faut-il dire que la sévérité des exigences de Jésus, l'idéal de perfection qu'il imposait devaient les effrayer et les éloigner beaucoup plus que les attirer, et que les dehors très simples de sa vertu, dédaigneuse du formalisme tout extérieur des pratiques, comme des macérations apparentes, douce et accueillante aux pécheurs, étaient faits pour les surprendre, les déconcerter, les troubler.

Mais surtout, ils étaient Juifs, élevés dans la foi en un seul Dieu, en un Dieu qui avait fait d'Israël son peuple, qui n'avait cessé de lui députer des mandataires, qui lui avait promis de le sauver par le Messie, son envoyé suprême, son plus haut représentant. Or, tout dans la Bible, tout dans la croyance et la tradition, les confirmait dans l'idée qu'une pareille mission ne se prouve que par le miracle. Moïse en avait opéré de nombreux et de frappants pour établir une mission d'ordre bien inférieur. Il en avait été de même des prophètes, indépendamment du prodige de leurs prédictions toujours accomplies. Comment donc le Messie, qui les dépassait de si haut, n'en aurait-il pas opéré? Les prophéties qui l'annonçaient n'assuraient-elles pas qu'il sèmerait sous ses pas les miracles, que Dieu manifesterait par lui sa toute-puissance? Que l'on entre dans l'état d'esprit créé par tout ce passé dont Israël vivait, par cette conviction incontestée sur le

rôle du miracle, et l'on avouera qu'il était impossible aux apôtres et aux disciples du Sauveur de le reconnaître pour le Messie, sans avoir vu de leurs yeux des miracles, des miracles qui par leur caractère sensible, tangible, s'imposassent à leur esprit, des miracles qui, par leur nombre, par leur grandeur, répondissent au caractère auguste de sa mission, c'est-à-dire révélassent en lui une puissance surhumaine, une véritable participation à la puissance de Dieu. Soutenir que les apôtres sont parvenus par un autre moyen à la foi qui fut la leur, à la foi qui en fit les témoins héroïques de l'affirmation de leur Maître, les prédicateurs de ses enseignements, les martyrs de l'apostolat qu'il leur avait confié, c'est bien méconnaître toutes les lois de la psychologie religieuse, aussi bien que toutes les conditions du milieu dans lequel le christianisme a pris naissance.

Et que les miracles de nos évangiles soient précisément ceux qui convenaient pour former cette foi, en sorte qu'on ne peut nier leur réalité historique sans être contraint d'en supposer de tout à fait analogues vraiment opérés par le Sauveur, c'est ce que j'achèverai d'établir dans ma troisième conférence.

La réalité des faits miraculeux rapportés par nos évangiles se démontre donc par les preuves les plus efficaces. L'histoire enregistre nombre de faits moins certainement attestés. Mais certaine critique n'a pas seulement deux poids et deux mesures; elle aime mieux dévorer toutes les invraisemblances que de reconnaître pour historique un fait dont la démons-

tration chrétienne se réclame comme d'un miracle. C'est ce que l'on appelle les exigences de la méthode scientifique ; mais c'est ce qui est, de son vrai nom, le parti pris contre le surnaturel.

SIXIÈME CONFÉRENCE

CARACTÈRE SURNATUREL DES FAITS
RÉFUTATION DES EXPLICATIONS NATURELLES
QUI EN ONT ÉTÉ PROPOSÉES

SIXIÈME CONFÉRENCE[1]

LES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES

CARACTÈRE SURNATUREL DES FAITS

RÉFUTATION DES EXPLICATIONS NATURELLES

QUI EN ONT ÉTÉ PROPOSÉES

Messieurs,

Les récits miraculeux de nos évangiles nous rapportent des faits réels ; ils les rapportent tels qu'ils se sont réellement passés. Tout nous le garantit : la valeur du témoignage évangélique qui reproduit celui des apôtres eux-mêmes, témoins oculaires, et que nos adversaires tiennent pour valable en effet, sur tous les points où ne sont engagées ni la question dogmatique, ni la question du surnaturel ; — les caractères de ces récits, caractères qui s'opposent de la manière la plus absolue à ceux des légendes ou des mythes auxquels on les compare contre toute

1. Conférence donnée aux Facultés Catholiques de Lyon, le 23 février 1910.

justice et toute raison ; — enfin l'impossibilité où se trouve l'historien d'expliquer, sans des faits miraculeux, et sans des faits miraculeux du même genre, la foi des prédicateurs de l'Évangile et celle des premiers chrétiens.

Mais si nous avons le droit de considérer comme historiques, comme certainement historiques dans l'ensemble, les récits que nous étudions, avons-nous également le droit de regarder les faits dont ils nous attestent la réalité comme de vrais miracles, c'est-à-dire, — car cette définition sommaire nous suffit ici, — comme des faits inexplicables par les forces de la nature, même dirigées par l'intelligence et la volonté libre de l'homme?

C'est à cette question que je voudrais répondre ce soir.

I

Et d'abord, Messieurs, y a-t-il là une question? Si les faits ont été ce que les récits nous disent qu'ils furent, leur caractère miraculeux peut-il être nié, peut-il même être contesté? Non ; et, pour s'en convaincre, il suffit de lire les évangiles. Le surnaturel des faits résulte ici, nécessairement et évidemment, des faits eux-mêmes. Jamais les forces que la science connaît, ni même celles dont elle est encore incapable de mesurer l'action, jamais l'intelligence et la volonté humaines réduites à leurs seules ressources, n'ont rien produit de semblable, au moins de la même manière et dans les mêmes conditions. Les effets sont hors de toute

proportion avec les moyens apparents qui servent à les opérer. Et c'est dans tous les ordres, dans tous les domaines, que Jésus les opère. Dans l'ordre de la nature matérielle, nous le voyons marcher sur les eaux et y faire marcher un de ses disciples, s'élever dans les airs au jour de l'Ascension; — il change l'eau en vin aux noces de Cana; il multiplie à deux reprises quelques pains de manière à rassasier des milliers d'hommes; d'un mot, il apaise une effroyable tempête; ses apôtres, par deux fois, après une nuit de pêche infructueuse, jettent le filet sur son ordre et ramènent une telle quantité de poissons qu'ils s'étonnent que le filet ne soit pas rompu; sur son ordre encore, Pierre pêche un poisson dans la bouche duquel il trouve une pièce de monnaie, comme le Maître le lui avait annoncé. Dans l'ordre de la vie organique, instantanément, il ressuscite trois morts, dont l'un était porté en terre et dont un autre était dans le tombeau depuis quatre jours; — il guérit un nombre considérable de malades subitement, en leur imposant les mains, ou en les bénissant, ou en leur laissant toucher ses vêtements, ou en leur disant : Je le veux, soyez guéris; parmi ces malades, beaucoup sont atteints d'altérations organiques incurables, comme la lèpre, ou chroniques et invétérées; il rend la vue à plusieurs aveugles dont l'un au moins était atteint de cécité congénitale; il rend l'ouïe à plusieurs sourds; parfois les guérisons se produisent en masse, on lui présente une foule d'infirmes dont quelques-uns sont portés sur leur lit, et tous recouvrent la santé;

dix lépreux à la fois sont délivrés de leur terrible mal après avoir invoqué son secours.

En face de pareils faits, aussi multipliés, aussi divers, aussi faciles à observer, aussi frappants, toute explication naturelle est impossible. Ces faits sont miraculeux, à la seule condition qu'ils se soient réellement produits, et produits de la manière, dans les circonstances marquées par les récits, ce que personne, nous l'avons vu, n'a le droit de mettre en doute. Le caractère surnaturel de cette longue série, de cette série liée de faits est tellement évident que l'on peut sans crainte mettre au défi tous les savants d'en fournir, en les prenant tels qu'ils sont, une explication par les forces de la nature. A cause même de cette évidence, qui s'impose à la raison, il n'est nullement nécessaire, pour se prononcer à cet égard en toute certitude et sécurité, d'être un savant, à n'importe quel degré, dans n'importe quelle spécialité, il suffit d'être doué du plus élémentaire sens commun. Car le bon sens, l'expérience la plus simple, celle qui se renouvelle pour tous, tous les jours et sous toutes les formes, nous apprennent tout ce qu'il faut savoir pour porter sur ce point un jugement définitif. S'il s'agissait de quelques cas particuliers, mal déterminés, situés sur cette frontière assez large, dont les lignes de démarcation sont et demeureront longtemps indécises, qui sépare ce qui est le domaine certain de la nature de ce qui est le domaine exclusif du miraculeux, l'hésitation serait plus que légitime et l'appel à la science indispensable. Et qu'il puisse y avoir, qu'il

y ait, si l'on veut, parmi les miracles racontés par nos évangiles, quelques cas de ce genre, je n'ai pas à m'en préoccuper, car cela n'intéresse en rien la solution générale de la question, cela n'autorise en rien à réserver cette solution au savant, au seul savant. Il s'agit, en effet, et je le répète, d'un ensemble, d'une série liée de faits, dont un grand nombre, très nettement déterminés en leur espèce et en leurs circonstances, dépassent de beaucoup la limite la plus extrême, la plus hypothétique, des forces naturelles et des plus mystérieuses, des moins connues de ces forces. Il s'agit de faits qui se sont produits au gré de la volonté d'un homme, qui se sont produits souvent, de la manière la plus instantanée, dans les conditions les plus différentes, en dehors de l'emploi de tout moyen non seulement scientifique, mais qui présentât avec l'effet obtenu la moindre proportion, la plus lointaine relation. Vraiment, la cause est entendue. Quiconque a vécu, quiconque s'est servi de ses sens pour observer le spectacle du monde, de sa conscience pour se connaître lui-même, de sa raison pour éclairer ses expériences et ses jugements, n'a qu'à consulter cette même raison pour entendre sa sentence, et cette sentence est que ni la nature ni l'homme n'ayant jamais rien fait, ne pouvant rien faire de semblable, *le doigt de Dieu est là.*

Ce qui confirme cette conclusion et en accuse l'inéluctable nécessité, c'est qu'aucune explication naturelle des miracles rapportés par les évangiles n'a jamais été proposée qui respectât les faits, qui ne les

altérât de la manière la plus grave, au point de les transformer en des faits tout différents. Il y a longtemps que le rationalisme s'est essayé à cette tâche impossible, qu'il a eu recours à toutes les théories, à toutes les hypothèses pour réduire les prodiges opérés par Jésus à des phénomènes naturels; on peut dire qu'il y a complètement échoué. Pendant longtemps, il a eu recours au procédé commode, et même simpliste, qu'il empruntait aux polémistes païens, à Celse, à Julien l'Apostat, à Porphyre; ce procédé consistait à traiter de mensongères les relations évangéliques et à supposer, quand la réalité des faits était trop difficile à nier, qu'il y avait eu supercherie ou imposture, soit de la part de Jésus lui-même, soit de la part des apôtres. Voltaire et son école n'ont jamais dépassé ce point de vue, qu'ils déclaraient celui de la « philosophie » même. Mais, outre qu'il paraît violent, pour ne rien dire de plus, de rendre ainsi compte des origines de la plus haute des religions par le mensonge et la fraude; — outre que cette double accusation paraîtra insoutenable à tout esprit droit, l'absolue loyauté du Sauveur ressortant de toutes ses paroles, de tous ses actes, et de sa mort comme de son caractère et de sa vie, celle des apôtres nous étant garantie par la sincérité d'une foi qui les a rendus capables de tous les sacrifices; — plaider l'erreur des récits ou la supercherie des acteurs, c'était reconnaître que les faits, à les prendre tels qu'ils étaient présentés, n'étaient pas susceptibles de recevoir une explication naturelle.

On voulut donc mieux faire; et, au commencement

du XIXe siècle, le Dr Paulus se rendit un moment célèbre par l'audacieuse tentative de rendre compte le plus naturellement du monde, et en prétendant respecter, soit la véracité du narrateur, soit la réalité des faits, de tous les miracles du Nouveau Testament [1]. Toutefois, après le premier succès de surprise ou de scandale, on fut bien contraint de reconnaître que les faits dont il était ainsi rendu compte n'étaient nullement ceux que les évangiles racontent, mais bien des faits tout autres qui leur étaient substitués pour les besoins de la cause. On a fait beaucoup d'autres reproches, et certes très justes, aux interprétations de Paulus, et il est peu d'auteurs pour qui les critiques rationalistes aient été plus sévères. Strauss, dans sa première *Vie de Jésus,* a réfuté et bafoué une à une toutes ses explications avec la plus impitoyable logique. Renan a écrit ce jugement aussi ferme que clairvoyant : « Paulus était un théologien qui, voulant le moins possible de miracles et n'osant pas traiter les récits bibliques de légendes, les torturait pour les expliquer tous d'une façon naturelle. Paulus prétendait avec cela maintenir à la Bible toute son autorité et entrer dans la vraie pensée des auteurs sacrés. Là était le ridicule de Paulus... Il tombait dans la puérilité en soutenant que le narrateur sacré n'avait voulu raconter que des choses toutes simples et qu'on ren-

1. Les principaux ouvrages où Paulus refait à sa manière l'histoire évangélique sont le *Commentaire philologico-critique sur le Nouveau Testament*, 1800, la *Vie de Jésus*, 1828, le *Manuel exégétique sur les trois premiers évangiles*, 1830.

dait service au texte biblique en le débarrassant de ses miracles » [1]. M. Albert Réville reconnaît que l'école de Paulus a « entassé des platitudes sous prétexte d'expliquer les miracles » [2]. D'autres ont relevé les énormes invraisemblances que le critique allemand est obligé d'admettre, les travestissements qu'il fait subir aux récits et qui transforment en scènes bouffonnes et ridicules les tableaux les plus vivants, les plus grandioses et les plus sublimes. Très souvent l'attitude qui est prêtée au Sauveur est tout à fait indigne de sa noblesse de caractère et de sa délicatesse de sentiments; plus souvent encore, les disciples jouent un rôle louche ou niais, de sorte qu'on retombe alors dans la solution de l'école voltairienne dont on avait la prétention de s'éloigner.

Mais je puis négliger tous ces reproches, si graves et si fondés qu'ils soient, pour n'en retenir qu'un seul : tous les autres, en effet, sont accessoires et accidentels par rapport à celui-là, qui seul est essentiel et principal, et qui consiste en ce que, pour expliquer les faits, on les dénature. Tantôt c'est le fait lui-même qui est altéré dans les éléments qui le constituent, tantôt ce sont les conditions dans lesquelles il est produit et les circonstances les plus caractéristiques de sa production. Je regrette de n'en pouvoir donner que peu d'exemples. Le texte évangélique du statère trouvé, sur la promesse de Jésus, dans la bouche du poisson, signifie, pour Paulus, l'ordre d'aller pêcher à la ligne

1. *Vie de Jésus*, 13e édit., p. XXI.
2. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 67.

quelques bons poissons et, après avoir retiré de leur bouche l'hameçon qui empêcherait de les vendre, de les porter au marché pour en retirer la somme nécessaire au paiement de l'impôt du temple. La résurrection de Lazare n'est que le résultat d'un hasard heureux qui fit coïncider l'ordre donné par Jésus : « Lazare, sortez », avec la cessation d'un état léthargique faussement pris pour une mort réelle. Le lépreux qui fut guéri par le mot : « Je le veux, soyez purifié », était dans un état de crise où le Sauveur discerna, en médecin habile, le prodrome de la guérison, en sorte que la parole prononcée par lui n'était pas un ordre, mais la simple constatation de la fin de la maladie. Pour le sourd-muet de la Décapole auquel, d'après saint Marc, le Christ rendit la parole en mettant les doigts dans ses oreilles, en lui touchant la langue avec de la salive et en disant : « *Eppheta,* ouvre-toi », il y a bien mieux encore, puisqu'on nous dit que sa guérison fut le résultat d'une opération chirurgicale et de l'application d'une espèce de poudre, opération et application que Jésus fit au patient en le prenant à part. De même, l'aveugle-né du quatrième évangile dut la vue à un collyre dont le Maître avait fait usage comme les oculistes ordinaires.

Je n'ai pas besoin de vous montrer, Messieurs, que ces explications changent les faits en des faits tout différents, cela saute aux yeux. Vendre un poisson, pour de l'argent, c'est tout autre chose que de trouver cet argent dans la bouche de ce même poisson : or, c'est en termes formels que le Christ annonce à Pierre qu'il

trouvera un statère dans la bouche du premier poisson pêché par lui, et l'évangile de saint Matthieu, en termes non moins formels, affirme que c'est ce qui arriva en effet. Une léthargie n'est pas la mort, et l'évangile de saint Jean assure que Lazare était mort depuis quatre jours quand Jésus le ressuscita que cette mort était un fait public. Il est, d'ailleurs, impossible de supposer, soit que le Sauveur ait deviné un état léthargique, ignoré de tous, soit qu'il ait eu la chance de tomber, sans le savoir, sur un cas de ce genre. Le hasard ne vient pas à point nommé, obéir à la parole d'un homme. Dire à quelqu'un, à un lépreux : « Je le veux, soyez guéri », et opérer ce que signifie cette parole, ce n'est pas faire acte de médecin, et cela n'équivaut pas aux deux phrases séparées de Strauss : « Je veux bien observer votre cas » — puis, après observation : « Mais vous êtes guéri ! » Traduire de la sorte une proposition dont le sens est clair, dont la portée impérative est évidente, c'est fausser absolument la signification d'un récit. Enfin, toucher l'oreille d'un sourd-muet avec les mains et sa langue avec de la salive, ce n'est point pratiquer sur lui une opération chirurgicale, ni lui appliquer une sorte de poudre, — pas plus que oindre les yeux d'un aveugle-né avec de la terre détrempée de salive n'est faire usage d'un collyre. — Il serait facile, autant que fastidieux, de parcourir les unes après les autres les prétendues explications naturelles du critique allemand, en constatant que toutes consistent précisément en ce tour de prestidigitation qui, pour rendre compte d'un fait, le représente sous les espèces d'un

fait absolument autre. Il n'est pas étonnant que, par ce procédé, on explique les miracles de la manière la plus naturelle; le malheur, c'est qu'on commence par supposer qu'il n'y eut rien de miraculeux dans le cas tel qu'on l'imagine. Après avoir ainsi vidé les narrations évangéliques de tout ce qu'elles contiennent de surnaturel, n'est-ce pas une naïveté que de chanter victoire, en se vantant d'avoir banni le miracle des évangiles? Comment trouverait-on dans une histoire autre chose que ce qu'on y a laissé?

Si cette mésaventure n'était arrivée qu'à Paulus, il y aurait quelque exagération à en conclure qu'elle est inévitable, mais elle est arrivée, elle continue d'arriver à tous les auteurs qui ont eu, qui ont encore recours au procédé de l'explication naturelle. Car il ne faut pas croire que ce procédé soit abandonné. Je l'ai dit, Paulus a été vivement blâmé, même dans le camp rationaliste; mais il a été blâmé, dans ce camp, comme un maladroit, qui a manqué de mesure et a trop laissé percer son parti pris, beaucoup plus que comme le protagoniste d'une méthode en soi illégitime. On lui en a surtout voulu d'avoir été trop peu perspicace, de ne pas s'être aperçu que cette méthode, seule, était insuffisante, qu'il fallait la compléter par l'emploi de la méthode critique, cette dernière permettant sans arbitraire trop visible de se débarrasser des textes gênants. Quant à renoncer au procédé, on en est loin. Il est d'usage courant dans l'école du protestantisme libéral. Bien plus, nombre de protestants, plus ou moins fidèles aux idées de l'école dite orthodoxe, cédant à ce

qu'ils croient être une conquête définitive de la science, et à ce qui n'est véritablement qu'un préjugé et un *à priori* métaphysique, c'est-à-dire au préjugé et à l'*à priori* qui posent en axiome l'impossibilité du surnaturel, s'efforcent, en conséquence, d'expliquer les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament d'une manière qui ne heurte pas les susceptibilités de l'esprit moderne. Ils croient y parvenir en réduisant ces miracles à des faits dont le savant rend compte, de son point de vue, par les forces naturelles; mais où le croyant aurait le droit de voir le résultat d'une action libre de Dieu, analogue à l'action de l'homme sur la nature, donc limitée comme elle, à ce que peuvent obtenir l'application, la combinaison intelligente et artificielle des forces matérielles et fatales. Si j'avais à discuter cette notion du miracle, il me serait facile d'établir qu'elle en constitue la pure et simple négation, mais je dois montrer seulement à quelles explications des faits miraculeux elle entraîne ceux qui l'adoptent.

Or, quelques exemples pris dans les livres des auteurs qui représentent en France les deux écoles dont je viens de parler, établiront que ces auteurs, tout comme Paulus, ne rendent compte naturellement des prodiges de l'évangile, qu'en altérant les faits, en les supposant bien différents de ceux qui sont rapportés en nos récits.

A propos de la multiplication des pains, M. A. Réville nous parle comme d'une supposition acceptable, de « la bonne volonté de la foule provoquée elle-même

par l'initiative du groupe apostolique, qui aura fait régner l'abondance des aliments quand on ne croyait pas en avoir une quantité suffisante »[1]. C'était déjà, peut-être, l'explication de Paulus, en tout cas, elle ressemble à s'y méprendre, à celles qu'il proposait, mais elle va absolument contre la narration de nos quatre évangiles, qui disent formellement qu'il n'y avait pas d'autres ressources, dans la foule, que cinq pains d'orge et deux poissons, et que de ces pains et de ces poissons, exclusivement, les apôtres firent la distribution, sans les épuiser, à cinq mille hommes. Le même critique prétend que, en ce qui concerne la résurrection de la fille de Jaïre, l'hypothèse d'une syncope ou d'un état comateux faisant illusion aux personnes présentes, est autorisée par le récit de saint Marc, jugé primitif et opposé à ceux de saint Luc et de saint Matthieu qui auraient été intentionnellement rédigés de manière à exclure cette hypothèse. Le cas serait très analogue à la léthargie de Lazare imaginée par Paulus[2]. Et, sans doute, il est notablement moins invraisemblable; mais il est tout à fait contraire à la narration de saint Marc lui-même, qui fait constater la mort de la jeune fille par un grand nombre de témoins, tout aussi bien que saint Luc et saint Matthieu; qui place, comme eux, ces témoins dans la chambre même de la défunte; qui, comme eux encore, relève le trait des moqueries opposées par tous à la parole de Jésus : « Cette enfant n'est pas morte, mais elle dort »,

1. *Jésus de Nazareth*, t. II, p. 73.
2. *Ibid.*, t. II, p. 68.

tellement la mort leur paraissait certaine et bien constatée. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'hypothèse de M. Réville suppose l'une ou l'autre de ces deux invraisemblances à peu près également incroyables, à savoir : que le Sauveur, homme du peuple, dépourvu de toute science médicale, aurait vu, d'un coup d'œil et en entrant dans la chambre, que la jeune fille était seulement en syncope, alors que tous les visiteurs de Jaïre, qui, en sa qualité de chef de la synagogue, devait avoir des relations honorables, s'y étaient trompés ; ou bien qu'une rencontre fortuite aurait fait coïncider la fin de la syncope avec l'ordre donné par lui : « Jeune fille, lève-toi ». Sans doute, M. Réville est un critique trop avisé pour risquer de pareilles explications sans des réserves prudentes, et surtout pour ne pas les appuyer par des raisons tirées de la comparaison entre les textes, des différences de rédaction etc. ; il n'en est pas moins vrai que, prises en elles-mêmes, elles présentent le même inconvénient que celles de Paulus : celui de fausser le récit des faits pour en rendre compte naturellement.

Un auteur bien moins radical cependant que M. Réville, ne craint pas, dans le but que j'indiquais tout à l'heure, de proposer des explications des miracles évangéliques tout aussi inconciliables avec les narrations de nos Livres saints. Il rend compte de la même manière que lui du prodige de la multiplication des pains. Il écrit au sujet du changement de l'eau en vin aux noces de Cana : « Jésus consulté donne le conseil de servir de l'eau pure à ceux qui réclament encore de

la boisson; ce conseil a été suivi et n'a provoqué ni protestations ni quolibets; à la réflexion, la chose a paru étrange : cette eau si facilement acceptée devait être bonne, agréable comme du vin; quoique eau, elle devait être vin. Ainsi est apparue l'idée du miracle, non au moment même, mais après d'autres expériences de miracles provoqués par la présence et l'influence de Jésus. Le récit, ainsi corrigé, devient acceptable ». On corrige, de même, le récit du statère. Pierre l'aurait bien trouvé dans la bouche du poisson, mais le Sauveur n'aurait rien promis ni annoncé d'avance. Il ne resterait donc rien de plus qu'une rencontre un peu étrange[1]. Si j'en avais le temps, je pourrais multiplier les exemples, les emprunter aux critiques de toute nuance; ceux-là suffisent pour démontrer que l'on n'a pas découvert le moyen d'expliquer les miracles de l'Évangile sans altérer les faits, sans modifier les conditions et les circonstances essentielles dans lesquelles ils se seraient produits, sans mettre les récits à la torture et les accuser gratuitement d'inexactitude ou de remaniements tendancieux. M. Loisy lui-même, qui a recours le plus habituellement à d'autres moyens pour bannir de l'histoire de Jésus tout miracle proprement dit, ne laisse pas que de faire appel, à l'occasion, à celui de l'explication naturelle; il dit de la résurrection de la fille de Jaïre : « L'hypothèse d'une mort apparente, longue syncope ou léthargie est la seule admissible et peut s'autoriser

1. G. Fulliquet, *Le Miracle dans la Bible*, pp. 243; 241; 242.

des paroles du Sauveur »[1]. Il rend compte, tout à fait comme Paulus, du miracle du statère trouvé dans la bouche du poisson[2]. A propos de la tempête apaisée, il admet l'historicité substantielle du fait, mais ne trouve rien de miraculeux dans la succession de ces trois incidents : tempête, menace de Jésus, apaisement des flots[3]. Donc, sans doute, pure rencontre de hasard qui sert la réputation du thaumaturge. On le voit, cela ne nous change guère des procédés du vieux rationalisme allemand.

J'avais donc raison de dire en commençant, Messieurs, que la question du caractère surnaturel des faits rapportés par les évangiles ne peut pas même être sérieusement posée. La preuve en est faite et péremptoirement faite, puisque aucun critique n'a réussi à en présenter une explication naturelle, sans supposer que les faits ne se sont point passés de la manière dont les évangiles les racontent, ni dans les conditions et circonstances qu'ils indiquent. Leurs explications ne s'appliquent donc pas à ces faits-là, mais à d'autres, très différents, qui leur sont substitués.

II

On n'échappe nullement à cette conclusion, et la remarque est importante, en faisant appel à des forces encore inconnues de la nature. Je l'ai déjà fait obser-

1. *Les Évangiles Synoptiques*, t. I, p. 283-284.
2. *Ibid.*, t. II, p. 66.
3. *Ibid.*, t. II, p. 798.

ver, mais en passant, et je dois y insister. Ce recours aux forces cachées, mystérieuses, de l'univers est considéré par le rationalisme comme un obstacle invincible à la constatation certaine de tout miracle. Il peut être embarrassant, quand il s'agit d'un miracle particulier, isolé, et surtout d'un miracle à caractère un peu indécis, situé sur ces frontières dont je parlais, qui séparent l'ordre de la nature de l'ordre surnaturel, et qui laissent dans l'indétermination un domaine assez étendu. Il n'est pas seulement invraisemblable, il est, de tout point, inadmissible, en face d'une série liée de faits miraculeux, surtout quand beaucoup de ces faits dépassent le champ contesté que se disputent les deux ordres. Rien n'est plus facile à prouver, en ce qui concerne les miracles évangéliques. D'abord, ces miracles sont très nombreux, et ils sont tous opérés par le même personnage historique, en l'espace d'à peu près trois ans. En second lieu, certains d'entre eux exigent une telle puissance, soit par la nature même de l'effet produit, soit par la manière dont l'effet est produit, que, en appeler, pour les expliquer, à des forces naturelles si mystérieuses fussent-elles, c'est se dérober derrière la plus gratuite et la plus inacceptable des hypothèses. Enfin, ces prodiges ont été l'effet apparent de la volonté souveraine du thaumaturge; ils se sont produits sur son ordre, au moment où cet ordre était intimé par lui. Bornons-nous à ces trois traits principaux.

Voilà donc un homme auquel, dans l'hypothèse que je discute, les forces les plus cachées, les plus puis-

santes de la nature ont obéi, à point nommé, à l'heure voulue par lui, non pas une fois, mais quantité de fois. Ces forces devraient être tout ensemble très diverses, puisque les effets produits par elles seraient de tous ordres : résurrections, guérisons, phénomènes matériels de genre différent; et extraordinairement puissantes puisque ces mêmes effets seraient incomparablement supérieurs à ceux que la science opère et peut opérer dix-huit siècles après, et malgré des progrès étonnants qui l'ont fait avancer au delà de toute prévision humaine. Or, on ne peut donner que deux explications de cette mise au service de Jésus d'un si grand nombre de forces naturelles encore inconnues aujourd'hui et d'une efficacité telle qu'elles aient pu opérer les merveilles que racontent nos évangiles : ou bien, en effet, ces forces lui ont réellement été soumises parce qu'il les connaissait, parce qu'il en avait découvert l'existence, le mode d'action et pouvait, par conséquent, les employer à son gré, comme le physicien ou le chimiste manient la chaleur, l'électricité, etc.; — ou bien, ces forces ne lui obéissaient pas plus qu'elles ne nous obéissent, mais par une série de rencontres heureuses et fortuites, il s'est trouvé que leur action a coïncidé avec des paroles et des gestes du Christ qui ont donné l'illusion d'un ordre, d'un commandement suivi d'effet. Ces deux explications sont évidemment et à peu près également inacceptables. La seconde n'est que la plus pauvre des défaites. C'est en désespoir de cause qu'on fait intervenir le hasard, c'est-à-dire, un mot. Il serait déjà très invrai-

semblable que, même une ou deux fois en passant, la force inconnue capable de produire l'effet commandé par le Sauveur fût entrée en jeu au moment précis où l'ordre était donné; et pour rendre compte d'une seule merveille de ce genre il faudrait un ensemble de conditions à peu près irréalisable. Mais, quand il est question d'une série de prodiges aussi nombreux que variés, dont beaucoup sont aussi différents que possible les uns des autres, dont ceux même qui se ressemblent le plus sont opérés dans les circonstances les plus diverses, faire intervenir le hasard d'une force inconnue, ou plutôt de cent forces inconnues, agissant à point nommé pour servir la volonté d'un homme qui les ignore, c'est vraiment se moquer. Une rencontre fortuite n'est pas impossible, encore qu'elle soit, en l'espèce, extrêmement difficile et improbable; ce qui est absolument impossible, c'est une suite liée et prolongée de hasards heureux, si précis, si bien ordonnés, que tout se passe, je veux dire que les effets miraculeux se multiplient, comme s'ils résultaient exclusivement de la volonté d'un homme, au point de donner à cette volonté l'apparence de la toute-puissance, d'une toute-puissance à laquelle rien ne résiste et à laquelle il n'en coûte que de décider, de commander.

La première explication suppose, et c'est le moins qu'on puisse lui reprocher, un miracle bien plus difficile à croire que tous les miracles dont elle a la prétention de rendre compte. Elle suppose, en effet, qu'un villageois galiléen, sans aucune culture scientifique, a pénétré, deux mille ans avant l'essor définitif des

sciences, des secrets de la nature bien plus étonnants, bien plus mystérieux que tous ceux entrevus depuis, au point que les découvertes de nos savants ne sont que jeux d'enfants à côté des siennes; que ce n'est pas sur un point, sur quelques points particuliers, qu'a porté cette divination, mais sur un grand nombre de forces appartenant à tous les domaines; que, enfin, sur tous ces points, les connaissances de Jésus atteignaient une telle perfection, qu'elles lui permettaient de manier des forces, d'une puissance inouïe, et de les appliquer, avec une sûreté, avec une aisance dont demeurent bien éloignés les tâtonnements et les pénibles efforts de nos hommes de génie, dans l'application de forces bien moindres et connues depuis longtemps.

Mais ce miracle même ne suffirait pas. Car, enfin, si beaucoup de forces naturelles nous sont mal connues ou même cachées, nous connaissons au moins les conditions essentielles de notre action à nous sur les forces de la nature; nous les connaissons par une expérience constante et renouvelée chaque jour. Les découvertes les plus remarquables ne les ont pas changées; elles étendent notre action, mais elles n'en ont pas altéré le caractère. Nous n'agissons pas sur la nature par notre seul libre vouloir; mais bien par l'emploi intelligent du système de forces qui est en nous, qui fait partie de nous-mêmes et que notre liberté applique aux forces extérieures. Cette application est artificielle; elle ne parvient à produire les effets intentionnés que par des essais, par des tentatives répétées, par des combinaisons dont le résultat n'est

pas sûr et ne nous est pas connu d'avance. Pour parvenir à un résultat satisfaisant, encore qu'incomplet le plus souvent, des expériences très longues sont indispensables. Et plus l'effet à produire est remarquable, plus il nous faut de précautions, d'efforts et de travaux. Un enfant exercé peut aujourd'hui communiquer à des centaines de lieues par télégraphe ou par téléphone avec d'autres hommes, leur confier sa pensée, ses désirs; mais plusieurs générations de savants ont dû, pour permettre un tel résultat, accumuler labeurs sur labeurs, essais sur essais; sans compter que l'établissement d'une ligne téléphonique ou télégraphique exige encore, après leurs découvertes, toutes sortes de préparations minutieuses, de dépenses et de travaux.

Or, l'action miraculeuse de Jésus sur la nature ne ressemble nullement à celle que je viens de décrire à grands traits. Les effets qu'il produit, et ils laissent à une distance énorme ceux qu'obtiennent nos plus grands savants, il les produit d'une parole, d'un geste, qui ne font qu'exprimer son acte de volonté. Je ne cite pas des exemples; ils sont présents à votre mémoire, et j'en ai, d'ailleurs, rappelé quelques-uns. Jamais aucun embarras, jamais aucune hésitation, jamais un essai infructueux. En quelques rares circonstances, l'effet se produit graduellement, mais sans aucune intervention différente de l'ordre donné par la voix ou par un mouvement, une attitude, une action qui le traduit. Jamais, d'ailleurs, cette action n'a un rapport de proportion quelconque avec ce qui s'opère par elle. Pres-

que toujours, l'effet est immédiat, instantané ; qu'il s'agisse de changement d'une substance en une autre, de tempête apaisée, de résurrection, de guérisons de toutes sortes. Comment, dès lors, comparer une action de ce genre, qui a tous les caractères de la libre et infaillible toute-puissance, avec l'action scientifique de l'homme sur les forces naturelles, qui a tous les caractères de l'artifice cherché, des combinaisons pénibles, de l'essai incertain, de l'adaptation lente et laborieuse du moyen à la fin? Si Jésus avait opéré ses miracles par l'emploi savant de forces naturelles encore inconnues de nos jours, il serait impossible de concevoir qu'il les eût opérés dans ces conditions et en donnant d'un bout à l'autre l'illusion d'une volonté souveraine, efficace par elle-même.

III

Je pourrais m'arrêter ici, car ma démonstration est achevée. Mais le rationalisme ne se contente pas aujourd'hui d'en appeler, d'une manière générale, aux forces cachées de la nature pour expliquer les miracles de l'Évangile ; il prétend que les récentes expériences de la science permettent d'indiquer les principales de ces forces, autrefois inconnues ou à peine soupçonnées, mais dont on commence à pénétrer le mystère et à déterminer le mode d'action.

Personne n'ignore que, depuis un certain nombre d'années, l'effort de nombreux savants et médecins s'est porté sur l'étude des maladies nerveuses, et sur

les anomalies étranges, sur les perturbations qu'elles entraînent, soit dans l'exercice des fonctions de nos sens, soit dans la conscience de nos perceptions, soit même dans la conscience de la personnalité. Je n'ai pas à signaler ici toutes les constatations que l'on a faites, ou que l'on a cru faire en cet ordre. Je ne puis qu'indiquer celles sur lesquelles on s'est empressé de fonder l'explication de phénomènes que l'on avait tenus jusqu'à présent pour surnaturels et miraculeux.

Il a été établi, d'abord, que, en certains états de la sensibilité, sous le coup d'impressions mentales ou morales très vives, des sujets avaient conscience de voir se passer sous leurs yeux, de la manière la plus réelle et la plus vivante, des scènes purement imaginaires. C'est le phénomène souvent décrit sous le nom de vision subjective. De plus et surtout, l'examen des névroses, les expériences faites sur les malades qui en sont atteints ont conduit aux pratiques de l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique. Ces pratiques, dont les premiers sujets furent des personnes atteintes de troubles nerveux plus ou moins graves, ont été tentés ensuite sur des personnes saines et, le plus souvent, à ce qu'on affirme, elles ont réussi, au moins dans une certaine mesure. Par elles, et sous l'influence de la volonté de l'hypnotiseur qui s'impose à l'hypnotisé, on est parvenu à provoquer, non seulement des phénomènes comme des hallucinations ou illusions analogues aux visions subjectives déjà mentionnées, mais des troubles considérables dans la sensibilité, dans la mémoire, dans la volonté, des dédoublements de la per-

sonnalité ou du moins ce que l'on a appelé de ce nom, des vésications ou stigmates sanglants, des sueurs sanglantes, et enfin des espèces de prodiges, comme la médication à distance faisant éprouver l'effet de remèdes qu'on ne prend pas, les communications à distance, la vision à distance, la vision transopaque, la transposition des sens, la divination de la pensée, les prédictions de l'avenir.

Je n'ai pas besoin de dire que, avant de présenter les plus merveilleux de ces faits, ceux du moins qui peuvent se réclamer d'une réalité scientifiquement attestée, comme des explications de nos miracles évangéliques, il faudrait les expliquer eux-mêmes, établir qu'ils sont purement naturels, que la science en rend compte et en détermine les lois, comme elle détermine les lois des faits ordinaires. Or, c'est ce qu'on est bien loin de faire. Les phénomènes hypnotiques proprement prodigieux se rapprochent, jusqu'à s'identifier avec eux, des phénomènes du spiritisme, dans la production desquels il est facile de saisir l'action surhumaine d'esprits dont le mensonge, la malice, la perversité, les intentions malfaisantes ressortent des faits, au moins aussi évidemment que le caractère surhumain de leur pouvoir. Mais il importe peu pour la discussion que je soutiens, et les merveilles de l'hypnotisme seraient-elles susceptibles de recevoir une explication purement naturelle, qu'il serait tout à fait impossible de rendre compte par la suggestion hypnotique des miracles du Sauveur.

Ce sont d'abord les visions subjectives que l'on in-

voque pour se délivrer des plus embarrassants de ces miracles, je veux parler de ceux opérés sur la nature matérielle. M. le chanoine Jacquier vous a même montré quelle audacieuse application on tente de faire de cette hypothèse à la résurrection de Jésus-Christ, et vous a prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle est, de tout point, impuissante à rendre compte des faits, des faits les plus incontestables. Examinons rapidement si elle est plus heureuse à l'égard des autres prodiges de l'évangile.

Or, parmi ces prodiges, le plus grand nombre de ceux opérés dans le domaine de la nature matérielle se révèlent, à la première réflexion, comme absolument rebelles à une explication de ce genre. C'est le cas du changement de l'eau en vin à Cana, des deux multiplications des pains, des pêches miraculeuses, de la monnaie trouvée dans la bouche du poisson, du figuier desséché. La matérialité du fait est ici exigée pour rendre compte des sensations des témoins. Ce n'est pas une vision subjective qui fera croire à des convives nombreux qu'ils boivent du meilleur vin, alors qu'ils ont dans leurs coupes de l'eau pure; et la manière discrète, silencieuse, dont tout se passe, à l'insu des assistants, ne permet pas davantage d'en appeler à une suggestion hypnotique collective, qui, d'ailleurs, atteindrait aux dernières limites de l'invraisemblable et même de l'impossible. Il en est de même, à plus forte raison, du rassasiement de plusieurs milliers de personnes, par la distribution de cinq pains ou de sept poissons; ces personnes ne se sont pas imaginé qu'elles

mangeaient, elles ont mangé; elles ont mangé après avoir constaté que les provisions manquaient; on ne s'hallucine point par milliers sur des faits aussi simples. Pierre saisit matériellement la monnaie dans la bouche du poisson et la remet aux collecteurs de l'impôt, c'était donc une pièce de monnaie, tangible, réelle. Le figuier n'était pas moins matériellement desséché quand les apôtres le revirent en retournant à Béthanie, alors qu'ils l'avaient vu le matin couvert de verdure. Il serait plus que violent de supposer que le dessèchement ne fut pas véritable, qu'une vision subjective suggérée par la malédiction de Jésus opéra subitement son effet sur douze témoins. Quant aux pêches miraculeuses, ce ne fut pas une illusion que ce vain travail de toute une nuit, pas plus que ne put être une illusion ce coup de filet unique jeté sur l'ordre du Maître et ramenant une énorme quantité de poissons. Il faudrait une perturbation de toutes les sensations, de toutes les fonctions organiques, chez tous les acteurs de ces deux scènes, et une perturbation provoquée par une seule parole, pour expliquer que cette prise de poissons ne fût qu'imaginaire; il faudrait plus encore, il faudrait qu'elle eût laissé des impressions aussi nettes, aussi durables dans la mémoire, aussi liées et suivies qu'une prise matérielle, avec toutes les circonstances de détail et les conséquences qu'elle suppose, puisque les apôtres en ont pu faire le récit longtemps après, en gardant la conviction entière de la réalité de l'événement.

Restent deux faits miraculeux qui, avec la Transfiguration, semblent plus aisément susceptibles d'être

expliqués par des visions subjectives : la marche sur les eaux du lac et la tempête apaisée. Mais encore, et sans même anticiper sur les remarques générales par lesquelles je terminerai, que de circonstances répugnent, en ces prodiges, à l'hypothèse proposée! Ne disons rien de la Transfiguration, qui est moins un miracle opéré par Jésus qu'une manifestation glorieuse dont il est l'objet, et dont beaucoup de traits précis sont contraires à tout ce que suppose une hallucination des apôtres, parce qu'ils sont étrangers à leur mentalité : la présence de Moïse et d'Élie, leur entretien avec le Sauveur, l'objet de cet entretien qui est sa mort prochaine, les questions posées par eux en descendant de la montagne et suscitées dans leur esprit par le spectacle dont ils viennent d'être les témoins, etc. — De la marche sur le lac, il faut, de nécessité, pour réduire le fait à une vision imaginaire, supprimer l'incident de Pierre descendant de la barque pour aller, sur sa demande, au-devant du Maître et, peu après, remontant dans la barque avec lui. Cette série de va-et-vient, ces démarches très réelles et très objectives soulignent avec vigueur la réalité de la scène. Mais l'incident supprimé, et sans motif valable, car beaucoup de détails sont admis sur le témoignage d'un seul évangéliste, que de choses demeurent incompatibles avec l'idée qu'on veut nous imposer de ce qui s'est passé! Ce n'est pas de loin que les apôtres voient Jésus marcher sur le lac, c'est de près; et il ne s'éloigne pas d'eux, comme un fantôme, il s'en approche, il monte auprès d'eux, dans

la barque; à partir de ce moment il ne les quitte plus; et sans doute ils ont peur, ce qui s'explique sans peine; ils se demandent si c'est bien lui ou une ombre, mais ils constatent, à tout le moins, en débarquant, que c'est lui, avec le corps qu'ils connaissent, puisqu'il débarque avec eux et demeure en leur compagnie. Quant à la tempête apaisée, comment admettre là une vision, alors qu'on nous montre les apôtres se croyant perdus, réveillant par leurs cris le Christ qui dort paisiblement, le conjurant de les sauver, se trouvant à ses côtés quand il se lève, l'entendant commander aux flots, constatant qu'aussitôt les flots s'apaisent? Si ce n'est pas en rêve qu'ils sont en proie à la bourrasque, comment serait-ce en rêve qu'ils en sont délivrés? Ici encore, les démarches très naturelles, très réelles des témoins, les circonstances très précises de l'événement sont inconciliables avec l'hypothèse à laquelle on en appelle.

Donc, les visions subjectives ne rendent pas plus compte des faits miraculeux de l'Évangile, sans les dénaturer, que toutes les autres explications naturelles. Elles ont même un inconvénient que les autres ne présentent pas, c'est qu'on ne les explique pas elles-mêmes, comme il me sera facile de l'établir.

La suggestion hypnotique a été appliquée surtout à l'explication des guérisons opérées par Jésus. Mais il semblerait, à entendre les critiques libéraux et rationalistes, que les seuls miracles évangéliques dont la réalité historique soit à peu près certaine consistent dans des faits de guérison; de sorte que, en ex-

pliquant ces faits, on rendrait raison par les forces de la nature des seules opérations réelles sur lesquelles se soit fondée la réputation de thaumaturge du Sauveur. On ne saurait trop protester contre cet artifice. Les miracles opérés par le Christ sur la nature sont attestés par le même témoignage que les guérisons; si ce témoignage est valable, en ce qui concerne ces dernières, on n'a pas le droit de le considérer comme dépourvu de valeur, en ce qui concerne les premiers. Si les miracles de ce genre sont plus rares dans nos évangiles, plusieurs d'entre eux comptent parmi les plus frappants; ils ont donc dû se graver plus profondément dans la mémoire des témoins et tenir une plus grande place dans la prédication apostolique. Ils étaient aussi, et par le fait même, de ceux que l'on n'aurait pu inventer sans protestations ni démenti, dans le milieu où cette prédication fixa les récits de la vie de Jésus.

Un autre artifice qu'il faut signaler, de la part des mêmes critiques, c'est l'habileté avec laquelle ils cherchent à donner le change sur le caractère des maladies guéries par le Sauveur. Ces maladies, remarque-t-on, étaient prises pour des effets de la malice des démons, et de fait les guérisons suivaient souvent la délivrance de prétendues possessions diaboliques qui présentent tous les caractères de la grande névrose; elles étaient donc de la nature de la névrose elle-même, sur laquelle la suggestion hypnotique exerce une action très efficace, mais très naturelle. Je ne relèverai pas, Messieurs, faute de temps,

la confusion illégitime commise entre la névrose et la possession, et je ne revendiquerai pas la délivrance des possédés comme un acte de puissance surnaturelle du Divin Maître; on le peut, et pour les meilleures raisons, mais je suis obligé de passer. En tout cas, ce qui est encore plus illégitime que la confusion entre la possession et la névrose, c'est la prétention de faire passer pour des effets de la névrose des maladies organiques bien caractérisées, sous le prétexte qu'on les regardait comme produites par une influence du démon, ou que Jésus a parfois, du même coup, en délivrant un possédé, guéri ce possédé de certaines infirmités. D'abord, ce cas de mélange n'est pas fréquent; il est signalé trois fois seulement : pour un possédé aveugle et muet [1] : pour un possédé muet [2]; et peut-être pour la femme courbée dont parle saint Luc [3]. Partout ailleurs, les malades guéris sont donnés pour des malades, nullement pour des possédés; et on a d'autant moins le droit de les supposer tels que les disciples, regardant la délivrance de la possession comme un miracle au moins aussi grand qu'une guérison, n'auraient pas manqué de mentionner une circonstance toute à la gloire de leur Maître. Quant à soutenir que la croyance populaire à l'influence diabolique sur les maladies faisait changer ces maladies de nature, et les transformait en névroses, personne ne l'oserait. Une maladie organique demeure ce qu'elle

1. *Matth.*, XII, 22-30.
2. *Ibid.*, IX, 32-34.
3. XIII, 11-13.

est, quoi que le patient puisse s'imaginer sur sa cause véritable, et quelque superstition qu'il partage à cet égard.

Une dernière manœuvre destinée à préparer l'explication par la suggestion hypnotique des guérisons rapportées par l'Évangile, c'est la remarque faite par tous les critiques sur la nécessité de la foi pour que ces guérisons se produisent. Cette foi, nous dit-on, Jésus la réclame toujours comme condition du prodige. On assure même que, sans elle, il ne peut rien faire et on cite à ce propos la parole de saint Marc sur la visite à Nazareth [1], sans la citer complètement, d'ailleurs, puisque, malgré une incrédulité qui l'étonne, le Christ guérit ce jour-là quelques infirmes. On ajoute que la foi dont il s'agit n'est autre chose qu'une confiance absolue et exaltée, une sorte de certitude irraisonnée et enthousiaste que la guérison va se produire, si le thaumaturge le veut. Qu'y a-t-il de plus favorable à la suggestion, nous dit-on, qu'un pareil état d'esprit; et, quand il est celui de toute une foule, quelle incroyable puissance cette suggestion ne peut-elle pas avoir?

Il est vrai que le Sauveur demande très souvent la foi aux malades qui l'implorent. Mais, d'abord, il ne la demande pas toujours. Il ne la demande pas des démoniaques qu'il délivre de leurs infirmités, en les délivrant du démon; et si cependant ces infirmités étaient des suites d'une névrose, s'il les guérissait par suggestion, comment pourrait-il opérer sans cette

1. VI, 5-6.

condition préalable? Il n'en dit pas un mot au paralytique de la piscine de Bethesda, auquel il demande seulement s'il veut être guéri; ce à quoi l'infirme, ne pensant pas même à la puissance de celui qui parle, répond qu'il n'a personne pour le jeter dans la piscine quand l'ange en agite l'eau. Il n'en dit rien non plus à l'aveugle-né, qui ne sollicite pas même de lui sa guérison. Il rend l'usage de sa main à un homme qui avait ce membre desséché sans même s'enquérir de sa foi, et pour prouver qu'il est permis de guérir un jour de sabbat. Il en fait autant, et dans le même but, pour un hydropique qu'il prend par la main et renvoie chez lui. Il remet en place l'oreille coupée de Malchus, qui ne songeait guère à solliciter ce miracle et ne croyait guère au pouvoir de celui qu'il venait arrêter. — D'autre part, il demande la foi à d'autres qu'à ceux qu'il guérit, ce qui est au moins étrange comme cas de suggestion : il admire la foi du centurion, et c'est le serviteur du centurion qui est guéri de loin; le prince de Capharnaüm l'implore pour son fils qui est mourant; Jésus lui reproche de ne croire que sur des miracles, et, de loin encore, il rend la santé au malade. Une résurrection ne s'opère point par suggestion, et surtout par une suggestion exercée sur un parent du mort; cependant le Sauveur n'en dit pas moins à Jaïre, quand on vient le prévenir de la mort de sa fille : « Ne crains rien, crois seulement ». Il tient le même langage à Marthe, avant de rendre la vie à Lazare. Par conséquent, la foi exigée par Jésus, avant d'opérer ses miracles, serait-elle

l'acte de confiance aveugle et exalté dont on nous parle, on peut affirmer que les faits ne se passent pas, selon le rapport des évangiles, comme si Jésus tenait son pouvoir de cette confiance même. Ce pouvoir se montre indépendant, en soi, des dispositions de ceux en faveur de qui il l'exerce, puisque, en certains circonstances, il l'exerce sur des sujets mal disposés à son égard, comme les possédés, sur des sujets qui ne pensent pas même à solliciter leur guérison, sur des sujets éloignés, sur des sujets différents de ceux dont il réclame ou encourage la foi. Si donc habituellement des dispositions sont exigées, tout prouve que c'est par convenance, nullement par impuissance.

Mais la foi que le Maître demandait ne paraît, au surplus, en aucune façon, se confondre avec une exaltation d'enthousiasme et un abandon complet de la volonté. Cette foi était une disposition religieuse, non un transport de sentiment et d'imagination. Elle ne portait pas seulement sur sa puissance de thaumaturge, elle portait sur la mission divine, sur la grandeur personnelle et transcendante dont les miracles étaient la preuve, sur la vérité des enseignements qu'il prêchait. Elle n'avait rien d'irraisonné, le miracle étant tenu alors, et par tous, pour une garantie surnaturelle de toute revendication, de toute doctrine en faveur de laquelle il était opéré, ce qu'il est encore aux yeux de quiconque professe une saine philosophie. Ce que le Christ réclamait donc, c'était que l'on crût à ce que l'on ne voyait pas, mais à ce qu'il affirmait de lui-même, sur la garantie de ce que l'on voyait, c'est-

à-dire de ses prodiges. Nous sommes donc loin de la suggestion hypnotique. La foi évangélique est un acte très complexe, et certaines déclarations de Jésus s'opposent absolument à ce qu'on la rapproche de toute sorte de suggestion mentale, notamment celle qu'il fit à l'occasion du figuier maudit et desséché : « Si vous aviez la foi... et si vous disiez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait »[1].

Ces remarques préliminaires étaient indispensables pour éclairer la question qu'il faut maintenant résoudre : Les guérisons évangéliques s'expliquent-elles par la suggestion?

Les récits de guérisons sont de deux sortes dans nos évangiles : ceux qui signalent avec précision la nature de la maladie et rapportent le mode et les circonstances de la guérison opérée; — ceux qui, plus vagues et plus généraux, ne contiennent que des énumérations sommaires, dans le genre de celle-ci : On amena à Jésus un grand nombre de malades, d'infirmes et de possédés; et il les guérit.

Quand la nature de la maladie est marquée, en même temps que la manière dont le Christ la guérit, toute explication par la suggestion est visiblement impossible. En effet, les médecins les plus compétents, ceux qui ont pratiqué l'hypnotisme dans les conditions les plus scientifiques reconnaissent que l'influence de la suggestion, même sur les maladies purement nerveuses, est bornée; qu'elle ne guérit pas les plus

1. *Matth.*, XXI, 21.

graves, par exemple, la neurasthénie de tempérament, l'hypocondrie, l'épilepsie, ni même la manie de la persécution; que son action paraît encore bien plus restreinte sur les maladies organiques, n'étant pas directe et se bornant à créer dans le sujet un état favorable à la résistance; qu'enfin, dans les cas nerveux comme dans les cas organiques, l'effet n'est pas immédiat, qu'un traitement plus ou moins long est nécessaire, que le traitement échoue souvent, ou ne produit qu'une amélioration transitoire; que non seulement la suggestion ne guérit pas les plaies, mais qu'elle ne réduit pas un membre luxé, ne dégonfle pas une articulation gonflée par le rhumatisme, ne résout pas une inflammation, n'arrête pas l'évolution d'une tumeur, ne cicatrise pas un ulcère, ne fait pas disparaître les tubercules. Je ne cite pas sur tous ces points les aveux des savants; M. l'abbé Bertrin dans son *Histoire critique des événements de Lourdes*, le Dr Boissarie dans l'*Œuvre de Lourdes* et *Les Miracles de Lourdes*, ont recueilli les plus suggestifs et les plus formels. Du reste, à défaut des aveux, l'expérience suffirait. Depuis de nombreuses années que fonctionnent les cliniques de la Salpêtrière et de l'école de Nancy, les maîtres qui les dirigent n'ont pas même pu guérir de leurs névroses les sujets qu'ils ont si longtemps conservés dans leurs salles. Et qu'ont-ils fait pour la guérison des maladies organiques? Ils ont réussi quelques expériences curieuses, dont la mise en scène a été bien préparée, dont les sujets ont été soigneusement entraînés; c'est tout. « J'ai souvent été témoin de cette mise

en scène dans le service du docteur Luys (à la Charité), écrit le docteur Boissarie. J'ai vu des expériences curieuses, mais je n'ai pas vu de guérisons, surtout des maladies organiques guéries. Un abîme sépare ces deux ordres de faits[1]. »

Or, dans les récits évangéliques où la maladie est spécifiée, à peu près toujours, il s'agit de maladies organiques connues, qui n'ont pas de lien avec la névrose, ou qui, si elles ont pu être nerveuses à l'origine, finissent par entraîner de vraies lésions organiques. Ces récits nous parlent d'un lépreux guéri seul[2]; de dix lépreux guéris ensemble[3]; de deux paralytiques dont l'un, paralysé depuis trente-huit ans; d'un homme qui avait la main desséchée[4]; d'une hémorroïsse atteinte de son infirmité depuis douze ans et traitée en vain par les médecins[5]; d'un hydropique[6]; de plusieurs sourds-muets[7]; de plusieurs aveugles dont l'un était aveugle-né[8]; enfin du cas de Malchus dont l'oreille coupée est remise en place[9]; — quant au mode de guérison, il est toujours le même : le Christ exprime sa volonté, tantôt explicitement par un ordre verbal, tantôt équivalemment par un geste, l'imposition des mains, une bénédiction, un attouche-

1. *L'Œuvre de Lourdes*, p. 338.
2. *Matth.*, VIII, 1-4.
3. *Luc*, XVII, 12-19.
4. *Matth.*, XII, 9-13.
5. *Matth.*, IX, 20-22; *Marc*, V, 25-35; *Luc*, VIII, 43-49.
6. *Luc*, XIV, 2-6.
7. *Marc*, VII, 32-37.
9. *Jean*, IX.
8. *Luc*, XXII, 51.

ment, ou plus rarement, par une action symbolique, comme une onction de salive, et aussitôt le malade est tout à fait guéri. Une fois seulement, l'aveugle de Bethsaïde recouvre la vue partiellement d'abord, après une apposition de salive, puis totalement après une imposition nouvelle des mains de Jésus; mais le tout se passe en quelques instants.

Voilà donc des maladies très variées, affectant des organes très différents et les altérant, que la suggestion pratiquée par des médecins spécialistes ne guérit pas aujourd'hui, sur lesquelles elle n'a tout au plus qu'une action très indirecte et très peu efficace, même avec un traitement prolongé. Jésus les a guéries instantanément. Est-il possible de croire que c'est en recourant à un moyen que l'on ne connaît avec quelque précision que depuis peu d'années; à un moyen qui demeure impuissant, après tant d'études et d'expériences, à produire par lui-même de pareilles guérisons; à un moyen qui, en tout cas, ne pourrait les produire que lentement? Ce que nos savants ne peuvent faire sur des sujets connus, livrés depuis longtemps à leur influence, un ignorant l'a fait sur des sujets qui le voyaient en passant, et la plupart, sans doute, pour la première fois. Admettrait-on que la puissance de la suggestion ne tient pas à la science mais au tempérament, à la force de la volonté, cette puissance est enfermée dans des limites assez étroites. Toutes ces limites sont dépassées, renversées par les guérisons que nous rapporte l'Évangile. Ce n'est donc pas à elle qu'on peut les attribuer. On n'expli-

que pas un effet par une cause que cet effet dépasse.

Les récits généraux de guérisons dans l'Évangile ne nomment pas les maladies et sont peu explicites sur les actes accomplis par le Maître. Les renseignements qu'ils nous donnent sont cependant suffisants pour exclure absolument la suggestion comme moyen des guérisons opérées. Ils nous apprennent en effet que, dans ces circonstances, les malades étaient nombreux, atteints d'affections diverses, qui n'étaient point la possession diabolique et n'étaient pas confondues avec elle, puisque les possédés sont signalés à part; que ces malades étaient amenés des villages ou bourgs traversés par Jésus, quelques-uns sur leurs lits; parfois ils désignent quelques catégories particulières de malades, des muets, des aveugles, des boiteux. On ne peut donc pas supposer que tous ces malheureux étaient atteints d'hystérie ou de névroses; les maladies organiques sont toujours les plus fréquentes, surtout dans un milieu comme la Galilée, au temps du Sauveur. — En second lieu, ces mêmes récits nous assurent que les malades ainsi réunis en foule autour du thaumaturge étaient tous guéris, ou du moins qu'un très grand nombre d'entre eux étaient guéris. — Enfin, les seuls actes du Sauveur qu'ils relèvent, c'est qu'il posait les mains sur ceux qu'on lui présentait, ou bien que tous cherchaient à le toucher, à toucher au moins le bord de son vêtement, et que ce geste, cet attouchement suffisaient à les délivrer de leurs maux. Ce n'est pas une fois que des faits semblables se passent, c'est au moins cinq fois, en des lieux différents qui sont

marqués, en des circonstances diverses qui sont indiquées : à Capharnaüm, où les malades de la petite ville assiègent la maison de Pierre dont Jésus vient de guérir de la fièvre la belle-mère[1]; quand il se retire vers le lac de Tibériade après avoir parcouru la Galilée[2], avant le discours sur la montagne; après le discours et pendant une nouvelle course apostolique à travers la Galilée[3]; après le miracle de la marche sur les eaux et au cours d'un voyage à travers la région de Génésareth[4]; après le retour, par Sidon, des frontières de Tyr[5].

Manifestement, de pareilles scènes s'expliquent moins encore par la suggestion que des guérisons isolées. Parmi ces troupes de malades qui se pressaient autour du Maître, beaucoup, je l'ai dit, et même le plus grand nombre étaient atteints de maladies organiques; ces maladies, selon toutes les vraisemblances, étaient graves, ou tout au moins certaines l'étaient. Elles sont guéries, à peu près toutes ensemble, à mesure que le thaumaturge passe, impose les mains ou se laisse toucher; elles sont guéries subitement. Il faut donc dire de ces guérisons groupées ce que je viens de dire des guérisons racontées à part et spécifiées. Nous ne savons pas au juste sur quelles sortes de maladies elles ont porté; nous n'en sommes pas moins sûrs que beau-

1. *Matth.*, VIII, 14-17; *Marc*, I, 29-34; *Luc*, IV, 38-41.
2. *Matth.*, IV, 24-25; *Marc*, III, 7-12; *Luc*, IV, 17-19.
3. *Matth.*, IX, 35-37; XII, 15-21.
4. *Matth.*, XIV, 34-36; *Marc*, VI, 53-56.
5. *Matth.*, XX, 29-31.

coup ont porté sur des altérations d'organes sur lesquelles la suggestion n'a pas d'action directe, sur lesquelles elle n'a pas d'efficacité immédiate, même quand elle a une efficacité quelconque; et il arrive souvent qu'elle n'en a à peu près aucune. Mais voudrait-on soutenir cette gageure impossible que tous ces malheureux guéris par troupes étaient des névrosés, l'explication par la suggestion en serait-elle plus acceptable? A peine; et même, si l'on s'en tient aux résultats acquis de la thérapeutique par l'hypnose, pas du tout. Car enfin, ces prétendus névrosés ont été guéris en masse, d'une manière subite, par un homme qu'ils ne connaissaient pas et ne voyaient qu'en passant, qui, par conséquent, n'avait pu prendre sur eux l'empire assuré à un médecin par des pratiques hypnotiques prolongées. Or, on avoue que, dans les cliniques, rien de comparable ne se produit; que beaucoup de maladies nerveuses résistent au traitement; que celles sur lesquelles le traitement agit ne cèdent que peu à peu; qu'un entraînement progressif du malade est nécessaire; que souvent des rechutes se produisent. Ce que Jésus aurait opéré sur de soi-disant hystériques serait donc encore tout différent de ce qu'on opère sur des hystériques même aujourd'hui, dans les conditions les plus favorables et dans un milieu choisi, par la suggestion la plus habilement pratiquée. Ce n'est donc pas la suggestion qui l'explique, surtout celle que pouvait pratiquer, il y a dix-neuf siècles, un ignorant, dans des courses à travers des régions qu'il parcourait rapidement.

Mais, nous objecte-t-on, vous oubliez que la suggestion de la foi religieuse est beaucoup plus puissante que toute autre, qu'elle produit des effets bien plus étonnants. C'est l'affirmation du docteur Charcot dans son livre : *La foi qui guérit*. Une affirmation aussi arbitraire n'est que le dernier refuge d'une logique aux abois. D'abord, comment sait-on que la suggestion religieuse est la plus puissante; l'a-t-on expérimentée à la Salpêtrière, ou ailleurs? Non, mais on lui attribue les miracles, tous les miracles du passé aussi bien que ceux du présent, et voilà une démonstration commode autant que rapide. Malheureusement, elle consiste à supposer établi précisément ce qui est en question; genre de sophisme connu et facile à démasquer. — En second lieu, une puissance plus grande accordée à la suggestion de la foi ne suffirait pas pour lui attribuer la production des guérisons évangéliques; il faudrait qu'elle eût un tout autre mode d'action, ce que nos adversaires ne peuvent admettre, puisqu'ils la supposent naturelle comme l'autre, donc du même ordre que l'autre. Enfin, — et c'est par cette remarque que je termine, en faisant observer qu'elle s'applique au cas des visions subjectives, comme au cas des guérisons suggestionnées; — la puissance supérieure de suggestion que l'on attribue à la foi, ne peut provenir que de l'exaltation plus grande, de l'enthousiasme et de la confiance sans bornes qu'elle exciterait. De fait, c'est ce que l'on assure. Et l'on ajoute que, dans une foule surtout, ou dans un groupe uni par une croyance commune, fervente, cette exaltation peut atteindre au

dernier degré, que dès lors il est impossible d'assigner une limite à ses effets.

Fort bien. Acceptons ces affirmations, en oubliant qu'elles se fondent toujours, en vertu du même sophisme, sur les mêmes exemples de miracles ou de phénomènes préternaturels. A tout le moins, puisque c'est la foi qui excite l'enthousiasme, l'exaltation et la confiance dont on nous parle, il faudra bien qu'elle préexiste à tous ces phénomènes dont elle serait la cause. Or, je l'ai montré dans la conférence précédente, la foi des apôtres ne s'explique pas sans des miracles qui en aient paru aux apôtres eux-mêmes une justification certaine. Il en est de même de la foi des foules. On nous parle sans cesse de l'enthousiasme exalté des auditoires populaires autour de Jésus. On nous renvoie en preuve, aux évangiles; et il est vrai que les évangiles décrivent en termes frappants l'admiration et le transport du peuple, au moins en certaines circonstances. Mais ils expliquent, eux, ces sentiments, et ils les expliquent par les miracles que Jésus opérait sous les yeux de tous. Nos rationalistes, qui expliquent les miracles par la suggestion ou les hallucinations dont l'enthousiasme de la foi était, à leurs yeux, la cause, n'ont plus aucune explication à fournir ni de la foi, ni de l'enthousiasme. Ils les supposent, tout simplement, parce qu'ils en ont besoin, après avoir supprimé la seule cause à laquelle on puisse les attribuer. On le voit, c'est toujours le même procédé; on explique les miracles, mais la cause au moyen de laquelle on les explique ne peut s'expliquer elle-

même que par des miracles; nous tournons en plein cercle vicieux.

On a fait remarquer cent fois, d'ailleurs, à quel point il est déraisonnable d'attribuer, soit aux apôtres, soit aux foules galiléennes la mentalité exaltée et maladive qu'exigeraient et les visions subjectives et les suggestions dont on nous rebat les oreilles. Les apôtres étaient gens de sens rassis, et avant la mort du Maître, leur foi était assez intéressée, sujette à des éclipses et à des défaillances. L'œuvre qu'ils firent après la résurrection les montre maîtres d'eux-mêmes, calmes, organisateurs, nullement dominés par l'imagination. Quant au peuple, il était encore beaucoup plus rebelle à une foi pleine en Jésus que les disciples; les miracles causaient une émotion vive, mais bientôt calmée. Le Sauveur ne fut-il pas contraint de maudire les villes riveraines du lac parce qu'elles ne croyaient pas en lui, après avoir vu des prodiges qui auraient converti Tyr et Sidon? Et l'on voudrait qu'une vague de foi enfiévrée jusqu'à la névrose eût passé sur ces âmes froides jusqu'à l'indifférence, incapables de se donner à une grande idée religieuse? C'est l'invraisemblance poussée jusqu'à une véritable impossibilité morale.

Notre foi en Jésus n'a donc pas perdu le droit de s'appuyer sur cette vieille et toujours valable preuve des miracles de l'Évangile. Elle s'appuie sur beaucoup d'autres, mais celle-là demeure solide. En dépit de tout le bruit qu'on a voulu faire autour de quelques hypothèses gratuites et insuffisantes, ces miracles n'ont

pas encore été expliqués naturellement. Ils ne sont pas près de l'être. On peut même assurer sans aucune présomption qu'ils ne le seront jamais, si on prend les faits tels que les récits les présentent. Si ces faits ont été réels et en eux-mêmes et en leurs circonstances, ils ne peuvent s'expliquer ni par la nature ni par l'homme. C'est ce que le sens commun nous affirme, et c'est ce que, après beaucoup de savants catholiques, les savants incroyants reconnaîtraient sans peine, s'ils n'étaient victimes d'un préjugé trop commun, que la superstition de la science explique sans le justifier, parce qu'il est d'ordre métaphysique et à priori, non d'ordre scientifique et fondé sur l'expérience.

SEPTIÈME CONFÉRENCE

VALEUR DÉMONSTRATIVE DES FAITS EN FAVEUR DE L'AFFIRMATION PERSONNELLE DE MESSIANITÉ ET DE FILIATION DIVINE ÉMISE PAR JÉSUS

SEPTIÈME CONFÉRENCE[1]

LES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES

VALEUR DÉMONSTRATIVE DES FAITS EN FAVEUR DE L'AFFIRMATION PERSONNELLE DE MESSIANITÉ ET DE FILIATION DIVINE ÉMISE PAR JÉSUS

Jésus n'a pas seulement opéré des miracles, il a enseigné. Et sans doute son enseignement est, pour une grande part, impersonnel, en ce sens que, pour une grande part, il ne porte pas sur sa personne. Il a pour objet, le plus souvent, le Royaume de Dieu, sa nature, sa préparation dans les âmes, les dispositions nécessaires pour y être admis, ses diverses phases ici-bas, sa consommation dans le ciel. Cependant, le Sauveur s'attribuant un rôle, et un rôle capital, soit dans l'établissement de ce Royaume sur la terre, soit dans le jugement définitif qui en inaugurera la con-

1. Conférence donnée aux Facultés catholiques de Lyon, le 2 mars 1910.

sommation, ne pouvait pas définir ce rôle sans émettre par rapport à lui-même des affirmations doctrinales; et ces affirmations constituent, par leur importance, la part la plus essentielle, la plus originale, de son enseignement. Elles se réduisent à deux : Jésus s'est déclaré le Messie et le Fils de Dieu. Cette double affirmation est reconnue à peu près de tous les critiques : Mais une lutte acharnée s'est engagée et se poursuit, au sujet de sa signification et de sa portée véritable dans la pensée du Maître, entre les critiques rationalistes ou protestants libéraux et ceux qui demeurent fidèles à la tradition dogmatique chrétienne. Il m'est impossible même de résumer ce débat. Il me suffira de remarquer que les textes de nos évangiles sont décisifs en faveur de la tradition, au point de contraindre les adversaires à en rejeter, sans motif valable, l'authenticité, ou à en fausser, par une exégèse tendancieuse, le sens le plus clair et le plus certain; que, sur ce point, l'évangile de saint Jean ne fait que compléter et préciser une doctrine déjà exprimée, sous une autre forme, par les trois autres; que, enfin, la vérité historique et la signification des déclarations personnelles du Christ, relevées par nos quatre évangiles, sont confirmées de la manière la plus efficace par les documents qui nous rapportent la première prédication apostolique, et par les enseignements de saint Paul.

Ainsi, et en dépit d'une critique négative dont les conclusions s'imposent d'autant moins qu'elle est plus divisée contre elle-même, nous gardons le droit de

considérer comme pleinement historique le fait que Jésus, en se proclamant le Messie et le Fils de Dieu, a donné au premier de ces titres le sens d'une Messianité présente, surnaturelle et transcendante qui l'associait à des fonctions réservées à Dieu et devait l'associer un jour à sa gloire; qu'au second il a donné le sens d'une Filiation propre et naturelle, en laquelle il participait à la divinité de son Père.

Or, Messieurs, entre l'affirmation du Sauveur par rapport à lui-même et les miracles qu'il a opérés, il y a un lien étroit. Ce lien ne consiste pas seulement en ce que, seuls, comme je l'ai établi, ces miracles lui ont permis d'émettre et de soutenir, lui, pauvre artisan inconnu, une pareille affirmation; il consiste encore et surtout en ce que ces mêmes miracles sont la garantie certaine, la preuve valable de la vérité de ce qu'il affirmait.

C'est cette valeur démonstrative des miracles de Jésus que je me propose d'établir. Je m'efforcerai de le faire en répondant aux deux questions suivantes : 1° Jésus-Christ a-t-il présenté ses miracles comme la preuve de la double qualité de Messie et de Fils de Dieu qu'il revendiquait? — 2° Cette preuve, les miracles rapportés par nos évangiles la fournissent-ils, au regard de la saine raison?

I

Les rationalistes et les libéraux protestants ne sont plus les seuls à soutenir que le Sauveur, de quelque

manière que l'on juge ceux de ses actes qualifiés de miraculeux, ne leur a lui-même attribué aucune valeur démonstrative ; c'est aujourd'hui le sentiment des protestants orthodoxes, au moins de beaucoup d'entre eux, et M. Loisy, pour ne citer que lui seul parmi les modernistes notoires, partage cette manière de voir. Elle est cependant contraire, non seulement à toutes les vraisemblances historiques, mais encore aux déclarations les plus claires du Seigneur.

D'abord, en ce qui concerne le miracle, Jésus partageait les croyances de son temps et de son milieu. Beaucoup de ses paroles en témoignent jusqu'à l'évidence, et la plupart de nos adversaires en font l'aveu. Or, les Juifs du premier siècle, s'ils admettaient sans le moindre doute la réalité et le caractère surnaturel des faits miraculeux racontés par la Bible, n'étaient pas moins convaincus que ces faits constituaient la preuve péremptoire de la divinité de leur religion : en ce double sens qu'ils démontraient, et la mission divine des envoyés, législateurs ou prophètes qui l'avaient fondée, protégée contre les retours de l'idolâtrie ou le relâchement des mœurs, et le caractère révélé des doctrines et prescriptions légales qu'elle contenait. On ne saurait contester que ces idées ne fussent le fond du judaïsme, surtout à l'époque où vécut le Christ ; l'expression s'en retrouve dans tous les documents contemporains. Comment donc serait-il possible que le Sauveur, d'accord avec ses coreligionnaires sur la réalité des miracles bibliques, eût été en contradiction avec eux sur leur valeur probante ?

Ce dissentiment paraîtra plus inexplicable encore, si l'on remarque que la croyance en la valeur démonstrative du miracle est fondée sur les enseignements les plus formels et les plus répétés de l'Ancien Testament. Dans la Bible, la preuve tirée du miracle n'est-elle pas constamment rappelée, développée sous toutes ses formes? Les prodiges de Moïse et des prophètes ne sont-ils pas toujours présentés comme la garantie décisive de l'origine divine de la législation qu'ils imposent, et de la doctrine qu'ils prêchent? Il n'est pas de conception plus arrêtée que celle-là dans les Livres Saints d'Israël. Or, Jésus a cru que la religion juive venait de Dieu par voie de révélation; il a cru à l'inspiration des Écritures, à l'infaillibilité de leur enseignement. Ses déclarations les plus explicites le démontrent et, d'ailleurs, personne n'ose le contester. Dès lors, peut-on supposer que sa foi se soit fondée sur d'autres raisons que celles données par la Bible elle-même pour seules capables d'entraîner l'assentiment religieux; qu'ainsi, fidèle en tout le reste aux croyances paternelles jusqu'à protester qu'*il ne venait pas détruire, mais accomplir*, il ait regardé comme nul et non avenu l'unique procédé de l'apologétique biblique?

Serait-ce que l'idée qu'il se fait de sa mission et de ses titres ne comporte pas l'usage du miracle, surtout du miracle physique, en tant que moyen de démonstration? Tout au contraire. Il s'est souvent réclamé de l'accomplissement des prophéties en sa vie et en sa mort, comme de la preuve qu'il était le Messie annoncé

par les prophètes; or, la prédiction d'événements futurs que l'homme est incapable de prévoir et qui réalisent exactement ce qui était prédit est un vrai miracle. Si ce miracle a valeur de preuve, dans la pensée du Maître, comment les autres en seraient-ils dépourvus? D'ailleurs, il a souvent comparé sa mission à celle de Moïse et des prophètes; et s'il l'a déclarée bien supérieure à la leur, il l'a montrée surnaturelle, comme la leur, venant directement de Dieu, comme la leur, ayant besoin, comme la leur, d'une attestation authentique d'En-Haut. Mais si les miracles, et les miracles physiques, avaient été nécessaires pour accréditer auprès du peuple élu les envoyés d'ordre inférieur qui avaient précédé et préparé l'Envoyé suprême, comment ce témoignage visible aurait-il pu manquer à ce dernier, à celui qui ne craignait pas de se placer, par rapport à ses précurseurs, dans la relation du Fils unique à l'égard des simples serviteurs du Père de famille[1]? Ainsi, les serviteurs auraient vu leur mission contresignée par des prodiges éclatants qui, en frappant les sens, parlent à la raison des plus simples, et le Fils en personne n'aurait pas reçu du Père et ne se serait pas donné à lui-même cette attestation décisive; ou bien, se la donnant, puisqu'il a opéré des miracles physiques, nombreux et divers, il aurait refusé de la considérer comme valable! Cela ne se conçoit pas. Pour attribuer au Sauveur ce refus de recourir au miracle afin de prouver la vérité de son

1. Parabole des mauvais vignerons : *Matth.*, xx, 33-46; *Marc*, xii, 1-12; *Luc*, xx, 9-19.

affirmation par rapport à lui-même, il faut lui attribuer la mentalité d'un rationaliste ou d'un semi-rationaliste d'aujourd'hui, qui ne refuse de valeur probante aux miracles de cet ordre que pour des raisons qui vont toutes à nier leur possibilité, ou à les expliquer par l'action des forces naturelles connues ou inconnues. Quiconque admet que le miracle physique est possible, qu'il est l'effet d'une action de Dieu supérieure à celle des forces de la nature, ne peut pas même supposer qu'il soit dépourvu de valeur probante en faveur d'une doctrine ou d'une affirmation dont il est solidaire.

Or, non seulement le Sauveur a toujours parlé comme s'il partageait, en ce qui concerne le miracle, les idées de son temps, qui étaient celles de la Bible, mais encore, je le répète, lui qui se disait le Messie et le Fils de Dieu, il a opéré un grand nombre de miracles physiques de tout genre. La réalité de ces faits prodigieux et leur caractère surnaturel ont été établis dans les conférences précédentes. Puisque celui qui les opérait était le même personnage qui se réclamait de pareils titres, comment ces miracles n'auraient-ils pas été dans sa pensée, comme dans la pensée de tous, solidaires de son affirmation? Ce lien de solidarité s'établissait de lui-même; il devenait plus évident à mesure que, d'une part, les prodiges se multipliaient, que d'autre part, l'affirmation devenait plus claire. Il n'était point nécessaire pour cela que le thaumaturge en appelât explicitement aux prodiges comme à la preuve de ce qu'il affirmait relativement à sa personne. Dieu ne peut pas autoriser par des actes de sa puis-

sance la parole d'un imposteur, surtout quand cet imposteur se donne pour son propre Fils.

Je sais qu'on s'efforce de rapporter à d'autres motifs qu'à une intention apologétique les miracles de l'Évangile : à la compassion de Jésus, à la bonté de son cœur, au désir de toucher les âmes, de les arracher à l'indifférence et au péché. Comme si de pareils motifs excluaient l'intention qu'on veut bannir, et avec laquelle ils s'accordent, au contraire! Comme si beaucoup de miracles de l'Ancien Testament, qui sont aussi des actes de pitié, cessaient d'être, par là même, des preuves et d'être présentés comme tels par les Livres Saints! Mais on avouera, à tout le moins, que si Notre-Seigneur ne voulait pas que ses prodiges fussent considérés comme la garantie divine des titres qu'il revendiquait, il aurait dû faire tout autre chose que de garder à cet égard un silence discret, ou de procéder par quelques rares et obscures insinuations. Connaissant les croyances de ceux qui étaient les témoins de ses œuvres en même temps que les auditeurs de ses déclarations personnelles, il ne pouvait douter que ces œuvres ne fussent regardées par eux comme la démonstration de ces déclarations, et comme une démonstration venant de Dieu même. S'il ne voulait pas qu'il en fût ainsi, si lui-même n'accordait aux miracles physiques aucune force probante, la loyauté lui faisait une obligation de combattre ce que, dans l'hypothèse, il aurait jugé préjugé et erreur; de s'expliquer sur ce sujet aussi clairement, aussi souvent qu'il était nécessaire; de prendre toutes les précautions pour qu'aucune

confusion ne fût possible. Ce serait seulement dans le cas où il en aurait agi de la sorte, et où les documents les plus primitifs, les plus authentiques lui prêteraient cette attitude, placeraient sur ses lèvres des enseignements assez explicites sur son refus de reconnaître au miracle une valeur démonstrative, que le critique serait autorisé à lui attribuer une pareille manière de voir. Il ne faudrait pas moins que cela, et en toute rigueur, pour imposer comme historique le fait d'une attitude qui atteint aux dernières limites de l'invraisemblance, de la part d'un thaumaturge, et d'un Juif du premier siècle. Nous aurons à examiner bientôt ce que les documents nous fournissent sur ce point.

Mais ce qui déjà nous fait prévoir le résultat de cette enquête, c'est un autre fait, aussi incontestable que les précédents, et qui constitue, à lui seul, la plus forte des présomptions en faveur de l'emploi, par le Sauveur lui-même, de ce que l'on appelle l'apologétique par le miracle. Personne ne peut nier que les apôtres, non contents de croire aux miracles de leur Maître, ne les aient invoqués comme la preuve principale et décisive de ses qualités de Messie et de Fils de Dieu. Ils insistent, il est vrai, d'une manière toute particulière, et cela se comprend, sur le grand miracle de la Résurrection; mais d'abord, si ce miracle prouve, les autres ne sauraient être dépourvus de valeur démonstrative; et, de plus, les autres sont invoqués aussi, comme argument, par les prédicateurs de l'Évangile. Ils sont invoqués, comme tels, dès le jour de la Pentecôte, à Jérusalem, en présence de milliers de Juifs dont plu-

sieurs, sans aucun doute, avaient entendu Jésus. Pierre affirme, ce jour-là, que le crucifié du Calvaire est le Messie, parce qu'en lui se sont accomplies les prophéties messianiques, notamment celles qui annonçaient la Résurrection, dont il se déclare le témoin, ainsi que ses compagnons d'apostolat. Mais il a bien soin de dire auparavant que, dès avant sa mort, Dieu avait rendu témoignage au Christ, devant les Juifs, par les miracles, les prodiges et les signes qu'il avait opérés par lui [1]. Comment aurait-il tenu un tel langage, si le Maître n'avait jamais présenté ses miracles comme la preuve de sa mission, s'il avait pris les précautions dont je parlais tout à l'heure pour ne laisser aucun doute sur sa pensée à ce sujet. Et, ce langage, les apôtres le tinrent toujours, en Palestine, d'abord, puis, partout où ils portèrent la foi nouvelle. Nous en avons pour garants les discours des Actes qui représentent la forme première de l'évangélisation, ainsi que tous les écrits apostoliques. La conscience chrétienne fut tellement formée sur ce point que la croyance à la force probante des miracles du Sauveur en faveur de sa Messianité et de sa Divinité n'a reçu aucune atteinte, en toutes les communions chrétiennes, avant le siècle dernier. Ainsi, dans le sentiment de nos adversaires, non seulement les disciples immédiats du Christ auraient, et tous sans exception, méconnu, trahi sa pensée sur un enseignement aussi simple, aussi facile à saisir; non seulement ils l'auraient méconnue, trahie, jusqu'à faire reposer, pour une part considérable, la

1. *Act.*, II, 22.

vérité, l'origine divine de la doctrine qu'ils ont prêchée, sur des faits estimés par lui dépourvus de toute portée démonstrative; mais encore, entraînés par cette erreur première, tous les chrétiens pendant dix-huit cents ans auraient partagé cette méconnaissance, fondé leur foi sur cette base ruineuse; — et il aurait fallu les efforts de la critique incroyante pour remettre au jour l'enseignement authentique, sur le défaut de force probante du miracle, de Celui même qui a été proclamé Fils de Dieu, d'abord et avant tout, sur la preuve tirée des miracles opérés par lui! On avouera que, pour faire accepter ce paradoxe, il faudrait des textes bien forts et d'une signification bien péremptoire.

Ces textes nous ne pouvons les trouver que dans les évangiles, puisque les seuls renseignements que nous possédions sur les actes et la prédication de Jésus nous sont fournis par eux. Nos adversaires n'ont, d'ailleurs, pas d'autre source.

Or, les évangiles font parler le Sauveur, en de nombreuses circonstances, et de la manière la plus claire, comme s'il donnait les miracles qu'il opère pour la preuve des titres et qualités qu'il réclame.

Dans une conjoncture solennelle et en quelque sorte officielle, en présence des Pharisiens et des Docteurs de la Loi[1], en réponse à un message de Jean-Baptiste qui lui fait demander par deux de ses disciples : « Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre? » — Jésus se contente de répondre : « Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et voyez; les aveu-

1. *Luc*, VII, 30.

gles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, et les morts ressuscitent, et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres »[1]. Saint Luc, qui rapporte la même question et la même réponse, ajoute seulement ce trait que : « à l'heure même, et avant de répondre, Jésus guérit plusieurs personnes de maladies et d'infirmités et d'esprits malins, et rendit la vue à plusieurs aveugles »[2]. Les paroles du Maître sont très explicites et peuvent se passer de commentaire. Jean lui fait demander s'il est le Messie; le sens de sa question n'est pas contesté. Il répond en énumérant les miracles qu'il opère. C'est donc qu'il considère cette énumération comme plus décisive qu'une affirmation simple; et elle ne peut l'être que si, en même temps que l'affirmation, elle apporte la preuve. Le Sauveur présente donc bien ses miracles comme le signe et la garantie de sa qualité de Messie.

On a tout essayé pour échapper à la force de ce texte gênant. Ce n'est pas à des miracles corporels que Jésus en appelle, nous dit-on, mais aux effets spirituels de son ministère, symbolisés par des guérisons et des résurrections. Il est le Messie, en un sens tout moral, parce qu'il guérit, par son enseignement, les maux de l'âme, l'aveuglement du cœur, la résistance aux appels divins, le péché; parce qu'il ressuscite ceux qui ont tué en eux la vie de Dieu, etc. On en donne pour preuve le fait qu'il termine son énumération par

1. *Matth.*, XI, 3-5.
2. *Luc*, 7, 21.

un signe tout moral en effet, la prédication de l'Évangile aux pauvres, semblant ainsi le placer au-dessus de tous les signes précédemment marqués.

Je ne puis qu'indiquer en quelques mots les raisons qui montrent à quel point cette interprétation est forcée et même inacceptable. Elle a d'abord contre elle la mention relevée en saint Luc. Si le Christ opère des guérisons physiques sous les yeux des envoyés de Jean, en faisant appel à ce qu'ils voient et entendent, il ne peut pas faire appel à des guérisons spirituelles. Or, cette mention, on n'a aucun droit d'en récuser la vérité; à ce moment du ministère public, les récits évangéliques signalent des guérisons continuelles, parfois opérées en masse. Mais Jésus n'aurait-il pas guéri des malades et des infirmes, en ce lieu et à cet instant même, qu'il en avait guéri beaucoup auparavant, qu'il devait en guérir beaucoup après; et ces guérisons étaient visibles, tandis que les guérisons spirituelles ne le sont pas. C'est donc à ces miracles sensibles qu'il en appelle aussi, en saint Matthieu, puisque, ce dont il se réclame, c'est d'effets que les envoyés de Jean peuvent voir et entendre. D'ailleurs, comment supposer qu'un personnage qui a déjà accompli, comme l'attestent nos évangiles, tant d'opérations miraculeuses du même ordre, entende celles dont il parle ici dans un sens tout différent et exclusivement spirituel? C'est user d'un symbolisme que rien n'annonce, auquel rien ne prépare les esprits, et c'est en user dans une réponse importante, où la clarté était de rigueur. Car, insérer dans l'énumération un terme d'ordre mo-

ral ne suffit pas pour prévenir du sens tout spirituel des autres termes qui, pris en eux-mêmes, ont une signification physique et qui l'ont bien plus encore par l'allusion qu'ils contiennent à des miracles connus, précédemment opérés. D'autant que certains de ces termes, visant des infirmités corporelles très caractérisées, la lèpre, la claudication, se prêtent malaisément à figurer les maladies de l'âme. Enfin, du fait que l'unique signe moral indiqué, la prédication de l'Évangile aux pauvres, termine l'énumération, on ne saurait conclure, ni qu'il élève au sens spirituel les autres signes, puisque lui-même est d'ordre sensible; — ni même qu'il est, dans la pensée de Jésus, supérieur aux autres : si les autres sont des miracles, lui n'est qu'un acte de miséricorde; il est donc naturel qu'il ne soit pas mêlé aux autres et qu'il vienne soit en tête, soit à la fin.

De plus, la réponse de Jésus se réfère manifestement à deux textes d'Isaïe qu'elle cite en partie. Le premier, ch. xxxv, 5-6, décrivait les prodiges qui se produiraient quand Dieu viendrait sauver son peuple, c'est-à-dire à l'époque messianique : « Alors les yeux des aveugles se dessilleront et les oreilles des sourds s'ouvriront; alors le boiteux bondira comme un cerf et la langue des muets sera déliée. » On remarquera que ce sont les prodiges mêmes énumérés par le Christ comme s'opérant par lui; il y ajoute seulement deux traits : la purification des lépreux et la résurrection des morts. Le second texte exposait la mission morale du Messie futur, oint par Dieu pour évangé-

liser les affligés, guérir les cœurs meurtris, prêcher aux captifs la grâce et la délivrance aux prisonniers; il était emprunté au ch. LXI, v. 1-3, et Jésus, l'ayant cité en entier à la synagogue de Nazareth[1], ne lui prend ici qu'un trait, l'évangélisation des pauvres qui, d'ailleurs, le résume. En unissant dans sa réponse ces deux paroles prophétiques, le Maître faisait constater que les signes physiques miraculeux de l'avènement du Messie se réalisaient par son ministère, aussi bien que les signes moraux de ce même avènement. Il s'agissait bien, en effet, dans le texte du ch. XXXV d'Isaïe de prodiges physiques, et c'était un des textes prophétiques sur lesquels se fondait la croyance universelle des Juifs en ce fait que le Messie devait opérer un grand nombre de miracles.

Dans ces conditions, est-il contestable que la signification de la réponse aux envoyés de Jean qui s'imposait aux auditeurs était bien celle que je revendique et que toute la tradition lui a attribuée? Juifs, croyant au miracle comme à la preuve suprême d'une mission divine, convaincus que le Messie se révélerait surtout par des miracles, connaissant au moins par la voix publique ceux que Jésus avait déjà opérés, il leur était impossible de ne pas voir dans ses paroles un appel à ces œuvres merveilleuses comme à la preuve première de sa qualité de Messie. Si le Sauveur n'avait voulu que se réclamer des effets tout spirituels de son ministère, il aurait dû tenir un tout autre langage. Ses actes antérieurs, la réputation de thaumaturge

1. *Luc*, IV, 18-21.

qu'ils lui avaient acquise, la forme de sa déclaration, l'allusion évidente aux deux textes du prophète, tout, en un mot, contribuait à tromper invinciblement ceux à qui il s'adressait. Sa vraie pensée n'était donc pas celle que lui prêtent nos adversaires ; un homme de sa valeur ne parle pas de manière à être compris au rebours de ce qu'il veut dire.

D'autres paroles du Sauveur, que saint Matthieu place après celles que nous venons d'étudier et que saint Luc rapporte après l'envoi des disciples en mission, sont tout aussi formelles en faveur de l'usage fait par le Maître du miracle comme moyen de démonstration valable. « Alors il commença à faire des reproches aux villes où s'étaient opérés la plupart de ses miracles, pour n'avoir point fait pénitence. Malheur à toi, Chorozaïn! Malheur à toi, Bethsaïda! Car, s'ils eussent été faits à Tyr et à Sidon, les miracles qui ont été faits au milieu de vous, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence avec le sac et la cendre. C'est pourquoi, je vous le dis, ce sera moins rigoureux pour Tyr et Sidon au jour du jugement que pour vous. Et toi, Capharnaüm, seras-tu élevée jusqu'au ciel? Tu seras abaissée jusqu'au séjour des morts! car, s'ils eussent été faits à Sodome les miracles qui ont été faits au milieu de toi, elle subsisterait encore aujourd'hui. C'est pourquoi, je vous le dis, ce sera moins rigoureux pour le pays de Sodome au jour du jugement que pour vous[1] ».

On le voit, les villes des bords du lac de Tibériade,

1. *Matth.*, XI, 20-24; cf. *Luc*, X, 13-15.

où le Maître avait le plus souvent séjourné, où il avait opéré plus de miracles qu'ailleurs, sont maudites par lui, parce que ces prodiges n'en avaient pas converti les habitants. Or, comment aurait-il eu le droit de les maudire pour ce motif si, dans sa pensée, les miracles n'avaient établi ni sa mission, ni la vérité de sa doctrine? Celui qui n'embrasse pas les moyens de salut que lui propose un envoyé de Dieu n'est coupable que dans la mesure où cet envoyé a fourni des preuves valables de son mandat, de sorte que, en lui résistant, l'incrédule résiste au jugement de sa raison comme à la voix de la conscience. Puisque le péché de Chorozaïn, de Bethsaïda et de Capharnaüm est déclaré par le Christ plus énorme que celui des villes les plus criminelles, d'après l'Écriture, c'est donc que leur résistance à la vérité connue a été plus grande; or, le Christ affirme que c'est par les miracles dont il est l'auteur que cette vérité leur a été manifestée. Il ne parle d'aucune autre manifestation que de celle-là. Par conséquent, celle-là était, à ses yeux, décisive; elle s'imposait à tout esprit droit. Objecter ici que ce n'est pas précisément leur incrédulité que Jésus reproche aux cités galiléennes, mais leur refus de faire pénitence; que, par suite, il ne présente pas ses miracles comme une preuve méconnue mais comme une grâce rejetée; ce serait oublier que, dans tout l'Évangile, la foi et ses conséquences pratiques sont toujours étroitement unies, que les œuvres y sont regardées comme le signe de la foi sincère, leur absence interprétée comme un défaut de foi.

Dans une circonstance notée par nos trois synoptiques, le Maître donne très explicitement un miracle comme la preuve de son pouvoir de remettre les péchés : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés : Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit et va dans ta maison. Et, s'étant levé, il s'en alla dans sa maison »[1]. La déclaration est d'autant plus remarquable que, le pouvoir de remettre les péchés étant un droit réservé à Dieu, comme le font observer en cette occasion les scribes présents, ce n'est pas sa pure et simple affirmation de messianité que Jésus confirme ainsi par un miracle, mais une affirmation de participation personnelle aux droits et aux pouvoirs de Dieu.

Ailleurs encore, il constate que le royaume de Dieu est venu et il en donne pour marque qu'il chasse lui-même les démons par la puissance de Dieu[2]. N'était-ce pas, tout à la fois, démontrer par un acte que tous regardaient comme miraculeux le fait que les temps messianiques étaient accomplis, et insinuer clairement que le Messie était apparu en sa personne, puisque cet acte miraculeux était opéré par lui ?

Je n'ai eu recours jusqu'à présent qu'à nos trois premiers évangiles, parce qu'on prétend les mettre en opposition sur le point discuté ici avec le quatrième. Vous venez de voir ce qu'il en est. Mais par là, tout au moins, les critiques rationalistes reconnaissent que, en saint Jean, le Sauveur présente ses miracles comme

1. *Matth.*, IX, 6-7; cf. *Marc*, II, 10-12; *Luc*, IV, 24-25.
2. *Matth.*, XII, 28; *Luc*, XI, 20.

la preuve de ce qu'il dit de sa personne, aussi bien que de l'origine divine de sa doctrine. Ils me dispensent donc de m'étendre sur ce sujet. Très souvent, en effet, en cet écrit, les œuvres opérées par le Christ sont mises en rapport direct avec son enseignement, en général, et, d'une manière spéciale, avec son affirmation de Filiation divine. Par deux fois, Jésus parle de cette Filiation en termes si forts que les Juifs lui reprochent de se faire Dieu, de s'égaler à Dieu [1]. Or, en ces deux circonstances, il se contente, pour se justifier, d'en appeler à ses œuvres : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais et que vous ne me croyiez pas, croyez aux œuvres, afin que vous reconnaissiez que le Père est en moi et que je suis en lui » [2]. — « J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que le Père m'a chargé d'accomplir me sont témoins que le Père m'a envoyé » [3]. Ce témoignage de ses œuvres, il l'allègue devant les apôtres, en ce discours après la Cène qui contient quelques-unes de ses déclarations les plus explicites de participation à la divinité : « Vous ne croyez pas que le Père est en moi et que je suis dans le Père? Du moins, croyez-le à cause des œuvres elles-mêmes » [4]. Et, comme dans les synoptiques, il assure que la résistance au témoignage des œuvres qu'il opère condamne ceux qui les ont vues et n'ont pas cru : « Si

1. *Jean*, x, 33; v, 18.
2. *Ibid.*, x, 37-38.
3. *Ibid.*, v, 36.
4. *Ibid.*, xiv, 11.

je n'avais fait au milieu d'eux des œuvres telles qu'aucun autre n'en a fait, ils n'auraient point de péché; mais à présent ils ont vu et ils nous ont haï moi et mon Père » [1].

Les œuvres dont parle le Sauveur, en ces passages et en d'autres que j'omets, ne sont pas des œuvres morales, ce sont des miracles. On n'en saurait douter. Sa principale œuvre, dans l'ordre spirituel, c'est la prédication de l'Évangile; or, lui-même l'oppose aux œuvres auxquelles il en appelle : « Si vous ne voulez pas me croire, à moi — c'est-à-dire à ma parole — croyez à mes œuvres » [2]. Quant aux effets produits par sa prédication, conversions, actes de renoncement et de pénitence, ce n'est pas d'eux qu'il s'agit, puisqu'il est question d'effets visibles et que ceux-là sont de leur nature supra-sensibles; puisque, d'ailleurs, les résultats du ministère personnel de Jésus furent, à cet égard, et comme tous les évangélistes le constatent, mais saint Jean plus encore que les autres, si peu consolants, si incapables de confirmer ses titres de Messie et de Fils de Dieu.

D'ailleurs, lui-même donne le nom d'*œuvre* à des miracles : « J'ai fait une œuvre seulement, et vous êtes tous dans l'admiration » [3], dit-il en parlant d'une guérison opérée par lui le jour du sabbat. Il range au nombre des *œuvres* la résurrection des morts [4], et

1. *Jean*, XV, 24.
2. *Ibid.*, X, 38.
3. *Ibid.*, VII, 21.
4. *Ibid.*, V, 20-21.

affirme à ce propos que le Père lui apprend à opérer toutes les œuvres qu'il opère lui-même et qu'il lui en montrera de plus grandes encore, de sorte que ceux qui les verront en seront dans l'étonnement. Enfin, les discussions qu'il soutient avec les Juifs et qui l'amènent à affirmer qu'il est le Fils de Dieu, à alléguer ses œuvres en preuve de cette affirmation, ont très souvent pour occasion des miracles : la guérison du paralytique de la piscine de Béthesda au chapitre v et au chapitre vii où elle est rappelée ; la guérison de l'aveugle-né aux chapitres ix et x. Il était donc impossible à ses auditeurs de ne pas appliquer aux miracles l'expression dont il se servait, d'autant que, pour eux, comme je l'ai dit, le miracle était la preuve par excellence, la seule capable de justifier d'une mission divine et, à plus forte raison, de qualités et titres comme ceux que revendiquait Jésus dans ces mêmes discussions.

Des quelques textes que l'on veut opposer à un enseignement si constant et si clair, il suffit de dire qu'aucun, d'abord, ne contient le désaveu de cet enseignement, qu'aucun même n'y fait une véritable objection. La parole qui montre condamnés au dernier jugement des hommes qui auront fait des miracles au nom du Christ[1], signifie simplement que le don des miracles n'assure pas le salut, si l'on n'y joint la pratique de la justice et des commandements divins. Celle où il est dit, à propos des frères du mauvais riche : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, lors

1. *Matth.*, vii, 21-23.

même que quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne croiront pas »[1], affirme, non que le miracle ne prouve rien, mais que, devant l'endurcissement du cœur, cette preuve même échoue; ce que les évangiles constatent, à propos des prodiges qu'ils racontent. Les recommandations contre les faux christs et les faux prophètes qui, aux derniers jours, feront des miracles par lesquels les élus eux-mêmes seraient séduits, si cela était possible[2], rappellent ce que toute l'Écriture affirme, à savoir qu'il y a de faux miracles opérés par le démon et ses suppôts; mais il ne s'ensuit nullement que les vrais miracles n'aient pas une force probante, ni qu'il soit impossible de les distinguer de leurs contrefaçons. — Enfin, le refus opposé par le Sauveur à la requête des Pharisiens et des Scribes qui lui demandent un signe dans le ciel[3], ne se rapporte qu'à un miracle d'apparat, destiné à satisfaire une curiosité indiscrète, non à tout miracle, puisque les récits évangéliques en sont pleins. Quant au commentaire de ce refus : « Il ne sera pas donné (à cette génération méchante et adultère) d'autre signe que celui du prophète Jonas », — s'il demeure obscur en saint Luc qui ne fait pas expliquer en quoi consiste le signe de Jonas, et qui semble ne comparer Jésus à ce prophète qu'au point de vue de la prédication de pénitence, — mais qui, pourtant, parlant de ce signe comme d'un signe futur, doit viser autre chose qu'une prédication plus

1. *Luc*, XVI, 31.
2. *Matth.*, XXIV, 24; *Marc*, XIII, 22.
3. *Matth.*, XII, 38-42; *Luc*, XI, 29-32.

que commencée par le Maître et déjà faite par saint Jean-Baptiste, — il devient clair en saint Matthieu, qui applique le signe de Jonas à la Résurrection. Or, la Résurrection étant le miracle insigne parmi tous les autres, la promettre pour signe, c'est supposer que le miracle prouve. — On a, sans doute, violemment attaqué l'authenticité de ce commentaire, dans les termes que lui donne le premier évangile; mais les raisons en sa faveur sont d'autant plus graves que le quatrième rapporte une parole analogue[1], dont la valeur est exceptionnelle, puisque deux de nos synoptiques y font faire allusion par les accusateurs du Christ devant le Sanhédrin[2].

J'ai donc établi que Jésus, bien loin de refuser au miracle une vraie force probante, a présenté les siens comme la garantie de la double qualité de Messie et de Fils de Dieu qu'il revendiquait. En avait-il le droit, et les miracles évangéliques fournissent-ils cette garantie au regard de la raison? C'est la seconde des questions auxquelles je dois répondre.

II

Mais cette seconde question est tranchée, avec la plus entière certitude, à la seule condition que les miracles évangéliques présentent tous les caractères du vrai miracle, c'est-à-dire, d'une part, soient inexplicables par les forces de la nature même dirigées par

1. *Jean*, II, 18 et sqq.
2. *Matth.*, XXVI, 61; *Marc*, XIV, 58.

l'intelligence et la liberté de l'homme, — d'autre part, ne puissent être attribués à l'action d'êtres spirituels, supérieurs à l'homme, mais capables de mensonge. Or, le premier de ces caractères a été démontré dans la conférence précédente; quant au second, il ressort avec une telle évidence de toutes les circonstances morales des miracles de Jésus, de la grandeur et de la perfection, au simple jugement de la raison et de la conscience, de la doctrine en faveur de laquelle ils sont opérés, et enfin de la sainteté incomparable de celui qui les opéra, qu'il est inutile d'insister sur un point qui s'impose. Nous sommes donc en présence d'une série liée d'effets qu'il est impossible d'attribuer à une autre cause qu'à une action divine immédiate, en sorte que de ces effets Dieu se manifeste l'auteur. Il suffit, par conséquent, qu'il y ait un lien de solidarité établi, entre une telle suite d'opérations divines, et la double affirmation par laquelle Jésus lui-même s'est proclamé le Messie et le Fils de Dieu, pour que Dieu soit engagé dans cette affirmation, engagé au point que nous ne puissions pas refuser de l'en considérer comme le garant. Or, le lien de solidarité dont je parle a été établi d'une manière incontestable, puisque, nous venons de le voir, le Christ, qui a opéré ces prodiges par la puissance de Dieu, a en même temps revendiqué ces deux titres et même a explicitement justifié, par ses prodiges, sa revendication.

C'est toute la thèse de la force probante du miracle que je viens de résumer; et cette thèse est incontestable, non seulement en bonne philosophie, mais au

regard du plus élémentaire sens commun. D'ailleurs, je l'ai dit, elle n'est pas contestée, elle ne peut pas l'être, directement et en elle-même; ceux qui refusent à la preuve par le miracle une valeur décisive la lui refusent, ou parce que le miracle leur paraît impossible, ou parce qu'ils jugent impossible de discerner certainement un effet miraculeux des effets produits par les forces de la nature. Or, la thèse de la possibilité du miracle, celle de sa discernabilité (excusez ce barbarisme commode), sont des thèses que l'on n'a pas ébranlées, que l'on ne peut pas ébranler sans ruiner toute la théodicée rationnelle, sans fausser l'idée même de Dieu, sans saper par la base tous les fondements de la connaissance.

La preuve par le miracle serait-elle impuissante, en l'espèce, pour cette raison que l'affirmation en faveur de laquelle elle est alléguée n'est pas seulement celle d'une mission divine, mais celle d'une véritable participation à la divinité? Nullement, Messieurs. Si le miracle a Dieu pour auteur, il est capable de garantir la vérité de toute proposition en faveur de laquelle il est produit, à la seule condition que la proposition ne soit pas certainement contradictoire ou irrationnelle, c'est-à-dire contraire, certainement contraire à des vérités établies par la raison. Or, la proposition qui formule la doctrine de Jésus Homme-Dieu ou, en d'autres termes, le dogme de l'Incarnation, est mystérieuse; elle est directement indémontrable; elle n'est pas contradictoire; elle ne va contre aucune vérité rationnellement démontrée. C'est donc une proposi-

tion dont la vérité peut être établie par cette démonstration indirecte, mais toute-puissante, du miracle; il y a proportion entre une série d'opérations miraculeuses dont Dieu nous est connu comme l'auteur, et l'enseignement, au nom de Dieu, du dogme qui affirme qu'en Jésus le Fils de Dieu s'est fait homme.

Il faut reconnaître, néanmoins, que la manifestation qui convient à un Homme-Dieu est très différente de celle qui convient à un simple envoyé de Dieu. Sans doute, et je le montrerai dans une dernière conférence, c'est surtout dans l'ordre moral, dans l'ordre de la sainteté, qui est l'ordre suprême, que cette différence doit se révéler; mais il faut qu'elle se révèle aussi dans l'ordre de la puissance, donc dans l'ordre du miracle physique. Les miracles d'un Homme-Dieu se distingueront par des caractères spéciaux de ceux opérés par les prophètes et envoyés de l'Ancien Testament, et ces caractères iront tous à montrer en Jésus un pouvoir universel et sans limites; — un pouvoir mis au service de la pure charité et réglé par la discrétion la plus délicate; — un pouvoir qui ne vient pas à celui qui l'exerce du dehors et d'un mandat reçu, mais qui lui est personnel et ne dépend que de sa libre volonté.

Montrons rapidement que les miracles du Sauveur présentent bien tous ces caractères.

1° Ils sont dignes d'un Homme-Dieu parce qu'ils manifestent en lui, par leur nombre, leur diversité, leur grandeur, un pouvoir universel et illimité.

Par leur nombre, ils dépassent l'estimation. Si qua-

rante seulement, ou à peu près, nous sont racontés à part, nous ne savons pas à quel chiffre s'élèvent les guérisons en masse qui sont assez souvent mentionnées et dont il a été question plus haut[1]. Telle avait été l'impression faite sur la première génération chrétienne par la quantité des prodiges opérés par Jésus, que l'auteur du IV^e évangile, ou, si l'on veut, les témoins de sa vie qui présentaient son livre, pouvaient dire : « Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites; et, si on les écrivait en détail, je crois que le monde entier ne pourrait pas contenir les livres que l'on écrirait »[2]. Par ces choses « que Jésus a faites », on n'a pas le droit d'entendre exclusivement ses miracles, mais ce sont bien eux surtout qui sont visés, puisque, en dehors d'eux, sa vie n'avait rien offert d'éclatant, rien qui pût défrayer d'aussi énormes histoires. Et s'il y a une emphase évidente dans la forme de cette remarque, elle n'en souligne pas moins, de la manière la plus expressive, ce fait que, par la multitude de ses prodiges, le Sauveur dépassait toute comparaison avec les thaumaturges de l'Ancien Testament.

Par leur diversité, les récits miraculeux de l'Évangile semblent le commentaire en action de la parole qui termine l'évangile de saint Matthieu : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre »[3], et qui n'était point déplacée sur ses lèvres, après la

1. V. *Confér. précéd.*
2. *Jean*, XXI, 25.
3. XXVIII, 18.

preuve expérimentale qu'il en avait fournie. Le ciel lui rend témoignage par une voix divine au Baptême et à la Transfiguration; lui-même y remonte comme au lieu de sa gloire au jour de l'Ascension; les anges du ciel annoncent sa naissance, chantent sur son berceau, le réconfortent dans son agonie. Les anges révoltés subissent son pouvoir et lui rendent hommage. Sur la terre, tout lui est soumis ; la mer devient solide sous ses pas; sur son ordre, elle se calme à l'instant; les substances matérielles se transforment ou se multiplient comme il le veut. A sa mort, la terre tremble et les rochers se brisent. La mort lui obéit et lui rend ses victimes, en attendant qu'il échappe lui-même à ses liens. Tous les maux, toutes les infirmités corporelles, même les plus incurables, cèdent devant une parole tombée de ses lèvres ou un geste de ses mains. Il ne lui est pas même nécessaire d'être présent aux lieux où son pouvoir opère, il guérit à distance des malades, même mourants. Il paraît le maître absolu de toutes les forces de la nature, comme il convient à celui qui les a créées et les conserve en exercice.

Je n'ai pas à insister sur la grandeur de ces prodiges; dans l'ensemble, aucun terme de comparaison ne peut leur être opposé par les miracles que la Bible raconte des envoyés de Dieu. Celui de la Résurrection, pris à part, est unique; il révèle, plus que tous les autres, que Jésus tient son pouvoir de lui-même, comme il le fait remarquer en saint Jean : « J'ai le pouvoir de donner ma vie et le pouvoir de la reprendre » [1].

1. x, 18.

M. Sabatier [1], après d'autres critiques, reproche à ces miracles ce qu'il appelle leur banalité. Ce sont toujours les mêmes opérations merveilleuses : résurrections, guérisons, apparitions glorieuses, voix entendues du ciel; en un mot, le fond commun du surnaturel des religions inférieures. Ce reproche dénote une observation très superficielle. En effet, les miracles de bienfaisance ne peuvent consister qu'en des choses banales et communes, puisqu'il n'y a rien d'aussi banal que la maladie et la mort, les deux grands maux de l'humanité. Il n'est donc pas étonnant que les fausses religions allèguent des miracles de ce genre, et, parce qu'elles en allèguent, le Sauveur n'était pas obligé de choisir les siens dans un autre domaine, qui aurait été celui de l'exhibition personnelle et de la parade. Quant aux apparitions ou scènes de glorification, quant aux prodiges opérés sur la nature, non seulement ils se distinguent des prétendus faits analogues par leur caractère de simplicité, de vie, de réalité, qui les oppose aux légendes fabuleuses des autres religions: non seulement ils sont marqués de ce cachet de discrétion que je vais relever, mais encore leur mise en scène a une tout autre grandeur, une tout autre beauté, une signification tout autrement profonde ou touchante. Sous des ressemblances de pure surface, un peu de réflexion, un sens moral exercé, le véritable esprit religieux n'ont point de peine à découvrir de telles différences que le merveilleux évangélique se

1. *Esquisse d'une philosophie de la religion : Du miracle.*

manifeste d'un ordre à part, aussi éloigné du merveilleux des autres religions que la doctrine en faveur de laquelle il est produit est éloignée de leurs doctrines. Rien ne serait plus facile à démontrer par des exemples, si je n'étais pressé par le temps.

2° Mais, en tout cas, ce qui n'est ni banal ni commun dans les miracles du Sauveur, c'est qu'ils sont des actes de vertu, de charité, de sainteté, autant que des actes de puissance surnaturelle. Par eux, comme par ses paroles et par ses autres actions, mais d'une manière plus sensible encore et plus émouvante, se révèlent sa bonté, la tendresse de son cœur, l'exquise délicatesse de son âme. Par eux surtout se traduit le zèle ardent qui le dévore, le zèle du salut des âmes. Le miracle est, à ses yeux, la preuve de sa mission divine ; mais il est surtout le moyen d'atteindre les âmes, plus malades encore que les corps, de les relever, de les ramener à Dieu et au devoir. Par les guérisons physiques qu'il opère, en rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, il veut faire son œuvre de Sauveur, il veut convertir. De là vient que jamais ses prodiges ne sont des actes de justice et de châtiment, comme le sont si souvent ceux de la Bible juive. De là vient que, devant la souffrance, il ne sait pas contenir l'élan de sa miséricorde et de sa pitié, il n'attend pas qu'on invoque son pouvoir et devance même la prière. Et quand il l'attend, avec quelle promptitude et quelle délicatesse il l'exauce ! Ce n'est pas de lui-même et de sa gloire qu'il se montre préoccupé, mais de son ministère de consolation, de bienfaisance et de renouvellement mo-

ral. S'il voit dans le miracle la démonstration de la vérité de ses titres et de son enseignement, il ne s'en prévaut pas, il ne donne aucunement à ses opérations les plus merveilleuses le caractère logique et froid d'une thèse; il ne rappelle leur valeur probante que devant les attaques et les discussions de ses ennemis. Partout ailleurs, il laisse ses œuvres plaider d'elles-mêmes sa cause. Il jette les prodiges, non comme des arguments, mais comme des témoignages d'amour, comme des appels aux cœurs qu'il veut gagner au bien. Ses intentions sont aussi généreuse que désintéressées; elles ne visent qu'un but : la gloire de son Père par la destruction du mal et du péché. N'est-ce pas le sens de ces recommandations significatives : « Allez et ne péchez plus », — « Allez chez vous, et racontez aux vôtres ce que le Seigneur a fait en votre faveur et comment il a eu pitié de vous »? N'est-ce pas l'explication de ces plaintes si éloquentes sur les villes du lac de Tibériade, sur les Juifs de sa génération qui ont vu ses prodiges et qui n'ont pas cru en lui, et qui n'ont pas fait pénitence; de cette remarque douloureuse sur les neuf lépreux guéris qui ne sont pas revenus rendre gloire à Dieu? Et n'est-ce pas aussi la signification très claire de cette exigence habituelle de la foi comme condition du miracle, où l'on a vu à tort l'indice d'une suggestion naturelle, — hypothèse qui n'explique rien et qui est contredite par les faits? Ce que cette exigence exprime, c'est le désir d'éveiller dans les âmes le premier sentiment religieux, celui de la croyance en un pouvoir et de la confiance en une bonté suprêmes.

Ainsi Jésus, en demandant et en provoquant la foi, cherchait à décider de la première démarche, de l'ouverture première qui commence la conversion. Le miracle venait ensuite comme la réponse de Dieu à cette ouverture et il pouvait, en des âmes déjà disposées, achever plus facilement l'œuvre du salut. Que l'on étudie de près l'Évangile, on se convaincra que tel fut le but le plus apparent des prodiges qu'il raconte. Et c'est là ce qui leur donne une valeur morale si grande : ils furent l'instrument du zèle le plus pur et le plus saint.

Un autre point de vue auquel il est très intéressant d'étudier les miracles du Sauveur, et qui les révèle très dignes d'un Homme-Dieu, c'est celui de leur discrétion. D'abord, il se refusa toujours à produire devant ses adversaires le « signe du ciel » qu'ils lui demandaient comme preuve de sa mission; et ce refus dénote déjà, avec une réserve singulière dans l'usage d'un pouvoir qui, par ailleurs, se montre illimité, un admirable désintéressement personnel, une grande force d'âme en celui qui le maintint obstinément, malgré des mises en demeure où sa dignité semblait engagée. Mais il y a plus; Jésus ne fit aucun miracle pour lui-même; pauvre, il accepta pour lui et ses disciples les secours offerts par des amis, lui qui nourrissait au désert des milliers d'hommes; faible, sans défense, entouré d'embûches, il n'eut jamais recours pour effrayer ses ennemis, pour éloigner de lui un espionnage odieux, à des prodiges de vengeance, ni même de simple protection. Une seule fois, il échappe mystérieuse-

ment à la colère des habitants de Nazareth, et si, d'un mot, il renverse les valets des grands-prêtres venus pour le prendre, c'est pour se laisser ensuite lier sans résistance. N'est-il pas plus étrange encore que le Fils de Dieu n'ait pas été l'objet de manifestations glorieuses plus nombreuses et plus éclatantes? La marche sur les eaux, la Transfiguration, ses apparitions de ressuscité, son Ascension, c'est à quoi se borne dans l'Évangile le miracle de glorification individuelle du Christ. Qui donc aurait pu croire que l'Homme-Dieu limiterait d'une manière si parcimonieuse la preuve, qu'il fallait bien cependant fournir, que son humanité n'était pas assujettie aux conditions d'infirmité native, de petitesse et de misère qui sont celles de la nôtre, qu'elle les subissait librement et pouvait librement s'y soustraire? Et, cette preuve, il ne la produit que devant le cercle restreint de ses apôtres, ou tout au plus, en ce qui concerne la résurrection et l'Ascension, devant quelques centaines de disciples fidèles. Il y a là, d'abord, une marque de vérité historique extrêmement forte, puisque, si de tels prodiges avaient été inventés, on ne les aurait pas réduits à d'aussi étroites proportions. Mais il y a là surtout un signe de grandeur morale incomparable de la part d'un thaumaturge qui, prodigue de merveilles pour les autres, en est avare pour sa propre gloire, et qui, contraint de se manifester comme supérieur à l'humanité, trouve le moyen de concilier avec cette manifestation la vie la plus humble, la plus ignorée de la grande histoire qui connut à peine son nom et son supplice.

Enfin, les autres miracles du Maître, si nombreux et si frappants qu'ils aient été, ne sortent pas eux-mêmes de cette loi de discrétion si mystérieuse. Ils furent certes publics; ils eurent pour témoins un grand nombre de Juifs de Galilée et de Jérusalem. Mais qu'on les compare à ceux attribués par l'Ancien Testament au ministère de Moïse, et qui furent opérés devant l'Égypte entière, puis devant tout le peuple choisi, et dont certains exigeaient un déploiement bien plus étonnant de puissance sur la nature matérielle. Je sais que cette supériorité est tout extérieure, et qu'elle s'explique soit par la différence du but que Dieu poursuivait par Moïse et par son Christ, soit par la différence des missions qu'il leur confia. Le but réalisé par le législateur des Hébreux fut sans doute religieux, mais il fut aussi national et politique; il s'agissait de créer un peuple, un peuple fidèle à Dieu au milieu de nations idolâtres, un peuple dont l'unité pût résister à toutes les épreuves, se reconstituer après les défaites et l'exil ; il fallait pour cela frapper l'imagination des fils d'Israël, forcer leur croyance par des miracles tels que le souvenir en demeurât inoubliable. Par Jésus, au contraire, le Père céleste ne fondait que le royaume des âmes, ne poursuivait qu'un but exclusivement religieux et moral. Il fallait donc laisser à chaque âme gagnée le mérite de la foi, fournir à cette foi des motifs suffisants, mais non contraignants, respecter ce jeu de la liberté qui fait notre grandeur. Quand c'est le cœur que Dieu veut, il n'est pas digne de lui de le prendre

par une sorte de violence ; la valeur de ce don se mesure à sa parfaite spontanéité et à la noblesse des motifs qui l'ont déterminé. C'est l'amour qui honore, ce n'est pas la crainte ; et le miracle matériel écrasant ne peut provoquer que la crainte. — De là les caractères opposés de la mission de Moïse et de celle de Jésus. Moïse fut le mandataire de la puissance divine, le ministre d'une loi de crainte ; Dieu le montra à son peuple comme enveloppé du manteau de sa propre gloire. Jésus fut le missionnaire de l'amour infini ; il vint nous apprendre comment cet amour, pour conquérir le nôtre, est capable de s'incarner en une nature humaine, afin de nous donner le témoignage suprême de la souffrance volontaire et de la mort. Dieu devait donc le montrer dans la petitesse et l'humilité ; le miracle physique ne devait tenir dans sa vie que la place nécessaire à la manifestation de sa Filiation divine ; il ne fallait pas que, par un éclat trop retentissant, par une gloire trop apparente, il rendît moralement impossible la méconnaissance de la masse d'Israël et le sacrifice sanglant de la Victime, sacrifice par lequel la sagesse infinie voulait opérer notre Rédemption. Il y avait donc, dans l'emploi du surnaturel physique par l'Homme-Dieu Rédempteur, un tempérament très délicat à garder. L'excès comme le défaut auraient mis obstacle à l'œuvre qu'il venait accomplir. C'est ce tempérament que Jésus a découvert avec une sûreté de coup d'œil admirable, appliqué avec une mesure et une discrétion impeccables. Je ne suis pas loin de voir là, avec Mgr Bougaud et l'au-

teur protestant qu'il cite[1], une sorte de prodige moral. En tout cas, on est obligé d'y voir la révélation d'une âme plus grande encore par sa parfaite possession d'elle-même que par son pouvoir miraculeux, dominant et réglant ce pouvoir par la force d'une volonté que rien ne fait sortir des voies qu'elle a choisies, et qui sont les voies de l'obéissance filiale aux décrets divins. A la réflexion, rien n'apparaît plus digne du Fils de Dieu fait homme que cette réserve dans l'usage d'un surnaturel qui, étant d'ordre matériel, le cède en élévation à celui qui est d'ordre moral. C'est dans ce dernier ordre surtout qu'un Homme-Dieu doit être au-dessus de toute comparaison. Si, d'ailleurs, il n'appartient qu'à Dieu seul de faire les œuvres les plus grandes par les moyens les plus faibles, de montrer qu'il tient tout de lui-même, par le néant de tout ce qu'il emploie au service de ses desseins, ne convenait-il pas excellemment que Jésus prouvât sa divinité beaucoup moins en nous étonnant par sa puissance sur la nature qu'en réalisant, avec un minimum de miracles physiques, et par le recours à des instruments de rien, l'œuvre unique, objet des complaisances éternelles, qui est la régénération de l'homme par le sacrifice et l'amour?

3° Enfin, les miracles du Sauveur, par la manière dont il les opère, achèvent de manifester que son pouvoir n'est pas un pouvoir d'emprunt, qu'il lui

1. *Le Christianisme et les Temps présents*, t. II, pp. 603 et suiv., avec quelques réserves sur les considérations présentées en ce passage.

appartient en propre et ne dépend que de sa libre volonté.

On a souvent fait remarquer que Jésus se meut dans le surnaturel comme dans son élément, avec une aisance et une maîtrise incomparables. Cette impression ressort avec une force incroyable de la lecture de nos évangiles; et visiblement leurs auteurs n'ont pas cherché à la produire, elle résulte des faits, de l'attitude la plus simple et la plus naturelle du Christ, de ses paroles. Rien ne l'étonne; aucune demande ne le déconcerte; il n'allègue jamais son impuissance en face de n'importe quelle prière; il encourage et suggère les suppliques les plus hardies. Jamais il ne paraît au bout de son pouvoir, pas plus que, d'ailleurs, il ne s'en prévaut ni ne s'en vante. C'est partout, en toute circonstance, l'assurance la plus entière, mais aussi la plus modeste. Les plus grands miracles ne lui coûtent qu'un mot; parfois même ils se produisent comme spontanément sur son passage; il suffit de le toucher pour être guéri.

Mais l'observation capitale sur ce point, c'est que Jésus opère ses prodiges en son nom, par un acte de volonté personnelle et souveraine. Il y a opposition complète, sous ce rapport, entre sa manière de procéder et celle de tous les envoyés de Dieu dont l'Ancien Testament nous rapporte les miracles. Moïse, dont je disais, il y a un instant, que quelques-unes, au moins, des merveilles de son ministère surpassent, par certains côtés, celles de l'Évangile, Moïse ne fait rien de lui-même, il est représenté comme un pur

instrument dont Jéhovah se sert, et ce n'est pas à lui, c'est à Jéhovah seul que sont attribués les miracles dont il est l'auteur apparent. En tout ce qu'il exécute, le libérateur et le législateur d'Israël ne fait que reproduire les paroles et les gestes que Dieu a fixés d'avance, et auxquels il a promis d'attacher l'effet surnaturel. Il en est de même des plus grands prophètes, d'Élie, d'Élisée. Quand ces mandataires divins prennent l'initiative de solliciter un prodige, ils demandent humblement au Seigneur de l'opérer, se reconnaissant impuissants par eux-mêmes. Parfois, ils prient longtemps, ils jeûnent, comme le fit Élie pour obtenir la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, et Élisée pour celle du fils de la Sulamite. Enfin, quand ils parlent de ces œuvres miraculeuses, c'est Dieu seul qu'ils désignent comme leur auteur véritable.

Il en est tout autrement de Jésus, dans les récits évangéliques. Au lieu d'opérer ses miracles au nom de Dieu, il les opère en son nom. Au lieu d'en appeler à une puissance supérieure à la sienne, étrangère à lui, il n'en appelle qu'à sa volonté. Au lieu de prier, il commande. Les exemples abondent et vous sont connus. Je les omets pour abréger. Quand il ne commande pas en paroles, il commande par des gestes qui traduisent l'acte de libre vouloir qu'il forme en lui-même : impositions des mains, attouchements, etc. Son exigence ordinaire de la foi est très remarquable à cet égard et indique bien ce qu'il y a de personnel dans sa puissance. Car, si cette foi est un acte reli-

gieux, un acte de croyance en son enseignement, en son affirmation par rapport à lui-même, il est aussi un acte de confiance en son pouvoir : « Croyez-vous que je puisse faire cela? » demande-t-il aux deux aveugles qui le prient de leur rendre la vue, et, sur leur réponse, il touche leurs yeux et les guérit : « Qu'il vous soit fait selon votre foi »[1]. En un mot, tout, dans la façon dont le Sauveur opère ses prodiges, souligne l'intention de faire croire qu'il les accomplit par une vertu qui lui appartient en propre, par un acte de liberté efficace.

Cette attitude est d'autant plus significative de la part du Maître que, vis-à-vis de Dieu son Père, il se montre le plus humble, le plus obéissant des fils, le plus respectueux de ses droits suprêmes et le plus préoccupé de procurer sa gloire, même aux dépens de la sienne propre. En saint Jean même, il présente ses miracles comme des actes de soumission à la volonté divine, à laquelle tout en lui est soumis; mais il ne les présente jamais comme des actes qu'il n'opère pas par sa propre vertu. Il affirme au contraire, en ce même évangile, que s'il fait les œuvres de son Père, les œuvres que son Père lui a appris à accomplir, ces œuvres sont cependant à lui et relèvent d'un pouvoir personnel. Il tient ce pouvoir de son Père, sans doute, mais il le possède en propre et l'exerce librement. Enfin, si saint Jean le fait prier une fois, sur la tombe de Lazare, c'est après lui avoir fait dire : « Je suis

1. *Matth.*, IX, 27-30.

la résurrection et la vie »[1]; c'est en lui faisant ajouter qu'il prie pour l'exemple du peuple qui l'entoure, sachant bien que le Père l'exauce toujours, c'est-à-dire que sa volonté et celle du Père sont indissolublement unies en une même volonté.

Ici, Messieurs, le miracle n'est plus seulement la preuve de la participation véritable du Sauveur à la divinité; il devient l'une des formes de son affirmation de Filiation divine; mais c'est là une vue étrangère à mon sujet.

Les miracles de Jésus présentent donc tous les caractères que la raison est en droit d'exiger des prodiges d'un Homme-Dieu. Ils ne ressemblent ni à ceux que les envoyés divins avaient opérés avant lui, ni à ceux que ses apôtres et ses représentants à lui devaient opérer après. Avant lui, c'est au nom de Dieu que parlaient les thaumaturges; après lui, c'est en son nom qu'ils vont parler; façons d'agir de serviteurs qui tiennent de plus haut qu'eux-mêmes tout ce qu'ils sont et tout ce qu'ils peuvent. La plus grande originalité de ses miracles c'est qu'ils procèdent de son pouvoir propre et sont produits en son nom personnel; et c'est par là qu'ils manifestent le plus clairement ce qu'il prétend être, comme aussi c'est par là qu'ils prouvent de la manière la plus décisive que, ce qu'il prétend être, il l'est. La foi ne s'y est jamais trompée. Les miracles de l'Évangile ne sont pas des miracles de simple envoyé, ce sont les miracles du

1. *Jean*, XI, 25.

Fils de Dieu fait homme. C'est à ce signe que les apôtres l'ont reconnu; c'est à ce signe que le reconnurent, sur le témoignage des apôtres, les premières générations chrétiennes. Et si, depuis, à ce premier signe, d'autres sont venus s'ajouter, qui sont entrés dans la démonstration chrétienne, qui lui sont un développement nécessaire, et qui sont l'hommage rendu, par l'œuvre même de Jésus, à sa qualité d'Homme-Dieu, celui-là conserve sa valeur tout entière et, pour ainsi dire, sa primauté. Il est le témoignage, non plus de l'œuvre à l'ouvrier, mais de l'ouvrier à lui-même. Il parle à toutes les âmes, aux plus simples comme aux plus cultivées. Et c'est encore en face des miracles de l'Evangile que l'humanité a redit le plus souvent la parole de Thomas en face du Christ ressuscité : Mon Seigneur et mon Dieu!

HUITIÈME CONFÉRENCE

LA
SAINTETÉ INCOMPARABLE DE JÉSUS
MIRACLE D'ORDRE MORAL

HUITIÈME CONFÉRENCE

LA
SAINTETÉ INCOMPARABLE DE JÉSUS
MIRACLE D'ORDRE MORAL

Notre-Seigneur Jésus-Christ se devait à lui-même le témoignage du miracle dans l'ordre de la nature, parce que ce miracle est une manifestation de la puissance divine, et que, à ce titre, il ne pouvait pas ne pas tenir sa place dans la vie terrestre de celui qui, se disant le Fils de Dieu fait homme, aurait donné un apparent démenti à son affirmation, s'il n'avait laissé percer à travers sa faiblesse, ses humiliations et ses souffrances volontaires quelques rayons de sa gloire. Mais il se devait bien plus rigoureusement encore le témoignage de la sainteté, parce que la sainteté est au-dessus de la puissance, qu'il y faut

1. Conférence donnée aux Facultés catholiques de Lyon, le 9 mars 1910.

reconnaître la grandeur suprême, la grandeur avec laquelle aucune autre n'a de commune mesure, et qu'elle est l'attribut propre et exclusif de Dieu. Si Dieu seul est saint, le Christ devait se montrer aux hommes comme le Saint de Dieu. A cette manifestation, tout allait être subordonné dans sa vie, même le miracle, dont le rôle y serait réduit, la publicité et l'éclat atténués, de manière à ce que le resplendissement de la sainteté infinie pût transparaître, presque sans mélange de toute autre grandeur, dans l'homme en qui Dieu s'était incarné, le marquer d'un caractère auguste et unique, le désigner, pour les siècles, à l'adoration et à l'amour.

C'est ce que Pascal a compris, et c'est ce qu'il a su dire comme personne ne l'avait dit, dans la page sublime que je vous demande la permission de citer en entier, parce qu'elle résume tout le sujet de cette conférence.

« La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair. La grandeur de la sagesse qui n'est nulle sinon de Dieu (*sic*), est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents de genre.

« Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leurs victoires, leur lustre, et n'ont nul

besoin des grandeurs charnelles, où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus non des yeux, mais des esprits; c'est assez. Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin de grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux. Dieu leur suffit.

« Archimède, sans éclat, serait en même vénération. Il n'a pas donné des batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. O! qu'il a éclaté aux esprits! Jésus-Christ, sans bien et sans aucune production au dehors de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. O! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur, et qui voient la sagesse!

« Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût. Il eût été inutile à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi, mais il y est bien venu avec l'éclat de son ordre. Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection des siens, dans leur abandon, dans sa se-

crète résurrection, et dans le reste; on la verra si grande qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas. Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse.

« Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité; cela est d'un ordre infiniment plus élevé.

« De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité; cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel [1]. »

Comment entrer plus profondément que ne le fait ici notre grand apologiste dans l'intelligence du mystère de Jésus, qui est un mystère de sainteté, parce qu'il est le mystère de la charité? Comment mieux montrer que la seule manifestation digne de l'Homme-Dieu était une manifestation de pure sainteté et que, à ce signe seulement, il pouvait se faire reconnaître de tous les esprits qui ne se laissent éblouir, ni par les vains jeux de la fortune ou de la gloire humaine,

1. *Pensées*, édit. de Port-Royal, corrigée et complétée par A. Gazier, Paris, 1907; pp. 218-220.

ni par les lueurs toujours à moitié décevantes, parce que toujours étroites et bornées, de la science? Enfin, comment faire ressortir avec plus de force qu'il ne le fait dans le passage qui suit, la forme de vie humble et cachée, malgré son éclat surnaturel, douloureuse, ignominieuse et cruelle en son dénouement, que devait imposer au Fils de Dieu la nécessité de nous révéler en sa personne et en tous ses actes la sainteté même?

« Jésus-Christ dans une obscurité (selon ce que le monde appelle obscurité) telle que les historiens, n'écrivant que les importantes choses des États, l'ont à peine aperçu.

« Quel homme eut jamais plus d'éclat? Le peuple juif tout entier le prédit avant sa venue. Le peuple gentil l'adore après sa venue. Les deux peuples, gentil et juif le regardent comme leur centre. Et cependant quel homme jouit jamais moins de cet éclat? De trente-trois ans, il en vit trente sans paraître. Dans trois ans, il passe pour un imposteur; les prêtres et les principaux le rejettent; ses amis et ses plus proches le méprisent. Enfin, il meurt, trahi par un des siens, renié par l'autre, et abandonné par tous.

« Quelle part a-t-il donc à cet éclat? Jamais homme n'a eu tant d'éclat; jamais homme n'a eu plus d'ignominie. Tout cet éclat n'a servi qu'à nous pour nous le rendre reconnaissable; et il n'en a rien eu pour lui [1]. »

Ce lien intime entre la sainteté, sous la forme la plus haute qu'elle puisse revêtir en l'homme, et l'humi-

1. *Ibid.*, p. 220.

liation, la souffrance, a toujours été pressenti, même dans le paganisme. Platon, dans son célèbre portrait du Juste, ne plaçait-il pas le terme final et le dernier sommet de la justice dans le mépris volontairement accepté, dans la calomnie subie sans révolte, dans le sacrifice de tous les biens au droit?

Ce que l'antiquité païenne n'avait fait qu'entrevoir en une sorte de rêve poétique, Jésus-Christ l'a réalisé en sa vie et en sa mort. C'est là sa grandeur propre, parce que c'est là la grandeur suprême; et c'est bien, par-dessus tout, cette grandeur, parce qu'elle est surhumaine, parce qu'elle est ainsi le plus beau des miracles dans l'ordre moral, qui nous révèle en lui l'Homme-Dieu.

Essayons, Messieurs, de nous faire une idée, d'après nos évangiles, de la sainteté du Christ. Nous pourrons aisément nous convaincre, d'après ces documents, que cette sainteté dépasse toutes les limites des énergies naturelles de notre volonté, de toute volonté humaine :

1° Par sa perfection absolue, poursuivie, sans aucune défaillance, au cours de toute une vie, couronnée par la plus sublime et la plus héroïque des morts;

2° Par les relations toutes nouvelles, d'une élévation et d'une intimité humainement inexplicables, qu'elle établit entre Jésus et Dieu; comme par les rapports de charité universelle, de service sans réserve, de médiation efficace qu'elle fonde entre Jésus et les hommes;

3° Par la simplicité de ses formes extérieures, qui, en la proportionnant à notre imitation à tous, sans,

d'ailleurs, la rabaisser à notre niveau, font de Jésus le modèle idéal, l'exemplaire immortel sur lequel se sont formés tous les saints, et qui attire, qui ravit, qui sollicite même les imparfaits et les pécheurs;

4° Par l'exclusion totale des sentiments les plus inséparables de toute sainteté, les plus caractéristiques aussi de toute sainteté d'homme, fût-elle inspirée et aidée par la grâce.

Je m'excuse d'avance, Messieurs, et avec la plus sincère confusion, de ma témérité à traiter devant vous un tel sujet. Mais, comme l'a dit un Père de l'Église, si c'est notre honte de sentir que nous ne faisons que balbutier en exposant d'aussi augustes mystères, c'est aussi une joie de leur rendre hommage par notre impuissance même.

I

Il est extrêmement remarquable que nos évangiles, ces petits recueils si incomplets, d'une suite si peu liée, qui nous renseignent si imparfaitement sur les détails et les précisions de la vie du Sauveur, nous permettent néanmoins de nous faire de sa sainteté une idée si arrêtée et si juste. Et sans doute, cette idée est inadéquate, mais elle atteint une telle richesse, une telle plénitude, qu'elle nous donne l'impression du divin, non pas seulement de l'unique ou de l'incomparable. Il n'est aucune âme droite qui n'ait éprouvé, à la lecture de ces livres, les plus simples qui soient, les plus dépourvus de toute recherche d'art

et de composition, le sentiment du contact immédiat avec une justice et une vertu surhumaines, — surhumaines parce qu'elles se révèlent comme la justice et la vertu incarnées. Ce sentiment est d'autant plus vif que rien n'est arrangé en vue de le provoquer. Nos évangiles ne font pas ressortir intentionnellement la sainteté du Christ ; ils n'en soulignent d'aucune manière les manifestations. On se rend compte même, en examinant de près leurs récits, qu'elle fut très incomplètement comprise par les témoins de sa vie, que certains de ses actes les déconcertèrent, et que ces actes sont précisément ceux qui nous paraissent, à bon droit, les plus significatifs, les plus dignes d'admiration, les plus révélateurs de la beauté de son âme. D'ailleurs, c'est en des incidents discrets, qui durent souvent sembler sans grande portée, c'est par des paroles à peine remarquées ou dont tout le sens ne fut pénétré que plus tard à la réflexion, que cette beauté s'exprima. Mais ces incidents sont si frappants, ces paroles d'une signification si profonde et même si inépuisable, qu'ils ouvrent, pour ainsi dire, devant nous le Cœur qui les a inspirés. Il se rencontre, de la sorte, que, n'ayant pas l'histoire, l'histoire sans lacunes, de Jésus, mais seulement des narrations fragmentaires placées bout à bout, qui laissent dans l'ombre beaucoup d'événements, beaucoup de circonstances importantes, et ne nous permettent pas de bien saisir l'enchaînement des faits, leur lien chronologique, — nous avons cependant, de sa sainteté, le tableau le plus fidèle, le plus merveilleux de vie, de

force, de vérité, d'originalité. C'est que ce tableau est l'œuvre de Jésus lui-même. Il s'est peint par ses actions et par ses moindres entretiens, comme par ses plus longs discours. De ce portrait, sans doute, que de traits sont perdus! Mais il n'en est pas de la vie morale comme de l'autre. Les vides de la biographie d'un personnage diminuent d'autant notre connaissance des événements qui marquèrent le dehors de son existence. Au contraire, pour que nous connaissions une âme, il suffit de certains traits caractéristiques, de certaines lignes maîtresses ou particulièrement révélatrices; la répétition de ces traits, la multiplicité et l'entrecroisement des lignes de détail nous la manifesteraient à peine mieux. Voilà pourquoi les évangiles, biographies si incomplètes du Sauveur, n'en demeurent pas moins son portrait moral le plus admirable, très suffisant pour nous permettre de prendre sa vraie mesure et de juger de sa vraie grandeur.

Or, Messieurs, je l'ai dit, cette grandeur est surhumaine par la perfection sans lacunes, sans défaillances, en toute sa vie et en sa mort, de la sainteté la plus absolue.

L'homme est capable de vertu, il est même capable d'héroïsme; il n'est pas capable de sainteté, au sens chrétien de ce mot. Pascal a dit encore : « Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce, et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme »[1]. C'est qu'il y a une différence essentielle

1. *Pensées*, édit. cit., p. 413.

entre la vertu, l'héroïsme naturels et la vertu, l'héroïsme de nos saints. La vertu dont l'homme trouve en lui-même l'énergie est toujours défaillante par quelques côtés; elle ne s'étend pas également à toute la vie morale; elle laisse en nous des défauts, des faiblesses habituelles; et même en ce qui lui est le plus sacré, relativement aux devoirs auxquels elle tient le plus, elle connaît les chutes, voire les chutes graves et humiliantes. A plus forte raison en est-il de même de l'héroïsme qui, à le bien prendre, n'est qu'un degré plus élevé de la vertu, la vertu poussée jusqu'au sacrifice de soi-même. Cet héroïsme humain n'est que partiel; il ne porte que sur certains points et sur certaines obligations, le patriotisme, par exemple, le dévouement familial, la bienfaisance; le plus souvent il est intermittent, momentané; quand il acquiert la constance et la régularité, il est loin d'être toujours égal à lui-même, il est loin surtout de porter au même niveau tous les actes d'une vie et de s'étendre à toutes les lois et à tous les préceptes. Examinée de près, la vie de ceux que le monde appelle des héros laisse voir bien des vides, bien des petitesses, bien des recherches d'égoïsme, parfois bien des laideurs.

Il en est autrement du saint. L'Église n'honore de ce titre que des chrétiens qui ont poussé jusqu'à l'héroïsme la pratique, non pas d'une vertu, mais de l'ensemble des vertus; et qui, dans cet héroïsme universel, ne se sont pas démentis, sinon au cours de toute leur existence, au moins en une assez longue période, à partir du jour où ils se sont voués à la per-

fection. Cette perfection n'a pas dû se borner à l'exclusion totale des fautes graves; elle a dû exclure même les imperfections, au moins les imperfections volontaires et habituelles.

Qu'il y ait déjà là, Messieurs, quelque chose d'inexplicable par les énergies de la volonté humaine, et, par conséquent, que la vie d'un saint soit un miracle d'ordre moral, on ne peut le contester qu'en méconnaissant toutes les lois de notre nature morale, et en se mettant en contradiction, soit avec l'expérience que nous faisons tous en nous-mêmes, par la conscience, soit avec celle que la connaissance des autres hommes, dans le présent comme dans le passé, nous contraint à faire chaque jour. Les saints sont des êtres d'exception; ils ne sont pas le produit de la libre volonté, de cette libre volonté qui, si elle fait notre gloire, fait aussi notre faiblesse, incapable qu'elle est de se maintenir toujours à la hauteur du devoir; plus incapable encore de s'élever régulièrement aux sacrifices héroïques réclamés par les dernières délicatesses de la loi, les dernières précisions et les dernières précautions des conseils.

Cependant, nous sommes loin encore de la sainteté de Jésus. Le saint n'est pas impeccable; non seulement il peut pécher, mais, de fait, il pèche. Parmi ceux que l'Église a reconnus, les uns ont été gravement coupables avant de revenir à Dieu et de se donner à lui; les autres ont commis des fautes qui nous semblent légères, mais qui ont torturé leur conscience de remords. Leurs défauts naturels ont laissé des traces

qui n'ont jamais totalement disparu, qui se sont révélées par les efforts mêmes que la nécessité du combat a imposés jusqu'à la mort, par les haines et la colère admirables, sans doute, mais révélatrices du fond de misère native, qui se sont fait jour en ce combat quotidien. Et quant à leurs vertus, elles ont été inégales ; chacun d'eux en a cultivé une avec une ardeur privilégiée ; elle a marqué sa vie d'un caractère particulier, et d'un caractère de beauté, je le veux bien, mais aussi d'un caractère d'imperfection, la beauté absolue exigeant l'équilibre et l'égalité harmonieuse de toutes les vertus.

Lisez maintenant l'Évangile, examinez à la loupe les actions, les moindres démarches, les discours et entretiens, les moindres paroles de Jésus-Christ. Il y a longtemps qu'on se livre à cet examen, avec le désir secret ou même ouvertement exprimé de surprendre l'expression d'une faute commise, d'une faiblesse d'âme, d'un défaut, d'une misère morale. On n'y parvient pas. Il semble que la parole du Maître aux Juifs retentisse encore à travers le monde des critiques et des exégètes les plus incroyants, comme un défi immortel : « Qui de vous me convaincra de péché? » Chose étrange! on a tout attaqué du Christ : sa doctrine, son intelligence, l'équilibre même de ses facultés, sa prudence, son entente des conditions de succès d'une œuvre religieuse, ses prévisions d'avenir; on n'a pas osé attaquer sa vertu. Renan a fait de lui un exalté que la mort vint à propos tirer d'une situation intenable. M. Loisy, après les eschatologistes alle-

mands, en fait le chétif rêveur d'une apocalypse imminente, au cours de laquelle il s'imagine qu'il sera le lieutenant de Dieu pour l'établissement du Royaume qui va clore les destinées de l'humanité. Ni Renan, ni M. Loisy ne mettent en doute la sincérité de sa conscience, sa grandeur d'âme, son absolu dévouement à sa mission, sa pleine obéissance à ce qu'il croit être la volonté divine, l'héroïsme simple et discret de son sacrifice. Quant à la grande école libérale du protestantisme, on sait de reste que, si elle fait de Jésus un homme, elle voit en lui l'idéal de la sainteté, le modèle qui n'a jamais été atteint et qu'on ne dépassera jamais.

Pour expliquer cet accord sur le fait même de l'incomparable sainteté du Christ, ne faut-il pas que le témoignage de nos Livres saints soit, sur ce point, d'une évidence et d'une valeur décisives? Aussi bien, s'impose-t-il à l'esprit comme au cœur, et s'exprime-t-il par des traits qui portent en eux-mêmes la marque de leur authenticité. Ce sont de ces traits qui ne s'inventent pas, et dont Rousseau a dit que « l'inventeur en serait plus étonnant que le héros ». Il serait, certes, très intéressant de recueillir un à un ces précieux indices et de les rattacher aux vertus diverses auxquelles ils se rapportent, mais le temps d'une conférence n'y suffirait pas. Il me paraît plus important de faire remarquer que, non seulement il n'est pas une vertu dont on ne trouve dans la conduite ou dans les paroles du Sauveur les marques les plus significatives, les manifestations les plus profondes, les plus touchantes, — mais que, en lui, toutes ces vertus s'harmoni-

sent en un concert admirable où tout se fond dans l'unité. Nos saints, je l'ai dit, ont tous une vertu dominante qui met sur leur vie comme un sceau, comme un cachet particulier. Dans le Saint des Saints que les évangiles nous révèlent, toutes les vertus atteignent la même cime, la cime suprême, au-dessus de laquelle il est impossible de s'élever. Il réunit dans une même âme, au même degré, des vertus opposées jusqu'au contraste, presque jusqu'à l'opposition : lui, si humble, qui se plaît avec les petits et les pauvres, pauvre lui-même jusqu'à n'avoir pas une pierre pour reposer sa tête, lui qui s'agenouille devant ses apôtres pour leur laver les pieds, il se montre, quand sa mission est en jeu, d'une dignité qui ne fléchit ni devant les rois, ni devant Pilate, et, en face du Sanhédrin, il affirme, bravant la mort, sa qualité de Messie et de Juge de tous les hommes; — lui qui est si doux, qui accueille les plus grands pécheurs, qui poursuit de ses appels ceux mêmes qu'on envoie pour l'épier, qui reçoit le baiser du traître et pardonne à Pierre renégat, il a contre le vice hypocrite, caché sous le voile de la religion, les indignations les plus terribles, il chasse les vendeurs du temple à coups de fouet, et prononce les plus épouvantables malédictions contre ces « sépulcres blanchis » que sont les pharisiens, ces casuistes faux et cupides que sont les docteurs de la loi; — lui qui est patient jusqu'à fuir devant ses ennemis, jusqu'à répondre sans colère à leurs attaques les plus déloyales, jusqu'à se taire devant leurs accusations juridiquement nulles ou mensongères, il est fort jusqu'à

marcher au-devant du supplice, quand il sait son heure venue, et jusqu'à sacrifier sans hésitation sa vie à la vérité; — lui qui est si pur qu'aucun soupçon n'a jamais atteint sa chasteté, il se laisse oindre les pieds par la pécheresse et renvoie sans condamnation la femme adultère; — lui dont le cœur est si bon qu'il pleure sur la ruine de la ville qui a tué les prophètes et va le clouer sur la croix, qu'il déclare être venu pour sauver ce qui était perdu, qu'il montre plus de joie dans le ciel pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes, il est inflexible quand il s'agit des droits de la vérité méconnus, du devoir sciemment méprisé, des avances de Dieu dédaignées, et il fait retentir d'avance l'implacable arrêt de la Justice.

Mais toutes ces vertus spéciales reçoivent, en Jésus, leur forme dernière et leur perfection de cet abandon total, complet, à Dieu, qui est vraiment le fond de son âme. Accepter ce que Dieu permet, faire ce que Dieu veut, ne faire que ce que Dieu veut, le faire comme il le veut et quand il le veut, toute la loi de ses sentiments et de sa vie est là. Aucun homme ne s'est identifié à ce point au vouloir du Maître suprême. Dès son enfance, au Temple, il manifestera par la plus sublime des réponses qu'il est sur la terre pour faire les choses de son Père céleste et que ces choses, pour lui, passent avant tout, même avant les affections sacrées de la famille et les devoirs qu'elles imposent. Au cours de son ministère, il répétera, sous les formules les plus touchantes, qu'il « fait toujours ce qui plaît à son

Père », que « sa nourriture est de faire la volonté de son Père, d'accomplir son œuvre ». Il attend, au sein de l'obscurité la plus profonde, courbé sur son travail d'ouvrier, il attend pendant trente ans le moment marqué par les desseins de Dieu pour se révéler au monde; et quand ce moment est venu, c'est dans le jeûne et la prière qu'il va, au désert, se préparer à sa mission. Cette mission ne garde, d'ailleurs, pour lui ni obscurités, ni incertitudes, ni mystères; la scène de la tentation montre clairement que, dès la première heure, il en a connu la nature toute spirituelle, les conditions toutes d'humilité, de renoncement, de réserve dans l'emploi du miracle, d'oubli de lui-même, et que ces conditions, il les a irrévocablement acceptées comme la règle de son apostolat. Dès lors, à cet apostolat, il se consacre tout entier, sans le moindre souci des nécessités corporelles dont il laisse le soin à la Providence, sans la moindre interruption dans son labeur de prédicateur et de missionnaire, sans le moindre découragement devant les résultats presque nuls qu'il obtient, sans la moindre crainte devant les oppositions et les persécutions qu'il soulève. De Dieu seul il dépend, pour Dieu seul il parle et agit. Il sait où il va, c'est-à-dire à la mort sanglante, mais cette mort est voulue de son Père; il suffit. Il y fait allusion, dès le début du ministère public, comme à une chose arrêtée, à propos de l'époux qui doit être violemment enlevé à ceux qui l'accompagnent[1]; il semble l'appeler avec une impatience angoissée : « J'ai à être baptisé d'un

1. *Matth.*, IX, 15; *Marc*, II. 19-20; *Luc*, V, 34-35.

baptême et quelle n'est pas mon angoisse jusqu'à ce qu'il soit accompli »[1]. Il la signale comme prochaine : « Je chasse les démons et fais des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je suis au terme »[2]. Elle est le but pour lequel il a été envoyé : « Le Fils de l'homme est venu... donner sa vie en rachat pour un grand nombre »[3]. Il l'annonce, à plusieurs reprises, à ses apôtres comme une nécessité et aussi comme l'accomplissement indispensable des prophéties; il en précise les circonstances, les auteurs, il désigne les divers supplices qu'il aura à subir[4].

Ce qu'il y a de plus caractéristique dans cette perfection des vertus du Sauveur, et dans cette soumission sans réserve au bon plaisir divin qui en règle tous les actes, c'est que rien n'y laisse voir l'effort. Cette âme n'a pas, comme les nôtres, à combattre contre elle-même, à s'élever péniblement à la hauteur du devoir, à tendre tous les ressorts de sa volonté pour aller au bien, pour résister au mal. Le mal, bien loin d'exercer sur elle un attrait, excite son dégoût, lui cause une souffrance, quand elle en subit le spectacle. C'est la seule plainte que le Divin Maître ait exprimée avec une sorte d'impatience douloureuse : « O race incrédule! jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous supporterai-je? »[5] Et aux apô-

1. *Luc*, XII, 50.
2. *Luc*, XIII, 32.
3. *Matth.*, XX, 28; Marc, X, 45.
4. *Matth.*, XVI, 20-22 et parall.; XVII, 12 (*Marc*, IX, 11); XVII, 21-22 et parall.; XX, 17-19 et parall.
5. *Marc*, IX, 18.

tres : « Votre cœur est-il donc encore aveugle? Vous avez des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre[1] ? » Mais les renoncements ne lui coûtent rien; les sacrifices ne lui arrachent jamais un mot de regret, pas plus que les satisfactions naturelles un mot de complaisance. Il ne prête pas plus d'attention aux uns qu'aux autres, n'estimant les choses que par rapport à la volonté de Dieu qui en décide, ou à sa mission dont elles sont les moyens. Ce n'est pas qu'il soit insensible; il témoigne, au contraire, d'une délicatesse de cœur admirable, d'une profondeur de sentiments sans égale. Le spectacle de l'univers matériel lui inspire les comparaisons les plus émues, les plus riantes images. Il a des amis et les admet dans une intimité réservée. Il éprouve des sympathies et les laisse voir. Mais il commande à tout ce monde intérieur et le domine avec une aisance souveraine. Sa volonté semble s'imposer sans luttes ni résistances. Il a même exprimé quelquefois qu'il était homme au point d'éprouver pour la souffrance corporelle, pour les douleurs de l'âme, les répugnances que nous éprouvons nous-mêmes; il a demandé à son Père, au Jardin des Olives, d'éloigner de lui, s'il était possible, le calice de sa Passion, et saint Jean lui fait exprimer la même pensée. Mais ce n'est là que le cri de la nature, et il est immédiatement étouffé par l'expression de l'adhésion absolue à la volonté divine : « Cependant, que votre volonté s'accomplisse, non la mienne ». N'est-il pas plus grand de maîtriser avec cet empire

1. *Marc*, VIII, 17-18.

les émotions sensibles les plus vives que de ne pas les éprouver; et la force divine n'apparaît-elle pas mieux à travers cette faiblesse humaine sitôt surmontée, qu'elle ne ferait à travers une indifférence qui serait contraire à notre nature et porterait à douter de l'intégrité de cette nature en Jésus-Christ?

Mais c'est surtout dans la Passion qu'achèvent de se manifester, avec l'acquiescement héroïque de la Victime au vouloir divin qui, non content de l'immoler, la meurtrit et la broie jusqu'au fond de son être, cette possession de soi, ce calme, cette sérénité tranquille et douce qui marquent son sacrifice de son caractère propre de sainteté, du caractère qu'un Dieu seul pouvait donner en sa personne à la douleur et à la mort. C'est dans la souffrance que l'homme se fait voir à sa vraie taille, à sa vraie mesure; c'est dans la souffrance que le Christ a fait voir de combien il dépassait la taille et la mesure de l'humanité. Rien ne se compare, même de loin, aux récits de la Passion. Dans cette prise corps à corps avec la douleur sous toutes ses formes, jamais victoire si belle n'a été remportée, et ici encore, remportée sans effort, sans raideur, sans cet emportement qui trahit la tension violente et comme la peur de la défaite. L'attitude de Jésus demeure toujours naturelle et simple, comme elle le serait dans l'état le plus normal. Il garde presque toujours le silence, mais ce n'est pas le silence de l'aigreur ou de l'impuissance; il sait parler, sinon pour repousser l'outrage, au moins pour rétablir la vérité et fixer le droit. Il subit sans murmure, mais sans aucune outrance de

défi, les supplices qui lui sont infligés. Par-dessus tout, quoique écrasé d'opprobres et brisé dans son âme par cet abandon sensible de Dieu, qui est le châtiment du pécheur, et qui lui arrache la seule plainte tombée de ses lèvres; quoique torturé dans son corps de la manière la plus atroce, affaibli par la perte de son sang, il garde jusqu'à son dernier soupir la maîtrise absolue de sa volonté. A une heure, dans des angoisses d'agonie où l'homme ne sait plus ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il se montre conscient de la mission qu'il accomplit, uni de cœur au Père auquel il remet son âme, toujours préoccupé des hommes, et même de ses bourreaux dont il sollicite le pardon; il pourvoit à l'avenir terrestre de sa sainte Mère; il se reconnaît, à pareil moment, alors que l'échec de son ministère semble complet, le pouvoir d'ouvrir le ciel au larron repentant; il constate que, sous cet échec apparent, l'œuvre à lui confiée par Dieu est victorieusement achevée, toutes les prophéties réalisées. Quelle mort humaine atteindra jamais à cet idéal de grandeur, approchera jamais de cet idéal de sainteté?

C'est donc bien, d'abord, par la perfection absolue des vertus pratiquées en sa vie et en sa mort que Jésus nous révèle, en sa personne, une sainteté inexplicable par les énergies de notre nature morale.

II

J'ai dû développer un peu longuement ce premier point, je serai plus bref sur les points suivants, me

contentant de marquer avec autant de précision qu'il me sera possible. les idées principales.

La grande nouveauté, l'originalité vraiment unique de la sainteté du Sauveur, la différence première qui la sépare de toute sainteté d'homme ne sont pas dans la perfection absolue et l'harmonie des vertus qu'elle a mises en œuvre ; elles sont dans le sentiment d'amour filial envers Dieu qui remplit toute son âme et inspire toutes ses relations, d'une intimité et d'une familiarité sans exemple, avec Celui qu'il appelle son Père et traite comme tel ; elles sont aussi, et par voie de conséquence, dans sa charité ardente, universelle à l'égard des hommes, charité généreuse jusqu'à la mort, mais charité qui a l'entière conscience d'être efficace et pleinement rédemptrice.

Le libéralisme protestant soutient, à tort, Messieurs, que la paternité de Dieu par rapport aux hommes était une doctrine inconnue avant l'Évangile. Dans l'Ancien Testament, non seulement Dieu appelle Israël son peuple du nom de fils, mais il annonce par les prophètes qu'il traitera comme ses enfants bien-aimés ceux qui auront cru à ses promesses et lui seront restés fidèles, qu'il les portera dans son sein et les caressera comme une mère [1] ; il fait donner au Juste dont le livre de la Sagesse décrit les épreuves le titre de Fils de Dieu [2], et les sentiments qu'il s'attribue à l'égard de ses prophètes et de ses saints sont des sentiments paternels. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que

1. *Isaïe*, LXVI, 12-13.
2. *Sap.*, II, 13 et 18.

la crainte domine dans l'ordre de la Loi, que Dieu était pour les Juifs un Maître redouté beaucoup plus qu'un Père, qu'un abîme le séparait de ses serviteurs, qu'on n'osait même pas prononcer son nom et que les doctrines plus douces qui se faisaient jour dans certains livres de la Bible ne semblent pas avoir exercé sur la piété individuelle une bien grande influence.

C'est Jésus-Christ qui vint donner tout leur sens à ces révélations peu comprises avant lui; c'est Jésus-Christ qui apprit aux hommes à appeler Dieu leur Père, qui résuma tous leurs devoirs envers lui dans le sentiment filial, les dispositions qu'il inspire, la ressemblance qu'il tend à établir entre l'âme et Celui qui est l'idéal de la justice, sans doute, mais surtout l'idéal de la charité. Par là, il a substitué la loi d'amour à la loi de crainte. Et l'on n'exagérera jamais la portée religieuse et morale de la révolution qu'il a, de la sorte, opérée.

Mais il est essentiel de remarquer qu'entre nous, disciples de cette loi d'amour, et Jésus lui-même, en cet esprit filial à l'égard de Dieu, la partie est loin d'être égale. Il n'a pas conscience d'être Fils seulement comme nous. Et, sans parler des autres manières dont il a eu soin d'exprimer le caractère particulier et incomparable de sa Filiation, il l'a exprimé par toute son attitude à l'égard de Dieu. Quoi que nous fassions, nous, et de quelque façon que Dieu daigne nous élever, il nous est impossible d'oublier que ce Dieu est l'Infini, devant lequel nous ne sommes rien, le Maître qui peut tout exiger, le Juge qui prononce sur notre pauvre

justice et décidera de notre éternité. Aussi, à notre amour se mêle et se mêlera toujours de la crainte. A certaines heures, et devant certaines révélations de conscience, cette crainte devient de la terreur. Les plus grands saints ont passé par ces états d'épouvante et plus grande a été leur sainteté, plus terrible a été le sentiment d'angoisse qui, aux heures dont je parle, les rejetait loin de Dieu, et semblait les vouer à l'éternelle séparation.

Jésus, seul, a toujours porté dans ses rapports avec son Père la liberté entière, la familiarité, l'intimité filiale, sans mélange d'aucune crainte, sans aucune des réserves qui s'imposent à notre amour, sans aucun des retours qui le traversent et le troublent. Il s'abandonne à lui avec la simplicité et l'entière sécurité d'un enfant. J'ai dit son acquiescement au bon vouloir divin; mais ce n'est pas à un vouloir étranger, imposé du dehors, qu'il acquiesce de la sorte : sa volonté et celle de Dieu sont indissolublement unies. Il se sait aimé et il aime d'un amour toujours égal, toujours également senti, immuable. Il a conscience que cet amour le fait un avec Dieu, l'élève au-dessus de tous les accidents et de toutes les épreuves, le consomme en cette unité que rien ne peut altérer. Cet amour déborde, en ses actes comme en ses paroles, il est toute sa vie. Nombre de traits des Synoptique seraient à citer ici; mais le IV^e^ évangile presque tout entier, et surtout l'incomparable discours après la Cène sont la manifestation la plus haute de cet esprit filial du Christ, qui n'a jamais eu d'analogue et qui ne saurait en avoir, parce que,

s'il s'exprime d'une manière humaine et en une nature humaine, il dépasse cette nature, il ne s'explique point par elle. Je ne sais s'il y a dans tout l'Évangile quelque chose de plus révélateur de la divinité de son héros que ces relations inouïes et constamment pratiquées avec Dieu. Une simple créature ne traite pas avec le Créateur d'une pareille manière, en de pareilles conditions de simple assurance et de tendresse qui se sait toujours partagée.

Faut-il voir une exception à ce caractère surhumain des rapports de Jésus avec son Père dans la scène de l'Agonie et dans l'abandon si cruellement ressenti de la Croix? On n'en a pas le droit ; parce que, si le Christ a été homme, et homme sacrifié pour les pécheurs, il a dû, comme j'en ai fait l'observation, éprouver dans sa sensibilité physique l'horreur de la souffrance et, en l'exprimant, n'a rien fait qu'exprimer son humanité même ; tout aussi bien qu'il a dû éprouver dans sa sensibilité morale la douleur de l'abandon apparent du Dieu qui le livrait à ses ennemis et à la mort, et a bien pu exprimer cette douleur sans douter de l'amour de son Père, sans être troublé même dans la partie supérieure de son âme. Mais surtout on n'en a pas le droit parce que sa volonté se montre, en ces deux circonstances, victorieuse des impressions sensibles qui ne l'atteignent pas, et que c'est la volonté qui fait la moralité, par conséquent la sainteté de nos actes. Non seulement ce n'est pas un dissentiment de volonté qui est indiqué ici, mais ce n'est pas même la tentation de ce dissentiment. Le Christ veut ce que Dieu veut et la

douleur qu'il en ressent ne fait qu'accentuer le caractère filial de sa soumission.

Les rapports de Jésus avec les hommes suivent de ses relations avec son Père, et c'est à peine s'ils sont moins significatifs du caractère transcendant de sa sainteté. Ces rapports sont ceux de la charité sans mesure, qui s'étend à tous les services, à tous les dévouements, jusqu'au sacrifice total, sacrifice qui n'est pas seulement celui de la vie corporelle, mais celui de l'homme tout entier, en son âme comme en son corps; qui s'étend aussi à tous les individus, sans exception, avec une sorte d'attrait privilégié pour les plus misérables et les plus pécheurs. Cette charité s'est traduite par les actes les plus touchants, par des paroles inoubliables, d'un accent si pénétrant qu'elles retentissent et retentiront toujours dans les cœurs. Je regrette de ne pouvoir recueillir et citer les principaux de ces traits qui sont bien, comme l'a dit le Maître, des traits de feu. Mais, si délicat et si tendre que soit cet amour, et alors même qu'il fasse du Christ notre Serviteur et notre Victime, il n'en fait pas notre égal. Il se donne à nous, il s'abaisse pour nous, il se livre pour nous, mais il vient de plus haut que nous et il le sait, même au milieu des opprobres. Il a conscience de posséder la pleine vérité, de dispenser la vraie consolation, d'apporter la force, d'appeler au bonheur et au salut. Ce sentiment d'impuissance à l'égard de ceux qu'on aime, qui est notre douleur suprême, il ne l'éprouve et ne l'exprime jamais. Son amour se proclame tout-puissant. Il sait et il dit qu'il sauvera ce qui

est perdu, qu'il guérira ceux qui sont malades, qu'il effacera nos péchés, qu'il nous réconciliera avec Dieu, que sa mort sera notre rachat, qu'il nous engendrera par elle à la vie. Cette certitude de l'efficacité de son amour est absolue; elle est aussi inaltérable en lui que l'est son esprit filial à l'égard de Dieu. Et, tout comme cet esprit filial, la conscience que sa charité peut tout pour nous est une des formes de cette manifestation de divinité, qui est. pour ainsi dire, diffuse à travers tout l'Évangile, au point qu'il faudrait en mutiler toutes les pages pour parvenir à l'en extirper.

C'est donc bien l'amour qui achève et consomme la sainteté de Jésus, en la marquant d'une empreinte absolument nouvelle et inimitable. Mais cet amour n'est pas de l'homme; ce n'est pas notre nature qui le produit; ce n'est pas elle qui fonde les relations qu'il établit, soit entre Jésus et Dieu son Père, soit entre Jésus et nous. Il y a là un mystère et de ce mystère le dogme de l'Homme-Dieu donne seul la clef.

III

Un troisième caractère de la sainteté du Sauveur, c'est la modération, la réserve de ses dehors, l'extrême simplicité de ses formes extérieures. Même sous ce rapport, il s'est conformé à cette loi d'humilité et de discrétion qui semble avoir réglé tous ses actes et déterminé le mode de toute sa manifestation au monde. Il n'a pas voulu être un de ces héros de la révolte contre l'injustice, ou de la bienfaisance matérielle, qui

excitent l'admiration et la reconnaissance populaires. Il n'a pas même voulu attirer sur lui l'attention par ces dehors de renoncement total, de pénitence corporelle, de jeûnes. de macérations qui, en Orient et surtout chez les Juifs. semblaient inséparables de la sainteté. A cet égard, Jean-Baptiste, son précurseur, dut frapper bien davantage les esprits; la forme de sa vertu se rapprocha bien davantage de celle qu'Israël vénérait en ses prophètes. La vie de Jésus, au contraire, ressembla à une vie commune et ordinaire; de cette moyenne extérieure rien ne la distingua qu'un ministère de prédication de trois années, suivi du supplice sanglant du prédicateur. Au cours de ce ministère, le Maître scandalisa le pharisaïsme juif par son indulgente bonté pour les pécheurs, même pour les pécheurs publics et les publicains; il prit part à des repas, presque à des festins, qui donnèrent lieu à des critiques acerbes de la part de ses ennemis. Il n'obligea point ses disciples, ni ne parut s'astreindre personnellement aux pratiques surérogatoires de piété ou de pénitence que les pharisiens ajoutaient à la Loi, et même il les critiqua souvent, sinon en elles-mêmes, au moins dans l'esprit de formalisme, d'affectation et d'orgueil qui les inspirait.

Il semblerait à un observateur superficiel que, par là tout au moins, la sainteté du Christ se montra humaine et s'abaissa à notre niveau. Il n'en est rien. Les observances extérieures ne sont que le dehors de la sainteté; elles peuvent même n'en être que le masque; en tout cas, elles prêtent à des calculs d'amour-propre

et à des abus que le Sauveur devait signaler, parce que ces abus étaient devenus communs et trompaient les âmes. Il était, d'ailleurs, plus digne de la vertu idéale et parfaite de se révéler à nous dans la négligence absolue de toute recherche, dans l'entière simplicité des attitudes et des actes, que dans l'austérité des formes diverses de l'ascétisme et des macérations sensibles. Ces pratiques sont utiles et peuvent devenir nécessaires à notre faiblesse; elles sont la haie protectrice de notre pauvre vertu; mais elles semblent beaucoup moins la mesure de la vraie sainteté que la preuve de la conscience que nous avons de ce besoin de protection et des obstacles qui s'opposent en nous à la perfection. Elles manifestent le caractère laborieux et pénible de notre effort vers elle. De cette protection et de cet effort Jésus n'avait aucun besoin; et c'est ce que signifie l'admirable liberté dont il a fait preuve. De la sorte, il a dit par son exemple ce qu'il a si souvent enseigné par sa parole : que la sainteté est au dedans. De fait, la sienne, au lieu de se manifester moins haute et moins pure, par cette absence de tout emploi méthodique et réglementé des moyens extérieurs de perfection, nous en paraît beaucoup plus grande, et par sa spontanéité, et par le caractère invariable de cette fusion totale de cœur et d'âme avec Dieu qui en demeure toujours le fond. Si toute sainteté d'homme s'acquiert et par suite se montre étrangère à nous, ne sortant pas d'un fond de nature qu'elle suppose, au contraire, combattu et même, dans tout le sens du mot, *mortifié;* n'est-ce pas en se montrant, en Jésus, natu-

relle que la sainteté se montre le plus surhumaine?

Mais il y a plus. Les pratiques de l'ascétisme et de la mortification corporelle ne conviennent pas également à toutes les conditions; elles ne sont pas en tout compatibles avec l'existence qui est celle du plus grand nombre, et qui implique les relations communes de famille, de société, le travail manuel, le souci du pain quotidien et des responsabilités d'état. Cette existence sera toujours celle de l'immense majorité des hommes. Or, ne convenait-il pas que le Saint par excellence fût, en sa vie, le modèle de tous, que les plus humbles et les plus petits trouvassent en lui un exemple accessible aux situations les plus ordinaires, un exemple dont personne ne pût dire qu'il n'était point fait pour lui et ne s'appliquait pas à sa position? C'est précisément par l'exquise simplicité des formes extérieures de sa vertu que Jésus a résolu ce problème, en apparence insoluble, d'accommoder à l'imitation de tous une sainteté qui, cependant, par son absolue perfection, défie toute pensée de s'élever jusqu'à elle en l'égalant. Tout en nous laissant bien loin d'elle, elle nous attire et ne nous décourage jamais, parce qu'elle se proportionne, pour ainsi dire, par ses dehors, à notre faiblesse et à notre infirmité.

N'est-ce point là l'une des explications de l'influence exercée par cet idéal de justice incarné dans le Christ, influence universelle et d'une efficacité incomparable autant qu'inépuisable. Cet idéal n'est ni celui d'une race, ni celui d'une époque, il est l'idéal en soi et domine les nations comme les temps. A partir de Jésus,

l'humanité a su ce que c'est qu'être saint; elle a cessé de confondre la sainteté avec le formalisme légal du Juif, comme avec la sagesse raisonneuse, plus curieuse que profonde et faite à la taille de l'homme qu'elle prenait pour mesure, du Grec, comme avec l'impassibilité affectée et orgueilleuse du stoïcisme gréco-romain. Elle a compris qu'être saint, c'est s'élever au-dessus de soi-même pour vivre de Dieu et pour Dieu, quelles que soient, d'ailleurs, les conditions extérieures de cette vie, conditions toujours accessoires et accidentelles. Mais elle a compris surtout que le principe de cette élévation n'est pas en nous, pas plus que sa mesure et sa loi; que Dieu est l'auteur principal de toute sainteté par l'action en nous de la grâce, comme il en est le terme par l'amour et l'union qu'établit l'amour entre nous et Lui. Et, sans doute, c'est l'enseignement de Jésus qui a ainsi découvert à l'homme le mystère de la sainteté; toutefois, l'enseignement fût demeuré sans fruit si la vie de Jésus ne l'eût traduit en action, en lui donnant l'attrait suprême de l'exemple.

Dès lors, cet exemple du Maître a inspiré et régi tous les saints; — depuis les apôtres qui, en l'exposant aux premiers croyants par les récits évangéliques, le reproduisaient dans leur propre vie et pouvaient dire avec saint Paul : « Je vis, non pas moi, mais c'est le Christ qui vit en moi », jusqu'à ceux qui continuent leur apostolat en continuant d'imiter l'éternel modèle; — depuis les héros du christianisme dont la grandeur a eu le plus d'éclat, mais en se mesurant exclusivement

à la manière dont ils se sont conformés au Christ, ou par le sacrifice sanglant du martyre ou par les généreux combats soutenus pour la vérité et la justice, jusqu'aux humbles et aux simples que le monde a méprisés ou n'a pas connus et qui ont emporté avec eux le secret de leurs luttes obscures, de leurs renoncements et de leurs victoires. Tous ont marché le regard fixé sur Jésus, comme sur le type idéal dont ils s'efforçaient de copier les traits ; tous ont trouvé dans son exemple cet appel de la beauté morale suprême qui sollicite l'imitation ; tous ont eu conscience de l'infranchissable distance qui séparait sa vertu de leur vertu ; mais cet aveu d'impuissance, loin de leur faire perdre courage, n'a été pour eux qu'un stimulant toujours nouveau à se dépasser eux-mêmes et à monter toujours plus haut. Rien n'est comparable dans le monde des âmes à cet hommage rendu au Saint des saints par tout ce que l'humanité a compté de meilleur et de plus grand ; rien ne prouve mieux le caractère vraiment surhumain d'une sainteté qui, en suscitant à travers les siècles la plus sublime floraison de l'héroïsme, sous toutes les formes, chez les peuples les plus divers, a su incliner devant elle tous ces cœurs magnanimes, et non seulement les contraindre à reconnaître sa supériorité, mais à confesser qu'ils lui doivent ce qu'ils sont.

Mais il y a un hommage peut-être plus touchant que celui rendu au Sauveur par les saints, c'est celui que lui ont rendu et que lui rendent les pécheurs. Car, si haute qu'elle soit, sa sainteté n'est pas plus altière

que ne le fut ici-bas sa personne; au lieu de rebuter et d'éloigner les misérables, elle les attire et les élève vers la réhabilitation. Celui qui *n'a pas rompu le roseau à demi écrasé, ni éteint la mèche qui fume encore,* continue à travers les pages de son Évangile, et par le tableau qu'elles tracent de ses sentiments et de sa vie, à remplir sa mission de médecin des âmes malades et de libérateur de la mort. Le coupable trouve en sa vertu même comme une protection pour sa détresse, avec l'espoir du pardon, avec la garantie du relèvement. Ce n'est pas un jugement de condamnation que prononce sur nous la sainteté de Jésus, c'est une invitation qu'elle nous adresse à remonter, c'est un dégoût qu'elle nous inspire des bassesses du vice et du faux plaisir. Chose étrange, Messieurs, que le monde, cet artisan de tous les scandales et de toutes les chutes, ne sache que couvrir de son mépris ses propres victimes et, après les avoir perdues, leur rendre impossible le retour à l'honneur; tandis que le Christ, le Saint, n'ait que de la pitié pour ceux qui tombent, et ne sache que les appeler plus près de son cœur quand ils se repentent! C'est que, dans ce cœur, le pécheur a droit d'asile, il le sait et tout dans l'Évangile lui en donne l'impression. Ne faut-il pas voir là un hommage vraiment suprême à la sainteté du Rédempteur, puisque, par cette confiance, le pécheur confesse qu'elle est assez grande pour couvrir et compenser devant Dieu toutes ses fautes, que ce Dieu y prend plus de complaisance et y trouve plus de gloire qu'il ne trouve en nos misères de dégoût et d'outrages envers sa Majesté?

IV

Il me reste à signaler, pour achever d'établir le caractère surhumain de la sainteté de Jésus, l'exclusion totale en elle des sentiments les plus caractéristiques de toute sainteté, les plus inséparables de toute sainteté d'homme.

J'ai montré déjà que la vertu du Christ ne connaît pas l'effort, qu'elle n'éprouve aucunement le besoin des précautions extérieures dont il est nécessaire à notre vertu de s'entourer. D'autres points sont à indiquer, plus précis et plus frappants que ceux-là.

S'il est un sentiment qui semble tout dominer dans la vie d'un saint, c'est le souci, la préoccupation continuelle du salut personnel. Ce souci a hanté les plus grandes âmes, au point de les faire trembler devant Dieu jusqu'à leur dernier jour. On est surpris de retrouver jusque sous la plume de saint Paul l'expression violente de cette terreur : « Il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant! » — « Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ». Or, on peut chercher à travers tout l'Évangile, non seulement on ne découvrira pas une parole qui traduise une crainte, cela suit déjà de ce qui a été dit de l'intimité filiale des rapports entre Jésus et Dieu ; mais on ne découvrira pas même une trace, en son âme, de la pensée de son propre salut à faire. Il parle sans cesse de salut, mais pour les autres, jamais pour

lui-même. Il affirme être venu pour sauver les hommes, pour sauver le monde, pour racheter par son sang les pécheurs; ce salut, qui s'applique à tous, ne s'applique pas à lui. Comment le Sauveur aurait-il besoin de salut...? Aussi s'exprime-t-il partout, non pas seulement comme en pleine sécurité pour le temps et pour l'éternité, mais comme s'il avait pleinement atteint, dès son existence mortelle, la fin suprême de toute vie d'homme, à savoir Dieu lui-même connu face à face et possédé par un indéfectible amour. Sans doute, il attend de son Père, après ses humiliations et ses souffrances, son exaltation et sa gloire; il sait qu'il doit s'asseoir à sa droite; saint Jean lui fait même demander de lui rendre auprès de lui la gloire qu'il a eue à ses côtés, avant que le monde fût; mais ce ne sera là qu'une manifestation extérieure qui ne changera rien à sa situation véritable par rapport à Dieu et ne fera que la déclarer à tous.

Si Jésus n'a pas conscience d'avoir à opérer son propre salut, il n'a pas davantage conscience des dangers que peut courir sa vertu. On sait combien les plus grands saints ont été prudents et vigilants à cet égard, quelle horreur ils ont eue pour toutes les occasions de tentation, quelle défiance de leurs forces, quel amour de la retraite, quel soin d'éviter le spectacle des scandales du monde. Ceux même qui n'ont pas cherché l'abri protecteur de la solitude ou de la vie religieuse, n'ont affronté le monde qu'en tremblant et ont dû confesser que sa poussière ne laissait pas que d'altérer la pureté de leur cœur. Même en prenant

toutes ces précautions, ils n'ont pas laissé que de sentir en eux l'aiguillon des convoitises d'en bas; les plus grands d'entre eux ont été tentés; ils l'ont été parfois jusqu'à éprouver le vertige de l'abîme qui les attirait. Ils ont répété le cri de douleur de l'apôtre : « Je ne fais pas le bien que je veux et, le mal que je ne veux pas, je le fais... Je me réjouis dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais je vois dans mes membres une autre loi, en révolte contre la loi de l'esprit et qui m'asservit sous la loi du péché. Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? La grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Et, certes, ils ont lutté et vaincu; c'est par là qu'ils sont grands; mais cette nécessité même de soutenir la lutte jusqu'à la dernière heure marque assez durement leur infirmité de nature. Rien de semblable en notre Sauveur. Sa sainteté ne connaît pas les ombrages et les alarmes, les ombrages nécessaires, les alarmes prudentes de la nôtre. Pour sa parfaite pureté, tout est pur. Le spectacle du mal le fait cruellement souffrir, il ne lui est pas une épreuve. Il s'en va, à travers les scandales de ce monde, dans la paix et dans la sérénité, sans le moindre trouble pour lui-même. Il a passé par la tentation; mais cette tentation lui venait du dehors, du démon; elle ne trouvait en lui aucune complicité et n'entamait en rien sa liberté souveraine, qui repoussait les assauts du malin esprit avec le plus tranquille dédain et la force la plus impassible. Sa volonté n'a pas besoin d'un secours étranger; et si, dans son agonie, un ange vient le soutenir, ce n'est pas cette

volonté qui fléchit et défaille, puisqu'elle reste unie à celle du Père, c'est la sensibilité seule qui est accablée sous le poids d'une souffrance morale surhumaine et, par conséquent, mortelle, sans ce soutien d'en haut.

Enfin, les saints n'ont pas seulement eu conscience de leur faiblesse, des combats qui se livraient en eux et mettaient tout en péril, ils ont eu conscience de leurs fautes réelles; ils se sont tous reconnus pécheurs. Le sentiment de leur culpabilité envers Dieu a été leur grande douleur; et tous ont salué dans la mort la grande libératrice du péché. De là les saintes colères qui les armaient contre eux-mêmes, la faim et la soif de pénitence, d'expiation qui les dévoraient. Ils ne croyaient jamais avoir assez fait pour rendre au Créateur la gloire qu'ils lui avaient ravie et pour payer la dette contractée au regard de sa justice infinie. Le repentir les consumait à proportion même de leur perfection et de l'élévation de leur vertu. Jésus est le seul homme qui ait osé se déclarer sans péché, qui n'ait jamais exprimé le moindre sentiment de regret ou de contrition. Il est cependant l'humilité même; il se plaît dans la petitesse; il se tient vis-à-vis de son Père dans l'attitude de la dépendance la plus absolue; il va jusqu'à se faire le serviteur de ses disciples; dans sa Passion, il accepte d'être le rebut du peuple. Ce n'est donc point par orgueil qu'il se reconnaît innocent. D'autre part, il a le sentiment le plus profond des droits divins, du sacrifice total qu'exige le devoir; il a formulé de la sainteté l'idéal suprême quand il

a dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Sa conscience se révèle d'une délicatesse sans mesure, il a du mal, sous toutes ses formes, une invincible horreur. Si donc de ce mal il eût trouvé en lui-même le moindre vestige, il se serait condamné sans pitié, il se serait châtié sans merci. Or, il n'a pas plus éprouvé le besoin d'expier pour lui-même qu'il n'a éprouvé la douleur d'une responsabilité quelconque encourue devant son Père. Il a expié, mais en payant pour les autres; il a présenté ses souffrances et sa mort comme le rachat des péchés d'autrui. Comment mieux dire que personnellement il ne devait rien? Cette conscience d'une innocence totale achève la manifestation de la sainteté surhumaine du Christ; elle en est l'expression la plus haute et celle qui frappe le plus tout lecteur loyal et réfléchi de l'Évangile.

La sainteté de Jésus est donc bien un miracle, Messieurs, elle est le miracle le plus grand en son ordre, dans l'ordre moral. Tous ses caractères sont inexplicables par notre nature humaine. Elle ne révèle pas seulement, comme celle de nos saints, la puissance surnaturelle de la grâce; elle révèle directement la divinité de Celui qui a su réaliser dans la vie la plus simple l'idéal du juste et du bien; elle est de cette divinité le signe le plus auguste, celui qui convenait par-dessus tous les autres au Fils de Dieu fait homme. Et c'est bien à cette marque qu'il a été reconnu, plus encore qu'à ses miracles d'ordre physique. L'instinct moral est en nous le plus profond de tous. Jamais l'humanité n'aurait adoré un homme en qui elle n'au-

rait pas été forcée de saluer l'exemple parfait et le modèle qui non seulement ne sera jamais dépassé, mais qui ne sera jamais atteint. Devant le spectacle de la vie et de la mort de Jésus, devant la révélation de son Cœur, notre cœur a conscience que toute erreur est impossible, qu'un Dieu fait homme a pu seul ainsi vivre, ainsi mourir, ainsi aimer. Et l'incrédulité elle-même, à ses heures, trop rares, de clairvoyance et de loyauté, s'est surprise souvent, se surprendra encore à répéter l'aveu de J.-J. Rousseau : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. »

TABLE DES MATIERES

Pages.

LES TEXTES..... I-XVII

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Résurrection de Jésus-Christ. — État de la question. — Valeur historique des documents (E. JACQUIER)..... 1

DEUXIÈME CONFÉRENCE

La mort et l'ensevelissement de Jésus. — Sa résurrection (E. JACQUIER)..... 29

TROISIÈME CONFÉRENCE

Les apparitions de Jésus ressuscité. — La foi des apôtres à la résurrection du Seigneur (E. JACQUIER)..... 57

QUATRIÈME CONFÉRENCE

Exposé et discussion des systèmes rationalistes sur la résurrection de Jésus-Christ (E. JACQUIER)..... 91

CINQUIÈME CONFÉRENCE

Les miracles évangéliques. — Réalité historique des faits miraculeux rapportés par les Évangiles (J. BOURCHANY).... 127

SIXIÈME CONFÉRENCE

Caractère surnaturel des faits. Réfutation des explications naturelles qui en ont été proposées (J. BOURCHANY)..... 181

SEPTIÈME CONFÉRENCE

Pages.

Valeur démonstrative des faits en faveur de l'affirmation personnelle de Messianité et de filiation divine émise par Jésus (J. Bourchany) 227

HUITIÈME CONFÉRENCE

La sainteté incomparable de Jésus, miracle d'ordre moral (J. Bourchany) 271

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

233.33 Jacquier, M
AUTHOR
J 21 La resurrection de Jesus-
TITLE Christ

233.33
J21

Property of
CBF
Please return to
Graduate Theological
Union Library